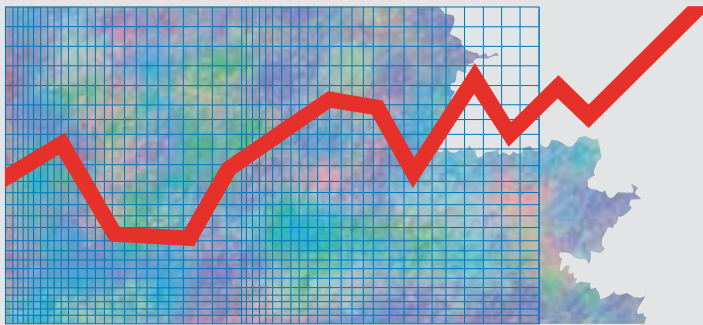


# IRDES

INSTITUT DE RECHERCHE ET DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ



## Enquête sur la Santé et la Protection Sociale 2006

Caroline Allonier  
Paul Dourgnon  
Thierry Rochereau

► **Nouvelles problématiques :**

- *Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme*  
Paul Dourgnon, Stéphanie Guillaume, Michel Naiditch, Catherine Ordonneau

- *Les contrats complémentaires individuels : quel poids dans le budget des ménages ?*

Bidénam Kambia-Chopin, Marc Perronnin, Aurélie Pierre, Thierry Rochereau

► **Tableaux et exploitations statistiques :**

Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume, Nelly Le Guen,  
Catherine Ordonneau, Frédérique Ruchon

■ Série résultats

2008

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Président</b>	François Joliclerc
<b>Trésorier</b>	Jean-Marie Langlois
<b>Membres</b>	Hubert Allemand, Laure Com-Ruelle, Yves Humez, Jean-Marie Langlois, Daniel Lenoir, Dominique Liger, Christine Meyer, Julien Mousquès, Bernard Salengro, Georges Simoni, Jean-Marie Thomas, Frédéric Van Roekeghem

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

<b>Président</b>	François Heran
<b>Membres</b>	Didier Blanchet, Marc Brodin, Martine Bungener, Mathieu Cousineau, Gérard De Pouvourville, Guy Desplanques, Brigitte Dormont, Pierre-Yves Geoffard, Pierre-Jean Lancry, Annette Leclerc, Pierre Lombrail, Andrée Mizrahi, Arié Mizrahi, Lucile Olier, Dominique Polton, Philippe Ricordeau, Lise Rochaix, Simone Sandier, Alain Trognon, Philippe Ulmann

## EQUIPE DE RECHERCHE

<b>Directrice</b>	Chantal Cases
<b>Directrice adjointe</b>	Catherine Sermet
<b>Directeurs de recherche</b>	Yann Bourgueil, Laure Com-Ruelle, Philippe Le Fur
<b>Maîtres de recherche</b>	Thierry Debrand, Paul Dourgnon, Nathalie Grandfils, Véronique Lucas-Gabrielli, Georges Menahem, Julien Mousques, Zeynep Or, Valérie Paris, Marc Perronnin.
<b>Chargés de recherche</b>	Anissa Afrite, Anne Aligon, Caroline Allonier, Magali Coldefy, Marion Devaux, Bidénam Kambia-Chopin, Pascale Lengagne, Anna Marek, Aurélie Pierre, Thomas Renaud, Thierry Rochereau, Nicolas Sirven, Engin Yilmaz
<b>Chercheur associé</b>	Caroline Despres, Michel Grignon, Florence Jusot, Michel Naiditch
<b>Attachées de recherche</b>	Claire Barangé, Martine Broïdo, Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume, Nelly Le Guen, Catherine Ordonneau, Frédérique Ruchon
<b>Responsable de la documentation</b>	Marie-Odile Safon
<b>Documentalistes</b>	Suzanne Chriqui, Véronique Suhard
<b>Responsable des publications</b>	Nathalie Meunier
<b>Informaticiens</b>	Bruno Dervillez, Jacques Harrouin, Christophe Lainé
<b>Secrétaire générale</b>	Dominique Goldfarb
<b>Cadre administratif</b>	Isabelle Henri
<b>Assistante de direction</b>	Catherine Banchereau
<b>Secrétaires-maquettistes</b>	Khadidja Ben Larbi, Franck-Séverin Clérembault, Aude Sirvain
<b>Secrétaire de la diffusion</b>	Sandrine Bequignon
<b>Employé de bureau</b>	Damien Le Torrec

# Enquête sur la Santé et la Protection Sociale 2006

Caroline Allonier

Paul Dourgnon

Thierry Rochereau

- Nouvelles problématiques :
  - Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme  
Paul Dourgnon, Stéphanie Guillaume, Michel Naiditch, Catherine Ordonneau
  - Les contrats complémentaires individuels : quel poids dans le budget des ménages  
Bidénam Kambia-Chopin, Marc Perronnin, Aurélie Pierre, Thierry Rochereau
- Tableaux et exploitations statistiques :  
Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume, Nelly Le Guen, Catherine Ordonneau, Frédérique Ruchon

---

Rapport n° 540 (biblio n° 1701) Avril 2008

---

Les noms d'auteurs apparaissent par ordre alphabétique  
Toute reproduction de textes ou tableaux est autorisée sous réserve de l'indication de la source et de l'auteur.  
En cas de reproduction du texte intégral ou de plus de 10 pages, le Directeur de l'IRDES devra être informé préalablement.

I.S.B.N. : 978-2-87812-344-9

## Remerciements

---

Les auteurs remercient vivement Martine Broïdo, Julien Mousquès et Chantal Cases pour leur relecture attentive,

- Khadidja Ben Larbi, maquettiste, pour le soin qu'elle a apporté à la mise en page de ce rapport,
- L'ensemble du comité de pilotage d'ESPS ;

### Comité de pilotage ESPS 2006 :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| – Alice Beynet                  | FNMF  |
| – Claudine Blum Boisgard        | RSI   |
| – Emmanuelle Cambois            | INED  |
| – Chantal Cases                 | DREES (actuellement directrice de l'IRDES)  |
| – Pierre Chauvin                | INSERM  |
| – Anne Doussin                  | InVS  |
| – Didier Dupré                  | Eurostat  |
| – Marcel Goldberg et Marie Zins | INSERM  |
| – Philippe Guilbert             | INPES   |
| – Florence Jusot                | IRDES   |
| – Jean Louis Lanoë              | CNAMTS  |
| – Ludovic Lebart                | ENST  |
| – Philippe Le Fur               | IRDES   |
| – Sylvie Le Laidier             | CNAMTS  |
| – Pierre Lombrail               | CHU Nantes  |
| – Christine Meyer               | FNMF  |
| – Michel Naïditch               | DIES  |
| – Catherine Nunes Odasso        | RSI   |
| – Alain Pelc, Julienne Larrey   | MSA   |
| – Dominique Polton              | IRDES (actuellement directrice de la stratégie, des études et des statistiques à la CNAMTS) |
| – Benoit Riandey                | INED  |
| – Catherine Sermet              | IRDES   |
| – Jean-Luc Volatier             | AFSSA   |
- Mesdames Jeanne Bossi et Frédérique Lesaulnier, CNIL, pour leur intérêt pour l'enquête et leur disponibilité ;
  - Les membres de la formation santé protection sociale du Conseil National de l'Information Statistique et du Comité du Label des enquêtes statistiques pour leur soutien et leurs remarques constructives sur l'enquête.

### Les personnes qui ont apporté leur contribution à ce rapport :

- Caroline Allonier, Paul Dourgnon, Thierry Rochereau

### Les contrats complémentaire individuels : quel poids dans le budget des ménages ?

- Bidenam Kambia Chopin, Marc Perronnin, Aurélie Pierre, Thierry Rochereau

### Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme

- Paul Dourgnon, Stéphanie Guillaume, Michel Naiditch, Catherine Ordonneau

### Premiers résultats

- Nicolas Célant, Stéphanie Guillaume, Nelly Le Guen, Catherine Ordonneau, Frédérique Ruchon

	<p><b>Pour en savoir plus</b> <b>Site de l'enquête :</b> <a href="http://www.irdes.fr/EspaceRecherche/Enquetes/ESPS/EnqueteESPS.html">http://www.irdes.fr/EspaceRecherche/Enquetes/ESPS/EnqueteESPS.html</a></p>
---	--



**Sommaire**

---





## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>11</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>15</b>
Principes généraux de l'échantillonnage.....	17
Champ de l'enquête .....	19
Modes de recueil et terrain de l'enquête .....	19
Recueil et traitement des informations médicales .....	20
Le traitement médical des données de santé.....	21
Appariement des échantillons ESPS et EPAS .....	22
Participation.....	22
Pondération .....	24
Pondération des individus .....	25
Pondération des ménages .....	26
Analyse du renvoi du questionnaire santé en fonction de l'État de santé et des caractéristiques socio-économiques des enquêtés.....	27
Bibliographie.....	32
<b>NOUVELLES PROBLÉMATIQUES</b>	
<b>Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme</b> .....	<b>35</b>
1. Médecin traitant et parcours de soins coordonnés : pas d'obligation mais des sanctions financières .....	37
2. Qui déclare un médecin traitant et pour quels motifs ?.....	38
2.1. Pour huit optants sur dix, choisir un médecin traitant est obligatoire .....	38
2.2. Le médecin traitant se substitue au médecin de famille .....	39
2.3. Pourquoi faire le choix d'un médecin traitant ?.....	39
2.4. Le refus du principe du médecin traitant reste marginal .....	39
3. Les effets de la réforme .....	40
Bibliographie.....	41

<b>Les contrats individuels de complémentaire santé : quel poids dans le budget des ménages ?</b> .....	<b>43</b>
1. Introduction .....	45
2. Éléments descriptifs et théoriques .....	45
2.1. La situation du marché de la couverture complémentaire en France .....	45
2.2. Tarification des contrats individuels .....	46
2.2.1. La prise en compte de l'antisélection .....	46
2.2.2. L'ajustement des primes aux caractéristiques individuelles .....	46
2.2.3. La prise en compte de l'aléa moral.....	46
2.3. La relation entre primes et revenu : contradiction entre théorie et travaux empiriques.....	47
3. Résultats .....	47
3.1. Distribution des revenus selon le mode de couverture .....	48
3.2. Analyse des primes versées au titre de la couverture individuelle .....	49
3.2.1. Des niveaux de primes différents selon le mode de couverture des ménages.....	49
3.2.2. Des primes plus importantes pour les ménages âgés et aisés .....	50
3.3 Analyse des taux d'effort .....	50
3.3.1. Un effort financier plus important pour les ménages modestes et âgés .....	50
3.3.2. Les non-couverts .....	51
4. Conclusion .....	55
Bibliographie .....	55

## **STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON**

Structure de l'échantillon ESPS 2006 .....	59
--	----

## **PROTECTION SOCIALE EN 2006**

Comparaison des données de l'enquête ESPS avec les données de la CNAMTS .....	65
Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales.....	66
Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC).....	69
Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMUC.....	72
Répartition des contrats de couverture complémentaire (hors contrats obtenus au titre de la CMUC) selon leur mode d'obtention (entreprise ou individuel) et le type d'organisme.....	75
Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMUC) .....	76

Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs selon qu'ils sont obligatoires ou non .....	78
Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire .....	80
Appréciation du rapport qualité/prix selon le type d'organisme auprès duquel la couverture complémentaire a été souscrite .....	81
Appréciation du rapport qualité/prix selon le mode d'obtention de la couverture complémentaire privée.....	81
Motifs de l'absence de couverture complémentaire privée .....	82
Motifs de perte de couverture complémentaire privée .....	82
Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale .....	83

## **MALADIES ET TROUBLES DE SANTÉ DÉCLARÉS EN 2006**

Maladies recueillies, classification par chapitre.....	89
Taux de prévalence par chapitre selon le sexe .....	90
Taux de prévalence par chapitre par classe d'âge .....	91
Prévalence des problèmes de santé selon le sexe .....	92
Prévalence des problèmes de santé par classe d'âge.....	94
Nombre de maladies déclarées par personne, par sexe hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction .....	96
Nombre de maladies déclarées par personne, par classe d'âge hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction .....	96
Nombre moyen de maladies déclarées par personne hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction .....	97
Personnes portant des lunettes ou des lentilles.....	100
Personnes qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire.....	103

## **INDICATEURS SYNTHÉTIQUES D'ÉTAT DE SANTÉ EN 2006**

Distribution du risque vital «maladie» le plus élevé de l'individu selon le sexe hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction .....	109
Distribution du risque vital «maladie» le plus élevé de l'individu par classe d'âge.....	109
Distribution de la note de santé perçue selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus .....	110
Distribution de la note de santé perçue par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus ..	110
Distribution de l'état de santé déclaré selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus.....	111
Distribution de l'état de santé déclaré par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus...	111
Personnes de 16 ans et plus se déclarant en moyen, mauvais ou très mauvais état de santé... 112	
Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées dans les activités que font les gens habituellement depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé .....	115
Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chronique.....	118
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles .....	121
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique.....	124
Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique (marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds) en dehors de l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique .....	127
Personnes déclarant un mauvais ou très mauvais état de santé dentaire.....	130

## COMPORTEMENT HABITUDES DE VIE

Personnes de 16 ans ou plus fumant de façon habituelle.....	135
Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendantes.....	138
Personnes en surpoids ou obèse.....	141

## RECOURS AUX SOINS

Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les 3 dernières années .....	147
Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis dans les 5 dernières années.....	150
Personnes n'ayant jamais fait de test hemocult (sang dans les selles) chez les 50-74 ans .....	153
Description des séances avec le généraliste .....	156
Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans) .....	158
Taux de séances de généraliste pour un problème urgent .....	161
Taux de séances ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier .....	164
Durée moyenne déclarée de la séance chez le généraliste déclarée par le patient .....	167
Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée .....	170
Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour par classe thérapeutique selon le sexe .....	173
Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour par classe thérapeutique selon l'âge .....	173
Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins médicaux pour des raisons financières au cours des 12 dernier mois.....	174
Nature des soins sur lesquels ont porté le renoncement .....	177

## LES QUESTIONNAIRES DE L'ENQUÊTE ESPS 2006

Questionnaire principal.....	181
Questionnaire santé et soins médicaux .....	215
Questionnaire couverture complémentaire santé.....	225

## **Introduction**

---



## Introduction

---

L'Enquête Santé Protection Sociale (ESPS) est une enquête par sondage en population générale réalisée depuis 1988 par l'IRDES. Elle se caractérise par une périodicité courte : annuelle de 1988 à 1997, elle est devenue bisannuelle depuis ; par le lien effectué avec les données de consommation de soins de la Sécurité sociale ; et enfin par sa dimension de Panel : chaque individu est contacté avec un intervalle de quatre années. L'enquête 2006 a permis ainsi de compléter un cinquième point du Panel.

Les objectifs de l'enquête sont multiples. En premier lieu, ESPS permet d'étudier les liens existant au niveau individuel entre l'état de santé, l'accès aux services de santé, l'accès à l'assurance publique et privée et le statut socio-économique. Ceci permet de mener de nombreuses analyses portant sur l'équité du système de santé et d'éclairer l'action publique en participant à l'évaluation des politiques publiques, qu'elles soient directement ou indirectement liées à la santé. Ainsi, l'observation de la montée en charge du médecin traitant et du parcours de soins coordonnés ont pu être étudiés à partir des données ESPS 2006. Des recherches sur les liens entre état de santé et emploi ou revenu ont également été menées à partir d'ESPS et sont ainsi susceptibles d'être utilisées dans d'autres domaines de l'action publique que la santé et l'assurance maladie. ESPS se veut aussi un outil réactif pour les chercheurs en sciences sociales, qui permet de tester de nouvelles hypothèses de recherche sur données françaises. On peut citer l'étude du rôle des facteurs psychosociaux comme le capital social dans la formation des inégalités de santé ou d'accès aux soins, la mesure de la préférence pour le présent des individus, l'impact des événements dans l'enfance sur la santé à l'âge adulte ou le rôle des épisodes de précarité sur la santé.

ESPS est aussi un outil d'information en santé publique. Elle permet d'évaluer de façon exploratoire les prévalences d'affections en l'absence d'instruments spécifiques ou de sources exhaustives, ce à partir du recueil détaillé de la morbidité. Elle rend aussi possible, *via* des questionnements spécifiques, d'approcher, de façon fine, certaines affections ou problèmes de santé, comme les arthérites des membres inférieurs chez les personnes âgées en 2004, les problèmes liés à l'asthme en 2006, les troubles du sommeil dans l'enquête 2008 en cours de préparation.

ESPS constitue enfin une source de données unique sur l'assurance complémentaire en France. Par son questionnement spécifique sur les contrats complémentaires bénéficiant aux mem-

bres des ménages enquêtés, elle propose un panorama des contrats effectivement détenus et donc de la répartition et de l'évolution des niveaux de couverture dans la population. ESPS forme ainsi, avec l'enquête sur la complémentaire maladie d'entreprise (IRDES, 2003) et l'enquête auprès des organismes de couverture complémentaire de la DREES, un triptyque complet sur ce domaine.

Le recueil de la consommation de soins occupe une place centrale dans ESPS. Il est relevé à la fois de façon déclarative et grâce aux données de liquidation de l'Assurance maladie associées à l'enquête. Si cette dernière source est plus fiable et exhaustive, elle n'est disponible que pour la moitié de l'échantillon et surtout elle manque d'informations sur le contenu des séances, l'expérience du patient et le parcours de soins (on ne peut pas lier les épisodes ayant donné lieu à remboursement dans les fichiers administratifs). La mesure de l'accès aux soins a très sensiblement évolué depuis la création de l'enquête. La consommation de soins a, jusqu'en 2002, été recueillie dans un carnet de consommation mensuelle comme on en trouve dans d'autres enquêtes (l'enquête décennale de santé de l'INSEE, par exemple). Ceci permettait de compléter les informations issues des fichiers de l'Assurance maladie par des caractéristiques plus qualitatives sur le contenu des soins. En 2004, le recours aux soins a été approché sous un autre angle, *via* un module de questions sur la dernière séance (de généraliste, de spécialiste). Ce questionnement, plus léger, est aussi un moyen de recueillir certains éléments du parcours de soins (adressage, type de suivi, etc.), mais aussi des éléments de l'expérience et du ressenti du patient (compréhension du discours médical, temps d'attente, etc.). Il a donc été conservé en 2006.

Le présent document n'a pas pour objectif de traiter l'ensemble des problématiques couvertes par l'enquête. Il présente tout d'abord les grandes caractéristiques méthodologiques de l'enquête, puis de premiers résultats et nouvelles pistes de recherche s'appuyant sur l'enquête 2006 et, enfin, des tableaux d'indicateurs issus de l'enquête.

Ainsi, le premier chapitre décrit la méthodologie de recueil, avec une attention particulière sur les facteurs qui influencent le renvoi du questionnaire santé par les personnes enquêtées.

Le deuxième chapitre regroupe deux études s'appuyant sur de nouveaux questionnements introduits dans l'enquête 2006. La première porte sur l'observation de la montée en charge du parcours de soins coordonné à travers l'expérience

des assurés eux-mêmes. La seconde porte sur le poids des primes de complémentaire santé dans le budget des ménages. Ces deux études reflètent bien la double vocation de l'enquête qui permet l'analyse et l'évaluation des politiques publiques, et le soutien aux travaux de recherche en économie de la santé. L'étude du parcours de soins a déjà fait l'objet d'une publication, dont elle reprend l'essentiel<sup>1</sup>. Celle sur l'assurance complémentaire présente les grandes lignes de la problématique, décrit les questionnements introduits dans ESPS 2006, et des premiers résultats sont proposés.

Les développements empiriques conclusifs feront l'objet de publications ultérieures.

Le troisième chapitre présente une batterie de tableaux d'indicateurs produits à partir des données 2006.

Ce travail a, au-delà de l'équipe ESPS, mobilisé de nombreux auteurs que nous remercions et dont nous espérons qu'il leur aura permis de prendre possession des données et d'initier leurs travaux empiriques.

---

1 Dourgnon P., Guillaume S., Naïditch M., Ordonneau C. « Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme », Questions d'économie de la santé IRDES n° 124. Juillet 2007.



## **Méthodologie**

---



## Méthodologie

---

L'enquête ESPS possède comme spécificité forte une base de sondage unique, constituée d'un échantillon d'assurés de l'Assurance maladie. Ce dispositif rend possible :

- la localisation des assurés, grâce aux adresses mises à disposition par l'Assurance maladie ;
- le suivi dans le temps des assurés tirés qui sont réinterrogés tous les quatre ans ;
- l'adjonction de données issues des fichiers de liquidation des régimes aux données individuelles recueillies dans l'enquête.

Le mode de construction de l'échantillon permet de mieux comprendre le type des unités tirées et le champ de l'enquête. Dans une première partie nous détaillons la base de sondage, le mode d'échantillonnage, le champ de l'enquête puis la pondération des différents échantillons issus de l'enquête. Dans une seconde partie nous présentons les résultats de la participation en 2006 et une étude multivariée des facteurs de renvoi du questionnaire santé, en particulier du rôle de l'état de santé, à partir des données de l'enquête 2002.

*Cette partie reprend des éléments du chapitre « constitution de l'échantillon » du rapport Enquête sur la Santé et la Protection Sociale (ESPS) : méthode et déroulement en 2002, Anne Doussin, Sylvie Dumesnil, Philippe Le Fur, auquel on pourra se référer pour une présentation plus détaillée du protocole de l'enquête.*

### Principes généraux de l'échantillonnage

#### **Échantillon maître : un panel d'assurés de l'Assurance maladie**

L'échantillon maître est constitué de trois fichiers d'assurés des trois grandes caisses d'assurance maladie : CNAMTS, RSI et MSA. Il s'agit d'une extraction au 1/600<sup>ème</sup> environ des assurés de chacun des régimes. Ces trois fichiers sont issus de tirages basés sur le numéro d'identifiant national (NNI). La CNAMTS effectue un tirage parmi ses assurés, selon le principe suivant : l'assuré est né en octobre et les deux derniers chiffres du numéro de commune de naissance sont identiques aux deux derniers chiffres du numéro d'ordre, dans le même ordre ou dans l'ordre inverse. Le RSI et la MSA reprennent ce principe de tirage, en y adjoignant chacun un sous-échantillon construit sur une condition spécifique. Bien

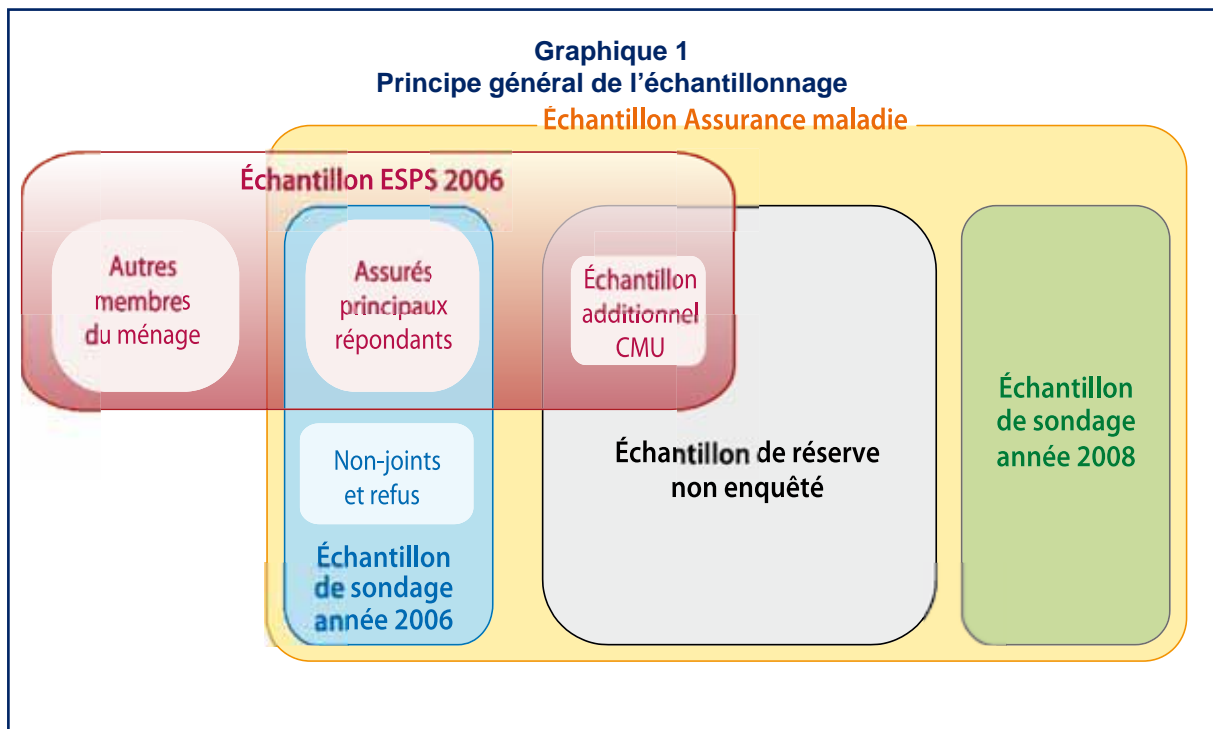
que seul l'échantillon Cnamts soit nommé EPAS, Échantillon Permanent d'Assurés Sociaux, nous utiliserons cet acronyme par extension, pour désigner l'échantillon de données des trois régimes. L'échantillonnage EPAS, élaboré par l'IRDES à la fin des années 70, est neutre sur tous les critères démographiques disponibles tels l'âge, le sexe, le pays d'origine (Mizrahi, 1978).

#### **Échantillonnage**

Seule la moitié de l'échantillon maître était jusqu'en 2006 effectivement utilisée à la fin d'enquête. L'autre moitié est un échantillon de réserve qui permet des analyses plus robustes statistiquement sur les données d'Assurance maladie. En 2006, afin d'augmenter la puissance statistique des études portant sur les CMUistes, l'enquête est étendue à un échantillon supplémentaire de CMUistes complémentaires tiré dans cet échantillon de réserve. Ce sous-échantillon de ressortissants de la CMUC a été identifié *a priori* dans l'échantillon de réserve et intégré au protocole standard de l'enquête.

L'assuré tiré dans l'EPAS par l'Assurance maladie – on parle d'assuré principal - n'est pas enquêté seul. L'enquête s'étend à l'ensemble de son ménage. Au total sont compris dans l'échantillon ESPS, quand ils répondent, l'assuré principal, ses ayants droit cohabitants, les autres membres du ménage (conjoint lui-même assuré social, ayant droit du conjoint, ayant droit d'un assuré hors ménage, autre assuré, etc.) (*cf. Graphique page suivante*).

L'enquête, d'abord annuelle, est devenue bis-annuelle en 1998. L'échantillon d'assurés est séparé en deux en fonction de la valeur de la clé de contrôle (il s'agit des deux derniers chiffres du NNI). Ce protocole constant au cours du temps permet la ré-interrogation des mêmes individus, c'est-à-dire des assurés principaux et des membres du ménage toujours cohabitants à quatre ans d'intervalle. 2006 marque ainsi l'achèvement du cinquième point du panel ESPS depuis 1988.



### Les unités de sondage

- **L'assuré principal et son ménage**

L'assuré principal est, au sein du ménage, la personne qui a été tirée au sort dans l'EPAS. Il est important de noter qu'il ne s'agit pas nécessairement du chef de ménage. L'assuré principal doit être présent dans le ménage au moment de l'enquête. Dans le cas contraire (absence de longue durée, personne décédée, etc.), le ménage n'est pas enquêté. L'ensemble des personnes du ménage au moment de l'enquête est interrogé, soit, en moyenne, 2,8 personnes par ménage. Notons que la probabilité d'inclusion d'un ménage croît avec le nombre d'assurés CNAMTS, RSI ou MSA qu'il contient. Ceci fait l'objet d'une correction par repondération (*cf. infra*).

- **Le contrat de couverture complémentaire**

Chacun des contrats de couverture complémentaire dont dispose le ménage est décrit dans un questionnaire spécifique. Ceci aboutit à la constitution d'un échantillon de contrats complémentaires, représentatif des contrats effectivement détenus par les ménages du champ de l'enquête.

- **Les séances de médecin généraliste et spécialiste**

Il est demandé à chaque personne enquêtée de décrire sa dernière séance de généraliste et sa dernière séance de spécialiste. Ceci permet de constituer deux échantillons de séances : un échantillon de séances de généralistes, un autre de séances de spécialistes. L'idée sous-jacente

est d'ajouter un degré de sondage à la procédure d'échantillonnage des individus. En effet, ce deuxième degré de sondage consisterait à tirer au sort une séance  $S_{ij}$  parmi les  $n_{si}$  séances réalisées par l'individu  $i$  au cours des douze mois précédant l'enquête. Il s'agit en fait d'une approximation dans la mesure où les séances de médecin ne sont pas distribuées de façon uniforme dans le temps. Elles peuvent en particulier être concentrées en séquences sur des périodes correspondant à l'apparition et au traitement de problèmes de santé aigus. Ceci implique des probabilités différentes de tirage des séances puisqu'elles dépendent de la proximité des autres séances. À titre d'exemple, dans le cas simple d'une seule séquence de soins au cours d'une année, la probabilité de tirer la séance de début de parcours égale la probabilité de réaliser l'enquête entre la première et la seconde séance, et est différente (en général plus faible) que celle de tirer la dernière. De plus comme on ne dispose pas de l'information sur les dates des séances au cours des douze derniers mois, on ne peut calculer la probabilité d'inclusion de la dernière séance. Un carnet de soins, dans lequel les enquêtés consignent chaque séance sur douze mois, permet en théorie de calculer ces probabilités. Le carnet de soins a été abandonné en 2004. Ce choix méthodologique s'explique d'une part par la volonté d'alléger la charge des enquêtés (le taux de retour des questionnaires auto-administrés a très nettement augmenté par la suite) et d'autre part par les biais de déclaration mis en évidence dans la déclaration de séances de soins dans le carnet (Dourgnon, Renaud, 2006). Ces biais rendraient très fragiles le calcul de probabilités d'inclusion à partir des informations recueillies dans un carnet de soins. Au total, le questionnement

sur la dernière séance, plus léger, retenu dans la plupart des enquêtes françaises et internationales sur la santé, apporte de nombreuses informations sur le contenu de la consultation, mais il faut tenir compte de ce problème de représentativité dans l'analyse.

## Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est celui des ménages ordinaires (les institutions et les personnes sans domicile fixe doivent faire l'objet de protocoles spécifiques) résidant en France métropolitaine dont un membre au moins est assuré à la CNAMTS, au RSI ou à la MSA.

Sont donc exclus du champ de l'enquête :

- les ménages collectifs (maison de retraite, congrégation religieuse, prison, etc.);
- les ménages domiciliés dans les DOM-TOM ou à l'étranger;
- les assurés ne disposant pas d'un lieu de résidence fixe (SDF);
- les ménages ordinaires dont aucun membre n'est ressortissant d'un des trois grands régimes.

Conditions d'inéligibilité particulières :

En pratique, plusieurs motifs, qui ne modifient pas le champ de l'enquête, peuvent entraîner l'abandon de l'enquête pour un ménage. Ainsi, les ménages dont l'assuré principal est décédé, absent de longue durée ou a moins de 16 ans, ne sont pas enquêtés.

La part des ménages ordinaires non couverts par le champ de l'enquête est d'environ 3%. L'échantillon de sondage comprend des assurés du RSI, de la CNAMTS et de la MSA. Ces trois échantillons couvrent 96,7% (source : CNAMTS, 2005) des personnes résidant en France métropolitaine. Les 3,3% restants sont couverts par d'autres régimes spéciaux : SNCF, Mines, RATP, militaires de carrière, Banque de France, etc. ou relèvent de l'Aide médicale d'Etat (moins de 0,3% de la population en 2005). Cependant, les assurés de ces autres régimes spéciaux ne disparaissent pas du champ de l'enquête, puisqu'ils peuvent y être inclus *via* un autre membre de leur ménage ressortissant, lui, d'un des trois grands régimes. Au total, seuls les ménages dont aucun membre n'est ressortissant d'un des trois grands régimes sont hors du champ des ménages enquêtés. Leur

nombre n'est pas connu mais sans aucun doute très faible.

## Modes de recueil et terrain de l'enquête

L'enquête est réalisée en deux vagues, au printemps (de mars à juin) puis à l'automne (d'octobre à décembre), ce qui permet notamment de prendre en compte la saisonnalité de certaines pathologies. Le recueil associe l'enquête téléphonique, le face-à-face et le questionnement auto-administré suivant l'enchaînement ci-dessous.

1. Les noms et adresses des assurés principaux sont fournis directement par les caisses de Sécurité sociale à la société chargée du terrain de l'enquête. Aucune information de nature à pouvoir identifier une personne ne transite par l'IRDES.
2. Un premier nettoyage des fichiers d'adresses permet d'éliminer les adresses incomplètes et donc inexploitable ainsi que les doublons, un même assuré pouvant être présent dans les fichiers de plusieurs caisses.
3. La société d'enquête effectue la recherche des numéros de téléphone à partir des informations disponibles dans les fichiers fournis.
4. On cherche à contacter le ménage de l'assuré, par téléphone quand l'information est disponible et correcte, en face-à-face dans le cas contraire. Les ménages dont l'assuré principal est ressortissant de la Couverture complémentaire maladie (CMUC) et les ménages dont l'assuré principal est âgé de 70 ans et plus sont systématiquement interrogés en face-à-face. Pour les ménages issus du « sur-échantillon CMUC », un filtre téléphonique a été réalisé préalablement à la première visite, lorsque l'on disposait des coordonnées téléphoniques, afin de vérifier si l'assuré échantillonné était toujours ressortissant de la CMUC et acceptait le déplacement d'un enquêteur à son domicile.
5. Qu'il s'agisse d'un entretien en face-à-face (deux visites) ou téléphonique (deux appels en général), la première étape du recueil consiste à interroger un adulte du ménage, si possible l'assuré principal, essentiellement sur des questions au niveau du ménage (composition, revenu du ménage, couverture maladie obligatoire et complémentaire...), mais aussi des questions individuelles sur le renoncement aux soins et le ressenti vis-à-vis du système de soins (réforme du médecin traitant, etc.)<sup>1</sup>. Ce questionnaire est recueilli en mode CATI (recueil téléphonique assisté par ordinateur) ou

CAPI (recueil face à face assisté par ordinateur).

6. Des questionnaires auto-administrés sont transmis à l'ensemble des membres du ménage. Ces questionnaires recueillent des informations sur l'état de santé et les consommations de soins, les contrats d'assurance complémentaire.

**Tableau 1**  
**Contenu des questionnaires**

Questionnaire principal	
<b>Répondant :</b>	<b>Contenu :</b>
Un par ménage, le plus souvent l'assuré principal ( <b>90 %</b> ) ou un autre adulte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition du ménage</li> <li>- Revenu du ménage</li> <li>- Capital social</li> <li>- Renoncement aux soins pour raison financière</li> <li>- Réforme du médecin traitant</li> <li>- Conditions de vie dans l'enfance</li> </ul>

Questionnaire santé et soins médicaux	
<b>Répondant :</b>	<b>Contenu :</b>
Chaque membre du ménage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat de santé</li> <li>- Consommation médicamenteuse de la veille</li> <li>- Tabac, Alcool</li> <li>- Problèmes respiratoires (Asthme)</li> <li>- Dernière séance de généraliste</li> <li>- Dernière séance de spécialiste</li> </ul>

Questionnaire couverture complémentaire	
<b>Répondant :</b>	<b>Contenu :</b>
Un questionnaire par contrat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode d'obtention</li> <li>- Prix</li> <li>- Garanties</li> </ul>

## Recueil et traitement des informations médicales

Le recueil et l'apurement des données de santé font l'objet de traitements spécifiques, dont certains, en particulier le recueil de la morbidité, ont connu d'importantes modifications depuis 2004. Nous décrivons dans cette partie le type d'informations de santé relevées, la méthodologie d'apurement, la nature et les conséquences des modifications apportées depuis 2004.

### Principes généraux du recueil de l'état de santé

Tous les membres du ménage sont invités à remplir un questionnaire auto-administré sur la santé et les soins médicaux. Les informations recueillies dans ce questionnaire sont de deux ordres :

- des informations relatives à l'état de santé ;
- des données qui concernent les séances de médecin. Deux modules sont consacrés à la description d'une séance de spécialiste et de généraliste. Cet échantillon de séances contient des informations tant objectives que subjectives sur le contenu et les conditions de la consultation.

Chaque personne enquêtée est censée remplir elle-même le questionnaire la concernant. Toutefois, les questionnaires des jeunes enfants sont remplis par un adulte (la mère le plus souvent), ceux de certaines personnes très âgées peuvent être remplis par l'enquêteur dans le cas d'une interview en face-à-face. D'autre part, il est fréquent qu'une même personne remplisse les questionnaires de tous les membres de son ménage (environ 36 % des questionnaires ne sont pas remplis par la personne elle-même).

La mesure de l'état de santé des individus interrogés se fait à travers trois types de questions :

- des questions subjectives sur l'état de santé perçu, l'incapacité ressentie ;
- des questions sur les facteurs de risque liés à la santé (tabac, alcool, poids...);
- un recueil des maladies dont sont atteints les individus au moment de l'enquête.

Notons que deux mesures synthétiques, jusqu'à présent construites par un médecin à partir des données de santé des individus, n'ont pas été produites en 2006.

- L'indicateur de risque vital : indice synthétique de gravité (influence de la morbidité sur le pronostic vital) dit « indice de risque vital » ;
- L'indicateur synthétique d'invalidité (influence de la morbidité sur le niveau d'invalidité).

Le manque de reproductibilité de ces indices ainsi que l'absence de gain d'explicativité dans les modèles de consommation de soins nous ont conduits à les abandonner. En revanche, nous conservons les niveaux de risque vital et d'invalidité minimum associés à chaque pathologie depuis 1997.

### Le recueil des maladies

Le recueil des maladies a un double objectif : d'une part évaluer au moment de l'enquête les maladies dont souffre la population interrogée, d'autre part contribuer à l'évaluation de l'état de santé au niveau individuel de chacune des personnes interrogées.

Pour collecter les maladies, l'intervention d'un médecin dit « chiffreur » est nécessaire en qualité de « traducteur » pour rendre l'information donnée par l'individu cohérente et lisible par tous. L'intervention d'un médecin est également nécessaire pour faire une synthèse des déclarations de l'individu afin de pouvoir affecter à la personne un risque vital et un indice d'invalidité.

Le recueil des maladies a enregistré un changement important depuis 2004. Au cours des enquêtes antérieures, l'individu, à partir d'une liste de noms de maladies ou de symptômes visant à couvrir tout le champ du pathologique, était amené à déclarer en clair ses maladies. En 2004, il est proposé à l'individu de cocher sur une liste la maladie dont il se perçoit atteint. Cette liste est composée d'une cinquantaine de maladies classées par appareil. Lorsque les individus sont atteints d'une pathologie qui ne se trouve pas dans cette liste, ils précisent alors en clair la maladie. Ce nouveau dispositif a pour objectif d'améliorer l'exhaustivité du recueil et sa lisibilité. Il limite le codage par les médecins et donc une éventuelle interprétation susceptible d'introduire un biais de codage médical.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'exhaustivité du recueil des maladies, les questions ci-dessous participent indirectement au recueil de la morbidité :

- 1) « *Au cours des dernières 24h avez-vous consommé des médicaments, pour quelle maladie ou problème de santé ?* » permet de ré-

cupérer des maladies oubliées, non déclarées au niveau du recueil des maladies actuelles, notamment des maladies chroniques.

- 2) « *Avez-vous déjà été opéré ?* » permet de récupérer d'éventuelles maladies chroniques et des antécédents constituant un état morbide.
- 3) « *Indiquez votre poids et votre taille* ». Cette indication permet de calculer l'indice de masse corporelle (ou BMI : Body Mass Index) et d'identifier en particulier les personnes obèses (BMI>=30).
- 4) « *Portez-vous des lunettes ou des lentilles ? une prothèse auditive ? une prothèse dentaire fixe ? une prothèse dentaire amovible ? un appareil de redressement des dents ? une autre prothèse ?* » permettent de retrouver les individus ayant des troubles de la vue, des troubles de l'audition, les individus porteurs de prothèse dentaire fixe ou amovible ou d'appareil de redressement dentaire.
- 5) Dans le questionnaire sur la dernière consultation « *Pour quelle raison avez-vous vu le médecin* », « *Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consulté ce spécialiste* » permettent comme pour les motifs de prise médicamenteuse de récupérer des maladies chroniques oubliées. On ne récupère pas les maladies aiguës déclarées ici, car elles ne sont pas forcément prévalentes au moment de l'enquête.
- 6) Enfin dans le questionnaire principal, les informations concernant les ALD, l'invalidité, permettent de récupérer des maladies chroniques qui ont été déclarées.

### Le traitement médical des données de santé

Le traitement des autres données médicales a également évolué selon les étapes suivantes.

- En 2002, le médecin travaillait à partir du dossier de l'enquêté. Au cours de cette étape, il codait selon la CIM (Classification Internationale des Maladies) l'ensemble des maladies déclarées, en complétant par les questions indirectes, et affectait un indice de gravité sur l'ensemble des informations présentes dans le dossier (nombre de maladies, gravité des maladies, facteurs de risque, type tabac). Au cours de cette lecture globale du questionnaire médical de l'individu, le médecin attribuait de plus à l'individu un indice synthétique de morbidité composé de deux dimensions : le risque vital et l'invalidité.

- En 2004, l'intervention des médecins chiffreurs se faisait à deux niveaux.
  - À un premier niveau, le médecin examine le questionnaire médical, fait une synthèse des maladies déclarées, identifie les maladies déclarées en texte libre, regarde les autres questions qui peuvent aider éventuellement à compléter la liste des maladies et indique si la maladie ou l'antécédent est à prendre en considération dans les pathologies prévalentes de l'individu ou dans ce qui pourrait constituer un état morbide. Il attribue également le risque vital et l'invalidité. Cette partie du travail est similaire à ce que faisait le médecin les années antérieures. Seul le codage par la CIM 10 se fait de manière dissociée.
  - Le deuxième niveau d'intervention des médecins chiffreurs se situe au moment du codage des maladies avec la CIM 10. Ce codage ne concerne donc finalement que la catégorie « autre », c'est-à-dire les maladies saisies en texte libre.

Pour éviter une variabilité du codage d'un patient à un autre pour une même pathologie, il a été envisagé de coder les maladies « en liste ». L'intitulé qui est codé indépendamment du reste du dossier afin d'éviter deux codes différents pour deux individus déclarant une même affection et d'assurer ainsi une meilleure robustesse du chiffrement.

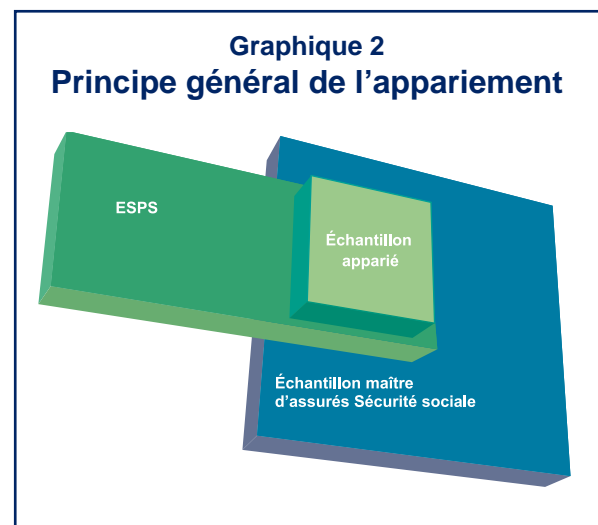
- En 2006, le codage des pathologies se fait au niveau individuel au vu d'une synthèse informatique du dossier complet de l'enquêté. Cette synthèse comprend la liste des maladies cochées, les maladies déclarées en catégories « Autres », les éventuels motifs d'exonération, de prises médicamenteuses, de consultations médicales. Chaque pathologie se verra affecter un code CIM10 et le médecin décidera lesquelles sont alors prévalentes au moment de l'enquête en écartant aussi les éventuels doublons de déclaration.

Ce changement de méthodologie de recueil a une conséquence qu'il convient de souligner : la comparaison avec les années antérieures, en termes d'évolution de pathologies déclarées, est fragilisée par le changement de méthodologie.

## Appariement des échantillons ESPS et EPAS

L'échantillon EPAS est utilisé comme base de sondage de l'enquête. Il intervient à nouveau au bout de la chaîne de recueil et de traitement. On asso-

cie à chaque personne enquêtée et présente dans l'EPAS, c'est-à-dire ceux des assurés principaux et de leurs ayants droit cohabitants qui ont effectivement participé à l'enquête (cf. graphique ci-dessous), les informations sur ses consommations de soins issues des fichiers de liquidation de l'année d'enquête. Nous disposons donc de l'exhaustivité des dépenses portées au remboursement par ces assurés, hors dépenses non individualisables. La moitié environ des personnes enquêtées sont appariées au final. La remontée des informations sur les consommations de soins s'avère plus longue, en particulier pour les dépenses d'hospitalisation. Les données spécifiques de l'appariement ne sont en conséquence disponibles que deux ans après l'enquête, soit fin 2008 pour l'appariement 2006.



Source : IRDES - ESPS 2006

## Participation

En 2006, 8,2 % des adresses ont été classées hors champ (assuré décédé, ménage collectif, etc.). Parmi les assurés restants, 24,5% n'ont pu être joints (adresse incomplète, pas d'information sur la nouvelle adresse, ...). Notons que certains de ces assurés sont en fait hors champ, car décédés, partis à l'étranger, en maison de retraite, etc. 29,3% n'ont pas accepté de répondre et 46,2% ont participé à l'étude.

Après une progression régulière de 2000 à 2004, l'enquête 2006 connaît une légère baisse de la participation avec 8 095 ménages enquêtés. Depuis 1998, la proportion de non-joints est assez stable à 28% pour se stabiliser autour de 30% à partir de 2002 (30,8% en 2006, hors champ inclus). Dans le même temps, le taux de refus est resté stable, passant de 4 199 en 1998 à 4 702 en 2006. Ceci représente un taux de participation stable également en 2006, à 63%.



En 2006, ce sont 23 281 adresses qui ont été traitées. L'échantillon d'adresses se répartit comme suit au départ, doublons entre régimes compris :

- Échantillon CNAMTS : 20 586 adresses
- Échantillon RSI : 1 897 adresses.
- Échantillon MSA : 1 743 adresses.

La participation au sein du suréchantillon CMUC a été plus faible que la moyenne, en particulier en raison du filtre téléphonique au cours duquel les refus et les déclarations d'absence de couverture par la CMUC ont été nombreux. Le taux de refus atteint 52 % dans ce sous-échantillon. Au total, sur 1 519 adresses tirées, 358 ménages n'ont pu être joints, 361 ont été classés hors champ (critères habituels ou si l'assuré déclare ne plus bénéficier de la CMUC).

La CNAMTS fournit également un petit échantillon d'assurés à une Section Locale Mutualiste. Il s'agit de mesurer la qualité des informations détenues par la caisse sur des assurés dont les opérations de remboursement obligatoire et complémentaire lui sont externes et sont assurées par la mutuelle elle-même. En 2006, le traitement des 1 334 adresses SLM fait apparaître un niveau de participation légèrement inférieur à la moyenne.

Chaque étape de l'enquête (recherche des numéros de téléphone, tentative de contact par téléphone, par déplacement) a donné lieu à un apurement des données. Ces apurements ont permis d'identifier plusieurs types d'adresses inutilisables :

- Les ménages hors champ (Corse, DOM, absent de longue durée, en maison de retraite, etc.);
- Les adresses incomplètes (mauvais numéro de téléphone, fausse adresse);
- Les doublons / triplons (un assuré tiré dans plusieurs régimes);
- NPAI (n'habite plus à l'adresse indiquée) / déménagements.

Parmi les assurés finalement joints, on distingue :

- Les acceptations;
- Les refus.

Quatre motifs de refus sur dix sont justifiés par

la perte de temps occasionnée par l'enquête. Un sur dix est motivé par un rejet du principe de l'enquête ou des sondages en général, moins de un sur dix l'est pour motif de santé. Enfin, l'attrition semblerait concerner moins d'un refus sur dix (cf. *tableau ci-dessous*). Le niveau assez élevé de la participation à l'enquête et du renvoi des questionnaires semble notamment s'expliquer par la plus grande légèreté du protocole, l'absence de carnet de soins aurait ainsi constitué un argument de poids auprès des personnes ré-enquêtées.

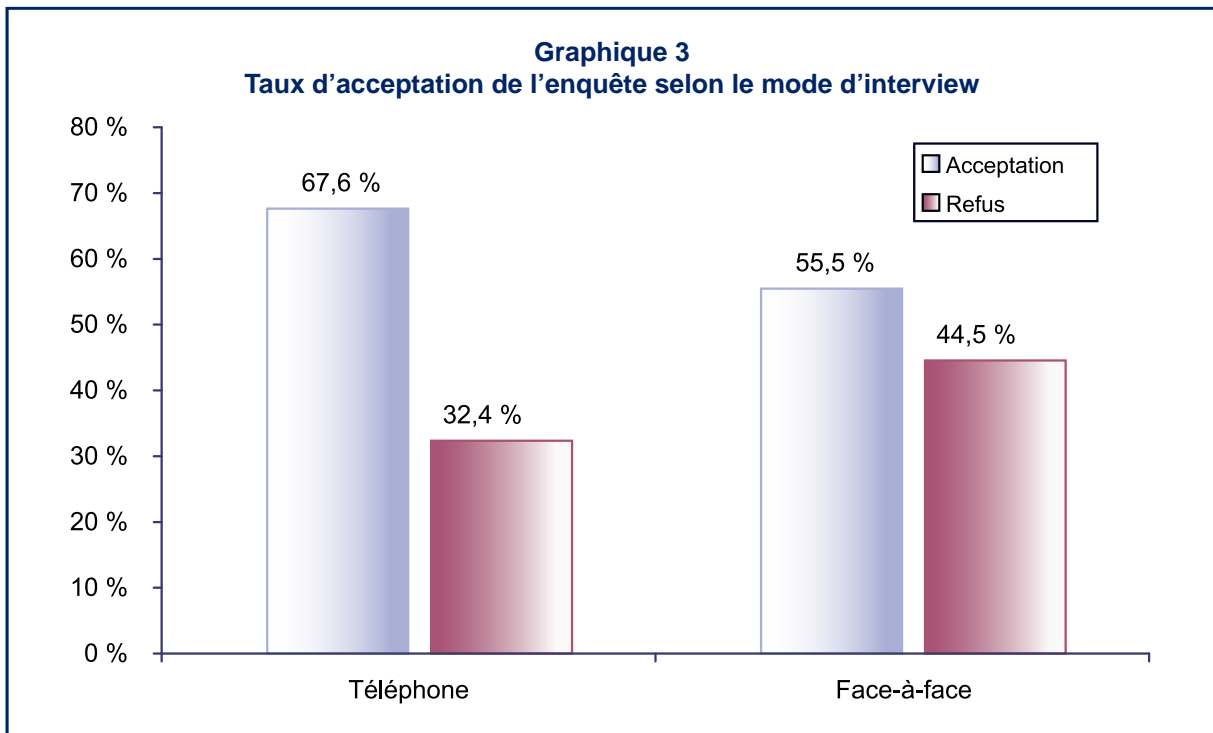
**Tableau 2**  
**Motifs de refus dans ESPS 2006**

N'a pas le temps, n'est pas intéressé	36,5 %
Hostile à cette enquête	6,8 %
A déjà répondu à l'enquête	7,4 %
Problème de santé d'un membre du ménage	7,4 %
Hostile aux sondages en général	5,5 %
Comprend mal le français	3,3 %
Se déclare trop âgé	0,2 %
Influencé par un tiers	1,1 %
N'a pas reçu de courrier d'annonce	0,9 %
L'enquête n'est pas obligatoire	0,2 %
Hostile à la Sécurité sociale / craint un contrôle	0,4 %
Autre motif de refus	14,6 %
Chute en cours d'interview	15,6 %

\* En 2006 les chutes en cours d'interview ont été isolées

Il n'y a pas d'impact flagrant du vieillissement des adresses d'une vague d'enquête à l'autre. La participation reste stable au cours de l'enquête, autour de 61%. Le taux de non-joints, lui-même, reste quasiment stable, à 21,4% en vague 1 puis 23,6% en vague 2.

Le taux de contact est sensible au mode d'enquête. Le protocole, qui bascule toute adresse non joignable par téléphone en face-à-face, induit un plus grand déchet : 42,2% contre 24%. La participation est également plus faible 63% contre 75,4% (cf. *graphique page suivante*).



## Pondération

Plusieurs échantillons sont disponibles à partir des données de l'enquête ESPS. Un échantillon de ménages, un échantillon d'individus, un échantillon de répondants à la première partie du questionnaire principal, un échantillon de répondants à la deuxième partie du questionnaire principal et un échantillon de séances de médecins. Tous ces échantillons peuvent être issus de l'échantillon standard ou de l'échantillon additionné du suréchantillon de CMUistes. Afin de prendre en compte les particularités du plan de sondage et de la non-réponse, il est nécessaire de pondérer les observations de chacun de ces échantillons. Nous décrivons dans cette partie comment ces pondérations sont conçues et construites.

### Principes et objectifs de la pondération par calage

Le principe général d'une pondération est de corriger *ex post* les poids de sondage des unités enquêtées de façon à ce qu'elles reproduisent des distributions connues par ailleurs sur la population totale. Ceci permet, sous certaines conditions, d'améliorer la précision des estimateurs et de corriger de la non-réponse totale. Précisons qu'il existe deux types de non-réponse ; la non-réponse totale (refus de participation, personne non jointe) et la non-réponse partielle (refus de répondre à une question spécifique, comme le revenu, la consommation d'alcool...). La non-réponse partielle n'est en général pas corrigée par calage

mais par imputation. Nous jugeons que le choix d'un mécanisme d'imputation dépend de la problématique de recherche et nous ne proposons que deux imputations en routine, sur les revenus et le nombre de séances de spécialistes.

En ce qui concerne l'imputation du nombre de séances de spécialistes, il s'agit de calculer un nombre total de spécialistes consultés au cours des douze derniers mois, toutes spécialités confondues. Pour ce calcul, si la valeur du nombre de consultations pour une spécialité est manquante, on affecte la valeur de la médiane à cette spécialité.

Le choix des variables de calage répond à deux critères : corrélation de ces variables avec la variable d'intérêt (participation à l'enquête, consommation de soins, état de santé) et disponibilité d'informations sur la distribution de cette variable au niveau de la population totale.

Notre pondération par calage a un double objectif : corriger des effets du plan de sondage et corriger de la non-participation à l'enquête. Le plan de sondage, décrit plus haut, induit des probabilités de tirage différentes selon le nombre d'assurés du ménage et selon la caisse de Sécurité sociale. En effet, la probabilité d'être tiré au sort d'un ménage est quasi-proportionnelle à son nombre d'assurés. Faisons l'hypothèse simplificatrice que tous les individus assurés à la Sécurité sociale, quel que soit le régime, aient une probabilité d'être tiré identique. Soit  $\theta$  la probabilité de tirage d'un individu d'un ménage  $i$ . Si cet individu est l'unique assuré de son ménage, la probabilité de tirage de son ménage  $p_i$  est  $\theta : p_i = \theta$ .

En revanche le ménage  $j$  contient  $n$  assurés, tous susceptibles d'être tirés, avec la probabilité  $\theta$ . La probabilité de tirage  $p_j$  du ménage  $j$  devient :  $p_j = 1 - (1 - \theta)^n$ . Pour  $\theta$  voisin de zéro, on obtient  $p_j$  proche de  $n\theta$ .

De plus, comme on l'a vu plus haut, les probabilités de sondage ne sont pas identiques selon les caisses. En théorie, ces différences de probabilités d'inclusion doivent être connues *a priori* et prises en compte dans les estimations. Cependant, le taux de sondage par régime n'est pas connu avec une précision absolue, les poids de sondage en eux-mêmes ne sont pas calculables précisément. De plus, la représentativité des ressortissants d'autres régimes n'est pas garantie, d'autant que les ménages sans ressortissants CNAMTS, RSI ou MSA ne sont pas enquêtés. On choisit, dès lors, de corriger *ex post* les poids relatifs des individus et des ménages tirés en fonction du régime d'affiliation et du nombre de personnes par ménage. Cette dernière variable apparaît bien corrélée avec le nombre d'assurés du ménage, et en outre elle est corrélée avec la probabilité de refus.

Le calage a pour deuxième objectif de corriger de la non-réponse totale dans l'enquête. Cette non-réponse peut être due à une adresse erronée ou à un refus de répondre. Dans l'absolu, la méthode optimale de correction consisterait à distinguer les effets de sondage et de non-réponse dans le calcul des poids. Il est cependant montré que la prise en compte simultanée des deux effets, en particulier lorsque les variables de calage jouent à la fois sur la participation et sur la variable d'intérêt, n'affecte que très marginalement les estimations (Caron, 1996). Or, nous savons que l'âge et le sexe jouent à la fois sur la participation et sur l'état de santé et/ou le besoin de soins et que leurs distributions sont disponibles à l'échelle du champ de l'enquête : France continentale, ménages ordinaires (c'est-à-dire en excluant les ménages en institution).

Nous ne retenons pas de variables de calage socio-économiques comme le revenu, l'éducation d'une part car ces informations ne sont pas connues pour l'ensemble de l'échantillon (non-réponse partielle) et d'autre part car les informations au niveau national reprenant les définitions des variables de l'enquête (par exemple le revenu) ne sont que peu disponibles, enfin parce que ces données sont amenées à être utilisées dans une optique diachronique, ce qui rend nécessaire une pondération standard reproductible, ceci afin d'éviter tout artefact dans les comparaisons temporelles.

Le calage proprement dit consiste à attribuer des poids aux individus de l'échantillon de façon à reproduire simultanément chacune des distributions de référence des variables sélectionnées,

de façon à minimiser l'écart avec les poids d'origine. Dans l'échantillon repondéré, la répartition des individus selon chaque variable sélectionnée devient identique à celle de la population de référence. En revanche, la méthode du calage sur marges n'implique pas que la structure de l'échantillon selon une combinaison de ces variables (âge \* sexe par exemple) soit conservée. Cet ajustement simultané est réalisé par le logiciel CALMAR de l'INSEE. Il est prudent de construire des pondérations ne distordant pas à l'excès l'échantillon brut. Pour minimiser l'amplitude des poids relatifs après calage, on peut choisir de contraindre la distribution des poids finaux, sous la condition que l'algorithme converge.

## Pondération des individus

Les individus interrogés dans ESPS sont représentatifs de la population vivant en ménages ordinaires de France continentale. Ils sont issus d'un sondage par grappe en ce sens que la totalité des membres du ménage de l'assuré principal est enquêtée. Nous retenons les variables de calage suivantes : âge, sexe, régime, taille de ménage.

Ces variables se décomposent comme suit :

Âge : 0-19 ans, 20-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, 80 ans et au-delà ;

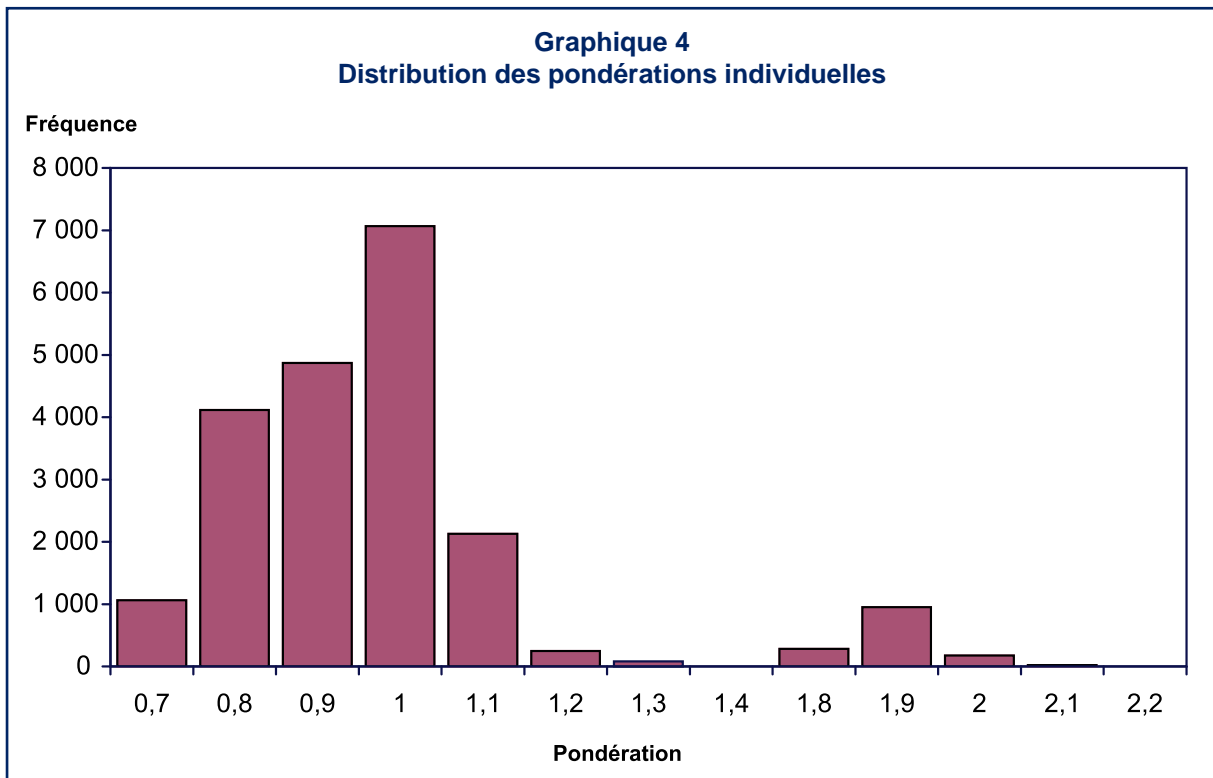
Sexe : homme, femme ;

Régime : RSI, CNAMTS, MSA, autre (autre régime spécial, assuré à l'étranger...)

Taille du ménage : une personne, deux personnes, trois personnes, quatre personnes, cinq et plus ;

- La variable d'âge tient compte du pourcentage élevé de personnes âgées en institution, donc hors du champ de l'enquête.
- La variable de régime est obtenue à partir de la déclaration des individus, corrigée si besoin par l'information issue des fichiers de tirage des caisses, pour les assurés principaux et leurs ayants droit.

Le calage sur marge emploie ici une quasi-mesure linéaire tronquée en 0,6 et 2,4, de façon à ce que l'écart entre les poids finaux soit au maximum dans un rapport de 1 à 4 (*cf. graphique page suivante*).



### Pondération des ménages

La pondération des ménages suit le même processus que celle des individus. Les variables de calage sont les suivantes : âge, sexe et régime des membres du ménage, taille du ménage.

Ces variables se décomposent comme suit :

Âge : 0-19 ans; 20-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, 80 et au-delà;

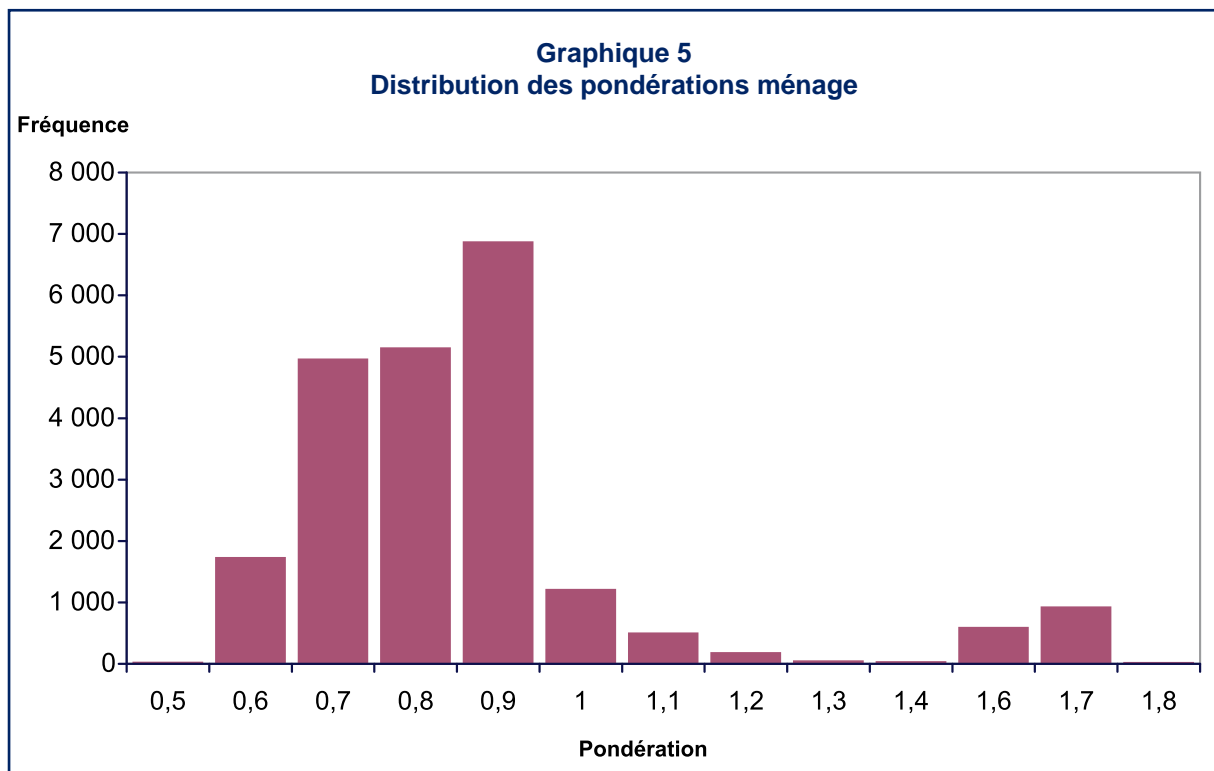
Sexe : homme, femme;

Régime : RSI, CNAMTS MSA, autre (autre régime spécial, assuré à l'étranger...)

Taille du ménage : une personne, deux personnes, trois personnes, quatre personnes, cinq personnes et plus;

- La variable d'âge tient compte du pourcentage élevé de personnes âgées en institution, donc hors du champ de l'enquête.
- La variable de régime est obtenue à partir de la déclaration des individus, corrigée si besoin par l'information issue des fichiers de tirage des caisses, pour les assurés principaux et leurs ayants droit.

Le calage des ménages reproduit les structures d'âge, de sexe et de régime d'assurance maladie de la population des individus.



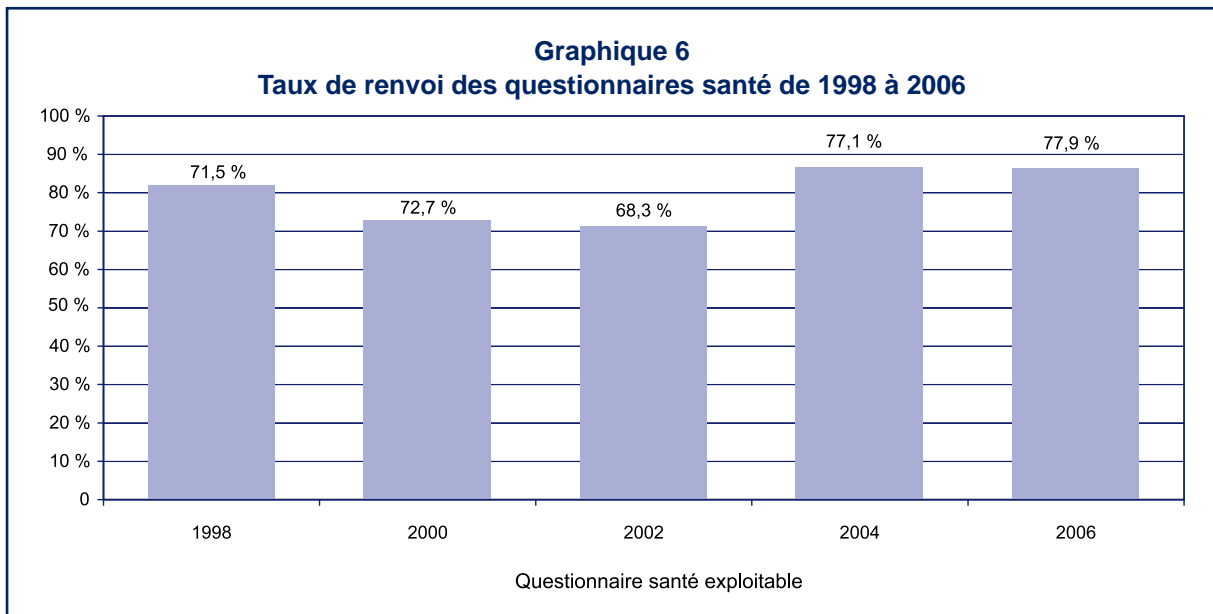
### **Analyse du renvoi du questionnaire santé en fonction de l'État de santé et des caractéristiques socio-économiques des enquêtés**

Dans l'enquête ESPS, la description de l'état de santé des enquêtés est recueillie sur un questionnaire spécifique auto-administré rempli par les enquêtés eux-mêmes. En 2006, le taux de renvoi de cet auto-questionnaire est de 78% chez les personnes de plus de 16 ans.

Le taux de retour des questionnaires est très variable selon les modalités de l'enquête mais aussi suivant le profil des individus. Des travaux portant sur d'autres sources de données semblent montrer que de nombreuses caractéristiques jouent sur la participation aux enquêtes. L'âge, le sexe mais aussi les caractéristiques socio-économiques influencent le taux de participation aux enquêtes, ainsi que l'état de santé. Un phénomène de non-participation partielle lié à l'état de santé pourrait poser un problème de représentativité et rendre plus fragile les analyses dans lesquelles la dimension d'état de santé entre en compte, en particulier celles portant sur l'état de santé directement (biais dans les calculs de prévalences) et, dans une moindre mesure, dans les analyses où l'état de santé intervient comme variable de contrôle. De plus si la non-participation partielle touche des personnes à la fois plus défavorisées

et en plus mauvaise santé, la mesure et l'étude des inégalités sociales de santé peut en être affectée. Qu'en est-il pour l'enquête ESPS? Nous étudions ici l'impact de l'état de santé sur la probabilité de renvoi du questionnaire santé et en discutons les conséquences possibles pour l'analyse.

Les données de l'enquête ESPS 2002 nous donnent la possibilité d'étudier l'impact de l'état de santé sur le renvoi des questionnaires. En effet, trois indicateurs d'état de santé perçu correspondant au mini-module européen ont été recueillis spécifiquement cette année-là dans le questionnaire principal posé lors du premier contact téléphonique ou en face-à-face dans la très grande majorité des cas à l'assuré principal ou à défaut à une autre personne du ménage. Ces indicateurs, qui sont fortement corrélés à la morbidité déclarée (Idler, 1997) et à la mortalité, permettent d'étudier simultanément le lien entre état de santé, caractéristiques socio-économiques (également recueillies dans le questionnaire principal) et probabilité de renvoyer son questionnaire santé. Quel est l'impact d'un mauvais état de santé perçu sur le non-renvoi des questionnaires? Quelle est l'influence des caractéristiques socio-économiques sur le renvoi du questionnaire santé? Si l'état de santé et les caractéristiques socio-économiques interviennent simultanément, quelle est leur influence respective?



Note : A partir de 2004, la notion de questionnaire exploitable a été abandonnée au profit du retour du questionnaire rempli

Le taux de renvoi a augmenté considérablement entre 2002 et 2004 (cf. *graphique ci-dessus*). Cette augmentation est à mettre en relation avec la simplification des modalités de recueil de l'enquête. En effet, jusqu'en 2002, il était demandé aux enquêtés de noter sur un carnet de soins l'ensemble de leurs consommations médicales durant une période de 30 jours (consultations de médecins, soins infirmiers, achats de médicaments...). La lourdeur de ce recueil faisait qu'un certain nombre d'enquêtés ne remplissaient pas ce carnet de soins. Dès lors, considérant qu'ils n'avaient pas réalisé l'ensemble du recueil, ils ne renvoyaient pas non plus leur questionnaire santé. Par ailleurs, le délai de 30 jours nécessaire au recueil des consommations repoussait d'autant le renvoi du questionnaire santé, ce qui concourrait à augmenter les abandons.

Le renvoi du questionnaire santé par les différents membres du ménage est fortement corrélé au comportement de l'assuré principal ou de la personne interviewée lors du premier contact. En effet, on observe très souvent un effet de participation global au sein du ménage : lorsque la personne interrogée lors du premier contact renvoie son questionnaire santé, les autres membres du ménage font de même. Ainsi, dans 66 % des ménages tous les membres renvoient leur questionnaire et dans 29 % des ménages aucune personne ne renvoie leur QS. Dans seulement 5 % des ménages les individus ont des comportements de participation différents les uns des autres. Il apparaît donc qu'un certain nombre de caractéristiques au niveau du ménage vont influencer de manière forte le renvoi des questionnaires santé.

Les résultats qui suivent sont issus d'une modélisation logistique de la probabilité de renvoyer un questionnaire santé, parmi les personnes ayant fait l'objet d'un premier entretien, et dont on connaît les caractéristiques sociales, économiques et d'état de santé. Nous intégrons dans l'analyse les caractéristiques du ménage (milieu social, pouvoir d'achat, structure du ménage, taille d'unité urbaine) et de l'individu (âge, sexe, état de santé, occupation) ainsi que le mode d'enquête, téléphone ou face-à-face. L'état de santé est pris en compte à travers les trois indicateurs du mini-module européen : santé subjective, maladie chronique, incapacité fonctionnelle ressentie.

- Le mode d'enquête est le principal déterminant du renvoi de l'auto-questionnaire. Les individus joints au téléphone renvoient moins bien leur questionnaire santé. Rappelons qu'en face-à-face, c'est un enquêteur qui vient chercher le questionnaire à l'occasion de la deuxième visite et que sa rémunération est aussi fonction du retour des questionnaires. En revanche pour les personnes interrogées par téléphone, les questionnaires sont renvoyés par voie postale. Au total, le non-renvoi s'élève à 33% chez les personnes interviewées par téléphone. Cet effet persiste une fois prises en compte les autres caractéristiques des individus.
- Toutes choses égales par ailleurs, les personnes interrogées par téléphone ont une probabilité de non-renvoi environ deux fois plus élevée que celles interrogées en face à face.
- En 2002, sur la population totale et celle du premier contact, le taux de non-renvoi est plus fort chez les hommes, les jeunes et les enquê-

tés par téléphone (tableau 3). Un tiers des 16 – 39 ans ne renvoient pas leur questionnaire contre un quart seulement des 65 ans et plus.

Certains facteurs socio-économiques influencent également le renvoi des questionnaires. Les taux de non-renvoi sont les plus élevés pour les ménages d'artisans-commerçants (36%), d'ouvriers (31%), d'agriculteurs (29%). Ce sont les professions intermédiaires où le taux de non-renvoi est le plus faible (22%), suivis des ménages de cadres (26%), d'employés (29%) (tableau 3).

- Les personnes vivant dans des ménages de grande taille (6 et plus) renvoient moins leurs questionnaires. Le taux de non-renvoi brut atteint 40% pour ces ménages; mais l'effet est un peu moins marqué après ajustement sur l'âge, le sexe et le mode d'enquête (tableau 3).
- Plus le revenu du ménage est bas moins le questionnaire est renvoyé. Par ailleurs on observe un phénomène de non-réponse plus global : les personnes qui renseignent leurs revenus au cours du deuxième contact renvoient aussi leur questionnaire. En moyenne, le taux de non-renvoi n'est que de 14% chez ces personnes, contre 63% chez les personnes qui refusent par ailleurs de renseigner cette donnée.
- La communauté urbaine de Paris se distingue. Le taux de non-renvoi y est le plus fort (40% sur la population totale, 35% sur la sous-population du 1er contact). Il est à noter que ce comportement des Parisiens est commun à un très grand nombre d'enquêtes.
- Le niveau d'étude est lui aussi lié au renvoi du questionnaire. Plus le niveau de diplôme s'élève plus le taux de non-renvoi est faible (26% chez les personnes diplômées du supérieur contre 31% des personnes niveau d'études « maternelle primaire »). Les personnes de niveau d'études « maternelle primaire » ont globalement 1,5 fois moins de « chances » de renvoyer leur questionnaire qu'une personne de niveau d'étude supérieur après ajustement sur l'ensemble des variables influençant le non-retour des questionnaires.

- Le régime d'assurance maladie impacte également le renvoi (sans doute par l'intermédiaire des professions qu'il recouvre). Les personnes déclarant être affiliées au Régime des Indépendants (RSI) renvoient moins bien leur questionnaire (près de 40% dans ce régime de non-retours).
- L'occupation principale des personnes est fortement déterminante du renvoi des documents auto-administrés : personnes au foyer, chômeurs, personnes inactives en invalidité renvoient moins leur questionnaire.

Les personnes ne bénéficiant d'aucune couverture santé complémentaire ont un taux de non-renvoi important (38%), lui-même supérieur au taux de non-renvoi des personnes bénéficiaires de la CMU (34%), contre 27% pour les personnes ayant une complémentaire santé. Toutes choses égales par ailleurs, le risque de ne pas renvoyer son questionnaire est environ 1,7 fois plus élevé pour les personnes non couvertes par une complémentaire.

Enfin, nous montrons que les personnes se percevant en mauvais état de santé renvoient moins bien leur questionnaire : Le taux de non-renvoi pour ces personnes est proche de 30%. En revanche la déclaration d'une maladie chronique ne semble pas influencer la fréquence de renvoi. Ainsi, si le fait de ne pas renvoyer le questionnaire santé est en grande partie expliqué par l'âge, le sexe, la méthode d'enquête, l'état de santé perçu joue cependant un rôle « toutes choses égales par ailleurs » (tableau 3), les personnes déclarant un état de santé « très mauvais, mauvais, moyen », ou être limitées dans leurs activités quotidiennes ont une probabilité 1,3 fois plus forte de ne pas renvoyer les questionnaires, odds ratio respectivement de 1,3 (1,0 – 1,6) et 1,3 (1,0 -1,5). En conclusion, dans ce modèle tenant compte de l'ensemble des facteurs pouvant être lié au non-renvoi, il persiste un effet propre de l'état de santé sur le non-renvoi des questionnaires.

**Tableau 3**  
**Taux de non-renvoi des auto-questionnaires santé dans la population totale**  
**et dans la « sous-population » interrogée lors du premier contact**  
**OR associé à la probabilité de non-renvoi selon les caractéristiques individuelles**  
**des individus ajusté sur l'ensemble des variables.**

	Année 2002 Personne vivant dans les ménages enquêtés n=16 097		Année 2002 personne ayant répondu au 1er contact n=7 330		OR	Intervalle de confiance à 95 %		p
	Eff enquêté	%	Eff enquêté	%				
<b>Sexe de la personne</b>								
Homme	2 610	32,7	1 004	30,3	1			
Femme	2 512	31,0	1 092	27,2	0,8	0,7	0,9	0,0003
<b>Age de la personne</b>								
16 à 39 ans	2 250	32,7	869	31,1	1			
40 à 64 ans	2 197	32,4	888	27,8	0,7	0,6	0,8	<.0001
65 ans et plus	675	27,8	339	25,3	0,9	0,6	1,2	NS
<b>Modalité d'enquête</b>								
Téléphone	3 759	35,7	1 514	32,7	2,1	1,8	2,4	<.0001
Déplacement	1 363	24,5	582	21,5	1			
<b>Milieu social du ménage</b>								
Agriculteurs	276	31,1	117	28,9	1,0	0,7	1,6	NS
Artisans commençants	517	38,4	217	35,7	1,1	0,8	1,4	NS
Cadres	774	29,3	307	26,0	1			
Prof intermédiaires	733	24,2	305	21,9	1,0	0,8	1,2	NS
Employés	589	31,7	281	28,6	1,3	1,0	1,6	0,061
Ouvriers	2 147	34,8	820	31,0	1,2	1,0	1,5	0,0583
Inconnu / refus	86	49,7	49	43,8				
<b>Taille du ménage</b>								
1 personne	309	24,9	309	24,9	1			
2 personnes	1 315	28,6	630	26,9	1,1	0,9	1,4	NS
3 personnes	1 095	31,9	416	29,5	1,3	1,0	1,6	0,0187
4 personnes	1 310	33,8	450	30,9	1,5	1,2	1,9	0,0003
5 personnes	652	33,9	186	30,1	1,4	1,0	1,8	0,0305
6 personnes et plus	441	43,1	105	40,4	1,7	1,2	2,4	0,0059
<b>Revenu du ménage</b>								
1 : Moins de 550 euros par UC	381	22,6	129	18,2	1,3	1,0	1,8	0,0418
2 : de 550 euros à moins de 690 euros par UC	181	16,4	71	14,3	1,1	0,8	1,4	NS
3 : de 690 euros à moins de 840 euros par UC	233	18,0	90	15,2	1,1	0,9	1,5	NS
4 : de 840 euros à moins de 990 euros par UC	243	16,1	100	14,7	1,1	0,9	1,5	NS
5 : de 990 euros à moins de 1 300 euros par UC	276	11,9	106	9,7	0,7	0,5	0,9	0,0124
6 : Plus de 1 300 euros par UC	445	14,3	180	11,8	1			
7 : inconnu / refus / Abandon	3 363	66,2	1 420	63,5	11,8	9,7	14,3	<.0001
<b>Taille d'unité urbaine</b>								
Commune rurale	1 302	28,9	541	26,8	1,0	0,8	1,1	NS
Unité urbaine < 20 000 hbts	962	32,5	392	28,8	1			
20 000 à 199 999 hbts	966	30,3	402	27,5	1,0	0,8	1,2	NS
200 000 à 1 999 999 hbts	1 052	31,4	432	28,0	1,0	0,9	1,3	NS
Unité urbaine de Paris	840	39,9	329	34,9	1,2	0,9	1,5	NS



**Tableau 3 (suite)**

	Année 2002 Personne vivant dans les ménages enquêtés n=16 097		Année 2002 personne ayant répondu au 1er contact n=7 330		OR	Intervalle de confiance à 95 %	p	
	Eff enquêté	%	Eff enquêté	%				
<b>Niveau d'études</b>								
Non scolarisé, jamais scolarisé	164	50,0	46	41,1	1,5	0,9	2,5	NS
Maternelle, primaire, CEP	797	32,1	411	30,9	1,5	1,2	1,9	0,0015
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 545	30,3	681	27,7	1,1	0,9	1,3	NS
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	729	31,2	331	28,3	1,1	0,9	1,4	NS
Supérieur	1 002	28,3	481	26,0	1			
Autre	78	37,0	39	33,3	1,3	0,8	2,0	NS
Enfant, étude en cours	552	33,7	86	34,5	0,7	0,5	1,1	NS
Indeterminé	255	54,5	21	51,2	1,5	0,7	3,3	NS
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>								
Régime général	4 329	31,3	1 758	27,8	1			
RSI	346	41,1	166	39,6	1,5	1,1	2,1	0,0056
MSA	330	29,1	142	27,0	1,0	0,7	1,4	NS
Autre régime ou Inconnu	117	38,9	30	41,7	1,6	0,9	2,8	NS
<b>Couverture complémentaire</b>								
Couverture complémentaire privé	4 304	30,5	1 766	27,4	1			
Cmu complémentaire	242	38,1	108	33,9	1,3	0,9	1,8	0,1214
Pas de couverture complémentaire	534	40,4	206	37,5	1,3	1,0	1,7	0,0207
Inconnu / refus	42	84,0	16	88,9	0,6	0,0	9,1	0,7287
<b>Occupation principale de la personne</b>								
Actif occupé	2 904	31,7	1 270	28,8	1			
Chômeur	317	35,2	149	30,7	0,9	0,7	1,2	NS
Retraité / veuf	832	27,8	412	24,9	0,9	0,7	1,2	NS
Femme au foyer	362	35,3	113	31,0	0,9	0,7	1,2	NS
Autre inactif	152	39,9	66	39,5	1,3	0,9	2,0	NS
Etudiant, enfant	555	33,8						
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>								
Oui	411	26,2	209	24,6	1			
Non	4 528	31,9	1 832	28,8	1,3	1,0	1,6	0,0331
<b>Comment est votre état de santé en général ?</b>								
«Moyen», «mauvais» ou «très mauvais»			605	30,6	1,2	1,0	1,4	0,0362
«Bon» ou «très bon»			1 467	27,6	1			
<b>Maladie ou problème de santé chronique</b>								
Oui			561	27,3	1,0	0,9	1,2	NS
Non			1 505	28,8	1			
<b>Limité dans les activités habituelles à cause d'un pb de santé</b>								
Oui			332	30,8	1,3	1,0	1,5	0,0304
Non			1 742	28,0	1			
<b>Total</b>	<b>5 122</b>	<b>31,8</b>	<b>2 096</b>	<b>28,6</b>				

## Bibliographie

Caron N. (1996), La correction de la non-réponse par repondération et par immitation, document de travail n° M0502, Insee.

Dourgnon P., Guillaume S., Naïditch M., Ordonneau C. (2007); Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme, Questions d'économie de la santé Irdes n°124.

Dourgnon P., Renaud T. (2006); La qualité du recueil par carnet de soins : une analyse des différences entre recueil prospectif des consommations de soins et sources administratives. In « Méthodes d'enquêtes et sondages : Pratiques européenne et nord-américaine », pp. 31-35.

Idler E., Benyamini Y. (1997) Self rated health and mortality : a review of twenty seven community studies, journal of health and social behaviour, vol 38 (mars) 21-37.

Mizrahi A., Mizrahi An. (1978) ; Méthode de sondage. Enquête permanente dans les dossiers de sécurité sociale, (Panel) Irdes.

**Nouvelles problématiques**



## **Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme**



## Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme

Paul Dourgnon, Stéphanie Guillaume, Michel Naiditch, Catherine Ordonneau

L'enquête ESPS a notamment pour vocation l'analyse des évolutions du système de santé à travers la description de ses usagers, les assurés, et leurs état de santé, couverture santé, accès aux services de soins et expérience dans le système de santé. Sa fréquence bisannuelle permet d'intégrer des questionnements sur les réformes en cours ou en préparation. Ainsi l'enquête 2006 a-t-elle servi de base à l'évaluation de la réforme du parcours de soins coordonnés et du médecin traitant mis en œuvre la même année. Côté usagers, l'évaluation de la réforme peut se décliner en deux étapes. Une première étape en décrit l'implémentation (montée en charge, compréhension, adhésion) et l'impact ressenti à travers l'expérience des assurés, à partir de données déclaratives. Une seconde étape en évalue l'impact sur le recours aux services de santé, et plus particulièrement l'accès au spécialiste, à partir des données d'enquête couplées aux données d'assurance maladie. C'est la première étape qui est présentée ci-dessous, qui a fait l'objet d'une publication spécifique dès la mi 2007 (Cf. Dourgnon P., Guillaume S., Naiditch M., Ordonneau C. *Les assurés et le médecin traitant : premier bilan après la réforme, Questions d'économie de la santé IRDES n° 124, 2007*).

La réforme de l'Assurance maladie entrée en vigueur en 2006 encourage le «parcours de soins coordonnés» au sein duquel le «médecin traitant» occupe un rôle pivot.

Choisi par le patient, le médecin traitant réalise les soins primaires et oriente si besoin le patient vers les soins de spécialité. Les données de l'enquête ESPS 2006 ont permis, dès la mi 2007, de dresser un premier bilan du dispositif du médecin traitant, un des piliers de la réforme. Elles permettent notamment de répondre aux questions suivantes : quelles catégories de population n'ont pas opté pour un médecin traitant ? Pour quelles raisons les uns l'ont-ils choisi et les autres non ? Y-a-t-il d'ores et déjà un impact sur l'accès aux spécialistes ? Sur la qualité de la prise en charge ?

### 1. Médecin traitant et parcours de soins coordonnés : pas d'obligation mais des sanctions financières

Le dispositif du médecin traitant constitue l'un des éléments centraux de la réforme de l'Assurance maladie du 13 août 2004. Bien que non obligatoire, il est encouragé par des incitations financières à partir de janvier 2006. Si son objectif premier est de mieux réguler l'accès aux spécialistes, les promoteurs de la réforme en donnent aussi des justifications plus larges : maîtrise des dépenses de ville, meilleure qualité de la prise en charge médicale, meilleure équité de traitement.

Dès le 1er janvier 2005, les assurés de plus de 16 ans ont été invités à choisir leur médecin traitant et à le déclarer à leur caisse d'Assurance maladie. Les nouvelles conditions de prise en charge pour l'assuré sont effectives depuis le 1er janvier 2006.

Assurés dans le parcours de soins : les assurés qui consultent leur médecin traitant ou son remplaçant ou un autre médecin sur orientation de leur médecin traitant sont remboursés comme avant : 70% du tarif de convention. Ils gardent la possibilité de consulter directement, dans le cadre d'un suivi régulier, un gynécologue ou un ophtalmologue sans pénalisation de remboursement. Les jeunes âgés de 16 à 25 ans peuvent également consulter directement un psychiatre, sans pénalités. Pour les soins dentaires, l'accès au chirurgien-dentiste reste libre.

Assurés hors parcours de soins : les assurés n'ayant pas fait le choix du médecin traitant et préférant rester libres d'accéder directement aux soins de spécialistes sont moins bien remboursés : 60% du tarif de convention. De plus, l'assuré consultant un spécialiste de secteur 1 hors « parcours de soins » et « hors situation d'urgence ou d'éloignement occasionnel de son domicile » peut se voir imposer une majoration plafonnée par consultation. Dans les faits, c'est le spécialiste qui au final décide de classer ou non le patient dans le parcours de soins. Il est prévu que les complémentaires maladies, sous peine de ne plus bénéficier des avantages fiscaux afférant aux contrats d'assurance dits « responsables », ne compensent pas ces diverses pénalités qui demeurent donc entièrement à la charge de l'assuré.

#### Méthode

Les données utilisées dans cette analyse sont individuelles et déclaratives. Deux types de méthodes sont mis en œuvre pour les analyser. Les méthodes dites d'analyse de données factorielle fournissent des représentations synthétiques de vastes ensembles de données. Elles sont souvent combinées avec des classifications statistiques permettant de regrouper les individus en classes homogènes. Ces outils sont utilisés dans ce travail pour analyser simultanément les motifs de choix du médecin traitant, en quoi ils sont déclarés conjointement ou non, et par qui. Les méthodes de modélisation de type régression logistique permettent d'isoler les impacts de variables explicatives dans l'explication de la survenue d'un événement. Ainsi a-t-on recours à des modélisations lorsque l'on cherche à expliquer ce qui motive la désignation d'un médecin traitant ou à distinguer l'effet propre du fait d'avoir un médecin traitant sur le renoncement à des soins de spécialistes.

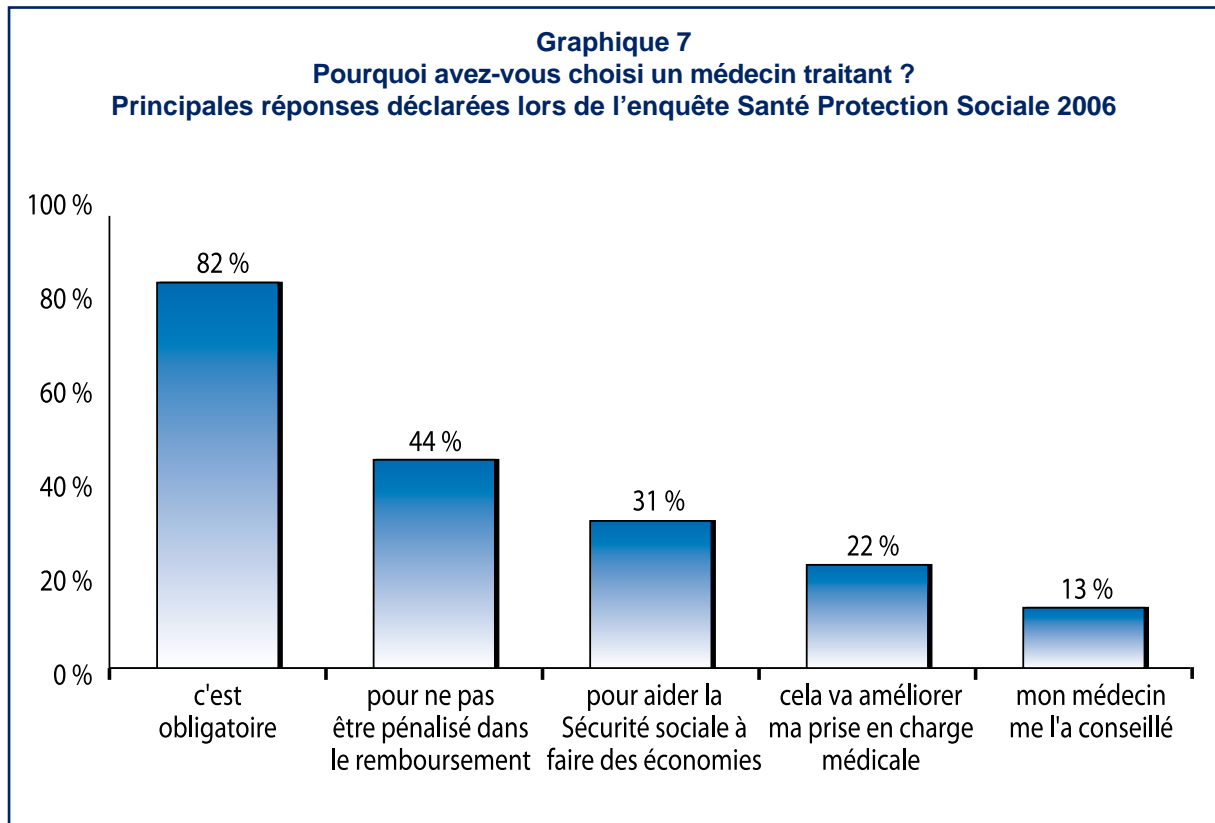
## 2. Qui déclare un médecin traitant et pour quels motifs ?

### 2.1. Pour huit optants sur dix, choisir un médecin traitant est obligatoire

Selon les chiffres de l'Assurance maladie, à la mi-2006, huit Français sur dix ont déclaré un médecin traitant à la Sécurité sociale<sup>1</sup>. Les 6 430 personnes interrogées qui déclarent avoir opté pour un médecin traitant désignent massivement comme premier motif de leur choix (82 %) le caractère obligatoire du dispositif. En réalité, il ne l'est pas, les

assurés restant libres de ne pas désigner de médecin traitant mais au prix de pénalités financières sur leurs remboursements d'Assurance maladie. Ce malentendu semble provenir de la communication des pouvoirs publics, de l'Assurance maladie et des médias autour de la réforme. Les autres raisons invoquées pour cette désignation sont ensuite économiques : une personne sur deux a préféré ne pas être pénalisée dans ses remboursements (44 %) ; civiques : une personne sur trois a la volonté de faire réaliser des économies à la Sécurité sociale (31 %) ; et médicales : près d'une personne sur quatre y voit un moyen d'améliorer sa prise en charge médicale (22 %). Enfin, pour un peu plus d'un optant sur dix, la sélection d'un médecin traitant résulte d'un conseil médical (13 %) (cf. graphique 7).

1 Cf. Point d'information mensuel de la CNAMTS, 6 juin 2006.





## 2.2. Le médecin traitant se substitue au médecin de famille

Parmi les personnes ayant choisi un médecin traitant, 93% ont déclaré avoir déjà un médecin habituel ou de famille. Ce médecin a été choisi presque systématiquement (92%). Le dispositif apparaît donc dans l'immense majorité des cas s'être superposé à l'existant. Ceci peut expliquer la faible place prise par l'amélioration de la prise en charge dans les motifs de désignation invoqués. Au total, si 78% ont un médecin traitant, 17% sont restés dans l'ancienne configuration du médecin de famille et 5% restent en dehors de ces deux formes de prise en charge. Ces derniers sont en général plus jeunes et déclarent un meilleur état de santé.

## 2.3. Pourquoi faire le choix d'un médecin traitant ?

Les motifs de désignation d'un médecin traitant sont le plus souvent multiples. L'analyse des corrélations entre ces motifs fait apparaître quelques régularités dans les profils de répondants<sup>2</sup> : Les motifs d'amélioration de la prise en charge et d'économies pour le système de santé sont plus souvent évoqués et associés par des personnes plus jeunes, en bonne santé et d'un niveau d'éducation supérieur à la moyenne. À l'inverse, le caractère présumé obligatoire du médecin traitant est souvent évoqué comme seul motif, en particulier par les CMUistes ; six sur dix sont dans ce cas. C'est aussi le fait des personnes plus âgées et en moins bonne santé, qui disent avoir choisi plus souvent par obligation ou à la suite d'un conseil médical. Au-delà de l'état de santé ou de l'âge, ces façons de se situer par rapport au nouveau dispositif varient assez peu selon le profil économique et social. Au total, on observe que les personnes plus malades et plus âgées sont entrées dans le système au cours de leur prise en charge médicale et dans un cadre ressenti comme contraint. À l'opposé, les personnes plus jeunes, en meilleure santé et plus éduquées font valoir des motivations plus étendues, dans lesquelles entrent bien sûr des considérations économiques, mais aussi les objectifs plus larges de la réforme.

## 2.4. Le refus du principe du médecin traitant reste marginal

Les 22% qui n'ont pas déclaré de médecin traitant font majoritairement valoir l'absence d'occasion ou le manque de temps (14%); le fait de vouloir

rester libre de changer de médecin (5%); le fait que leur médecin ne le leur ait pas proposé (3%).

Les personnes qui préfèrent rester en dehors du schéma en assumant les dépenses supplémentaires éventuelles, ne représentent donc au total que 5% de la population. Notons que ces personnes ont dans une moindre proportion un médecin habituel (75% contre 92%). Cette caractéristique apparaît déterminante, comme le montre l'analyse ci-dessous.

Qui ne déclare pas de médecin traitant et pourquoi? L'étude du rôle joué par le statut économique et social, l'état de santé, sur la probabilité de ne pas déclarer avoir un médecin traitant aboutit aux résultats suivants (cf. tableau 4). Le facteur le plus déterminant est le fait d'avoir un médecin de famille : l'absence de médecin de famille multiplie par plus de cinq la probabilité de ne pas avoir de médecin traitant. Ceci confirme définitivement l'hypothèse que le dispositif s'est plaqué sur un schéma informel préexistant, les assurés y basculant naturellement dans le cadre de leurs relations avec leur médecin habituel ou de famille. Les hommes, les jeunes adultes, les actifs, en particulier les chômeurs, ont une probabilité plus forte de ne pas désigner de médecin traitant. À l'inverse, les personnes plus âgées ou en mauvaise santé ont plus souvent un médecin traitant.

Les personnes sans couverture complémentaire ni CMU complémentaire (CMUC) ont près de trois fois plus de chances de ne pas avoir de médecin traitant. Les personnes ayant la CMUC ont également, toutes choses égales par ailleurs, une relativement moindre propension à désigner un médecin traitant. On retrouve ici un résultat connu par ailleurs (cf. *Assurance maladie, 06/2006*), qui apparaît donc ne pas être seulement le reflet d'autres facteurs comme l'état de santé ou l'âge. Deux raisons peuvent expliquer ce résultat. Tout d'abord parce qu'aucune pénalité ne s'applique dans les faits aux CMUistes qui ne choisiraient pas de médecin traitant. Ensuite parce que les CMUistes recourant moins aux spécialistes, ils ont moins de raisons de désigner un médecin dont l'un des rôles est justement de les orienter vers les soins de spécialistes. Enfin l'environnement rural ou urbain, la nature de la profession exercée, le niveau d'études ne sont pas associés à une désignation plus fréquente, une fois prises en compte les dimensions précédentes.

<sup>2</sup> Nous utilisons des techniques d'analyse de données (analyse des correspondances multiples, techniques de classification) pour étudier l'ensemble de ces corrélations, puis une modélisation logistique.

**Tableau 4**  
**Modélisation de la probabilité de ne pas déclarer avoir un médecin traitant**

	Odds ratio	Pr > ChiSq
Homme vs femme	<b>1,896</b>	<b>&lt; 0,001</b>
Référence du médecin de famille : pas de médecin de famille		
Avoir un médecin de famille	<b>0,217</b>	<b>&lt; 0,001</b>
Référence de l'âge : moins de 40 ans		
de 40 à 65 ans	<b>0,588</b>	<b>&lt; 0,001</b>
de 65 ans et plus	<b>0,248</b>	<b>&lt; 0,001</b>
Référence de l'assurance complémentaire : disposer d'une complémentaire		
Bénéficiaire de la CMUC	<b>1,391</b>	<b>0,0227</b>
Pas d'assurance complémentaire ni CMUC	<b>2,750</b>	<b>&lt; 0,001</b>
Référence de l'état de santé : bon ou assez bon état de santé		
État de santé : très bon	1,083	0,4355
État de santé : mauvais ou très mauvais	<b>0,525</b>	<b>&lt; 0,001</b>
Référence du lieu de résidence : grandes agglomérations hors de Paris		
Milieu rural	0,881	0,2773
Commune de moins de 20 000 habitants	0,912	0,4858
Commune de moins de 200 000 habitants	0,827	0,1303
Paris	1,085	0,5339
Référence du niveau d'études : lycée		
Niveau d'études : aucun	1,438	0,2625
Niveau d'études : certificat d'études primaires	<b>0,698</b>	<b>0,0448</b>
Niveau d'études : collège, CAP, BEP	0,864	0,2099
Niveau d'études : supérieur	1,078	0,5131

**Guide de lecture** : avoir un médecin de famille divise approximativement par 5 la probabilité de ne pas déclarer avoir un médecin traitant.

En gras : significatif au seuil de 5 %

Source : IRDES, ESPS 2006

### 3. Les effets de la réforme

#### Peu de changements ressentis dans la prise en charge médicale

Nous manquons encore de recul pour pouvoir véritablement mesurer les effets de la réforme sur la qualité des soins. Le sentiment des patients nous apporte cependant sur ce plan un premier éclairage : Huit personnes sur dix (82%) ont eu le sentiment d'une absence de changement dans leur suivi. 11% n'ayant pas consulté depuis lors, n'ont pas été en mesure de constater un éventuel changement. Au final, seules 5% ont eu le sentiment d'être mieux suivies et 2% moins bien suivies.

#### Un impact significatif sur le renoncement déclaré au spécialiste

Un des objectifs de la réforme est « d'encadrer » l'accès aux soins des spécialistes. La réforme encourage l'assuré à ne plus accéder directement à la majorité des spécialistes, mais à passer par son médecin traitant. Trois raisons pourraient néanmoins pousser l'assuré à différer ou renoncer à consulter un spécialiste : le refus d'orientation du

médecin traitant; le coût financier supplémentaire et le coût d'opportunité (le temps perdu) induits par la consultation du médecin traitant; enfin le coût financier supplémentaire associé à un accès direct.

Seule une personne sur vingt (5%) déclare avoir « renoncé à consulter un médecin spécialiste, depuis la réforme du médecin traitant ». Le taux de personnes ayant renoncé pour des motifs directement liés à la réforme est lui de 3,7% (« c'était trop cher pour moi », « c'était trop compliqué de passer par le médecin traitant », « je voulais voir un spécialiste directement mais c'était devenu trop cher »). Si ce dernier pourcentage est du même ordre de grandeur que les baisses d'honoraires de spécialistes constatées sur les premiers mois de 2006, il n'est pas révélateur en lui-même et ce, pour trois raisons. Rappelons d'abord que près d'un Français sur dix ne consomme pas de soins de santé au cours d'une année (8% en 2004) et que deux sur trois ne consultent pas de spécialiste (64% en 2004). Ensuite parce que le questionnement intervient trop peu de temps après la mise en œuvre de la réforme. Ainsi 14% des enquêtés répondent ne pas avoir eu l'occasion de consulter un spécialiste depuis la réforme. Enfin parce que le renoncement est une notion subjective, les besoins de soins non satisfaits n'étant pas strictement comparables d'un individu à l'autre. En par-

ticulier, on ne sait pas s'ils portent sur des soins médicalement justifiés ou non. Mais si le niveau de renoncement déclaré n'est pas instructif en tant que tel, l'étude de l'influence de la désignation d'un médecin traitant sur le renoncement déclaré apporte, quant à elle, un éclairage sur l'impact de la réforme et l'accès au spécialiste, une fois contrôlés les effets de la situation socio-économique et de la santé perçue des individus. En effet, parmi les personnes qui renoncent, le motif économique revient dans les mêmes proportions que l'on ait choisi un médecin traitant ou non. Il apparaît cependant qu'à profil socio-économique et état de santé comparables, l'impact du médecin traitant sur le renoncement aux soins de spécialiste est très significatif. Il augmente de 40% la probabilité de déclarer renoncer, même si cette situation reste peu fréquente.

### **Premières conclusions et perspectives pour l'évaluation de la réforme**

L'enquête Santé et Protection Sociale 2006 montre que les personnes réfractaires au dispositif ne représentent qu'environ 5% des assurés, le reste n'ayant pas encore eu, au moment de l'enquête, l'occasion de consulter. Le nouveau dispositif est considéré comme obligatoire par beaucoup et le médecin traitant se substitue très souvent au schéma informel du médecin de famille. Le nouveau système apparaît neutre en termes de satisfaction des patients sur leur prise en charge médicale. En ce qui concerne l'accès aux spécialistes, moins de 4% déclarent avoir renoncé à des soins de spécialistes pour des motifs directement liés à la réforme : soins devenus trop chers ou démarche perçue trop compliquée. L'enquête ne permet toutefois pas de juger si ce renoncement touche les soins non justifiés qui étaient visés par la réforme.

Ces résultats constituent un premier état des lieux, côté patients, après la mise en place du médecin traitant. Mais ce tableau est encore incomplet. La majeure partie de l'évaluation de cette réforme reste à mener : elle devrait porter, au fur et à mesure de la mise à disposition des données issues des systèmes d'information en santé, sur l'impact de la réforme, sur l'équité d'accès aux soins, sur les modifications éventuelles des parcours de soins, et côté offre de soins, sur les pratiques médicales (niveau d'activité, coordination des soins, relations entre médecins...). Plusieurs projets de recherche seront entrepris par l'IRDES au cours des prochains mois sur ces différents sujets.

## **Bibliographie**

Assurance maladie (octobre 2006). *Le parcours de soins coordonnés par le médecin traitant en 2006*. Communiqué de presse.

Assurance maladie (juin 2006). *Médecin traitant et parcours de soins coordonnés : premier bilan*.

Assurance maladie (janvier 2007). *En deux ans, le parcours de soins coordonnés par le médecin traitant s'est installé dans les mœurs*. Point mensuel.

Bras P.L. (2006). *Le médecin traitant : raisons et déraison d'une politique publique*. Droit social, 1 : 59-72



**Les contrats individuels de complémentaire santé :  
quel poids dans le budget des ménages ?**

---



## Les contrats individuels de complémentaire santé : quel poids dans le budget des ménages ?

Bidénam Kambia Chopin, Marc Perronnin, Aurélie Pierre, Thierry Rochereau

### 1. Introduction

L'assurance santé permet de bénéficier de plusieurs avantages. D'une façon générale, l'assurance diminue le risque financier dû aux aléas de santé en mutualisant les dépenses (Pauly, 1968). En réduisant le coût des soins en cas de maladie, l'assurance permet d'accéder à des soins financièrement inaccessibles sans sa présence (Nyman, 1999) tout en préservant suffisamment de ressources pour consommer d'autres types de biens. En France, l'Assurance maladie est organisée en deux niveaux. Le premier, l'Assurance maladie obligatoire, est un système public, obligatoire et universel qui finance en moyenne 75% des dépenses de santé. Le second niveau, l'Assurance maladie complémentaire, est facultatif et permet de bénéficier de remboursements de soins non couverts par l'Assurance Maladie. Il concerne 92% de la population française, dont 7% de personnes assurées à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC). Bien qu'elle ne finance que 13% des dépenses de santé, l'Assurance maladie complémentaire est un des principaux déterminants de la consommation de soins de ville (Buchmueller *et al.*, 2004). Le fait de ne pas en bénéficier implique un recours aux soins plus faible et risque en conséquence d'altérer l'état de santé. Du fait de ce rôle primordial, le Gouvernement français cherche à lever l'obstacle financier que peut représenter le coût de la complémentaire pour les ménages les plus modestes. Ces derniers peuvent en effet bénéficier de deux types d'aides : la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC), qui permet aux ménages les plus pauvres de bénéficier de la gratuité des soins et l'Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) qui permet aux ménages ayant des revenus légèrement supérieurs aux seuils de la CMUC<sup>1</sup> de bénéficier d'un chèque allégeant sensiblement le coût de la complémentaire santé. Cependant, l'accès à la couverture complémentaire peut rester difficile et coûteux. Les données recueillies dans l'enquête Santé et Protection Sociale de l'Irdes permettent d'étudier le poids d'un contrat de couverture complémentaire santé dans le budget des ménages. Ce poids, appelé « taux d'effort », n'a pas encore été étudié en population générale sur données françaises. Pourtant, dans un contexte où les dernières réformes de santé tendent à diminuer le rôle de l'Assurance obligatoire, il semble important de l'évaluer et de le prendre en considération dans la conduite des politiques publiques.

1 Le seuil de ressources en dessous duquel les individus ont le droit à la CMUC est égal à 606 € pour une personne seule, à 909 € pour un ménage de deux personnes, 1 091 € pour un ménage de trois personnes et augmente ensuite de 242 € par personne supplémentaire.

L'accès à la couverture complémentaire santé se fait soit par l'intermédiaire de l'entreprise, soit par une démarche individuelle. Pour étudier le taux d'effort des ménages, nous observons uniquement les personnes qui bénéficient d'un contrat individuel, seules à arbitrer le coût et les bénéfices d'un contrat. En effet, dans le cas des contrats collectifs, l'employeur participe au paiement de la prime à hauteur de 50% en moyenne. De plus, le salarié ne connaît pas précisément le montant de sa prime, souvent prélevée directement sur sa feuille de paie. Enfin, dans 50% des cas, la souscription est imposée à l'ensemble des salariés. Avant d'étudier le taux d'effort des ménages ne bénéficiant pas de contrats collectifs, nous commençons par présenter le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette étude, ainsi que les différences de revenus et de primes en fonction de la couverture des ménages.

### 2. Éléments descriptifs et théoriques

#### 2.1 La situation du marché de la couverture complémentaire en France

Le fait de bénéficier d'un contrat complémentaire santé peut émaner d'une démarche individuelle et/ou d'une démarche collective (c'est-à-dire par son entreprise). Près des deux cinquièmes des assurés bénéficient d'une couverture *via* leur entreprise, trois cinquièmes ont souscrit une couverture par leurs propres moyens et une petite minorité (0,6%) possède les deux types de couverture.

Les contrats collectifs peuvent être obligatoires ou facultatifs. Les contrats obligatoires, qui concernent près de six contrats collectifs sur dix, ne donnent pas le choix de l'adhésion à l'employé. En effet, celle-ci se fait automatiquement lors de l'embauche dans l'entreprise. L'employé participe donc automatiquement à la mutualisation des dépenses de santé. Les contrats collectifs et, en particulier ceux ayant un caractère obligatoire, présentent de nombreux avantages tarifaires. En effet, l'employeur finance par cotisation au moins partiellement la prime (50% en moyenne d'après l'enquête PSCE 2003<sup>2</sup>). De plus, la prime est in-

2 L'enquête Protection Sociale Complémentaire d'Entreprise a été réalisée fin 2003 auprès d'un échantillon de 1 700 établissements. Elle est représentative des entreprises françaises hors administration, secteur agricole et entreprises individuelles. Cette enquête a permis de produire les premières données chiffrées sur la protection sociale complémentaire dont les salariés peuvent bénéficier via leur employeur (rapport Irdes 1540 et QES n°83, 112 et 115).

dépendante du risque individuel<sup>3</sup> du salarié. Enfin, le montant de cotisation versé par le salarié est déduit de ses revenus imposables et de l'assiette de ses cotisations sociales.

Les contrats individuels, quant à eux, sont ouverts à tous et peuvent intervenir en complément d'une couverture d'entreprise. Ils permettent à ceux qui les souscrivent de choisir librement leurs garanties au regard des consommations de soins qu'ils anticipent et de leur niveau d'aversion au risque. Cette couverture ne présente pas les avantages financiers du contrat collectif : en particulier, le souscripteur doit s'acquitter de la totalité de la cotisation. De plus, l'assuré devant s'acquitter de l'intégralité de la prime, celle-ci peut représenter une part non négligeable de son budget. De plus, le montant de la prime payée par l'assuré est renseigné dans l'enquête ESPS avec plus d'exactitude que lorsque le contrat est collectif. Dans la suite de cet article, nous nous intéressons donc uniquement à ces contrats individuels de couverture complémentaire dont la souscription résulte d'une démarche volontaire.

## 2.2. Tarification des contrats individuels

Le montant de la prime est composé d'une part de frais de chargement (qui dépendent des coûts de commercialisation, de gestion...) et d'autre part de ce que les assureurs arrivent à capter du risque individuel des assurés. Les individus ayant des facteurs prédisposant à certaines pathologies représentent des « hauts risques » pour les assureurs dans la mesure où leur consommation moyenne de soins est élevée : ils peuvent alors se voir appliquer des primes plus élevées<sup>4</sup>. Le risque de l'assuré est principalement déterminé à partir de ses caractéristiques individuelles. Les assureurs prennent également en compte d'éventuels comportements d'antisélection et d'aléa moral.

### 2.2.1. La prise en compte de l'antisélection

Si l'assureur propose un contrat unique, les assurés jeunes et en bonne santé risquent de refuser de souscrire une assurance qu'ils jugeraient trop chère au regard de leur risque. Le phénomène d'antisélection, qui correspond à la perte des assurés ayant un faible risque (c'est-à-dire ceux qui consomment peu), est néfaste pour l'assureur.

3 Le risque individuel est approximé par le produit de la probabilité de consommer des soins et du montant de ces soins.

4 Il importe toutefois de noter que les individus présentant des maladies chroniques (affections de longue durée ou ALD) bénéficient d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des dépenses de soins reconnues relatives à leur pathologie.

En effet, il peut être confronté à une proportion de plus en plus importante de clients en mauvaise santé, ce qui induit une augmentation continue des coûts. À long terme, cela n'est pas viable. Le fait de proposer plusieurs niveaux de garanties avec des primes associées laisse aux assurés le soin de choisir le niveau de garantie le plus adapté à leurs consommations anticipées de soins. Ces derniers révèlent alors des caractéristiques non observables d'état de santé (Rothschild et Stiglitz, 1976).

### 2.2.2. L'ajustement des primes aux caractéristiques individuelles

À niveau de garantie identique, les primes peuvent varier en fonction du risque individuel des assurés. Ce risque peut être appréhendé indirectement au travers des caractéristiques individuelles telles que l'âge (un assuré âgé présente un risque plus élevé qu'un jeune assuré), le sexe (les études empiriques montrent que les femmes ont en moyenne des dépenses de soins supérieures aux hommes), la catégorie socioprofessionnelle (les risques de consommation de soins ne sont pas les mêmes selon la PCS et l'activité de l'assuré) ; ou plus directement à travers un questionnaire (ou une déclaration sur l'honneur) sur l'état de santé des individus. Cependant, les assureurs sont de moins en moins enclins à demander une quelconque information sur l'état de santé dans la mesure où, selon la réglementation, ils perdent le bénéfice de l'exonération de la taxe d'assurance.

Enfin, les primes sont en général différentes en fonction du département de résidence de l'assuré. En effet, l'assureur tient compte du fait que l'offre de soins locale peut jouer sur la consommation médicale d'un assuré<sup>5</sup>.

### 2.2.3. La prise en compte de l'aléa moral

Le phénomène d'aléa moral correspond à la hausse des consommations de soins due à la diminution du risque financier généré par l'assurance (Pauly, 1968). Cette hausse correspond à des soins auxquels l'assuré aurait pu renoncer auparavant pour raisons financières ou à des soins que l'assuré valorise peu mais qu'il achète tout de même du fait d'un plus faible coût apparent. Cependant, le coût réel de la hausse de la consommation de soins se répercute sur l'assuré par l'intermédiaire de l'augmentation des cotisations (Pauly, 1968). Pour tenter de contrôler l'as-

5 Par exemple, la proportion de praticiens appliquant des honoraires libres peut entraîner une augmentation des dépenses de soins de l'assuré.



pect néfaste du phénomène d'aléa moral (c'est-à-dire le fait que l'assuré consomme des soins qu'il valorise peu mais qu'il achète tout de même du fait d'un plus faible coût apparent), l'assureur peut « responsabiliser » ses clients en intervenant uniquement au-delà d'un certain montant (on parle de franchise) ou en demandant une participation de l'assuré égale à une fraction des dépenses de soins (on parle de coassurance).

### 2.3. La relation entre primes et revenu : contradiction entre théorie et travaux empiriques

Au vu des éléments précédents, on peut se demander quelle part de revenu les ménages allouent à leur couverture complémentaire. La demande d'une couverture complémentaire santé peut être analysée à partir de deux théories : la théorie du consommateur et la théorie de la décision dans l'incertain. Dans le premier cas, la demande de complémentaire dépend aussi bien du revenu de l'individu que du prix de la complémentaire et des autres biens de consommations. D'après la théorie de la décision dans l'incertain, la demande d'assurance d'un individu dépend de son aversion au risque. Il y est supposé que l'aversion au risque décroît avec la richesse, ce qui implique que plus les individus ont un revenu élevé, moins ils se couvrent. Or, plusieurs travaux empiriques montrent que ces hypothèses ne sont pas vérifiées : les personnes qui souscrivent des complémentaires à fortes garanties ont en moyenne des revenus plus élevés que les autres (Couffinhal et Perronnin, 2004). Cela peut provenir de l'existence de différents niveaux d'exigences en termes de consommations de soins. En effet, pour certains soins, les individus les plus aisés peuvent avoir des exigences plus importantes que les individus les plus modestes, en termes de qualité de soins notamment. Prenons le cas des prothèses dentaires : les personnes aisées peuvent choisir des prothèses en céramique contrairement aux plus modestes qui, afin de conserver des ressources pour la consommation de biens qu'ils jugent plus essentielles, optent pour une prothèse métallique.

De plus, des études montrent qu'aux États-Unis (Hellander *et al.*, 1995), mais aussi en France (Buchmueller *et al.*, 2003, Couffinhal et Perronnin, 2004), la proportion de personnes non couvertes est plus importante parmi les ménages les plus pauvres. La décision de ne pas se couvrir ou de souscrire de faibles garanties peut s'expliquer par le fait que la prime représente une contribution trop élevée par rapport au revenu des ménages les plus modestes. Il est aussi possible que le

revenu disponible restant après la consommation des biens nécessaires ne soit pas suffisant pour couvrir le montant des primes les plus faibles sur le marché de la couverture complémentaire<sup>6</sup>. Cette décision de ne pas se couvrir, qu'elle soit contrainte ou non par le revenu, n'est pas neutre en termes de recours aux soins et d'état de santé. En effet, les personnes qui ne sont pas couvertes peuvent recourir plus tardivement à des soins, ce qui peut augmenter leur niveau de risque et leur recours à l'hôpital (Couffinhal, 1999).

Tous ces éléments montrent que le revenu est une variable déterminante de l'accès à l'assurance. Dans la suite de cette note, nous nous intéressons à la charge financière représentée par les contrats individuels<sup>7</sup> dans le revenu des ménages. L'analyse de la part des primes dans le revenu total des ménages, c'est-à-dire le taux d'effort, nous permet de comprendre les montants que les assurés sont prêts à assumer afin de bénéficier d'une couverture complémentaire. Pour cela, nous étudions d'abord le revenu total des ménages et les montants des primes individuelles.

## 3. Résultats

Dans notre analyse, nous travaillons uniquement à partir des ménages ayant déclaré leur revenu en continu et non en tranches. Nous excluons les ménages disposant de la CMUC étant donné que ce dispositif, réservé aux ménages les plus pauvres, ne donne lieu au paiement d'aucune prime. Enfin, nous conservons uniquement les ménages dont le mode d'obtention de la couverture et les montants de primes versées au titre de la couverture individuelle sont renseignés. Notre échantillon comprend ainsi 3 884 ménages. Il s'agit de ménages qui ne sont pas couverts (250 ménages), qui ne sont couverts que par des contrats individuels (1 754 ménages dont 350 ont plusieurs contrats individuels et 1 404 ont un seul contrat), ainsi que de ménages couverts par des contrats individuels et des contrats collectifs (280 ména-

6 L'article 57 de la Loi du 13 août 2004 réformant l'Assurance maladie stipule un certain nombre d'exigences que doit remplir un contrat de couverture complémentaire pour être « responsable » et bénéficier ainsi de l'exonération de la taxe d'assurance. Il doit en particulier rembourser au moins partiellement les consultations et prescriptions du médecin traitant (30 % du tarif de convention pour les consultations et médicaments et 35 % du tarif de convention pour les frais d'analyse et de laboratoire) ainsi que les prestations liées à la prévention. Or, le prix associé au contrat respectant a minima ces exigences peut excéder les capacités financières des ménages modestes.

7 Sont considérés comme individuels les contrats souscrits par des salariés au moyen de démarches personnelles mais également les contrats souscrits par des non-salariés. On inclut en particulier dans ce champ les contrats dont le titulaire est un retraité ou un chômeur, même si celui-ci-ci a gardé son ancienne couverture d'entreprise, étant donné que dans ce cas, la participation de l'employeur cesse lors du départ de l'entreprise. Attention, ceux-là devraient bénéficier de tarifs comparativement avantageux.

ges) ou qui ne sont couverts que par du collectif<sup>8</sup> (1 600 ménages).

### 3.1 Distribution des revenus selon le mode de couverture

Comme nous l'avons présenté dans la section introductive, plusieurs travaux montrent que les personnes ne bénéficiant pas de couverture complémentaire ont des revenus plus faibles que les autres. Ce résultat est confirmé dans l'enquête ESPS 2006 : le revenu mensuel total des ménages qui ne sont pas couverts est de 1 602 € en moyenne contre respectivement 2 095 €, 3 131 € et 3 268 € pour les ménages uniquement couverts par des contrats individuels, pour ceux couverts uniquement par du collectif et pour ceux couverts par les deux types de couverture.

Le revenu est plus élevé parmi les ménages bénéficiant d'un contrat collectif que parmi ceux qui sont uniquement couverts par des contrats indivi-

duels (tableau 5). Ce résultat peut provenir du fait que les cadres et les professions intermédiaires, PCS dont les revenus sont relativement élevés, sont ceux qui accèdent le plus fréquemment à ce type de couverture (PSCE 2003).

Au sein des ménages bénéficiant d'une couverture collective, il y a peu de différences entre les revenus de ceux ayant également souscrit une couverture individuelle et de ceux qui n'en n'ont pas : respectivement 3 268 € et 3 131 €. La souscription d'une couverture complémentaire individuelle au sein d'un ménage qui possède déjà une couverture d'entreprise peut résulter de comportements stratégiques différents. Les deux couvertures peuvent être complémentaires en termes de remboursements de soins dans la mesure où la couverture individuelle est choisie pour compléter les remboursements de la couverture collective. Les deux couvertures peuvent également être complémentaires en termes de personnes couvertes dans le ménage si la couverture individuelle permet de couvrir des personnes qui ne sont pas couvertes par le contrat d'entreprise. Les données de l'enquête ESPS 2006 permettent de mettre en évidence que la couverture individuelle n'est pas souscrite en tant que complément au contrat d'entreprise. En effet, 93,7% des individus appartenant à ce type de ménage ne sont couverts que par l'un des types de contrat (individuel ou collectif).

8 En effet, bien que les analyses réalisées dans cet article concernent les primes versées au titre de la couverture individuelle, nous nous attacherons à caractériser les différents types de ménages (ne possédant que des contrats individuels, que des contrats collectifs ou possédant les deux types de contrats).

**Tableau 5**  
**Revenu moyen mensuel des ménages en fonction de la couverture complémentaire dont ils bénéficient**

Mode de couverture des ménages	Moyenne	IC	Médiane	Q25	Q75
Non couverts (n =250)	1 602	[1 468;1 735]	1 265	900	1 947
Uniquement par de l'individuel (n=1 754)	2 095	[2 037;2 151]	1 842	1 206	2 617
Uniquement par du collectif (n=1 600)	3 131	[3 052;3 209]	2 812	2 110	3 750
Par de l'individuel et du collectif (n=280)	3 268	[3 085;3 451]	3 000	2 400	3 700

### 3.2. Analyse des primes versées au titre de la couverture individuelle

Dans cette partie, nous nous intéressons uniquement aux primes versées au titre de la couverture individuelle. Rappelons en effet que les primes versées par les salariés dans le cadre de contrats collectifs sont mal renseignées et que le choix de souscription de la couverture collective peut ne pas être le résultat d'un arbitrage entre les coûts et les avantages qu'elle procure. Le choix d'un contrat individuel est influencé par le fait que le ménage possède ou non par ailleurs un contrat d'entreprise. Dans la section suivante, nous comparons les primes versées au titre de la couverture individuelle selon le type de couverture que possède le ménage (collectif et individuel ou uniquement individuel). Dans les autres sections, nous travaillons à partir des ménages possédant uniquement des contrats individuels.

#### 3.2.1. Des niveaux de primes différents selon le mode de couverture des ménages

Les primes annuelles versées au titre de la couverture individuelle par les ménages qui bénéficient aussi d'un contrat d'entreprise sont deux fois moins importantes que celles versées par les ménages couverts uniquement par des contrats

individuels : respectivement 661€ contre 1 130 €. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette différence. D'une part, parmi les ménages bénéficiant des deux types de contrats, le nombre de personnes couvertes par la couverture individuelle est plus faible que celui des ménages uniquement couverts par des contrats individuels (1,5 en moyenne contre 2,1). Rappelons en effet que très peu de personnes sont couvertes simultanément par les deux types de couverture. D'autre part, les individus couverts par un contrat individuel et dont le ménage bénéficie des deux types de couverture (individuel et collectif) sont en moyenne plus jeunes que ceux appartenant aux ménages uniquement couverts par de l'individuel : 36,7 ans contre 46,6 ans. En effet, les ménages qui disposent d'une couverture d'entreprise n'étant pas des ménages de retraités (sauf cas exceptionnel), leurs membres sont plus jeunes<sup>9</sup>. De plus, au sein des ménages couverts par les deux types de contrats, le contrat individuel, qui couvre les personnes qui ne bénéficient pas du contrat d'entreprise, concerne plus fréquemment les enfants du ménage : 26,5% des personnes couvertes par un contrat individuel sont des enfants de l'assuré principal contre 21,0% dans les ménages ne possédant que des contrats individuels.

<sup>9</sup> Lors du passage à la retraite, la perte des avantages tarifaires entraîne que le contrat collectif devient un contrat individuel.

**Tableau 6**  
**Prime versée par ménage en fonction des couvertures complémentaires dont il bénéficie**

Mode de couverture des ménages	Moyenne	IC	Médiane	Q25	Q75
Uniquement par de l'individuel (n=1 754)	1 130	[1 102;1 157]	1 080	686	1 488
Par de l'individuel et du collectif (n=280)	661	[612;709]	540	360	882

### 3.2.2. Des primes plus importantes pour les ménages âgés et aisés

Plus les niveaux de vie des ménages sont élevés<sup>10</sup>, plus ces derniers payent des primes importantes : 1 066 € en moyenne pour les ménages les plus pauvres (moins de 800 € par unité de consommation) et 1 271 € en moyenne pour les ménages les plus riches (plus de 1 867 € par unité de consommation). Les ménages dont les primes sont supérieures à 1 430 € par an représentent 38,1 % des ménages les plus aisés contre 22,8 % des ménages les plus pauvres. Étant donné que la tarification des primes est généralement indépendante du revenu et que le nombre de personnes couvertes est quasiment identique parmi les ménages aisés et parmi les ménages les plus pauvres (2 personnes en moyenne), le fait que les ménages les plus aisés payent des primes plus élevées traduit un choix de garanties plus important.

D'autre part, plus le chef de ménage est âgé, plus la prime versée par le ménage est élevée : les ménages âgés de plus de 65 ans payent des primes deux fois plus importantes que les ménages de moins de 30 ans (1 234 € contre 642 €). Par ailleurs, la proportion de ménages dont les primes sont supérieures à 1 430 € par an est beaucoup plus élevée parmi ceux de plus de 65 ans que parmi ceux de moins de 30 ans : 35,3 % contre 3,6 %. La prime est donc bien une fonction croissante de l'âge. De plus, il est possible que malgré des tarifs qui leur sont plus défavorables, les personnes âgées souscrivent des niveaux de garanties plus élevés pour certains soins afin de couvrir des restes à charge importants.

### 3.3 Analyse des taux d'effort

Même si les ménages les plus pauvres sont ceux qui payent les primes les plus faibles, le montant moyen de leur prime est supérieur à 1 000 € par an, ce qui peut représenter une part importante de leur revenu. Étudier le taux d'effort reflète l'importance que les ménages accordent à l'assurance par rapport aux autres biens. En effet, plus cette part est élevée et moins l'individu disposera de ressources pour ses autres consommations. Étant donné que le taux d'effort est construit à partir des primes totales versées par le ménage, les résultats ci-dessous ne tiennent pas compte des ménages bénéficiant de contrats collectifs.

En moyenne, les assurés allouent 5,6 % de leur revenu au paiement des primes. Pour un quart d'entre eux, cette part est inférieure à 3 % et pour un quart, elle est supérieure à 7,1 %. Il existe donc des disparités assez importantes de taux d'effort d'un ménage à l'autre.

#### 3.3.1. Un effort financier plus important pour les ménages modestes et âgés

Plus les niveaux de vie des ménages sont faibles, plus la charge financière représentée par l'assurance complémentaire est importante : le taux d'effort des ménages les plus pauvres (moins de 800 € par mois) est de 10,3 % en moyenne contre 2,9 % pour les ménages les plus riches (plus de 1 867 € par mois). Par ailleurs, la proportion de ménages ayant le taux d'effort le plus élevé est très importante parmi les ménages les plus pauvres : 74,5 % contre 1,3 % parmi les ménages les plus riches. Rappelons que les ménages les plus pauvres sont ceux qui ont les primes les plus basses, ce qui, comme nous l'avons vu, traduit de plus faibles niveaux de garanties. Pourtant, ce sont ceux qui sont prêts à sacrifier une partie importante des ressources qu'ils pourraient allouer à d'autres biens afin de bénéficier d'une couverture complémentaire. Cela peut provenir d'une aversion au risque plus grande étant donné que des dépenses de soins dues à un aléa de santé ont plus d'impact sur un revenu faible que sur un revenu élevé. De plus, les ménages les plus pauvres accèdent moins « facilement » à des soins coûteux sans assurance. De ce fait, l'assurance complémentaire devient une nécessité pour les plus modestes s'ils veulent pouvoir accéder à certains types de soins (dentaires, optiques...). Relativement à leurs niveaux de vie, ils sont donc prêts à consacrer une part plus importante à la couverture complémentaire. Enfin, il se peut que du fait de conditions de vie plus précaires, les ménages les plus pauvres aient un état de santé plus dégradé (Le Fur, Perronnin, 2003), et donc un besoin de couverture plus important.

Par ailleurs, plus le chef de famille est âgé, plus le montant des primes annuelles versées par le ménage représente un effort financier important. En effet, le taux d'effort moyen est de 7,1 % parmi les ménages dont le chef de ménage est âgé de plus de 65 ans contre 3,2 % lorsqu'il est âgé de moins de 30 ans. De même, la proportion de ménages ayant un taux d'effort très élevé est plus importante parmi les ménages de plus de 65 ans que parmi les ménages de moins de 30 ans (47,4 % contre 5,4 %). Cela résulte du fait que les personnes âgées, de par des besoins de soins très élevés, consacrent une partie importante de leur revenu à l'achat d'une assurance santé.

<sup>10</sup> Il s'agit du revenu par unité de consommation, c'est-à-dire du revenu reflétant la richesse réelle du ménage. Il tient compte du nombre de personnes qui doivent se partager les ressources financières du ménage. Les ménages appartenant au premier quintile de revenu par unité de consommation (UC) sont ceux dont la richesse est la plus faible.

### 3.3.2. Les non-couverts

La proportion de ménages sans couverture complémentaire est beaucoup plus importante parmi les ménages les plus pauvres (moins de 800 € par mois <sup>11</sup>) que parmi les ménages les plus riches (plus de 1 867 € par mois) : 24,6% contre 6,5%. En supposant qu'il s'agit d'un choix rationnel, souscrire une couverture complémentaire est le résultat d'une confrontation entre des besoins de soins, le coût de cette couverture et les ressources financières dont dispose le ménage. Les individus faisant face à des taux d'effort trop élevés au regard de ceux qu'ils sont prêts à assumer décident ne pas se couvrir. Les ménages les plus pauvres ont donc une plus forte probabilité de faire face à une prime qui excède la prime maximale qu'ils sont prêts à verser. En effet, pour un niveau

d'aversion au risque donné, les ménages les plus pauvres renoncent à la couverture complémentaire pour s'offrir des biens de nécessité alors que les ménages les plus riches, compte tenu de leurs revenus, n'ont pas à choisir entre la couverture complémentaire et les biens de première nécessité.

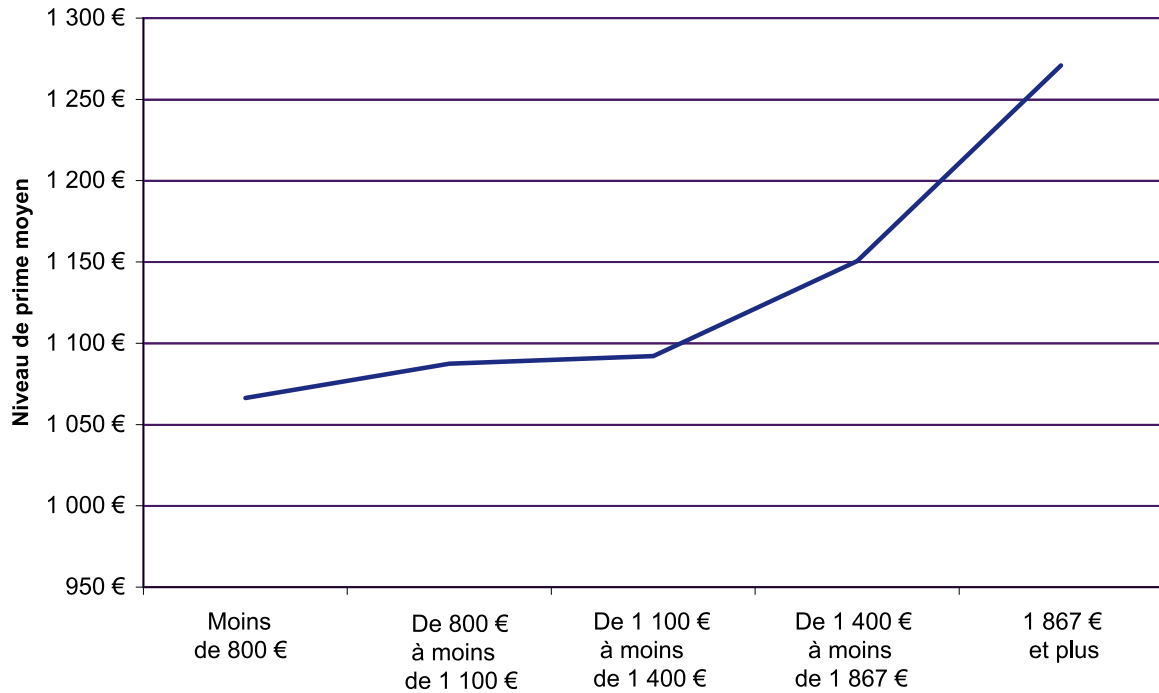
Les ménages jeunes, globalement en bonne santé, renoncent plus facilement à une couverture. En effet, la proportion de ménages sans couverture complémentaire est de 24% parmi ceux dont le chef de famille a moins de 30 ans contre 8,5% parmi ceux dont le chef de famille a plus de 65 ans. Pourtant, lorsqu'ils choisissent de s'assurer, les ménages jeunes font face à des taux d'effort relativement bas. Du fait d'un meilleur état de santé, leur disposition à payer semble donc plus faible que pour les ménages âgés.

11 Par unité de consommation

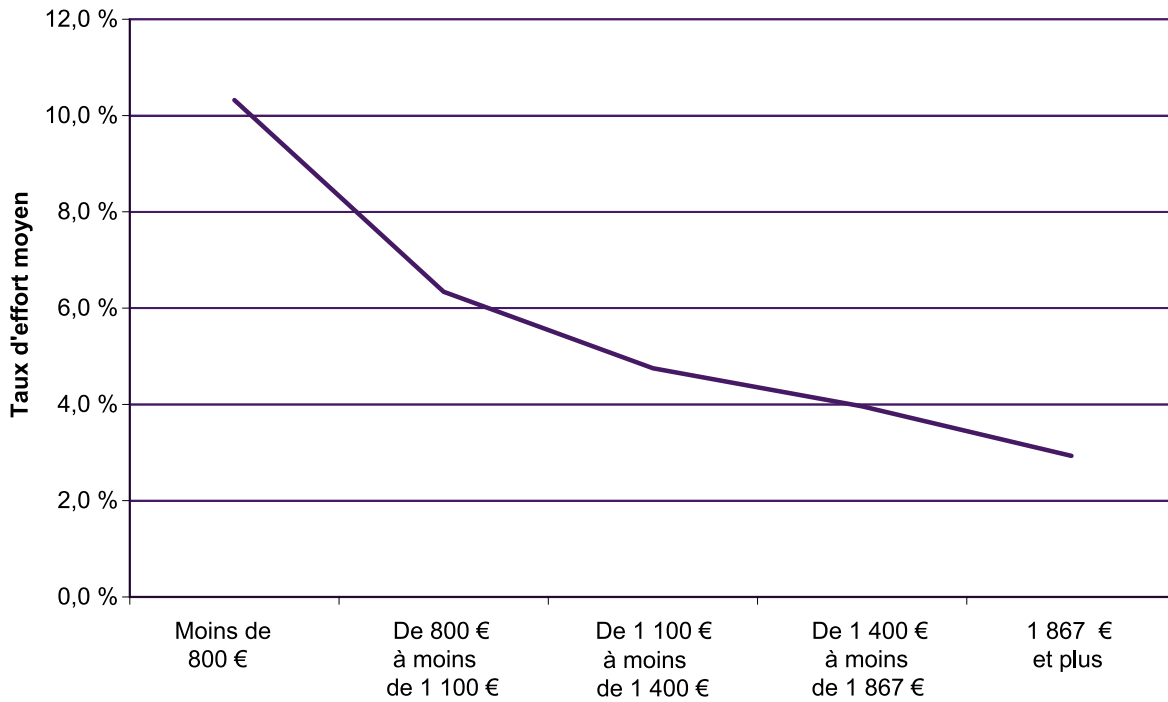
**Tableau 7**  
**Niveau de prime et taux d'effort selon le revenu par unité de consommation**

	Classes de revenu par unité de consommation				
	< 800 €	[800 € 1 100 €]	[1 100 € 1 400 €]	[1 400 € 1 867 €]	1 867 € et plus
<b>Prime moyenne</b>	<b>1 066 €</b>	<b>1 087 €</b>	<b>1 092 €</b>	<b>1 151 €</b>	<b>1 271 €</b>
% des ménages dont la prime est :					
Prime < 600 €	21,7 %	21,9 %	19,9 %	17,7 %	11,6 %
600 € ≤ prime < 984 €	27,7 %	23,8 %	27,8 %	24,3 %	26,1 %
984 € ≤ prime < 1 430 €	27,7 %	29,4 %	27,8 %	26,6 %	24,2 %
Prime ≥ 1 430 €	22,8 %	24,8 %	24,4 %	31,4 %	38,1 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Taux d'effort moyen</b>	<b>10,3 %</b>	<b>6,3 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>4,0 %</b>	<b>2,9 %</b>
% des ménages dont le taux d'effort est :					
Taux d'effort < 2,5 %	3,0 %	9,0 %	14,3 %	18,3 %	39,0 %
2,5 % ≤ taux d'effort < 4,1 %	5,6 %	16,7 %	28,1 %	40,1 %	44,0 %
4,1 % ≤ taux d'effort < 6,6 %	16,9 %	31,5 %	38,2 %	32,3 %	15,7 %
Taux d'effort ≥ 6,6 %	74,5 %	42,8 %	19,4 %	9,3 %	1,3 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Non-couverts</b>	<b>24,6 %</b>	<b>13,5 %</b>	<b>10,6 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>6,5 %</b>

**Graphique 8**  
**Niveau de prime moyen selon le revenu par unité de consommation**

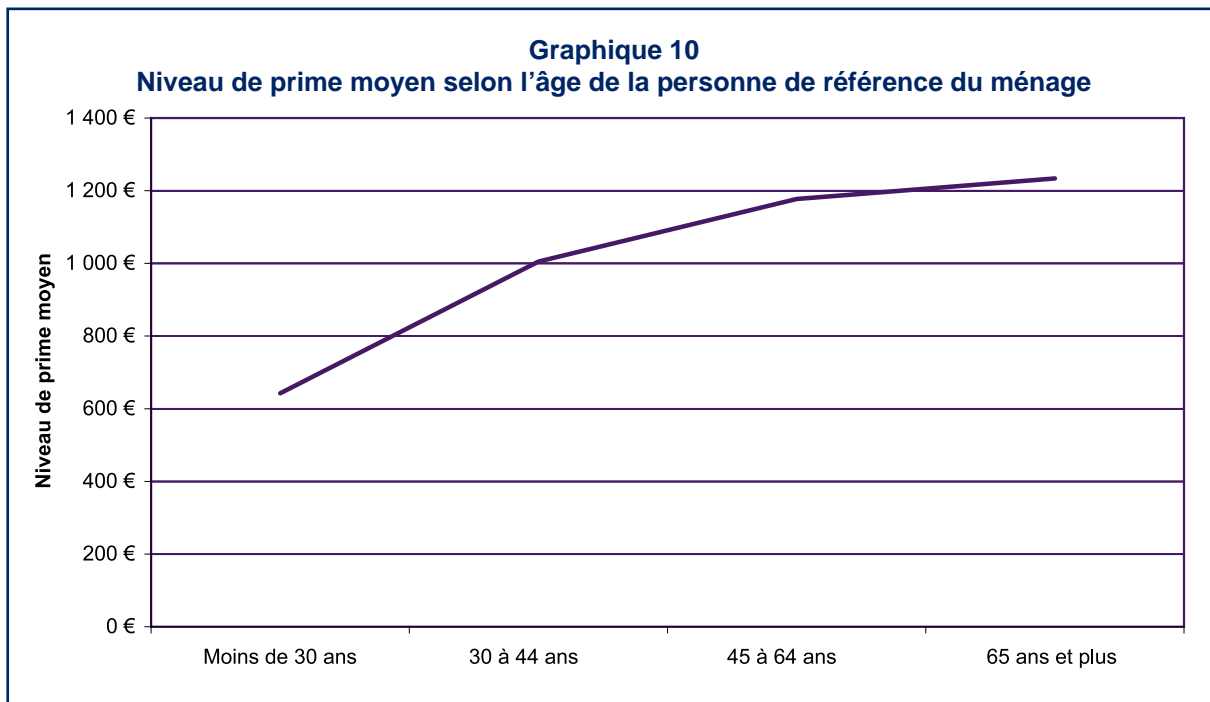


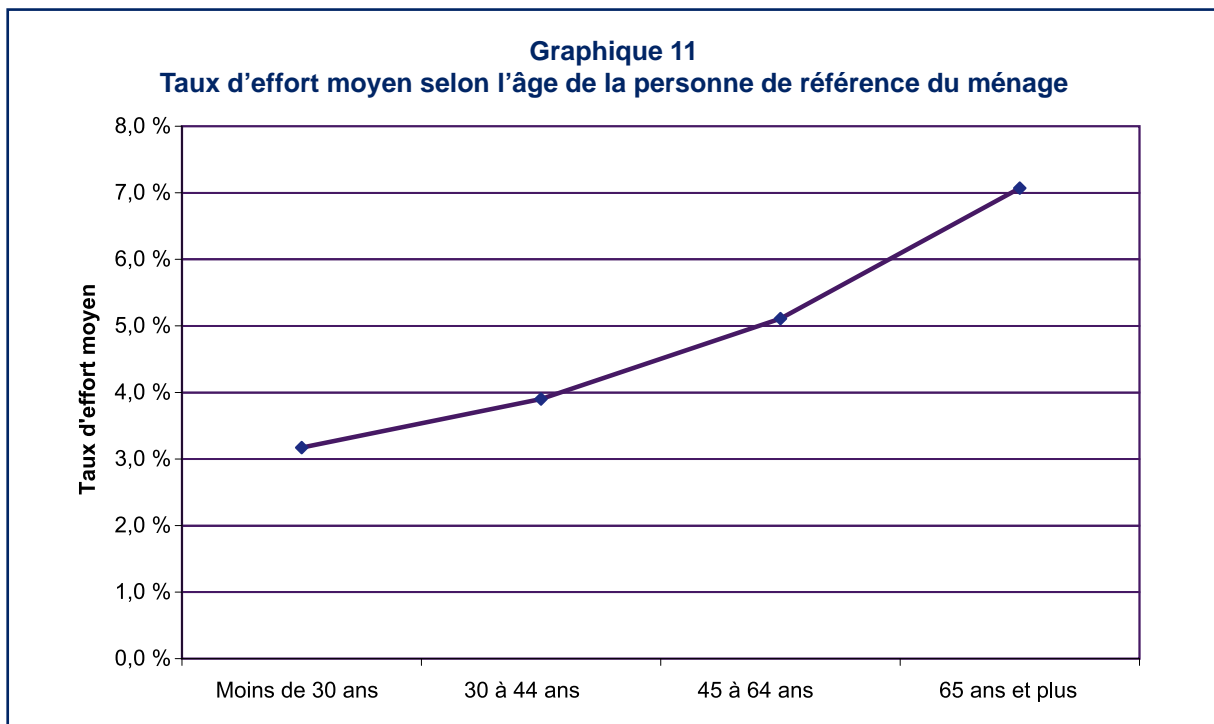
**Graphique 9**  
**Taux d'effort moyen selon le revenu par unité de consommation**



**Tableau 8**  
**Niveau de prime et taux d'effort selon l'âge du chef de ménage**

	Âge du chef de ménage			
	< 30 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
<b>Prime moyenne</b>	<b>642 €</b>	<b>1 005 €</b>	<b>1 177 €</b>	<b>1 234 €</b>
% des ménages dont la prime est :				
Prime < 600 €	46,8 %	26,5 %	16,8 %	12,1 %
600 € ≤ prime < 984 €	34,2 %	27,6 %	22,0 %	26,2 %
984 € ≤ prime < 1 430 €	15,3 %	26,5 %	31,7 %	26,4 %
Prime ≥ 1 430 €	3,6 %	19,3 %	29,5 %	35,3 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Taux d'effort moyen</b>	<b>3,2 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>7,1 %</b>
% des ménages dont le taux d'effort est :				
Taux d'effort < 2,5 %	46,9 %	28,2 %	13,1 %	8,2 %
2,5 % ≤ taux d'effort < 4,1 %	34,2 %	37,8 %	31,3 %	16,6 %
4,1 % ≤ taux d'effort < 6,6 %	13,5 %	23,9 %	34,0 %	27,8 %
Taux d'effort ≥ 6,6 %	5,4 %	10,2 %	21,6 %	47,4 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Non-couverts</b>	<b>24,0 %</b>	<b>16,6 %</b>	<b>11,6 %</b>	<b>8,5 %</b>





#### 4. Conclusion

Bénéficier d'une assurance complémentaire santé peut être très coûteux au regard des ressources que l'on peut y consacrer. En effet, la charge financière que représente l'assurance complémentaire peut être tellement importante que certains ménages peuvent choisir de ne pas se couvrir. L'enquête ESPS 2006 permet de confirmer que cette situation concerne très fréquemment les ménages les plus pauvres. Le choix de ne pas s'assurer, sous la contrainte de revenu, se fait aussi au regard du besoin de soins ressenti. Ainsi, bien qu'ils présentent les taux d'effort les plus faibles, les ménages les plus jeunes sont également ceux qui sont les plus représentés parmi les non-couverts. Par contre, lorsqu'ils décident de s'assurer, les ménages les plus pauvres sont ceux qui supportent les taux d'effort les plus élevés. Pour se couvrir, ces ménages sont donc prêts à supporter des efforts financiers plus importants que les ménages aisés.

Même si les dispositifs d'aide à la couverture complémentaire santé à destination des populations

les plus pauvres (ACS et surtout CMUC) permettent à ces populations de bénéficier d'une complémentaire santé, il subsiste pourtant des inégalités d'accès. Au-delà d'inégalités de charge financière, cette étude met en avant des éléments clés en termes de demande d'assurance. En effet, non seulement elle confirme le poids déterminant du revenu dans les choix de couverture mais aussi elle met en avant l'existence de différents seuils de dispositions à payer en fonction des caractéristiques des ménages. Ces dispositions à payer dépendent fortement du degré d'utilité que les ménages peuvent tirer de l'assurance, c'est-à-dire de leur niveau de risque individuel et de leur revenu. Cette étude devrait être dans les prochains mois prolongée par une approche économétrique tenant compte de l'âge, de l'éducation, de l'état de santé (mais aussi des caractéristiques des ayants droits que peut couvrir le contrat) et permettant d'estimer ces différents seuils de disposition à payer. En termes de politiques publiques, cela permettrait entre autres de mieux cibler les populations ayant le plus besoin d'aides financières pour se couvrir.



## Bibliographie

- Buchmueller T.-C., Couffinhal A., Grignon M., Perronnin M. (2003). Access to physician services: does supplemental insurance matter? Evidence from France, *Health Economics*, 13 (7), 669-687.
- Couffinhal A., Perronnin M., avec l'appui de Chevalier J. et Lengagne P. (2004). *Accès à la couverture complémentaire maladie en France : une comparaison des niveaux de remboursement. Enquête ESPS 2000-2002*. Rapport IRDES, 1540.
- Couffinhal A. (1999). *Concurrence en assurance santé : entre efficacité et sélection*. Thèse de doctorat sous la direction de Rochaix L., soutenue en septembre 1999 à l'Université Paris-IX Dauphine.
- Couffinhal A., Grandfils N., Grignon M., Rochereau T. (2004) ; La complémentaire maladie d'entreprise. Premiers résultats nationaux d'une enquête menée fin 2003 auprès de 1 700 établissements. Questions d'économie de la santé IRDES n° 83.
- Hellander I., Moloo J., Himmelstein D. U., Woolhandler S., Wolfe S. (1995). The Growing Epidemic of Uninsurance : New Data on the Health Insurance Coverage of Americans. *International Journal of Health Services* 25 (3), 377-392.
- Le Fur P., Perronnin M. (2003). L'état de santé des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire en 2002, *Questions d'économie de la santé n° 76*.
- Francesconi C., Perronnin M., Rochereau T. (2006) ; Complémentaire maladie d'entreprise : contrats obligatoires ou facultifs, lutte contre l'antisélection et conséquences pour les salariés. Questions d'économie de la santé IRDES n° 115.
- Francesconi C., Perronnin M., Rochereau T. (2006) ; La complémentaire maladie d'entreprise : niveaux de garanties des contrats selon les catégories de salariés et le secteur d'activité. Questions d'économie de la santé IRDES n° 112.
- Note du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie. (2005), consultable sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr).
- Nyman J. (1999). The Theory of Moral Hazard Revisited. *Journal of Health Economics*, 18, 811-24.
- Pauly M. (1968). The economics of moral hazard : Comment. *American Economic Review*, 58, 531-37.
- Pauly M. (1974). Overinsurance and the Public Provision of Insurance : The Role of Moral Hazard and Adverse Selection, *The Quarterly Journal of Economics*, 88, 44-62.
- Rothschild M. and Stiglitz J. (1976). The Equilibrium in Competitive Insurance Markets: An Essay on the Economics of Imperfect Information, *The Quarterly Journal of Economics*, 90, 630-49.



## Structure de l'échantillon

---

## Notes générales pour la lecture des tableaux :

1. En 2006, nous avons retiré des "Autres inactifs" les personnes qui se déclaraient apprentis ou stagiaires. Cette catégorie concentre désormais les individus en plus mauvaise santé, en particulier les personnes handicapées. Ceci explique les fortes différences observées dans les tableaux de données pour cette catégorie entre l'enquête 2006 et les enquêtes précédentes.
2. Les personnes couvertes par la CMUC sont sous représentées dans l'échantillon, en 2006 le taux officiel de personnes couvertes était de 6,9 % au 31/06/2006. Notons que pour permettre des analyses plus précises, un suréchantillon de personnes couvertes par la CMUC a été enquêté en 2006. Pour des raisons de comparabilité avec les enquêtes antérieures, les statistiques présentées ici ne portent que sur l'échantillon standard.
3. Les modalités "inconnu/refus" ne figurent pas dans les tableaux, néanmoins les indices indiqués sont calculés sur l'ensemble de la population.

#### 4. Problèmes de poids : les normes de référence

Pour repérer les problèmes de poids non déclarés spontanément par les enquêtés, nous utilisons l'indice de masse corporelle (IMC = poids/taille<sup>2</sup>) calculé dans l'enquête grâce au poids et taille déclarés par les enquêtés.

Depuis 2002, nous avons changé les normes de référence permettant de définir surpoids et obésité à partir de cet indice de masse corporelle. Pour l'adulte (18 ans et plus) nous nous référons maintenant aux normes internationales de l'OMS : l'obésité correspond à un IMC supérieur ou égal à 30 kg/m<sup>2</sup>, le surpoids à un IMC supérieur à 24,9 kg/m<sup>2</sup> et inférieur à 30 kg/m<sup>2</sup>. De plus, alors que cela n'était pas le cas pour les enquêtes précédentes, nous avons également pris en compte la notion de « maigre » correspondant, toujours d'après ces normes, à un IMC inférieur à 18,5 kg/m<sup>2</sup>.

Pour les enfants et adolescents (moins de 18 ans), les problèmes de poids repérables grâce à l'indice de masse corporelle sont également pris en compte alors qu'ils ne l'étaient pas auparavant. Les normes utilisées tiennent compte de l'âge et sont publiées dans les références suivantes :

- Cole TJ, Bellizzi MC, Flegal KM, Dietz WH. *Establishing a standard definition for child overweight and obesity worldwide: international survey*. BMJ 2000;320:1-6.
- Rolland-Cachera MF, Cole TJ, Sempé M, Tichet J, Rossignol C, Charraud A. *Body Mass Index variations: centiles from birth to 87 years*. European Journal of Clinical Nutrition 1991;45:13-21.

**Tableau 9**  
**Structure de l'échantillon ESPS 2006**

	Effectif enquête	Pourcentage	Effectif pondéré	Pourcentage
<b>Variables sociodémographiques</b>				
<b>Age de la personne</b>				
Moins de 16 ans	4 218	20,1	3 996	19,0
16 à 39 ans	6 791	32,3	6 761	32,2
40 à 64 ans	7 262	34,6	7 017	33,4
65 ans et plus	2 652	12,6	3 147	15,0
Inconnu / refus	76	0,4	78	0,4
<b>Age détaillé de la personne</b>				
Moins de 2 ans	424	2,0	416	2,0
2 à 9 ans	2 208	10,5	2 088	9,9
10 à 19 ans	2 800	13,3	2 654	12,6
20 à 29 ans	2 836	13,5	2 879	13,7
30 à 39 ans	2 741	13,1	2 720	13,0
40 à 49 ans	3 165	15,1	2 853	13,6
50 à 59 ans	2 997	14,3	2 981	14,2
60 à 69 ans	1 774	8,4	1 934	9,2
70 à 79 ans	1 346	6,4	1 561	7,4
80 ans et plus	632	3,0	835	4,0
Inconnu / refus	76	0,4	78	0,4
<b>Sexe de la personne</b>				
Homme	10 484	49,9	10 143	48,3
Femme	10 514	50,1	10 855	51,7
Inconnu / refus	1	0,0	1	0,0
<b>Occupation principale de la personne</b>				
Actif occupé	9 194	43,8	8 930	42,5
Chômeur	1 020	4,9	1 049	5,0
Retraité / veuf	3 407	16,2	3 886	18,5
Femme au foyer	909	4,3	928	4,4
Autre inactif	325	1,5	359	1,7
Etudiant, enfant	5 972	28,4	5 680	27,0
Inconnu / refus	172	0,8	168	0,8
<b>Milieu social</b>				
Agriculteur	967	4,6	946	4,5
Artisan commerçant	1 786	8,5	1 743	8,3
Cadre et profession intellectuelle	3 496	16,6	3 438	16,4
Profession intermédiaire	4 242	20,2	4 225	20,1
Employé administratif	1 607	7,7	1 750	8,3
Employé de commerce	802	3,8	921	4,4
Ouvrier qualifié	5 736	27,3	5 535	26,4
Ouvrier non qualifié	2 146	10,2	2 173	10,3
Inconnu / refus	217	1,0	268	1,3
<b>Niveau d'études</b>				
Non scolarisé, jamais scolarisé	331	1,6	345	1,6
Maternelle, primaire, CEP	2 663	12,7	2 979	14,2
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	5 225	24,9	5 132	24,4
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	2 468	11,8	2 489	11,9
Supérieur	3 987	19,0	4 043	19,3
Autre	49	0,2	50	0,2
Enfant, étude en cours	5 972	28,4	5 680	27,0
Inconnu / refus	304	1,4	282	1,3

.../...

Tableau 9 (suite)  
Structure de l'échantillon ESPS 2006

	Effectif enquête	Pourcentage	Effectif pondéré	Pourcentage
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>				
<b>Revenu mensuel du ménage</b>				
Moins de 840 euros	734	3,5	1 008	4,8
de 840 à moins de 990 euros	307	1,5	408	1,9
de 990 à moins de 1 300 euros	1 132	5,4	1 343	6,4
de 1 300 à moins de 1 600 euros	1 270	6,0	1 401	6,7
de 1 600 à moins de 1 900 euros	1 140	5,4	1 162	5,5
de 1 900 à moins de 2 200 euros	1 499	7,1	1 491	7,1
de 2 200 à moins de 2 500 euros	1 502	7,2	1 459	6,9
de 2 500 à moins de 3 100 euros	3 076	14,6	2 934	14,0
de 3 100 à moins de 4 600 euros	3 599	17,1	3 337	15,9
4 600 euros et plus	1 637	7,8	1 491	7,1
Inconnu / refus	5 103	24,3	4 964	23,6
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>				
Premier quintile	2 664	12,7	2 740	13,0
Deuxième quintile	3 217	15,3	3 237	15,4
Troisième quintile	3 376	16,1	3 344	15,9
Quatrième quintile	3 267	15,6	3 262	15,5
Cinquième quintile	3 372	16,1	3 452	16,4
Abandon avant 2ème appel	2 268	10,8	2 218	10,6
Inconnu / refus	2 835	13,5	2 746	13,1
<b>Taille du ménage</b>				
1 personne	1 429	6,8	2 708	12,9
2 personnes	5 272	25,1	5 441	25,9
3 personnes	4 215	20,1	4 238	20,2
4 personnes	5 760	27,4	4 810	22,9
5 personnes	2 930	14,0	2 570	12,2
6 personnes et plus	1 393	6,6	1 232	5,9
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	1 429	6,8	2 708	12,9
Famille monoparentale	1 375	6,5	1 391	6,6
Couple sans enfant	4 560	21,7	4 684	22,3
Couple avec enfant(s)	12 719	60,6	11 387	54,2
Autres	916	4,4	829	3,9
<b>Taille d'unité urbaine</b>				
Commune rurale	6 458	30,8	6 307	30,0
Unité urbaine < 20 000 hbts	3 525	16,8	3 531	16,8
20 000 à 199 999 hbts	3 989	19,0	4 052	19,3
200 000 à 1 999 999 hbts	4 096	19,5	4 162	19,8
Unité urbaine de Paris	2 931	14,0	2 947	14,0
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>				
Régime général	18 244	86,9	18 233	86,8
RSI	968	4,6	939	4,5
MSA	1 287	6,1	1 236	5,9
Autre régime ou Inconnu	500	2,4	591	2,8

.../...

Tableau 9 (suite)  
Structure de l'échantillon ESPS 2006

	Effectif enquête	Pourcentage	Effectif pondéré	Pourcentage
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>				
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>				
Oui	2 514	12,0	2 760	13,1
Non	18 451	87,9	18 206	86,7
Inconnu / refus	34	0,2	33	0,2
<b>Personne vivant du RMI</b>				
Oui	132	0,6	125	0,6
Non	20 793	99,0	20 802	99,1
Inconnu / refus	74	0,4	73	0,3
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>				
A une Couverture complémentaire privée	18 618	88,7	18 545	88,3
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	2 267	10,8	2 341	11,1
Inconnu / refus	114	0,5	113	0,5
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>				
Oui	830	4,0	857	4,1
Non	19 764	94,1	19 747	94,0
Ne sait pas	405	1,9	395	1,9
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>				
Oui	19 408	92,4	19 356	92,2
Non	1 460	7,0	1 512	7,2
Inconnu / refus	131	0,6	131	0,6
<b>Note de santé perçue</b>				
0 à 4	499	2,4	566	2,7
5 à 6	2 003	9,5	2 204	10,5
7 à 8	6 115	29,1	6 233	29,7
9 à 10	7 001	33,3	6 783	32,3
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	5 381	25,6	5 213	24,8
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>				
Très bon	5 060	24,1	4 930	23,5
Bon	7 928	37,8	7 935	37,8
Moyen	2 669	12,7	2 907	13,8
Mauvais	427	2,0	481	2,3
Très mauvais	103	0,5	123	0,6
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	4 812	22,9	4 623	22,0
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>				
Oui	3 388	16,1	3 662	17,4
Non	12 040	57,3	11 927	56,8
Ne sait pas	476	2,3	494	2,4
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	5 095	24,3	4 916	23,4
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>				
Oui, fortement limité	630	3,0	727	3,5
Oui, limité	1 573	7,5	1 719	8,2
Non	13 678	65,1	13 618	64,9
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	5 118	24,4	4 935	23,5
<b>Ensemble</b>	<b>20 999</b>	<b>100,0</b>	<b>20 999</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006





## **Protection sociale en 2006**

---



**Tableau 10**  
**Comparaison des données de l'enquête ESPS 2006 avec les données de la CNAMTS**

	Résultats ESPS 2006		Données de l'Assurance maladie au 31 décembre 2005	
	Effectif enquêté	Pourcentage pondéré	Effectif	Pourcentage
<b>Population protégée par la sécurité sociale :</b>				
Régime général (CNAMTS)	18 239	86,9	52 809 717	86,3
Régime spéciaux :				
- RSI	968	4,5	2 735 901	4,5
- MSA	1 287	5,9	3 602 607	6,0
Autres (autres régimes spéciaux, assuré à l'étranger...)	308	1,8	2 063 111	3,4
Inconnu, régime SAI	174	1,0		
Se déclarant non protégée	23	0,2		

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 11**  
**Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 20 965*  
*Non réponse = 34*

	Personnes exonérées du TM pour des raisons médicales				Motifs d'exonération*	
	Effectif brut	Répartition des pers. exo. en %	Taux d'exonérés (en %)	Indice à âge et sexe comparables	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
Moins de 16 ans	89	3,1	2,1		1,9	0,3
16 à 39 ans	286	11,0	4,5		3,8	1,0
40 à 64 ans	1 063	39,8	15,6		14,0	3,5
65 ans et plus	1 069	46,2	40,4		39,4	1,5
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	1 310	49,5	13,5		12,5	1,9
Femme	1 198	50,6	12,8		11,9	1,7
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	632	23,1	7,1	0,65	6,4	0,8
Chômeur	103	4,0	10,4	1,15	9,1	1,7
Retraité / veuf	1 224	51,5	36,5	1,12	35,3	1,8
Femme au foyer	161	6,7	19,9	1,04	19,2	0,9
Autre inactif	256	10,2	78,7	22,92	44,9	35,8
Etudiant, enfant	126	4,4	2,1	0,74	1,9	0,3
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	158	6,3	18,4	0,75	17,8	1,0
Artisan commerçant	215	8,4	13,2	0,82	12,7	1,0
Cadre et profession intellectuelle	321	12,5	10,0	0,81	9,5	0,8
Profession intermédiaire	418	16,8	10,9	0,90	10,3	1,3
Employé administratif	220	9,7	15,3	1,17	14,5	2,1
Employé de commerce	106	5,0	14,9	1,11	13,7	2,3
Ouvrier qualifié	727	27,5	13,7	1,14	12,3	2,5
Ouvrier non qualifié	322	12,9	16,4	1,31	15,1	2,9
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	114	4,6	36,7	1,64	33,3	5,7
Maternelle, primaire, CEP	883	37,0	34,2	1,23	32,5	2,9
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	747	28,6	15,3	1,03	13,8	3,0
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	258	10,8	11,9	0,86	11,1	1,9
Supérieur	338	13,2	9,0	0,76	8,2	1,0
Autre	11	0,4	23,8	2,04	18,2	7,4
Enfant, étude en cours	126	4,4	2,1	0,74	1,9	0,3

\* Une même personne peut avoir deux types d'exonération

.../...

**Tableau 11 (suite)**  
**Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 20 965*  
*Non réponse = 34*

	Personnes exonérées du TM pour des raisons médicales				Motifs d'exonération*	
	Effectif brut	Répartition des pers. exo. en %	Taux d'exonérés (en %)	Indice à âge et sexe comparables	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel du ménage</b>						
Moins de 840 euros	170	9,2	25,2	1,41	23,4	4,4
de 840 à moins de 990 euros	81	4,3	29,2	1,49	25,8	5,3
de 990 à moins de 1 300 euros	251	11,1	22,7	1,19	21,5	2,0
de 1 300 à moins de 1 600 euros	233	9,5	18,8	1,18	17,3	2,6
de 1 600 à moins de 1 900 euros	165	6,3	14,8	1,03	13,8	1,8
de 1 900 à moins de 2 200 euros	185	7,0	13,0	1,02	12,3	1,6
de 2 200 à moins de 2 500 euros	158	5,9	11,2	1,04	10,5	1,7
de 2 500 à moins de 3 100 euros	259	9,2	8,7	0,83	7,9	1,3
de 3 100 à moins de 4 600 euros	278	9,7	8,0	0,79	7,3	1,1
4 600 euros et plus	97	3,3	6,1	0,57	5,9	0,5
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>						
Premier quintile	397	16,6	16,7	1,23	15,4	2,7
Deuxième quintile	473	19,4	16,5	1,16	15,7	2,0
Troisième quintile	342	13,4	11,0	0,95	9,9	1,8
Quatrième quintile	349	13,5	11,4	0,95	10,7	1,5
Cinquième quintile	316	12,7	10,1	0,75	9,6	1,0
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	363	24,9	25,3	1,20	23,7	3,2
2 personnes	1 225	45,4	23,0	1,10	21,4	2,6
3 personnes	424	15,0	9,8	1,01	9,0	1,8
4 personnes	275	8,0	4,6	0,61	4,2	0,6
5 personnes	140	4,3	4,6	0,69	4,1	0,8
6 personnes et plus	81	2,5	5,5	0,86	4,9	1,3
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	363	24,9	25,3	1,20	23,7	3,2
Famille monoparentale	176	6,5	12,8	1,32	11,7	2,5
Couple sans enfant	1 083	40,1	23,6	1,07	21,9	2,5
Couple avec enfant(s)	740	23,8	5,8	0,75	5,3	1,0
Autres	146	4,8	16,0	1,25	15,0	2,4
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	761	29,9	13,0	0,93	12,2	1,6
Unité urbaine < 20 000 hbts	448	18,0	14,1	1,05	12,9	2,4
20 000 à 199 999 hbts	509	20,5	14,0	1,08	13,1	2,2
200 000 à 1 999 999 hbts	464	18,6	12,3	0,97	11,4	1,7
Unité urbaine de Paris	326	13,1	12,2	1,02	11,6	1,2

.../...

**Tableau 11 (suite)**  
**Données synthétiques sur l'exonération du ticket modérateur pour raisons médicales**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 20 965*  
*Non réponse = 34*

	Personnes exonérées du TM pour des raisons médicales				Motifs d'exonération*	
	Effectif brut	Répartition des pers. exo. en %	Taux d'exonérés (en %)	Indice à âge et sexe comparables	ALD (%)	Autre raison médicale (%)
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général	2 121	84,8	12,8	1,05	11,9	1,9
RSI	110	4,2	12,3	0,70	12,0	0,6
MSA	227	8,9	19,8	0,83	19,0	1,5
Autre régime ou Inconnu	50	2,2	10,2	0,76	9,7	1,0
<b>Bénéfice d'une couverture complémentaire à titre privé</b>						
A une Couverture complémentaire privée	2 176	86,4	12,8	0,96	12,0	1,6
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	326	13,4	15,8	1,42	14,3	3,2
<b>Bénéfice de la CMU complémentaire</b>						
Oui	92	3,7	11,9	1,66	10,1	2,8
Non	2 380	94,8	13,2	0,98	12,4	1,8
Ne sait pas	36	1,5	10,8	0,95	10,4	1,7
<b>Bénéfice d'une couverture complémentaire privée et/ou de la CMU</b>						
Oui	2 258	89,6	12,8	0,97	11,9	1,7
Non	239	9,9	18,1	1,37	16,7	3,5
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	334	13,7	66,7	5,13	57,4	11,4
5 à 6	767	31,5	39,4	1,95	36,4	4,6
7 à 8	648	25,9	11,4	0,73	10,7	1,1
9 à 10	143	5,6	2,3	0,31	1,9	0,5
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>						
Très bon	69	2,6	1,4	0,22	1,1	0,3
Bon	584	23,4	8,1	0,58	7,5	0,9
Moyen	970	39,4	37,3	1,88	34,5	4,3
Mauvais	296	12,2	69,7	5,62	60,9	10,7
Très mauvais	77	3,3	73,8	6,81	63,8	12,0
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>						
Oui	1 394	57,3	43,1	2,61	39,7	5,0
Non	475	18,4	4,3	0,37	3,8	0,6
Ne sait pas	61	2,4	13,5	0,86	11,9	3,2
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>						
Oui, fortement limité	436	18,3	69,4	5,71	57,8	12,0
Oui, limité	629	25,5	40,9	2,20	37,0	5,7
Non	874	34,7	7,0	0,58	6,7	0,6
<b>Ensemble</b>	<b>2 508</b>	<b>100,0</b>	<b>13,1</b>	<b>1,00</b>	<b>12,2</b>	<b>1,8</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

Tableau 12

Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)

Nombre de personnes ayant répondu = 20 594

Ne sait pas = 405

	Bénéficiaires de la CMUC			
	Effectif brut	Répartition des personnes couvertes par la CMUC	Taux de bénéficiaires de la CMUC	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>				
<b>Age de la personne</b>				
Moins de 16 ans	270	30,6	6,6	
16 à 39 ans	321	39,3	5,0	
40 à 64 ans	222	27,8	3,4	
65 ans et plus	16	2,0	0,5	
<b>Age détaillé de la personne</b>				
Moins de 2 ans	32	3,7	7,5	
2 à 9 ans	139	15,7	6,5	
10 à 19 ans	166	18,7	6,0	
20 à 29 ans	151	19,1	5,7	
30 à 39 ans	103	12,7	4,0	
40 à 49 ans	111	13,3	4,0	
50 à 59 ans	82	10,4	3,0	
60 à 69 ans	34	4,6	2,0	
70 à 79 ans	8	1,0	0,5	
80 ans et plus	3	0,5	0,6	
<b>Sexe de la personne</b>				
Homme	388	45,4	3,8	
Femme	442	54,4	4,3	
<b>Occupation principale de la personne</b>				
Actif occupé	148	18,3	1,8	0,42
Chômeur	178	23,4	19,1	5,22
Retraité / veuf	26	3,3	0,7	0,56
Femme au foyer	100	10,9	10,1	3,34
Autre inactif	25	3,6	8,6	2,49
Etudiant, enfant	344	39,3	5,9	0,97
<b>Milieu social</b>				
Agriculteur	13	1,3	1,2	0,42
Artisan commerçant	37	4,3	2,1	0,56
Cadre et profession intellectuelle	14	1,8	0,4	0,10
Profession intermédiaire	41	5,7	1,2	0,26
Employé administratif	79	9,9	4,9	1,20
Employé de commerce	116	14,8	13,8	3,75
Ouvrier qualifié	234	26,7	4,1	0,99
Ouvrier non qualifié	235	27,9	11,0	2,94
<b>Niveau d'études</b>				
Non scolarisé, jamais scolarisé	34	4,0	10,0	4,89
Maternelle, primaire, CEP	73	9,5	2,7	1,52
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et	245	30,3	5,1	1,46
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT),	73	8,9	3,1	0,80
Supérieur	51	6,9	1,5	0,35
Autre	4	0,4	7,5	1,97
Enfant, étude en cours	344	39,3	5,9	0,97

.../...

Tableau 12 (suite)

Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)

Nombre de personnes ayant répondu = 20 594

Ne sait pas = 405

	Bénéficiaires de la CMUC			
	Effectif brut	Répartition des personnes couvertes par la CMUC	Taux de bénéficiaires de la CMUC	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variabiles sociodémographiques (suite)</b>				
<b>Revenu mensuel du ménage</b>				
Moins de 840 euros	170	25,7	21,9	8,62
de 840 à moins de 990 euros	75	9,2	19,3	7,83
de 990 à moins de 1 300 euros	110	12,9	8,2	2,71
de 1 300 à moins de 1 600 euros	75	8,3	5,1	1,41
de 1 600 à moins de 1 900 euros	68	7,1	5,2	1,35
de 1 900 à moins de 2 200 euros	38	4,3	2,5	0,59
de 2 200 à moins de 2 500 euros	23	2,5	1,4	0,31
de 2 500 à moins de 3 100 euros	15	1,6	0,5	0,10
de 3 100 à moins de 4 600 euros	16	1,6	0,4	0,09
4 600 euros et plus	6	0,6	0,4	0,08
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile</b>				
Premier quintile	456	56,4	17,6	5,11
Deuxième quintile	78	9,5	2,5	0,63
Troisième quintile	37	4,6	1,2	0,26
Quatrième quintile	16	2,0	0,5	0,12
Cinquième quintile	9	1,3	0,3	0,08
<b>Taille du ménage</b>				
1 personne	79	17,5	5,5	2,08
2 personnes	142	17,7	2,8	0,98
3 personnes	153	18,3	3,7	0,81
4 personnes	128	12,6	2,2	0,44
5 personnes	142	14,6	4,9	0,95
6 personnes et plus	186	19,2	13,4	2,86
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	79	17,5	5,5	2,08
Famille monoparentale	245	28,8	17,8	4,51
Couple sans enfant	42	5,1	0,9	0,34
Couple avec enfant(s)	364	37,9	2,9	0,57
Autres	100	10,6	10,9	3,11
<b>Taille d'unité urbaine</b>				
Commune rurale	137	16,1	2,2	0,54
Unité urbaine < 20 000 hbts	140	17,3	4,2	1,04
20 000 à 199 999 hbts	179	22,7	4,8	1,18
200 000 à 1 999 999 hbts	254	29,1	6,0	1,47
Unité urbaine de Paris	120	14,7	4,3	1,02

.../...



**Tableau 12 (suite)**  
**Données synthétiques sur les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC)**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 20 594*  
*Ne sait pas = 405*

	<b>Bénéficiaires de la CMUC</b>			
	Effectif brut	Répartition des personnes couvertes par la CMUC	Taux de bénéficiaires de la CMUC	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale</b>				
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>				
Régime général	777	94,2	4,4	1,06
RSI	11	1,2	1,1	0,30
MSA	35	3,6	2,5	0,88
Autre régime ou Inconnu	7	0,9	1,3	0,34
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>				
A une Couverture complémentaire privée	40	5,3	0,2	0,06
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	773	92,6	34,0	11,58
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>				
Oui	92	11,9	3,7	1,59
Non	736	87,7	4,1	0,95
<b>Variables d'état de santé</b>				
<b>Note de santé perçue</b>				
0 à 4	30	3,7	5,6	2,72
5 à 6	97	13,3	5,2	2,17
7 à 8	196	24,4	3,4	0,90
9 à 10	283	33,0	4,2	0,81
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>				
Très bon	224	26,4	4,6	0,87
Bon	235	28,1	3,0	0,75
Moyen	137	18,8	5,5	2,20
Mauvais	28	3,6	6,4	3,33
Très mauvais	8	1,0	7,0	3,90
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>				
Oui	132	17,6	4,1	1,50
Non	454	54,7	3,9	0,88
Ne sait pas	35	4,4	7,7	2,15
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>				
Oui, fortement limité	45	6,3	7,4	3,68
Oui, limité	71	9,4	4,7	1,85
Non	493	59,4	3,7	0,86
<b>Ensemble</b>	<b>830</b>	<b>100,0</b>	<b>4,1</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 13**  
**Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMUC**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 20 885*  
*Inconnu / Ne sait pas = 114*

	Personnes couvertes par...*							
	Effectif brut	Répartition pers. couv. (en %)	Taux de couverture (%)	Indice à âge et sexe comparables	Mutuelle (%)	Caisse de prévoyance (%)	Assurance privé (%)	Type inconnu (%)
<b>Variables sociodémographiques</b>								
<b>Age de la personne</b>								
Moins de 16 ans	3 703	18,9	88,0		45,0	13,5	26,1	5,1
16 à 39 ans	5 859	31,3	86,6		46,7	11,6	23,2	6,5
40 à 64 ans	6 597	34,2	90,7		51,4	13,3	22,4	5,2
65 ans et plus	2 411	15,4	90,8		56,2	12,5	19,2	3,5
<b>Age détaillé de la personne</b>								
Moins de 2 ans	366	1,9	86,7		45,1	12,8	26,5	4,3
2 à 9 ans	1 945	9,9	88,4		44,4	13,4	27,2	5,2
10 à 19 ans	2 428	12,4	86,9		47,3	12,8	23,2	5,1
20 à 29 ans	2 346	12,8	83,6		45,6	9,7	21,3	7,8
30 à 39 ans	2 477	13,2	90,1		46,7	13,6	26,0	5,6
40 à 49 ans	2 852	13,7	89,6		48,5	13,2	24,5	4,9
50 à 59 ans	2 746	14,7	91,7		53,3	14,1	20,5	5,7
60 à 69 ans	1 623	9,5	91,6		55,0	11,9	21,3	4,7
70 à 79 ans	1 230	7,7	91,4		56,6	12,4	19,6	3,2
80 ans et plus	557	3,9	87,8		54,9	12,7	18,2	3,1
<b>Sexe de la personne</b>								
Homme	9 270	48,0	88,4		47,4	13,2	23,3	5,8
Femme	9 348	52,0	89,2		51,1	12,1	22,4	5,2
<b>Occupation principale de la personne</b>								
Actif occupé	8 519	44,4	92,7	1,63	50,0	13,5	24,7	6,4
Chômeur	655	3,6	63,4	0,23	34,8	7,7	17,3	4,1
Retraité / veuf	3 142	19,3	92,2	1,22	57,3	11,9	20,2	3,8
Femme au foyer	690	3,8	77,4	0,39	40,8	13,6	18,0	5,9
Autre inactif	244	1,5	75,1	0,34	48,7	9,4	14,0	3,8
Etudiant, enfant	5 229	26,7	87,7	1,01	47,0	12,7	24,3	5,4
<b>Milieu social</b>								
Agriculteur	875	4,6	91,2	1,21	38,5	1,6	50,1	2,7
Artisan commerçant	1 617	8,5	91,0	1,22	41,0	12,4	30,7	8,0
Cadre et profession intellectuelle	3 336	17,7	95,3	2,56	51,7	16,1	24,4	6,1
Profession intermédiaire	4 007	21,5	94,5	2,19	57,8	12,1	21,2	5,2
Employé administratif	1 410	8,3	88,6	0,98	62,5	6,0	16,6	4,5
Employé de commerce	592	3,7	74,6	0,37	40,3	8,7	20,3	5,7
Ouvrier qualifié	5 070	26,3	88,4	0,97	47,2	16,0	20,8	5,4
Ouvrier non qualifié	1 613	8,8	75,7	0,40	39,9	12,7	18,9	5,2
<b>Niveau d'études</b>								
Non scolarisé, jamais scolarisé	192	1,1	59,1	0,16	28,8	9,3	15,2	6,4
Maternelle, primaire, CEP	2 365	14,2	88,8	0,82	51,9	12,7	21,7	3,4
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	4 602	24,3	88,1	0,89	47,4	13,7	23,3	4,9
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	2 221	12,0	90,2	1,14	49,6	12,4	24,3	5,5
Supérieur	3 718	20,3	93,1	1,75	55,0	11,9	21,6	6,6
Enfant, étude en cours	5 229	26,7	87,7	1,01	47,0	12,7	24,3	5,4

\* *pourcentage de personnes couvertes par un type d'organisme donné.*  
*Une même personne pouvant être couverte par plusieurs organismes à la fois, la somme des pourcentages pour les différents types d'organismes est en général un peu supérieur au taux de couverture*

.../...

**Tableau 13 (suite)**  
**Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMUC**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 20 885*  
*Inconnu / Ne sait pas = 114*

	Personnes couvertes par...*							
	Effectif brut	Répartition pers. couv. (en %)	Taux de couverture (%)	Indice à âge et sexe comparables	Mutuelle (%)	Caisse de prévoyance (%)	Assurance privé (%)	Type inconnu (%)
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>								
<b>Revenu mensuel du ménage</b>								
Moins de 840 euros	445	3,4	62,7	0,21	38,5	5,8	16,8	2,2
de 840 à moins de 990 euros	199	1,5	69,4	0,27	38,3	8,8	18,2	4,6
de 990 à moins de 1 300 euros	867	5,7	79,0	0,45	45,2	10,0	20,7	3,5
de 1 300 à moins de 1 600 euros	1 052	6,4	84,4	0,67	48,4	11,1	21,7	3,8
de 1 600 à moins de 1 900 euros	976	5,4	86,9	0,82	50,4	11,2	22,4	3,7
de 1 900 à moins de 2 200 euros	1 379	7,4	93,0	1,68	51,6	14,4	25,7	3,4
de 2 200 à moins de 2 500 euros	1 373	7,2	92,4	1,56	49,9	15,2	24,7	3,7
de 2 500 à moins de 3 100 euros	2 972	15,3	96,7	3,70	54,0	15,7	23,8	4,5
de 3 100 à à moins de 4 600 euros	3 435	17,2	96,0	3,12	55,3	14,5	23,9	4,2
4 600 euros et plus	1 567	7,7	95,7	2,82	51,7	16,8	25,3	6,3
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>								
Premier quintile	1 814	10,0	67,9	0,27	36,6	7,8	20,3	4,0
Deuxième quintile	2 865	15,5	89,1	1,01	48,4	13,1	24,5	3,9
Troisième quintile	3 203	17,0	94,7	2,29	52,5	15,5	24,1	4,1
Quatrième quintile	3 123	16,8	95,7	2,81	56,5	14,1	22,5	4,1
Cinquième quintile	3 260	18,0	96,7	3,60	56,4	15,4	23,6	4,3
<b>Taille du ménage</b>								
1 personne	1 198	12,2	84,1	0,63	51,4	10,4	19,1	4,3
2 personnes	4 805	26,7	91,2	1,16	55,1	12,2	21,2	4,0
3 personnes	3 759	20,4	90,0	1,17	46,8	14,0	24,5	6,1
4 personnes	5 317	23,9	92,5	1,67	48,7	14,9	24,6	6,3
5 personnes	2 550	12,1	87,5	0,95	46,6	12,1	23,8	6,6
6 personnes et plus	989	4,7	72,4	0,36	35,2	7,2	24,0	6,9
<b>Type de ménage</b>								
Personne seule	1 198	12,2	84,1	0,63	51,4	10,4	19,1	4,3
Famille monoparentale	953	5,2	70,1	0,31	41,6	8,0	17,0	4,1
Couple sans enfant	4 285	23,7	94,0	1,71	56,5	13,1	21,9	3,9
Couple avec enfant(s)	11 558	55,8	91,5	1,43	47,9	13,9	25,1	6,3
Autres	624	3,0	69,1	0,31	33,7	7,2	19,8	9,5
<b>Taille d'unité urbaine</b>								
Commune rurale	5 966	31,3	92,3	1,51	49,9	11,9	27,7	4,2
Unité urbaine < 20 000 hbts	3 162	17,0	89,6	1,08	49,9	12,6	23,6	4,9
20 000 à 199 999 hbts	3 523	19,2	88,6	0,98	55,1	12,5	16,8	5,2
200 000 à 1 999 999 hbts	3 563	19,5	87,1	0,86	49,6	14,1	19,5	5,6
Unité urbaine de Paris	2 404	13,0	82,8	0,62	38,9	12,4	24,6	9,1
<b>Variables de protection sociale</b>								
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>								
Régime général	16 186	86,9	88,8	1,00	50,3	13,5	21,0	5,5
RSI	879	4,6	91,4	1,25	38,1	11,1	37,3	5,6
MSA	1 143	5,9	89,1	0,97	40,8	3,8	44,0	2,2
Autre régime ou Inconnu	410	2,6	84,9	0,78	54,8	6,1	13,2	11,2

.../...

**Tableau 13 (suite)**  
**Données synthétiques sur la couverture complémentaire privée hors CMUC**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 20 885*  
*Inconnu / Ne sait pas = 114*

	Personnes couvertes par...*							
	Effectif brut	Répartition pers. couv. (en %)	Taux de couverture (%)	Indice à âge et sexe comparables	Mutuelle (%)	Caisse de prévoyance (%)	Assurance privé (%)	Type inconnu (%)
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>								
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>								
Oui	2 182	12,9	86,6	0,71	52,1	12,4	19,7	3,8
Non	16 414	87,0	89,1	1,05	48,8	12,7	23,4	5,7
<b>Bénéfice de la CMU complémentaire</b>								
Oui	40	0,2	5,4	0,01	3,9	0,1	1,3	0,3
Non	18 225	97,9	92,3	1,52	51,3	13,2	23,9	5,5
Ne sait pas	353	1,8	89,4	1,12	45,1	11,9	19,3	15,3
<b>Variables d'état de santé</b>								
<b>Note de santé perçue</b>								
0 à 4	405	2,5	80,9	0,47	54,3	11,3	14,4	2,1
5 à 6	1 742	10,3	86,7	0,71	51,7	12,6	21,2	2,2
7 à 8	5 574	30,6	91,2	1,25	53,4	13,7	22,8	2,6
9 à 10	6 312	32,8	90,0	1,22	50,1	13,8	24,9	2,7
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>								
Très bon	4 524	23,6	89,2	1,13	49,4	13,9	24,4	3,1
Bon	7 240	39,0	91,4	1,31	52,6	13,5	24,0	2,6
Moyen	2 322	13,5	86,5	0,71	52,1	12,7	20,9	1,9
Mauvais	349	2,1	82,8	0,53	58,4	10,1	13,2	1,9
Très mauvais	76	0,5	74,1	0,31	47,3	15,8	11,8	2,4
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>								
Oui	3 027	17,6	89,1	0,91	54,3	12,7	21,0	2,2
Non	10 837	57,7	89,9	1,15	50,9	13,8	24,0	2,7
Ne sait pas	385	2,1	80,5	0,50	49,3	8,8	20,6	2,7
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>								
Oui, fortement limité	521	3,2	81,9	0,51	51,8	10,9	18,7	1,4
Oui, limité	1 374	8,1	87,4	0,77	52,7	13,1	20,7	2,1
Non	12 357	66,1	90,2	1,18	51,5	13,6	23,8	2,7
<b>Ensemble</b>	<b>18 618</b>	<b>100,0</b>	<b>88,8</b>	<b>1,00</b>	<b>49,3</b>	<b>12,6</b>	<b>22,9</b>	<b>5,5</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 14**  
**Répartition des contrats de couverture complémentaire (hors contrats obtenus au titre de la CMUC)**  
**selon leur mode d'obtention (entreprise ou individuel) et le type d'organisme**

*Contrats décrits par le questionnaire relatif à la couverture complémentaire (cf. Annexe)*

*Nombre de contrats : 7 656*

Contrat obtenu par l'entreprise										
	Mutuelle		Institution de prévoyance / caisse de retraite		Société d'assurance		Indéterminé		Ensemble	
	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne	Nbre de contrats	% colonne
Oui	2 545	57,1	844	81,0	873	45,1	112	51,1	4 374	57,1
Non	1 781	39,9	182	17,5	1 003	51,8	63	28,8	3 029	39,6
Nsp	134	3,0	16	1,5	59	3,0	44	20,1	253	3,3
<b>Ensemble</b>	<b>4 460</b>	<b>100,0</b>	<b>1 042</b>	<b>100,0</b>	<b>1 935</b>	<b>100,0</b>	<b>219</b>	<b>100,0</b>	<b>7 656</b>	<b>100,0</b>

	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne	Nbre de contrats	% ligne
Oui	2 545	58,2	844	19,3	873	20,0	112	2,6	4 374	100,0
Non	1 781	58,8	182	6,0	1 003	33,1	63	2,1	3 029	100,0
Nsp	134	53,0	16	6,3	59	23,3	44	17,4	253	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>4 460</b>	<b>58,3</b>	<b>1 042</b>	<b>13,6</b>	<b>1 935</b>	<b>25,3</b>	<b>219</b>	<b>2,9</b>	<b>7 656</b>	<b>100,0</b>

*Les contrats souscrits par un individu hors foyer ne sont pas pris en compte.*

*Source : IRDES - ESPS 2006*

**Tableau 15**  
**Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMUC)**  
*Contrats décrits par le questionnaire relatif à la couverture complémentaire (cf. Annexe)*  
*Nombre de contrats : 7 642*

	Nombre de contrats	Contrats obtenus par l'intermédiaire de l'entreprise		
		Oui %	Non %	Ne sait pas %
<b>Variables sociodémographiques</b>				
<b>Age de la personne</b>				
De 16 à 24 ans	528	40,7	54,0	5,3
De 25 à 39 ans	2 019	53,2	44,5	2,3
De 40 à 64 ans	3 551	62,6	34,0	3,4
De 65 à 79 ans	1 142	56,6	40,2	3,2
80 ans et plus	400	52,0	43,0	5,0
<b>Sexe de la personne</b>				
Homme	3 824	57,6	38,8	3,7
Femme	3 818	56,7	40,4	2,9
<b>Occupation principale de la personne</b>				
Actif occupé	4 795	62,1	34,9	3,0
Chômeur	301	19,2	76,8	4,0
Retraité / veuf	2 001	56,5	39,7	3,8
Femme au foyer	211	54,8	42,9	2,4
Autre inactif	136	21,3	75,0	3,7
Etudiant, enfant	168	23,8	70,8	5,4
<b>Milieu social</b>				
Agriculteur	417	36,7	58,3	5,0
Artisan commerçant	629	44,2	50,2	5,6
Cadre et profession intellectuelle	1 351	71,4	25,8	2,7
Profession intermédiaire	1 686	61,4	36,4	2,3
Employé administratif	644	57,3	40,4	2,3
Employé de commerce	292	45,2	51,4	3,4
Ouvrier qualifié	1 888	57,6	38,6	3,8
Ouvrier non qualifié	687	49,2	47,5	3,4
<b>Niveau d'études</b>				
Non scolarisé, jamais scolarisé	88	46,6	45,5	8,0
Maternelle, primaire, CEP	1 354	50,7	45,2	4,1
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	2 481	55,9	40,8	3,4
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 222	59,1	37,6	3,3
Supérieur	2 230	64,8	33,1	2,1
Autre	19	36,8	63,2	.
Enfant, étude en cours	168	23,8	70,8	5,4

*Les contrats souscrits par un individu hors foyer ne sont pas pris en compte.*

*Il s'agit des contrats obtenus auprès de l'employeur actuel, du dernier employeur ou via le milieu professionnel pour les indépendants*

.../...

**Tableau 15 (suite)**  
**Données synthétiques sur le mode d'obtention des contrats de couverture complémentaire (hors CMUC)**  
*Contrats décrits par le questionnaire relatif à la couverture complémentaire (cf. Annexe)*  
 Nombre de contrats : 7 642

	Nombre de contrats	Contrats obtenus par l'intermédiaire de l'entreprise		
		Oui %	Non %	Ne sait pas %
<b>Variables sociodémographiques</b>				
<b>Taille du ménage</b>				
1 personne	1 024	50,6	47,1	2,3
2 personnes	2 761	56,0	41,2	2,8
3 personnes	1 562	57,2	38,9	4,0
4 personnes	1 545	62,3	33,9	3,8
5 personnes	576	60,8	34,9	4,3
6 personnes et plus	174	55,2	40,8	4,0
<b>Type de ménage</b>				
Personne seule	1 024	50,6	47,1	2,3
Famille monoparentale	450	46,9	49,8	3,3
Couple sans enfant	2 442	57,5	39,7	2,8
Couple avec enfant(s)	3 462	61,2	35,2	3,6
Autres	264	43,9	48,5	7,6
<b>Revenu mensuel du ménage</b>				
Moins de 840 euros	288	35,1	59,4	5,6
de 840 à moins de 990 euros	141	36,9	60,3	2,8
de 990 à moins de 1 300 euros	513	45,4	51,9	2,7
de 1 300 à moins de 1 600 euros	564	49,5	48,8	1,8
de 1 600 à moins de 1 900 euros	458	50,7	46,3	3,1
de 1 900 à moins de 2 200 euros	624	53,0	43,8	3,2
de 2 200 à moins de 2 500 euros	564	52,0	45,4	2,7
de 2 500 à moins de 3 100 euros	1 219	62,0	37,1	0,9
de 3 100 à moins de 4 600 euros	1 440	69,0	29,0	2,0
4 600 euros et plus	641	75,7	22,3	2,0
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>				
Premier quintile	723	41,3	54,7	4,0
Deuxième quintile	1 237	48,2	48,8	3,0
Troisième quintile	1 315	57,2	40,9	1,9
Quatrième quintile	1 480	62,0	36,1	2,0
Cinquième quintile	1 707	70,1	28,4	1,5
<b>Fonctionnaire, Salarié ou non</b>				
Fonctionnaire	1 600	65,6	31,3	3,1
Autre salarié	4 896	59,4	37,5	3,1
Non salarié	930	38,3	57,2	4,5
<b>Ensemble</b>	<b>7 642</b>	<b>57,1</b>	<b>39,6</b>	<b>3,3</b>

*Les contrats souscrits par un individu hors foyer ne sont pas pris en compte.  
 Il s'agit des contrats obtenus auprès de l'employeur actuel, du dernier employeur ou via le milieu professionnel pour les indépendants*

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 16**  
**Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs**  
**selon qu'ils sont obligatoires ou non**  
*Contrats d'entreprise décrits par le questionnaire relatif à la couverture complémentaire (cf. Annexe)*  
*Nombre de contrats d'entreprise décrits = 3 019*

	Le contrat obtenu par votre entreprise est-il ?						Ensemble
	Obligatoire		Facultatif		Inconnu/refus		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Variables sociodémographiques</b>							
<b>Age de la personne</b>							
De 16 à 24 ans	116	56,6	66	32,2	23	11,2	205
De 25 à 39 ans	599	57,8	343	33,1	94	9,1	1 036
De 40 à 64 ans	865	49,0	701	39,7	198	11,2	1 764
De 65 à 79 ans	4	33,3	4	33,3	4	33,3	12
80 ans et plus	1	50,0	.	.	1	50,0	2
<b>Sexe de la personne</b>							
Homme	837	54,9	520	34,1	167	11,0	1 524
Femme	748	50,0	594	39,7	153	10,2	1 495
<b>Occupation principale de la personne</b>							
Actif occupé	1 477	52,5	1 057	37,6	280	10,0	2 814
Chômeur	24	51,1	14	29,8	9	19,2	47
Retraité / veuf	17	39,5	13	30,2	13	30,2	43
Femme au foyer	23	53,5	12	27,9	8	18,6	43
Autre inactif	9	42,9	6	28,6	6	28,6	21
Etudiant, enfant	22	61,1	11	30,6	3	8,3	36
<b>Milieu social</b>							
Agriculteur	8	34,8	12	52,2	3	13,0	23
Artisan commerçant	53	43,8	53	43,8	15	12,4	121
Cadre et profession intellectuelle	420	58,3	237	32,9	63	8,8	720
Profession intermédiaire	428	56,2	273	35,8	61	8,0	762
Employé administratif	101	41,7	115	47,5	26	10,7	242
Employé de commerce	38	45,2	37	44,1	9	10,7	84
Ouvrier qualifié	423	51,1	310	37,4	95	11,5	828
Ouvrier non qualifié	112	48,1	75	32,2	46	19,7	233
<b>Niveau d'études</b>							
Non scolarisé, jamais scolarisé	4	28,6	6	42,9	4	28,6	14
Maternelle, primaire, CEP	73	46,2	44	27,9	41	26,0	158
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	513	49,8	392	38,1	125	12,1	1 030
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	297	53,4	205	36,9	54	9,7	556
Supérieur	666	55,6	443	37,0	90	7,5	1 199
Autre	.	.	2	50,0	2	50,0	4
Enfant, étude en cours	22	61,1	11	30,6	3	8,3	36

*Les contrats souscrits par un individu hors foyer ne sont pas pris en compte.*

.../...



**Tableau 16 (suite)**  
**Répartition des contrats de couverture complémentaire d'entreprise des salariés actifs**  
**selon qu'ils sont obligatoires ou non**

*Contrats d'entreprise décrits par le questionnaire relatif à la couverture complémentaire (cf. Annexe)*

*Nombre de contrats d'entreprise décrits = 3 019*

	Le contrat obtenu par votre entreprise est-il ?						Ensemble
	Obligatoire		Facultatif		Inconnu/refus		
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>							
<b>Taille du ménage</b>							
1 personne	105	46,7	83	36,9	37	16,4	225
2 personnes	370	50,1	278	37,6	91	12,3	739
3 personnes	414	54,6	274	36,1	71	9,4	759
4 personnes	494	55,2	325	36,3	76	8,5	895
5 personnes	162	52,3	113	36,5	35	11,3	310
6 personnes et plus	40	44,0	41	45,1	10	11,0	91
<b>Type de ménage</b>							
Personne seule	105	46,7	83	36,9	37	16,4	225
Famille monoparentale	71	47,3	61	40,7	18	12,0	150
Couple sans enfant	333	51,2	241	37,0	77	11,8	651
Couple avec enfant(s)	1 049	54,5	696	36,1	181	9,4	1 926
Autres	27	40,3	33	49,3	7	10,5	67
<b>Revenu mensuel du ménage</b>							
Moins de 840 euros	7	46,7	5	33,3	3	20,0	15
de 840 à moins de 990 euros	4	33,3	5	41,7	3	25,0	12
de 990 à moins de 1 300 euros	39	50,7	18	23,4	20	26,0	77
de 1 300 à moins de 1 600 euros	68	45,0	57	37,8	26	17,2	151
de 1 600 à moins de 1 900 euros	59	45,4	52	40,0	19	14,6	130
de 1 900 à moins de 2 200 euros	109	49,6	85	38,6	26	11,8	220
de 2 200 à moins de 2 500 euros	114	53,3	72	33,6	28	13,1	214
de 2 500 à moins de 3 100 euros	340	55,8	210	34,5	59	9,7	609
de 3 100 à moins de 4 600 euros	423	52,5	327	40,6	56	7,0	806
4 600 euros et plus	238	58,1	144	35,1	28	6,8	410
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>							
Premier quintile	63	48,5	38	29,2	29	22,3	130
Deuxième quintile	171	48,0	137	38,5	48	13,5	356
Troisième quintile	313	55,2	195	34,4	59	10,4	567
Quatrième quintile	381	54,1	262	37,2	61	8,7	704
Cinquième quintile	473	53,3	343	38,7	71	8,0	887
<b>Fonctionnaire, Salarié ou non</b>							
Fonctionnaire	169	24,3	450	64,8	76	10,9	695
Autre salarié	1 367	61,5	625	28,1	230	10,4	2 222
Non salarié	27	42,9	26	41,3	10	15,9	63
<b>Ensemble</b>	<b>1 585</b>	<b>52,5</b>	<b>1 114</b>	<b>36,9</b>	<b>320</b>	<b>10,6</b>	<b>3 019</b>

Les contrats souscrits par un individu hors foyer ne sont pas pris en compte.

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 17**  
**Appréciation du niveau de remboursement par la couverture complémentaire**  
*Contrats décrits par le questionnaire couverture complémentaire (cf. Annexe)*  
*Nombre de contrats décrits : 7 254*

	Lunettes		Prothèses dentaires		Soins de spécialistes		Forfait hospitalier	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Mutuelle</b>								
Plutôt bien	1 904	44,7	1 836	43,6	3 108	74,4	3 074	73,8
Plutôt mal	1 775	41,7	1 526	36,2	534	12,8	219	5,3
Ne sait pas	580	13,6	849	20,2	536	12,8	870	20,9
Ensemble des opinions exprimées	4 259	100,0	4 211	100,0	4 178	100,0	4 163	100,0
Inconnu / refus	307		355		388		403	
<b>Institution de prévoyance / caisse de retraite</b>								
Plutôt bien	550	55,4	514	52,7	773	79,7	728	75,7
Plutôt mal	309	31,1	276	28,3	68	7,0	47	4,9
Ne sait pas	133	13,4	185	19,0	129	13,3	187	19,4
Ensemble des opinions exprimées	992	100,0	975	100,0	970	100,0	962	100,0
Inconnu / refus	62		79		84		92	
<b>Assurance privée</b>								
Plutôt bien	922	50,4	870	47,9	1 406	77,8	1 327	73,9
Plutôt mal	618	33,8	556	30,6	140	7,7	73	4,1
Ne sait pas	289	15,8	392	21,6	261	14,4	395	22,0
Ensemble des opinions exprimées	1 829	100,0	1 818	100,0	1 807	100,0	1 795	100,0
Inconnu / refus	142		153		164		176	
<b>Inconnu / refus</b>								
Plutôt bien	95	54,6	85	49,4	120	71,0	121	68,4
Plutôt mal	42	24,1	46	26,7	11	6,5	7	4,0
Ne sait pas	37	21,3	41	23,8	38	22,5	49	27,7
Ensemble des opinions exprimées	174	100,0	172	100,0	169	100,0	177	100,0
Inconnu / refus	54		56		59		51	
<b>Ensemble</b>								
Plutôt bien	3 471	47,8	3 305	46,1	5 407	75,9	5 250	74,0
Plutôt mal	2 744	37,8	2 404	33,5	753	10,6	346	4,9
Ne sait pas	1 039	14,3	1 467	20,4	964	13,5	1 501	21,1
Ensemble des opinions exprimées	7 254	100,0	7 176	100,0	7 124	100,0	7 097	100,0
Inconnu / refus	565		643		695		722	

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 18**  
**Appréciation du rapport qualité/prix selon le type d'organisme auprès duquel la couverture complémentaire a été souscrite**

*Contrats décrits par le questionnaire relatif à la couverture complémentaire (cf. Annexe)*

*Nombre de contrats décrits : 7 819*

	Effectif	Pensez-vous que votre mutuelle ou assurance vous offre un rapport qualité/prix :					
		Très bon	Plutôt bon	Plutôt mauvais	Très mauvais	Ne sait pas	Inconnu / refus
Mutuelle	4 566	15,4	64,6	7,4	0,9	7,0	4,8
Caisse de prévoyance	1 054	24,9	58,4	5,4	0,9	7,3	3,2
Assurance privée	1 971	16,7	61,4	6,4	1,0	9,5	4,9
Ne sait pas	228	15,8	47,4	5,7	0,4	9,7	21,1
<b>Ensemble</b>	<b>7 819</b>	<b>17,0</b>	<b>62,5</b>	<b>6,8</b>	<b>0,9</b>	<b>7,7</b>	<b>5,1</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 19**  
**Appréciation du rapport qualité/prix selon le mode d'obtention de la couverture complémentaire privée**

*Contrats décrits par le questionnaire relatif à la couverture complémentaire (cf. Annexe)*

*Nombre de contrats : 7 819*

	Effectif	Pensez-vous que votre mutuelle ou assurance vous offre un rapport qualité/prix :					
		Très bon	Plutôt bon	Plutôt mauvais	Très mauvais	Ne sait pas	Inconnu / refus
<b>Salariés</b>							
Par son entreprise obligatoire	1 627	25,7	59,2	6,5	0,4	6,5	1,7
Par son entreprise facultative	1 145	17,9	67,0	6,4	0,4	6,5	1,8
Par son entreprise SAI	335	26,9	52,5	7,5	1,8	6,9	4,5
Salarié, par ses propres moyens, par une démarche personnelle	1 478	11,6	67,6	7,2	1,6	9,8	2,2
<b>Non salariés</b>							
Par son milieu professionnel	146	10,3	62,3	6,9	2,1	15,8	2,7
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	280	12,9	62,9	9,3	0,7	11,4	2,9
<b>Retraités, veufs</b>							
A conservé celle de son ancienne entreprise (ou celle de son conjoint décédé)	1 214	18,1	67,6	5,2	0,6	5,7	2,9
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	829	12,6	67,3	8,8	0,7	7,2	3,4
<b>Etudiants</b>							
Par son école, son université, sa fac...	80	11,3	50,0	12,5	1,3	22,5	2,5
Sans lien avec le milieu universitaire	32	9,4	53,1	9,4	3,1	15,6	9,4
<b>Chômeur, au foyer...</b>							
Par ses propres moyens, par une démarche personnelle	295	12,9	64,1	9,2	2,4	9,5	2,0
Autres	90	16,7	61,1	3,3	2,2	12,2	4,4
Inconnu/refus	268	2,2	12,7	2,2	0,4	4,1	78,4
<b>Total</b>	<b>7 819</b>	<b>17,0</b>	<b>62,5</b>	<b>6,8</b>	<b>0,9</b>	<b>7,7</b>	<b>5,6</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 20**  
**Motifs de l'absence de couverture complémentaire privée**  
*(Ces personnes ne bénéficient pas de la CMUC - elles peuvent avoir déclaré plusieurs motifs)*  
*Nombre de personnes : 1 293*

	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Motifs de l'absence de couverture complémentaire privée</b>		
Pas malade, en bonne santé	223	17,2
Prise en charge à 100%	176	13,6
Raisons financières	681	52,7
En cours d'adhésion	65	5,0
Ne voit pas l'intérêt, pas le temps, par choix SAI	4	0,3
Autre	229	17,7
Ne sait pas	59	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>1 293</b>	

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 21**  
**Motifs de perte de couverture complémentaire privée**  
*(Ces personnes peuvent avoir déclaré bénéficié de la CMUC - elles peuvent avoir déclaré plusieurs motifs)*  
*Nombre de personnes : 714*

	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Motifs de perte de couverture complémentaire privée</b>		
Etudiant, changeant de statut	44	6,2
Cessation d'activité due au chômage	152	21,3
Cessation d'activité due à la retraite	45	6,3
Prise en charge à 100% par la CMUC ou le RMI	65	9,1
Prise en charge à 100% pour d'autres motifs	16	2,2
Problèmes financiers	212	29,7
Changement d'emploi	82	11,5
Parti à l'étranger	2	0,3
Autre	156	21,8
Ne sait pas	20	2,8
<b>Ensemble</b>	<b>714</b>	

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 22**  
**Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale**  
*Nombre de personnes ayant répondu : 20 868 / 20 858*

	Effectif (1)	% de pers. bénéficiant d'une CC privée ou de la CMUC	% de pers. sans couv. Compl.	Effectif (2)	% de pers. bénéficiant d'une CC privée ou CMUC ou exo. du TM	% de pers. avec TM et dépassement à charge	Indice à âge et sexe comp. du taux de personnes avec TM à charge
<b>Variables sociodémographiques</b>							
<b>Age de la personne</b>							
Moins de 16 ans	4 198	94,5	5,5	4 197	94,7	5,3	
16 à 39 ans	6 740	91,3	8,7	6 737	91,9	8,1	
40 à 64 ans	7 219	94,0	6,0	7 218	95,5	4,5	
65 ans et plus	2 642	91,3	8,7	2 641	96,2	3,8	
<b>Age détaillé de la personne</b>							
Moins de 2 ans	422	94,2	5,8	422	94,2	5,8	
2 à 9 ans	2 197	94,7	5,3	2 196	94,9	5,1	
10 à 19 ans	2 780	93,0	7,0	2 779	93,4	6,6	
20 à 29 ans	2 807	88,8	11,2	2 806	89,3	10,7	
30 à 39 ans	2 732	93,9	6,1	2 731	94,6	5,4	
40 à 49 ans	3 146	93,5	6,6	3 146	94,3	5,7	
50 à 59 ans	2 978	94,8	5,2	2 978	96,3	3,7	
60 à 69 ans	1 768	93,5	6,5	1 767	96,1	3,9	
70 à 79 ans	1 342	91,9	8,1	1 341	96,3	3,7	
80 ans et plus	627	88,3	11,7	627	96,1	3,9	
<b>Sexe de la personne</b>							
Homme	10 421	92,0	8,0	10 415	93,6	6,4	
Femme	10 446	93,5	6,6	10 443	94,8	5,2	
<b>Occupation principale de la personne</b>							
Actif occupé	9 145	94,3	5,7	9 145	94,8	5,2	0,82
Chômeur	1 009	82,2	17,9	1 008	83,9	16,1	2,73
Retraité / veuf	3 391	92,9	7,1	3 390	97,0	3,0	0,75
Femme au foyer	893	87,7	12,3	892	91,2	8,8	1,98
Autre inactif	324	83,4	16,6	324	94,1	5,9	1,14
Etudiant, enfant	5 939	93,6	6,4	5 937	94,0	6,1	0,99
<b>Milieu social</b>							
Agriculteur	957	92,2	7,8	956	94,5	5,5	1,11
Artisan commerçant	1 765	93,2	6,8	1 765	94,5	5,5	1,02
Cadre et profession intellectuelle	3 494	95,6	4,4	3 494	96,3	3,7	0,64
Profession intermédiaire	4 229	95,6	4,4	4 228	96,2	3,8	0,63
Employé administratif	1 591	93,1	6,9	1 590	94,9	5,1	0,89
Employé de commerce	797	87,7	12,3	797	89,6	10,4	1,91
Ouvrier qualifié	5 712	92,3	7,7	5 710	94,0	6,0	1,02
Ouvrier non qualifié	2 118	87,1	12,9	2 114	89,9	10,1	1,77
<b>Niveau d'études</b>							
Non scolarisé, jamais scolarisé	318	69,0	31,0	318	82,4	17,6	4,40
Maternelle, primaire, CEP	2 647	91,5	8,5	2 647	95,2	4,8	1,16
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	5 193	93,1	6,9	5 193	94,3	5,7	0,99
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	2 449	92,8	7,2	2 449	93,9	6,1	1,01
Supérieur	3 977	94,5	5,6	3 977	95,2	4,8	0,75
Autre	49	90,9	9,1	49	90,9	9,1	1,55
Enfant, étude en cours	5 939	93,6	6,4	5 937	94,0	6,1	0,99

(1) Personnes ayant répondu à la question sur la couverture complémentaire (CC).

(2) Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire et l'exonération du ticket modérateur

.../...

**Tableau 22 (suite)**  
**Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale**  
*Nombre de personnes ayant répondu : 20 868 / 20 858*

	Effectif (1)	% de pers. bénéficiant d'une CC privée ou de la CMUC	% de pers. sans cov. Compl.	Effectif (2)	% de pers. bénéficiant d'une CC privée ou CMUC ou exo. du TM	% de pers. avec TM et dépassement à charge	Indice à âge et sexe comp. du taux de personnes avec TM à charge
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>							
<b>Revenu mensuel du ménage</b>							
Moins de 840 euros	725	84,7	15,3	725	89,5	10,5	2,03
de 840 à moins de 990 euros	305	86,1	13,9	305	90,4	9,6	1,98
de 990 à moins de 1 300 euros	1 131	87,2	12,8	1 131	90,4	9,6	1,89
de 1 300 à moins de 1 600 euros	1 268	89,5	10,5	1 267	91,6	8,5	1,56
de 1 600 à moins de 1 900 euros	1 132	92,3	7,7	1 131	93,1	6,9	1,27
de 1 900 à moins de 2 200 euros	1 495	94,8	5,2	1 492	95,5	4,5	0,77
de 2 200 à moins de 2 500 euros	1 487	94,2	5,8	1 487	95,2	4,9	0,81
de 2 500 à moins de 3 100 euros	3 076	97,0	3,0	3 076	97,5	2,5	0,40
de 3 100 à moins de 4 600 euros	3 571	96,5	3,6	3 571	97,0	3,0	0,49
4 600 euros et plus	1 632	96,1	3,9	1 632	96,5	3,5	0,58
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>							
Premier quintile	2 637	85,6	14,4	2 634	88,6	11,4	2,14
Deuxième quintile	3 201	91,4	8,6	3 199	93,5	6,6	1,18
Troisième quintile	3 364	95,6	4,4	3 364	96,3	3,7	0,61
Quatrième quintile	3 254	96,1	3,9	3 254	97,0	3,1	0,50
Cinquième quintile	3 366	97,0	3,0	3 366	97,4	2,6	0,44
<b>Taille du ménage</b>							
1 personne	1 422	89,2	10,8	1 422	92,6	7,4	1,39
2 personnes	5 255	93,9	6,1	5 255	96,0	4,0	0,80
3 personnes	4 179	93,6	6,4	4 177	94,5	5,5	0,89
4 personnes	5 742	94,8	5,2	5 740	95,3	4,7	0,75
5 personnes	2 912	92,4	7,6	2 910	93,1	6,9	1,12
6 personnes et plus	1 358	85,4	14,6	1 354	87,3	12,7	2,16
<b>Type de ménage</b>							
Personne seule	1 422	89,2	10,8	1 422	92,6	7,4	1,39
Famille monoparentale	1 359	87,9	12,1	1 359	91,0	9,0	1,56
Couple sans enfant	4 552	94,9	5,1	4 552	96,6	3,4	0,69
Couple avec enfant(s)	12 638	94,2	5,8	12 633	94,7	5,3	0,85
Autres	897	80,0	20,0	892	84,6	15,4	2,66
<b>Taille d'unité urbaine</b>							
Commune rurale	6 426	94,5	5,5	6 425	95,5	4,5	0,78
Unité urbaine < 20 000 hbts	3 510	93,9	6,1	3 509	95,3	4,7	0,82
20 000 à 199 999 hbts	3 966	93,1	6,9	3 962	94,6	5,4	0,93
200 000 à 1 999 999 hbts	4 077	92,9	7,1	4 076	94,5	5,6	0,94
Unité urbaine de Paris	2 889	86,9	13,1	2 886	89,3	10,7	1,91

(1) Personnes ayant répondu à la question sur la couverture complémentaire (CC).

(2) Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire et l'exonération du ticket modérateur

.../...

**Tableau 22 (suite)**  
**Données synthétiques sur les différents niveaux de protection sociale**  
*Nombre de personnes ayant répondu : 20 868 / 20 858*

	Effectif (1)	% de pers. bénéficiant d'une CC privée ou de la CMUC	% de pers. sans cov. Compl.	Effectif (2)	% de pers. bénéficiant d'une CC privée ou CMUC ou exo. du TM	% de pers. avec TM et dépassement à charge	Indice à âge et sexe comp. du taux de personnes avec TM à charge
<b>Variables de protection sociale</b>							
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>							
Régime général	18 152	93,1	6,9	18 147	94,5	5,5	0,95
RSI	957	92,6	7,5	957	93,6	6,4	1,21
MSA	1 276	91,3	8,7	1 275	93,7	6,3	1,26
Autre régime ou Inconnu	483	85,8	14,3	479	88,7	11,3	1,82
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>							
Oui	2 503	90,1	9,9	2 503	100,0		0,00
Non	18 331	93,2	6,8	18 331	93,4	6,7	1,13
<b>Variables état de santé</b>							
<b>Note de santé perçue</b>							
0 à 4	498	86,5	13,5	498	96,2	3,8	0,82
5 à 6	1 990	91,7	8,4	1 990	95,6	4,4	0,95
7 à 8	6 094	94,4	5,6	6 094	95,2	4,8	0,86
9 à 10	6 975	94,2	5,9	6 975	94,5	5,5	0,87
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>							
Très bon	5 037	93,8	6,2	5 037	94,1	5,9	0,92
Bon	7 901	94,3	5,7	7 901	94,9	5,1	0,88
Moyen	2 656	91,9	8,1	2 656	95,6	4,4	0,93
Mauvais	425	89,1	10,9	425	96,9	3,1	0,69
Très mauvais	102	81,7	18,4	102	92,8	7,3	1,73
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>							
Oui	3 373	93,1	7,0	3 373	97,2	2,9	0,58
Non	11 993	93,8	6,2	11 993	94,3	5,7	0,96
Ne sait pas	471	88,2	11,8	471	90,7	9,3	1,74
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>							
1 : Oui	627	89,0	11,0	627	97,4	2,6	0,56
2 : Non	1 565	92,0	8,0	1 565	96,1	3,9	0,81
3 : Ne sait pas	13 626	93,9	6,1	13 626	94,6	5,5	0,93
<b>Ensemble</b>	<b>20 868</b>	<b>92,8</b>	<b>7,2</b>	<b>20 858</b>	<b>94,2</b>	<b>5,8</b>	<b>1,00</b>

(1) Personnes ayant répondu à la question sur la couverture complémentaire (CC).

(2) Personnes ayant répondu aux questions sur la couverture complémentaire et l'exonération du ticket modérateur

Source : IRDES - ESPS 2006





**Maladies et troubles de santé  
déclarés en 2006**

---



**Tableau 23**  
**Maladies recueillies, classification par chapitre**

<b>Maladies de l'appareil circulatoire</b>	<b>Maladies du système ostéoarticulaire</b>
Hypertension artérielle	Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago
Angine de poitrine	Arthrose du genou
Infarctus du myocarde de moins de 5 ans	Arthrose de la hanche
Infarctus du myocarde de plus de 5 ans	Arthrose , autre localisation
Trouble du rythme cardiaque	Autres maladies des os et des articulations (hors arthrose et rhumatisme)
Accident vasculaire cérébrale avec séquelle(s)	<b>Maladies génito-urinaires</b>
Accident vasculaire cérébrale sans séquelle	Infections urinaires fréquentes
Artérite des membres inférieurs	Troubles des règles
Varices, ulcère de jambe	Troubles liés à la ménopause
Hémorroïdes	Adénome de la prostate
Autres problèmes cardiovasculaires	Autres problèmes génito-urinaires
<b>Tumeurs</b>	<b>Maladies endocriniennes et métaboliques</b>
Cancer	Diabète
Tumeurs bénignes	Affection de la thyroïde
<b>Maladies de l'appareil respiratoire</b>	Cholestérol, triglycéride (trop de lipide dans le sang)
Bronchite chronique	Autres problèmes endocriniens
Asthme	<b>Maladies ou problèmes psychiques</b>
Angine aiguë	Dépression nerveuse
Sinusite aiguë	Anxiété, troubles anxieux
Rhinopharyngite	Autres troubles mentaux
Rhinite allergique	<b>Maladies du système nerveux</b>
Autres problèmes de l'appareil respiratoire	Maladie de parkinson
<b>Maladies de l'oreille et troubles de l'audition</b>	Migraines
Otite aiguë	Maladie d'alzheimer
Troubles de l'audition	Epilepsie
Autres problèmes de l'oreille (hors troubles de l'audition)	Autres maladies du système nerveux
<b>Maladies de l'œil et troubles de la vue</b>	<b>Maladies de la peau</b>
Glaucome	Eczéma
Cataracte	Psoriasis
Problème de vue	Autres problèmes de peau
Autres maladies de l'œil (hors trouble de la vue)	<b>Maladies infectieuses et parasitaires</b>
<b>Maladies de la bouche et des dents</b>	Maladies infectieuses et parasitaires (hors hépatites et mycoses cutanéomuqueuses)
Caries	<b>Maladies du sang et organes hématopoïétiques</b>
Autres problèmes bouche et dents	Maladies du sang et organes hématopoïétiques
<b>Maladies de l'appareil digestif</b>	<b>Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques</b>
Ulcère de l'estomac, duodenum	Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques
Reflux oesophagien (reflux acide)	<b>Symptômes, maladies illisibles</b>
Gastralgie (douleurs brulures d'estomac)	Symptômes
Troubles chroniques du transit intestinal	<b>Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé</b>
Autres problèmes digestifs (hors problèmes de la bouche et des dents')	Causes externes, facteurs influant sur l'état de santé
<b>Maladies du foie</b>	
Hépatite chronique virale	
Autres maladies du foie	

Source : IRDES – ESPS 2006

**Tableau 24**  
**Taux de prévalence par chapitre selon le sexe**  
*(nombre de maladies ou troubles de santé pour 100 personnes)*

	Hommes			Femmes			Ensemble	
	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Ind.à âge	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Ind.à âge	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.
Maladies de l'appareil circulatoire	2 756	36,5	0,91	3 656	49,0	1,07	6 412	43,0
Tumeurs	234	3,1	0,82	360	4,9	1,15	594	4,1
Maladies de l'appareil respiratoire	2 146	27,1	0,89	2 729	33,4	1,10	4 875	30,4
Maladies de l'oreille et troubles de l'audition	1 067	13,8	1,12	903	12,0	0,90	1 970	12,9
Maladies de l'œil et troubles de la vue	4 426	56,8	0,90	5 676	72,0	1,08	10 102	64,8
Maladies de la bouche et des dents	263	3,3	0,82	389	4,8	1,16	652	4,1
Maladies de l'appareil digestif	1 343	17,3	0,84	1 943	25,4	1,14	3 286	21,5
Maladies du système ostéo-articulaire	2 413	31,1	0,81	3 652	48,4	1,16	6 065	40,2
Maladies ou problèmes génito-urinaires	439	6,1	0,58	1 255	15,1	1,36	1 694	10,8
Maladies endocriniennes et métaboliques	2 364	30,2	0,97	2 652	34,9	1,02	5 016	32,7
Maladies ou problèmes psychiques	875	11,9	0,71	1 725	22,0	1,25	2 600	17,2
Maladies du système nerveux	588	7,6	0,70	1 146	14,4	1,26	1 734	11,2
Maladies de la peau	711	8,9	0,86	949	11,7	1,13	1 660	10,3
Maladies infectieuses et parasitaires	120	1,6	0,91	156	1,7	1,09	276	1,7
Maladies du sang et organes hématopoïétiques	40	0,5	0,81	63	0,8	1,16	103	0,7
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	80	1,0	0,90	93	1,2	1,10	173	1,1
Symptômes, maladies illisibles	328	4,4	0,78	549	7,1	1,18	877	5,8
Causes externes, lésions traumatiques et facteurs influant sur l'état de santé	687	9,0	0,72	1 286	16,7	1,24	1 973	13,0

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 25**  
**Taux de prévalence par chapitre par classe d'âge**  
*(nombre de maladies ou troubles de santé pour 100 personnes)*

	Moins de 16 ans		16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.	Nb mal. brut	Mal/ 100 pers.
Maladies de l'appareil circulatoire	18	0,5	581	11,4	2 755	50,4	3 058	136,1
Tumeurs	5	0,2	45	0,9	279	5,3	265	11,9
Maladies de l'appareil respiratoire	994	30,2	1 600	31,9	1 516	27,8	765	33,1
Maladies de l'oreille et troubles de l'audition	346	10,6	276	5,6	620	11,5	728	32
Maladies de l'œil et troubles de la vue	670	20,2	2 263	45,4	4 572	82,4	2 597	116,3
Maladies de la bouche et des dents	104	3,2	146	2,9	285	5,2	117	5,1
Maladies de l'appareil digestif	125	3,8	680	13,6	1 469	27,4	1 012	44,7
Maladies du système ostéo-articulaire	70	2,2	838	16,6	3 028	56	2 129	95,8
Maladies ou problèmes génito-urinaires	42	1,3	457	9,2	779	14,4	416	17,6
Maladies endocriniennes et métaboliques	117	3,6	555	10,7	2 436	44,3	1 908	83,7
Maladies ou problèmes psychiques	104	3,2	660	13,7	1 218	23,1	618	27,6
Maladies du système nerveux	64	2,0	502	10,2	762	13,7	406	18,5
Maladies de la peau	299	9,2	655	13,1	522	9,3	184	8,6
Maladies infectieuses et parasitaires	66	2,0	87	1,8	87	1,7	36	1,5
Maladies du sang et organes hématopoïétiques	2	0,1	33	0,7	48	0,9	20	0,9
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	59	1,8	48	1,0	50	0,9	16	0,8

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 26**  
**Prévalence des problèmes de santé selon le sexe**

	Hommes (8 041)			Femmes (8 274)			Ensemble (16 315)	
	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Ind. à âge comp.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Ind. à âge comp.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.
Hypertension artérielle	1 042	13,7	1,00	1 148	15,9	1,00	2 190	14,9
Angine de poitrine	128	1,7	1,08	120	1,7	0,94	248	1,7
Infarctus du myocarde de moins de 5 ans	63	0,9	1,42	33	0,5	0,68	96	0,7
Infarctus du myocarde de plus de 5 ans	76	1,0	1,71	21	0,3	0,46	97	0,7
Trouble du rythme cardiaque	298	4,1	0,96	364	5,1	1,03	662	4,6
Accident vasculaire cérébral avec séquelles	46	0,6	1,14	40	0,6	0,90	86	0,6
Accident vasculaire cérébral sans séquelles	52	0,7	1,32	33	0,5	0,75	85	0,6
Artérite des membres inférieurs maladies des artères	106	1,4	1,39	57	0,9	0,70	163	1,1
Varices, ulcère de jambe	317	4,2	0,57	872	11,0	1,36	1 189	7,7
Hémorroïdes	377	4,8	0,96	453	5,4	1,04	830	5,1
Autres maladies cardio-vasculaires	251	3,5	0,70	515	7,2	1,23	766	5,4
Cancers	197	2,7	0,84	295	4,1	1,13	492	3,4
Tumeurs bénignes	37	0,5	0,75	65	0,9	1,22	102	0,7
Bronchite chronique	279	3,7	1,06	270	3,6	0,95	549	3,7
Asthme	415	5,2	1,00	419	5,3	1,00	834	5,2
Angine aiguë	106	1,4	0,89	135	1,6	1,11	241	1,5
Sinusite	249	3,2	0,73	441	5,5	1,24	690	4,4
Rhinopharyngite	471	5,7	0,80	700	8,3	1,19	1 171	7,1
Rhinite allergique	473	5,9	0,88	620	7,4	1,11	1 093	6,7
Autres maladies respiratoires et ORL	153	2,0	1,09	144	1,7	0,92	297	1,9
Otite	267	3,2	0,91	305	3,6	1,09	572	3,5
Surdité, baisse de l'audition	762	10,1	1,24	543	7,6	0,81	1 305	8,8
Autres maladies de l'oreille	38	0,5	0,81	55	0,7	1,16	93	0,6
Glaucome	83	1,1	0,89	114	1,6	1,09	197	1,4
Cataracte	186	2,6	0,82	305	4,6	1,13	491	3,6
Problèmes de vue	4 041	51,5	0,92	5 033	62,9	1,07	9 074	57,5
Autres maladies ou problèmes oculaires	116	1,6	0,73	224	2,9	1,22	340	2,3
Caries	1 437	18,3	0,96	1 637	19,7	1,03	3 074	19,1
Autres maladies concernant les dents et les gencives	263	3,3	0,82	389	4,8	1,16	652	4,1
Ulcère de l'estomac ou du duodénum	140	1,8	1,06	125	1,8	0,95	265	1,8
Reflux oesophagien (reflux acide)	375	4,8	0,92	461	5,9	1,07	836	5,4
Gastralgie (douleurs, brûlures de l'estomac)	421	5,5	0,84	609	7,9	1,13	1 030	6,7
Colite, diarrhée chronique (douleurs intestinales chroniques)	206	2,7	0,63	450	5,9	1,32	656	4,4

.../...

**Tableau 26 (suite)**  
**Prévalence des problèmes de santé selon le sexe**

	Hommes (8 041)			Femmes (8 274)			Ensemble (16 315)	
	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Ind. à âge comp.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Ind. à âge comp.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.
Autres maladies du foie	12	0,1	0,73	22	0,3	1,22	34	0,2
Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago	962	11,9	0,93	1 118	14,3	1,06	2 080	13,2
Arthrose du genou	383	5,2	0,81	605	8,4	1,15	988	6,9
Arthrose de la hanche	198	2,7	0,77	337	4,8	1,18	535	3,8
Arthrose, autre localisation	328	4,3	0,61	776	10,5	1,32	1 104	7,6
Autres maladies concernant les os et les articulations	542	7,0	0,82	816	10,4	1,15	1 358	8,8
Infection urinaire, fréquentes	59	0,8	0,31	375	4,6	1,60	434	2,8
Troubles des règles				361	4,1	1,94	361	2,2
Troubles liés à la ménopause				348	4,3	1,89	348	2,2
Adénome de la prostate	310	4,4	2,35				310	2,1
Autres troubles génitaux et urinaires	70	0,9	0,60	171	2,1	1,36	241	1,5
Diabète	342	4,5	1,21	260	3,6	0,83	602	4,0
Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie)	82	1,0	0,26	522	6,7	1,62	604	4,0
Cholestérol, triglycérides (trop de lipides dans le sang)	1 000	12,7	1,06	931	12,8	0,95	1 931	12,8
Autres maladies endocriniennes ou métaboliques	940	11,9	1,04	939	11,9	0,97	1 879	11,9
Dépression (dépression nerveuse)	257	3,7	0,69	549	7,1	1,26	806	5,5
Anxiété	519	6,9	0,67	1 095	13,8	1,28	1 614	10,5
Autres maladies ou problèmes psychiques	99	1,3	1,12	81	1,0	0,89	180	1,2
Maladie de Parkinson	28	0,4	1,31	20	0,3	0,78	48	0,3
Migraine	228	2,8	0,46	769	9,3	1,49	997	6,2
Maladie d'Alzheimer	16	0,2	0,85	28	0,4	1,10	44	0,3
Epilepsie	58	0,8	1,09	55	0,7	0,92	113	0,7
Autres maladies neurologiques	159	2,1	0,86	221	3,1	1,11	380	2,6
Handicap moteur acquis (amputation, séquelle accident...)	99	1,3	1,37	53	0,7	0,69	152	1,0
Eczéma	318	4,0	0,82	457	5,6	1,17	775	4,8
Psoriasis	239	3,0	1,07	219	2,7	0,94	458	2,8
Autres maladies de la peau	154	1,9	0,71	273	3,4	1,27	427	2,7
Maladies infectieuses et parasitaires	120	1,6	0,91	156	1,9	1,09	276	1,7
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	40	0,5	0,81	63	0,8	1,16	103	0,7
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	35	0,4	0,91	39	0,5	1,09	74	0,5
Infirmité, handicap de naissance	45	0,5	0,89	54	0,7	1,10	99	0,6
Symptômes, maladies mal étiquetées	328	4,4	0,78	549	7,1	1,18	877	5,8
Causes externes, facteurs influents l'état de santé	687	9,0	0,72	1 286	16,7	1,24	1 973	13,0

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 27**  
**Prévalence des problèmes de santé par classes d'âge**

	Moins de 16 ans (3 283)		16 à 39 ans (5 094)		40 à 64 ans (5 663)		65 ans et plus (2 275)	
	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.
Hypertension artérielle			77	1,5	969	17,8	1 144	51,0
Angine de poitrine	4	0,1	12	0,3	70	1,2	162	7,2
Infarctus du myocarde de moins de 5 ans			1	0,0	42	0,8	53	2,4
Infarctus du myocarde de plus de 5 ans			3	0,1	30	0,6	64	2,6
Trouble du rythme cardiaque	6	0,2	57	1,2	218	4,1	381	17,2
Accident vasculaire cérébral avec séquelles			6	0,1	24	0,5	56	2,4
Accident vasculaire cérébral sans séquelles	1	0,0	3	0,1	30	0,6	51	2,1
Artérite des membres inférieurs maladies des artères			2	0,0	66	1,2	95	4,2
Varices, ulcère de jambe			150	2,9	610	10,9	429	19,2
Hémorroïdes			201	3,8	433	7,7	196	8,1
Autres maladies cardio-vasculaires	7	0,2	69	1,4	263	5,0	427	19,8
Cancers	1	0,0	24	0,5	229	4,4	238	10,6
Tumeurs bénignes	4	0,1	21	0,5	50	0,9	27	1,3
Bronchite chronique	81	2,5	99	2,1	161	3,2	208	9,0
Asthme	164	4,9	280	5,6	238	4,3	152	7,0
Angine aiguë	64	2,0	117	2,4	47	0,9	13	0,6
Sinusite	35	1,0	240	4,9	302	5,5	113	4,7
Rhinopharyngite	425	13,0	352	7,0	302	5,4	92	4,0
Rhinite allergique	145	4,4	428	8,4	384	7,0	136	5,7
Autres maladies respiratoires et ORL	80	2,5	84	1,7	82	1,6	51	2,2
Otite	298	9,1	136	2,7	100	1,8	38	1,6
Surdit�, baisse de l'audition	39	1,2	118	2,4	481	8,9	667	29,4
Autres maladies de l'oreille	9	0,3	22	0,5	39	0,8	23	1,0
Glaucome			2	0,0	85	1,6	110	4,9
Cataracte	1	0,0	9	0,2	86	1,7	395	18,2
Problèmes de vue	632	19,1	2 189	43,8	4 273	76,7	1 980	88,0
Autres maladies ou problèmes oculaires	37	1,1	63	1,4	128	2,4	112	5,2
Caries	287	8,6	1 142	22,7	1 235	22,2	410	17,6
Autres maladies concernant les dents et les gencives	104	3,2	146	2,9	285	5,2	117	5,1
Ulcère de l'estomac ou du duodénum			41	0,8	132	2,4	92	4,3
Reflux oesophagien (reflux acide)	37	1,2	145	2,8	396	7,3	258	10,9
Gastralgie (douleurs, brûlures de l'estomac)	17	0,5	247	5,0	465	8,6	301	13,4
Colite, diarrhée chronique (douleurs intestinales chroniques)	43	1,3	166	3,3	272	5,3	175	7,9
Autres problèmes digestifs	27	0,8	62	1,2	141	2,6	144	6,5

.../...



**Tableau 27 (suite)**  
**Prévalence des problèmes de santé par classes d'âge**

	Moins de 16 ans (3 283)		16 à 39 ans (5 094)		40 à 64 ans (5 663)		65 ans et plus (2 275)	
	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.	Nb. Mal. Brut	Mal./ 100 pers.
Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago	9	0,3	428	8,4	1 146	20,6	497	21,7
Arthrose du genou	3	0,1	67	1,3	404	7,7	514	23,2
Arthrose de la hanche	1	0,0	19	0,3	209	4,0	306	14,1
Arthrose, autre localisation	1	0,0	51	1,0	580	10,9	472	21,7
Autres maladies concernant les os et les articulations	56	1,7	273	5,5	689	12,7	340	15,1
Infection urinaire, fréquentes	16	0,5	161	3,2	152	2,8	105	4,6
Troubles des règles	20	0,6	210	4,2	129	2,2	2	0,1
Troubles liés à la ménopause			1	0,0	322	6,1	25	1,2
Adénome de la prostate					72	1,4	238	9,8
Autres troubles génitaux et urinaires	6	0,2	85	1,7	104	1,9	46	2,0
Diabète	2	0,1	26	0,6	272	5,0	302	13,0
Affection de la thyroïde (goitre, hyper ou hypothyroïdie)	5	0,2	83	1,5	326	6,1	190	8,7
Cholestérol, triglycérides (trop de lipides dans le sang)	5	0,1	108	2,1	949	17,3	869	38,1
Autres maladies endocriniennes ou métaboliques	105	3,2	338	6,5	889	15,9	547	23,9
Dépression (dépression nerveuse)	5	0,2	175	3,8	404	7,8	222	10,0
Anxiété	61	1,9	424	8,7	755	14,1	374	16,7
Autres maladies ou problèmes psychiques	38	1,2	61	1,2	59	1,2	22	1,0
Maladie de Parkinson	1	0,0	1	0,0	8	0,2	38	1,6
Migraine	36	1,1	397	8,0	458	8,0	106	5,1
Maladie d'Alzheimer					3	0,1	41	1,6
Epilepsie	13	0,4	23	0,4	48	1,0	29	1,2
Autres maladies neurologiques	11	0,3	47	1,1	170	3,2	152	7,0
Handicap moteur acquis (amputation, séquelle accident...)	3	0,1	34	0,7	75	1,3	40	1,9
Eczéma	205	6,3	299	5,9	197	3,5	74	3,6
Psoriasis	16	0,5	166	3,2	205	3,6	71	3,2
Autres maladies de la peau	78	2,4	190	3,9	120	2,2	39	1,8
Maladies infectieuses et parasitaires	66	2,0	87	1,8	87	1,7	36	1,5
Maladies du sang et des organes hématopoïétiques	2	0,1	33	0,7	48	0,9	20	0,9
Affections congénitales, périnatales, anomalies chromosomiques	36	1,1	19	0,4	17	0,3	2	0,1
Infirmité, handicap de naissance	23	0,7	29	0,6	33	0,6	14	0,6
Symptômes, maladies mal étiquetées	97	3,0	215	4,3	288	5,3	277	13,0
Causes externes, facteurs influents l'état de santé	295	9,0	290	5,9	710	13,2	678	30,4

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 28**  
**Nombre de maladies déclarées par personne, par sexe**  
**hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction**

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré
<b>Nombre de maladies</b>						
0	2 670	32,4	2 067	23,5	4 737	27,7
1	1 849	22,6	1 616	18,9	3 465	20,7
2	1 177	14,6	1 173	13,7	2 350	14,1
3	756	9,5	895	10,8	1 651	10,2
4	465	6,0	658	8,1	1 123	7,1
5	312	4,1	453	5,8	765	5,0
6	232	3,0	363	4,7	595	3,9
7	167	2,2	269	3,6	436	2,9
8	131	1,8	196	2,8	327	2,3
9	90	1,3	171	2,3	261	1,8
10 et plus	192	2,6	413	5,8	605	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>8 041</b>	<b>100,0</b>	<b>8 274</b>	<b>100,0</b>	<b>16 315</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 29**  
**Nombre de maladies déclarées par personne, par classe d'âge**  
**hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction**

	Moins de 16 ans		16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus		Ensemble	
	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré	Effectif brut	Pourcentage pondéré
<b>Nombre de maladies</b>										
0	1 744	53,1	1 930	37,2	994	16,8	69	2,9	4 737	27,7
1	863	26,3	1 303	25,6	1 139	19,7	160	6,9	3 465	20,7
2	365	11,1	812	16,2	963	16,5	210	8,9	2 350	14,1
3	188	5,7	426	8,4	752	13,3	285	12,2	1 651	10,2
4	68	2,1	281	5,6	535	9,6	239	10,6	1 123	7,1
5	24	0,8	132	2,6	369	6,8	240	10,7	765	5,0
6	19	0,6	78	1,5	282	5,2	216	9,5	595	3,9
7	5	0,2	42	0,8	181	3,4	208	9,1	436	2,9
8	2	0,1	30	0,7	126	2,3	169	7,8	327	2,3
9	3	0,1	25	0,6	87	1,7	146	6,5	261	1,8
10 et plus	2	0,1	35	0,8	235	4,8	333	15,0	605	4,3
<b>Ensemble</b>	<b>3 283</b>	<b>100,0</b>	<b>5 094</b>	<b>100,0</b>	<b>5 663</b>	<b>100,0</b>	<b>2 275</b>	<b>100,0</b>	<b>16 315</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 30**  
**Nombre moyen de maladies déclarées par personne**  
**hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 16 315*

	Effectif brut	Nombre moyen	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	3 283	0,8	
16 à 39 ans	5 094	1,5	
40 à 64 ans	5 663	3,1	
65 ans et plus	2 275	5,9	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
Moins de 2 ans	313	0,6	
2 à 9 ans	1 749	0,8	
10 à 19 ans	2 113	1,0	
20 à 29 ans	2 036	1,4	
30 à 39 ans	2 166	1,9	
40 à 49 ans	2 452	2,3	
50 à 59 ans	2 345	3,5	
60 à 69 ans	1 415	4,6	
70 à 79 ans	1 189	5,8	
80 ans et plus	537	6,6	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	8 041	2,2	
Femme	8 274	3,1	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	7 064	2,1	0,88
Chômeur	772	2,7	1,20
Retraité / veuf	2 874	5,4	1,05
Femme au foyer	688	4,3	1,05
Autre inactif	244	6,6	2,31
Etudiant, enfant	4 563	1,0	0,91
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	783	3,5	0,89
Artisan commerçant	1 291	2,8	0,93
Cadre et profession intellectuelle	2 791	2,3	0,92
Profession intermédiaire	3 395	2,4	0,96
Employé administratif	1 283	3,1	1,08
Employé de commerce	607	3,4	1,13
Ouvrier qualifié	4 456	2,6	1,03
Ouvrier non qualifié	1 576	2,9	1,12
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	205	5,0	1,10
Maternelle, primaire, CEP	2 188	5,3	1,09
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	4 096	3,0	1,01
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 918	2,7	0,94
Supérieur	3 186	2,4	0,94
Enfant, études en cours	4 563	1,0	0,91

.../...

**Tableau 30 (suite)**  
**Nombre moyen de maladies déclarées par personne**  
**hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 16 315*

	Effectif brut	Nombre moyen	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	640	4,4	1,23
de 840 à moins de 990 euros	282	5,1	1,34
de 990 à moins de 1 300 euros	1 006	3,8	1,05
de 1 300 à moins de 1 600 euros	1 109	3,2	1,05
de 1 600 à moins de 1 900 euros	1 018	2,9	1,04
de 1 900 à moins de 2 200 euros	1 282	2,6	1,00
de 2 200 à moins de 2 500 euros	1 266	2,5	1,06
de 2 500 à moins de 3 100 euros	2 687	2,1	0,93
de 3 100 à moins de 4 600 euros	3 240	2,0	0,89
4 600 euros et plus	1 382	2,0	0,87
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	2 210	3,2	1,15
Deuxième quintile	2 847	2,9	1,04
Troisième quintile	2 930	2,3	0,96
Quatrième quintile	2 914	2,4	0,99
Cinquième quintile	3 011	2,5	0,94
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	1 262	4,2	1,08
2 personnes	4 380	3,9	1,05
3 personnes	3 235	2,1	0,99
4 personnes	4 425	1,5	0,84
5 personnes	2 140	1,4	0,88
6 personnes et plus	873	1,3	0,83
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	1 262	4,2	1,08
Famille monoparentale	1 058	2,5	1,07
Couple sans enfant	3 812	4,0	1,05
Couple avec enfant(s)	9 590	1,6	0,89
Autres	593	2,7	1,01
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	5 147	2,7	0,98
Unité urbaine < 20 000 hbts	2 799	2,7	1,02
20 000 à 199 999 hbts	3 141	2,7	1,03
200 000 à 1 999 999 hbts	3 158	2,7	1,03
Unité urbaine de Paris	2 070	2,4	0,93
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	14 208	2,6	1,02
RSI	713	2,7	0,86
MSA	1 072	3,4	0,91
Autre régime ou Inconnu	322	2,3	0,91
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	2 030	6,2	1,46
Non	14 281	2,1	0,87

.../...

**Tableau 30 (suite)**  
**Nombre moyen de maladies déclarées par personne**  
**hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 16 315*

	Effectif brut	Nombre moyen	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	93	1,7	0,93
Non	16 197	2,7	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	14 621	2,7	0,99
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	1 649	2,6	1,08
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	637	2,5	1,29
Non	15 437	2,7	0,99
Ne sait pas	241	2,5	0,99
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	15 226	2,7	1,00
Non	1 022	2,7	0,99
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	499	7,9	1,74
5 à 6	2 003	5,8	1,40
7 à 8	6 115	2,8	0,97
9 à 10	7 001	1,0	0,59
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	5 060	0,8	0,51
Bon	7 928	2,3	0,86
Moyen	2 669	5,6	1,40
Mauvais	427	8,0	1,75
Très mauvais	103	9,5	1,97
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	3 388	5,6	1,48
Non	12 040	1,7	0,73
Ne sait pas	476	3,9	1,34
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	630	7,7	1,70
Oui, limité	1 573	5,9	1,48
Non	13 678	2,0	0,83
<b>Ensemble</b>	<b>16 315</b>	<b>2,7</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 31**  
**Personnes portant des lunettes ou des lentilles**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 14 205*  
*Non réponse = 2 110*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	602	26,4	
16 à 39 ans	2 127	49,2	
40 à 64 ans	4 138	78,4	
65 ans et plus	1 936	87,8	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
Moins de 2 ans			
2 à 9 ans	237	20,8	
10 à 19 ans	674	40,9	
20 à 29 ans	885	50,9	
30 à 39 ans	933	49,6	
40 à 49 ans	1 348	60,7	
50 à 59 ans	2 031	89,6	
60 à 69 ans	1 227	89,2	
70 à 79 ans	1 020	88,6	
80 ans et plus	448	85,9	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	3 907	58,0	
Femme	4 896	68,3	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	4 119	64,4	0,96
Chômeur	386	57,4	0,79
Retraité / veuf	2 484	88,8	1,36
Femme au foyer	465	75,1	0,78
Autre inactif	178	79,2	1,33
Etudiant, enfant	1 134	34,2	1,01
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	450	66,1	0,69
Artisan commerçant	699	64,9	0,87
Cadre et profession intellectuelle	1 680	69,0	1,31
Profession intermédiaire	1 910	65,1	1,15
Employé administratif	725	67,2	1,09
Employé de commerce	341	67,3	1,02
Ouvrier qualifié	2 186	58,0	0,86
Ouvrier non qualifié	755	59,0	0,86
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	132	71,2	0,56
Maternelle, primaire, CEP	1 739	84,3	1,02
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	2 399	66,3	0,82
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 206	69,1	1,01
Supérieur	2 101	70,5	1,29
Enfant, études en cours	1 134	34,2	1,01

.../...

**Tableau 31 (suite)**  
**Personnes portant des lunettes ou des lentilles**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 14 205*  
*Non réponse = 2 110*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	374	69,9	0,92
de 840 à moins de 990 euros	164	71,3	0,90
de 990 à moins de 1 300 euros	636	72,0	1,00
de 1 300 à moins de 1 600 euros	633	65,0	0,89
de 1 600 à moins de 1 900 euros	560	64,8	1,03
de 1 900 à moins de 2 200 euros	696	63,2	1,06
de 2 200 à moins de 2 500 euros	609	58,3	0,95
de 2 500 à moins de 3 100 euros	1 326	58,6	0,96
de 3 100 à moins de 4 600 euros	1 674	61,0	1,08
4 600 euros et plus	762	61,5	1,04
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	1 075	61,2	0,89
Deuxième quintile	1 493	62,9	0,95
Troisième quintile	1 403	57,3	0,89
Quatrième quintile	1 570	62,8	1,04
Cinquième quintile	1 893	70,0	1,23
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	936	77,3	1,20
2 personnes	3 317	79,3	1,20
3 personnes	1 602	56,6	0,92
4 personnes	1 807	49,5	0,88
5 personnes	828	45,9	0,89
6 personnes et plus	313	45,5	0,87
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	936	77,3	1,20
Famille monoparentale	482	53,5	0,79
Couple sans enfant	3 014	82,1	1,34
Couple avec enfant(s)	4 042	50,6	0,90
Autres	329	61,1	0,91
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	2 704	63,0	0,95
Unité urbaine < 20 000 hbts	1 506	63,2	0,97
20 000 à 199 999 hbts	1 695	63,6	1,00
200 000 à 1 999 999 hbts	1 698	62,9	1,01
Unité urbaine de Paris	1 200	66,0	1,14
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	7 646	63,5	1,04
RSI	409	67,2	0,91
MSA	589	64,1	0,69
Autre régime ou Inconnu	159	57,0	0,82
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 570	83,0	1,29
Non	7 230	60,1	0,97

.../...

**Tableau 31 (suite)**  
**Personnes portant des lunettes ou des lentilles**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 14 205*  
*Non réponse = 2 110*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	31	39,9	0,62
Non	8 755	63,6	1,00
Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé			
A une Couverture complémentaire privée	8 094	64,9	1,05
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	684	51,2	0,69
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	235	47,6	0,73
Non	8 437	64,1	1,01
Ne sait pas	131	64,6	1,12
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	8 318	64,3	1,03
Non	451	52,8	0,66
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	396	84,8	1,32
5 à 6	1 533	81,4	1,18
7 à 8	3 900	70,9	1,13
9 à 10	2 632	46,6	0,86
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	1 754	43,8	0,85
Bon	4 573	66,2	1,05
Moyen	2 003	80,6	1,17
Mauvais	328	81,7	1,04
Très mauvais	90	92,6	2,50
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	2 531	81,2	1,37
Non	5 734	57,0	0,93
Ne sait pas	294	67,6	1,06
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	495	84,0	1,31
Oui, limité	1 174	80,7	1,21
Non	6 900	59,7	0,97
<b>Ensemble</b>	<b>8 803</b>	<b>63,5</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006



**Tableau 32**  
**Personnes qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire**  
 Nombre de personnes ayant répondu = 14 205  
 Non réponse = 2 110

	Prothèses dentaires fixes			Prothèses dentaires amovibles		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
Moins de 16 ans	11	0,5		3	0,1	
16 à 39 ans	802	18,4		52	1,1	
40 à 64 ans	2 069	39,0		843	16,3	
65 ans et plus	700	31,6		1 089	49,3	
<b>Age détaillé de la personne</b>						
10 à 19 ans	25	1,6		4	0,2	
20 à 29 ans	200	11,6		7	0,3	
30 à 39 ans	588	30,5		44	2,2	
40 à 49 ans	852	38,3		200	9,2	
50 à 59 ans	892	40,0		410	18,4	
60 à 69 ans	506	36,6		439	31,4	
70 à 79 ans	384	33,4		562	48,5	
80 ans et plus	135	25,6		321	60,0	
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	1 569	23,3		874	13,5	
Femme	2 013	27,6		1 113	17,0	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	2 154	33,3	1,18	503	7,8	0,78
Chômeur	163	24,2	0,83	69	10,1	1,25
Retraité / veuf	944	33,6	1,01	1 189	42,7	1,09
Femme au foyer	200	30,6	0,85	170	30,6	1,22
Autre inactif	70	32,1	0,85	50	23,3	1,85
Etudiant, enfant	47	1,4	0,20	6	0,2	0,35
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	184	26,4	0,90	240	36,5	1,37
Artisan commerçant	324	29,4	1,09	168	17,1	0,87
Cadre et profession intellectuelle	736	30,3	1,23	226	10,0	0,70
Profession intermédiaire	818	27,6	1,14	329	11,8	0,86
Employé administratif	281	25,8	0,97	162	17,8	1,09
Employé de commerce	129	26,0	0,95	81	17,1	0,94
Ouvrier qualifié	856	22,7	0,89	554	15,4	1,15
Ouvrier non qualifié	245	19,1	0,72	219	18,4	1,23
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	43	23,3	0,61	56	30,1	0,84
Maternelle, primaire, CEP	632	30,4	0,84	876	43,0	1,29
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 161	31,9	1,01	627	18,0	1,09
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	621	35,1	1,24	205	13,0	0,83
Supérieur	1 041	34,1	1,32	185	6,5	0,56
Enfant, études en cours	47	1,4	0,20	6	0,2	0,35

.../...

**Tableau 32 (suite)**  
**Personnes qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 14 205*  
*Non réponse = 2 110*

	Prothèses dentaires fixes			Prothèses dentaires amovibles		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel du ménage</b>						
Moins de 840 euros	116	22,2	0,72	135	26,3	1,08
de 840 à moins de 990 euros	61	26,1	0,89	67	29,7	1,07
de 990 à moins de 1 300 euros	216	25,0	0,84	241	27,3	1,12
de 1 300 à moins de 1 600 euros	219	23,7	0,83	228	23,3	1,24
de 1 600 à moins de 1 900 euros	184	21,6	0,80	165	19,6	1,22
de 1 900 à moins de 2 200 euros	268	24,8	1,00	169	15,8	1,09
de 2 200 à moins de 2 500 euros	245	23,5	0,99	120	11,4	0,96
de 2 500 à moins de 3 100 euros	618	27,3	1,17	221	9,7	0,89
de 3 100 à moins de 4 600 euros	762	27,5	1,19	239	8,8	0,85
4 600 euros et plus	369	29,9	1,27	66	5,7	0,52
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>						
Premier quintile	336	19,2	0,72	301	18,7	1,06
Deuxième quintile	487	20,3	0,76	450	20,4	1,20
Troisième quintile	628	25,2	1,09	319	13,5	1,04
Quatrième quintile	695	27,3	1,11	282	12,4	0,95
Cinquième quintile	912	33,9	1,31	299	11,3	0,77
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	376	31,0	1,05	326	26,8	1,00
2 personnes	1 401	33,5	1,05	1 143	27,1	1,13
3 personnes	676	23,7	0,96	235	8,1	0,88
4 personnes	743	19,7	0,99	167	4,3	0,68
5 personnes	295	15,7	0,91	77	4,1	0,79
6 personnes et plus	91	12,5	0,70	39	5,3	1,03
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	376	31,0	1,05	326	26,8	1,00
Famille monoparentale	172	18,8	0,75	105	11,7	1,04
Couple sans enfant	1 290	35,2	1,09	1 052	28,4	1,14
Couple avec enfant(s)	1 631	20,0	0,97	407	5,0	0,75
Autres	113	20,7	0,77	97	17,7	1,18
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	1 112	25,4	0,99	722	18,0	1,11
Unité urbaine < 20 000 hbts	594	24,7	0,94	359	16,1	1,05
20 000 à 199 999 hbts	721	26,9	1,05	373	14,8	0,97
200 000 à 1 999 999 hbts	704	26,0	1,05	360	14,5	0,99
Unité urbaine de Paris	451	24,8	0,95	173	10,3	0,71
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général	3 108	25,6	1,02	1 553	13,9	0,98
RSI	168	27,2	0,92	97	17,3	0,82
MSA	232	24,0	0,82	307	35,3	1,38
Autre régime ou Inconnu	74	27,3	1,14	30	10,9	0,72
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	555	29,4	0,88	648	35,2	1,19
Non	3 027	25,0	1,03	1 338	11,9	0,94

.../...

**Tableau 32 (suite)**  
**Personnes qui déclarent porter au moins une prothèse dentaire**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 14 205*  
*Non réponse = 2 110*

	Prothèses dentaires fixes			Prothèses dentaires amovibles		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Personne vivant du RMI</b>						
Oui	9	11,6	0,56	8	9,8	1,59
Non	3 563	25,7	1,00	1 975	15,4	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>						
A une Couverture complémentaire privée	3 359	26,7	1,05	1 791	15,4	0,98
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	211	16,0	0,61	191	15,0	1,17
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>						
Oui	74	15,8	0,67	47	9,4	1,32
Non	3 456	26,0	1,01	1 917	15,6	0,99
Ne sait pas	52	24,9	0,97	23	13,4	0,97
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>						
Oui	3 430	26,3	1,03	1 834	15,2	0,99
Non	137	15,8	0,57	146	18,3	1,15
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	136	29,7	0,89	166	36,0	1,06
5 à 6	587	31,1	0,93	639	34,9	1,28
7 à 8	1 779	31,5	1,12	844	16,3	0,99
9 à 10	942	16,7	0,90	232	4,3	0,70
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>						
Très bon	601	14,9	0,88	114	3,0	0,58
Bon	2 007	28,7	1,07	900	13,9	0,96
Moyen	824	33,2	1,03	775	32,2	1,19
Mauvais	110	27,8	0,80	144	36,0	1,06
Très mauvais	23	23,0	0,60	38	40,7	1,16
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>						
Oui	1 035	32,9	1,06	831	28,1	1,09
Non	2 311	22,7	0,97	1 000	10,6	0,93
Ne sait pas	130	30,3	1,12	81	19,8	1,23
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>						
Oui, fortement limité	159	26,9	0,80	223	39,0	1,21
Oui, limité	454	30,8	0,94	448	31,6	1,17
Non	2 881	24,8	1,03	1 252	11,6	0,94
<b>Ensemble</b>	<b>3 582</b>	<b>25,6</b>	<b>1,00</b>	<b>1 987</b>	<b>15,4</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006



**Indicateurs synthétiques d'état  
de santé en 2006**

---



**Tableau 33**  
**Distribution du risque vital "maladie" le plus élevé de l'individu, selon le sexe**  
**hors maladies des dents et du parodonte et anomalies de la réfraction**

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Niveau de risque vital</b>						
Aucun indice de risque vital	2 154	26,4	2 247	26,4	4 401	26,4
Pronostic péjoratif très faible	262	3,4	787	9,1	1 049	6,4
Pronostic péjoratif faible	1 907	24,0	2 129	26,9	4 036	25,6
Risque possible	855	11,3	873	11,7	1 728	11,5
Pronostic probablement mauvais	162	2,2	123	1,7	285	1,9
Pronostic sûrement mauvais	30	0,4	49	0,7	79	0,6
Pas de maladies déclarées	2 671	32,4	2 066	23,5	4 737	27,7
<b>Total</b>	<b>8 041</b>	<b>100,0</b>	<b>8 274</b>	<b>100,0</b>	<b>16 315</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 34**  
**Distribution du risque vital "maladie" le plus élevé de l'individu, par classe d'âge**

	Moins de 16 ans		16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Niveau de risque vital</b>								
Aucun indice de risque vital	1 101	33,6	1 721	34,1	1 386	24,1	193	8,3
Pronostic péjoratif très faible	49	1,6	343	6,6	541	9,5	116	5,1
Pronostic péjoratif faible	254	7,6	826	16,3	1 931	34,4	1 025	45,6
Risque possible	130	4,0	250	5,2	677	12,6	671	29,6
Pronostic probablement mauvais	5	0,2	21	0,5	90	1,8	169	7,1
Pronostic sûrement mauvais	0	0,0	4	0,1	43	0,9	32	1,4
Pas de maladies déclarées	1 744	53,1	1 929	37,2	995	16,8	69	2,9
<b>Total</b>	<b>3 283</b>	<b>100,0</b>	<b>5 094</b>	<b>100,0</b>	<b>5 663</b>	<b>100,0</b>	<b>2 275</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Guide de lecture :**

25,6% des personnes ont comme maladie de risque vital le plus élevé, une maladie étiquetée de "pronostic péjoratif faible".

**Tableau 35**  
Distribution de la note de santé perçue selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus

	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Note (0 : très mauvais état de santé - 10 : excellent état de santé)</b>						
0	15	0,3	35	0,6	50	0,5
1	13	0,3	11	0,2	24	0,2
2	29	0,5	35	0,6	64	0,5
3	66	1,2	71	1,3	137	1,3
4	86	1,5	128	2,2	214	1,9
5	461	8,2	581	9,9	1 042	9,1
6	408	6,9	508	8,5	916	7,8
7	842	14,1	1 060	17,0	1 902	15,6
8	1 835	29,9	1 867	28,7	3 702	29,3
9	1 136	18,2	1 091	16,0	2 227	17,0
10	1 181	18,9	1 014	15,0	2 195	16,9
<b>Total</b>	<b>6 072</b>	<b>100,0</b>	<b>6 401</b>	<b>100,0</b>	<b>12 473</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 36**  
Distribution de la note de santé perçue par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus

	16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Note (0 : très mauvais état de santé - 10 : excellent état de santé)</b>						
0	5	0,1	22	0,5	23	1,1
1	3	0,1	11	0,2	10	0,6
2	3	0,1	24	0,4	37	1,8
3	14	0,3	57	1,3	66	3,2
4	20	0,4	86	1,6	108	5,2
5	115	2,4	443	8,7	484	23,4
6	149	3,1	447	8,6	320	15,2
7	527	10,8	964	18,1	411	19,7
8	1 403	28,7	1 847	33,4	452	21,8
9	1 279	25,5	850	15,0	98	4,5
10	1 443	28,5	676	12,2	76	3,7
<b>Total</b>	<b>4 961</b>	<b>100,0</b>	<b>5 427</b>	<b>100,0</b>	<b>2 085</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006



**Tableau 37**  
**Distribution de l'état de santé déclaré selon le sexe chez les personnes de 16 ans et plus**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 12 925*  
*Non réponse = 107*

	Homme		Femme		Total	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Etat de santé perçu</b>						
Très bon	1 593	24,8	1 398	20,2	2 991	22,4
Bon	3 338	52,6	3 489	51,3	6 827	51,9
Moyen	1 135	18,8	1 448	23,5	2 583	21,3
Mauvais	198	3,3	224	3,9	422	3,6
Très mauvais	33	0,6	69	1,2	102	0,9
<b>Total</b>	<b>6 297</b>	<b>100,0</b>	<b>6 628</b>	<b>100,0</b>	<b>12 925</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 38**  
**Distribution de l'état de santé déclaré par classe d'âge chez les personnes de 16 ans et plus**

	16 à 39 ans		40 à 64 ans		65 ans et plus	
	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré	Effectif brut	% pondéré
<b>Etat de santé perçu</b>						
Très bon	2 000	39,1	903	15,8	88	4,1
Bon	2 645	52,2	3 292	57,9	890	39,2
Moyen	387	8,0	1 193	22,3	1 003	44,4
Mauvais	32	0,7	176	3,3	214	9,7
Très mauvais	6	0,1	39	0,8	57	2,6
<b>Total</b>	<b>5 070</b>	<b>100,0</b>	<b>5 603</b>	<b>100,0</b>	<b>2 252</b>	<b>100,0</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 39**  
**Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « moyen », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 12 925*  
*Non réponse = 107*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	425	8,8	
40 à 64 ans	1 408	26,4	
65 ans et plus	1 274	56,8	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
10 à 19 ans	42	4,9	
20 à 29 ans	131	6,7	
30 à 39 ans	252	12,3	
40 à 49 ans	456	19,7	
50 à 59 ans	662	29,3	
60 à 69 ans	508	37,1	
70 à 79 ans	684	57,9	
80 ans et plus	372	68,3	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 366	22,6	
Femme	1 741	28,6	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	984	14,3	0,74
Chômeur	205	28,4	1,97
Retraité / veuf	1 389	49,6	1,04
Femme au foyer	272	42,9	1,39
Autre inactif	196	81,7	14,70
Etudiant, enfant	56	4,7	0,50
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	235	37,6	0,94
Artisan commerçant	242	25,2	0,80
Cadre et profession intellectuelle	318	15,2	0,56
Profession intermédiaire	510	20,4	0,81
Employé administratif	270	29,5	1,15
Employé de commerce	163	36,7	1,48
Ouvrier qualifié	930	27,9	1,22
Ouvrier non qualifié	415	35,6	1,62
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	138	69,9	3,12
Maternelle, primaire, CEP	1 139	53,9	1,43
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 017	26,2	1,09
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	335	19,2	0,78
Supérieur	385	12,9	0,61
Enfant, études en cours	56	4,7	0,50

.../...

**Tableau 39 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « moyen », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 12 925*  
*Non réponse = 107*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	284	51,0	2,07
de 840 à moins de 990 euros	127	53,1	1,92
de 990 à moins de 1 300 euros	377	42,0	1,39
de 1 300 à moins de 1 600 euros	299	31,6	1,11
de 1 600 à moins de 1 900 euros	233	30,0	1,12
de 1 900 à moins de 2 200 euros	246	24,2	0,95
de 2 200 à moins de 2 500 euros	220	23,2	1,04
de 2 500 à moins de 3 100 euros	346	17,2	0,78
de 3 100 à moins de 4 600 euros	343	14,1	0,63
4 600 euros et plus	121	11,5	0,49
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	624	40,3	1,71
Deuxième quintile	703	34,0	1,29
Troisième quintile	453	22,2	0,91
Quatrième quintile	434	19,9	0,83
Cinquième quintile	382	15,5	0,57
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	479	38,1	1,17
2 personnes	1 465	34,1	1,04
3 personnes	500	18,8	0,98
4 personnes	377	12,4	0,69
5 personnes	188	14,3	0,87
6 personnes et plus	98	18,3	1,18
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	479	38,1	1,17
Famille monoparentale	208	26,3	1,28
Couple sans enfant	1 305	34,4	1,01
Couple avec enfant(s)	953	14,4	0,81
Autres	162	32,6	1,40
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	976	25,9	0,95
Unité urbaine < 20 000 hbts	577	27,7	1,08
20 000 à 199 999 hbts	618	26,5	1,07
200 000 à 1 999 999 hbts	587	24,8	0,99
Unité urbaine de Paris	349	23,3	0,94
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	2 574	24,8	1,01
RSI	141	25,0	0,77
MSA	326	38,9	1,03
Autre régime ou Inconnu	66	26,3	1,13
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 324	69,0	3,36
Non	1 782	17,4	0,70

.../...

**Tableau 39 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus se déclarant en « moyen », « mauvais » ou « très mauvais » état de santé**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 12 925*  
*Non réponse = 107*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	16	22,9	1,63
Non	3 082	25,8	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	2 672	24,7	0,93
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	427	35,5	1,85
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	158	39,0	3,02
Non	2 910	25,3	0,96
Ne sait pas	39	23,1	0,96
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	2 820	25,2	0,97
Non	272	33,5	1,46
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	457	94,4	22,51
5 à 6	1 628	84,1	8,60
7 à 8	789	14,7	0,50
9 à 10	31	0,8	0,04
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	1 825	59,2	2,64
Non	954	11,3	0,46
Ne sait pas	198	48,5	2,60
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	550	90,4	12,61
Oui, limité	1 072	71,9	4,35
Non	1 355	13,7	0,54
<b>Ensemble</b>	<b>3 107</b>	<b>25,8</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 40**  
**Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées dans les activités que font les gens habituellement**  
**depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé**

Nombre de personnes ayant répondu = 12 671

Non réponse = 361

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	306	6,4	
40 à 64 ans	929	18,0	
65 ans et plus	897	41,7	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
10 à 19 ans	37	4,2	
20 à 29 ans	103	5,4	
30 à 39 ans	166	8,3	
40 à 49 ans	290	12,7	
50 à 59 ans	449	20,9	
60 à 69 ans	333	25,1	
70 à 79 ans	461	40,6	
80 ans et plus	293	56,0	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	995	16,9	
Femme	1 137	19,5	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	635	9,4	0,71
Chômeur	135	19,0	1,77
Retraité / veuf	976	36,4	1,05
Femme au foyer	154	26,1	1,06
Autre inactif	184	81,0	22,59
Etudiant, enfant	44	3,4	0,51
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	172	27,9	0,97
Artisan commerçant	161	17,3	0,78
Cadre et profession intellectuelle	245	11,9	0,66
Profession intermédiaire	352	15,0	0,86
Employé administratif	196	21,2	1,17
Employé de commerce	120	27,7	1,53
Ouvrier qualifié	611	19,1	1,14
Ouvrier non qualifié	260	23,4	1,37
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	95	50,6	2,20
Maternelle, primaire, CEP	757	37,9	1,26
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	697	18,7	1,09
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	238	13,9	0,82
Supérieur	278	9,6	0,67
Enfant, études en cours	44	3,4	0,51

.../...

**Tableau 40 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées dans les activités que font les gens habituellement**  
**depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé**

*Nombre de personnes ayant répondu = 12 671*

*Non réponse = 361*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	197	36,5	1,77
de 840 à moins de 990 euros	87	38,8	1,75
de 990 à moins de 1 300 euros	237	27,3	1,15
de 1 300 à moins de 1 600 euros	198	21,5	1,03
de 1 600 à moins de 1 900 euros	160	21,2	1,09
de 1 900 à moins de 2 200 euros	165	16,9	0,95
de 2 200 à moins de 2 500 euros	143	15,8	1,01
de 2 500 à moins de 3 100 euros	244	12,6	0,83
de 3 100 à moins de 4 600 euros	259	11,0	0,73
4 600 euros et plus	89	8,7	0,55
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	413	27,6	1,50
Deuxième quintile	448	22,5	1,14
Troisième quintile	317	15,8	0,93
Quatrième quintile	299	14,0	0,84
Cinquième quintile	302	12,9	0,72
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	360	29,1	1,21
2 personnes	993	23,8	1,02
3 personnes	340	13,0	0,98
4 personnes	259	8,6	0,70
5 personnes	132	10,2	0,88
6 personnes et plus	48	9,2	0,80
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	360	29,1	1,21
Famille monoparentale	146	23,8	1,30
Couple sans enfant	891	24,1	1,01
Couple avec enfant(s)	632	9,7	0,78
Autres	103	21,3	1,20
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	701	19,3	1,01
Unité urbaine < 20 000 hbts	377	19,0	1,04
20 000 à 199 999 hbts	434	19,1	1,09
200 000 à 1 999 999 hbts	408	17,7	0,99
Unité urbaine de Paris	212	14,5	0,81
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	1 776	17,6	1,02
RSI	91	17,2	0,76
MSA	230	28,1	1,01
Autre régime ou Inconnu	35	14,4	0,81
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 038	56,3	3,15
Non	1 093	10,9	0,64

.../...

**Tableau 40 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus se déclarant limitées dans les activités que font les gens habituellement**  
**depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé**

*Nombre de personnes ayant répondu = 12 671*

*Non réponse = 361*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	8	12,1	1,09
Non	2 116	18,3	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	1 837	17,5	0,94
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	290	24,9	1,68
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	104	26,9	2,65
Non	2 002	18,0	0,97
Ne sait pas	26	14,9	0,87
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	1 935	17,8	0,97
Non	186	23,7	1,37
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	407	85,9	13,15
5 à 6	953	51,7	2,82
7 à 8	598	11,5	0,59
9 à 10	71	1,7	0,13
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	33	1,2	0,10
Bon	463	7,4	0,39
Moyen	1 168	48,3	2,56
Mauvais	357	88,7	16,76
Très mauvais	97	97,0	63,87
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	1 412	47,1	2,61
Non	533	6,4	0,38
Ne sait pas	115	29,8	1,86
<b>Ensemble</b>	<b>2 132</b>	<b>18,3</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 41**

**Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chronique**

Nombre de personnes ayant répondu = 12 660

Non réponse = 372

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	572	11,9	
40 à 64 ans	1 489	28,4	
65 ans et plus	1 130	52,1	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
10 à 19 ans	79	9,0	
20 à 29 ans	196	10,0	
30 à 39 ans	297	14,8	
40 à 49 ans	478	20,8	
50 à 59 ans	692	31,3	
60 à 69 ans	563	42,3	
70 à 79 ans	587	51,8	
80 ans et plus	299	57,4	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 535	25,6	
Femme	1 656	27,7	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	1 191	17,5	0,80
Chômeur	174	24,7	1,38
Retraité / veuf	1 317	48,7	1,11
Femme au foyer	208	33,1	1,01
Autre inactif	174	77,0	9,81
Etudiant, enfant	117	9,6	0,78
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	201	32,7	0,81
Artisan commerçant	257	26,2	0,82
Cadre et profession intellectuelle	561	27,0	1,06
Profession intermédiaire	649	26,5	1,06
Employé administratif	272	28,6	1,08
Employé de commerce	131	29,5	1,08
Ouvrier qualifié	793	24,4	0,94
Ouvrier non qualifié	305	27,5	1,07
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	90	46,9	1,32
Maternelle, primaire, CEP	885	44,0	1,05
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	926	24,5	0,92
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	412	23,5	0,94
Supérieur	729	24,1	1,15
Enfant, études en cours	117	9,6	0,78

.../...



Tableau 41 (suite)

Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chronique

Nombre de personnes ayant répondu = 12 660

Non réponse = 372

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	229	42,9	1,57
de 840 à moins de 990 euros	91	39,3	1,17
de 990 à moins de 1 300 euros	283	33,3	0,99
de 1 300 à moins de 1 600 euros	272	29,9	1,01
de 1 600 à moins de 1 900 euros	207	27,4	0,96
de 1 900 à moins de 2 200 euros	241	25,3	0,95
de 2 200 à moins de 2 500 euros	214	24,2	1,01
de 2 500 à moins de 3 100 euros	408	21,3	0,91
de 3 100 à moins de 4 600 euros	502	21,2	0,92
4 600 euros et plus	231	22,1	0,93
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	473	31,6	1,16
Deuxième quintile	586	29,3	1,02
Troisième quintile	459	22,3	0,86
Quatrième quintile	529	24,1	0,98
Cinquième quintile	631	26,1	1,02
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	457	37,1	1,19
2 personnes	1 474	35,4	1,09
3 personnes	531	20,5	0,96
4 personnes	451	15,1	0,74
5 personnes	200	15,4	0,79
6 personnes et plus	78	14,7	0,76
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	457	37,1	1,19
Famille monoparentale	188	24,5	1,09
Couple sans enfant	1 321	35,8	1,07
Couple avec enfant(s)	1 091	16,7	0,82
Autres	134	27,9	1,08
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 012	27,2	0,98
Unité urbaine < 20 000 hbts	554	27,3	1,01
20 000 à 199 999 hbts	629	27,1	1,04
200 000 à 1 999 999 hbts	615	26,0	1,00
Unité urbaine de Paris	381	25,5	0,99
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	2 711	26,4	1,03
RSI	143	25,3	0,76
MSA	279	33,8	0,87
Autre régime ou Inconnu	58	22,8	0,87
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 365	74,4	4,59
Non	1 825	17,6	0,66

.../...

**Tableau 41 (suite)**

**Personnes de 16 ans et plus se déclarant atteintes d'au moins une maladie ou problème de santé chronique**

Nombre de personnes ayant répondu = 12 660

Non réponse = 372

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	11	15,5	0,83
Non	3 171	26,8	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	2 847	26,6	0,98
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	337	28,3	1,24
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	122	30,1	1,74
Non	3 030	26,6	0,98
Ne sait pas	39	23,8	0,93
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	2 960	26,7	1,00
Non	217	27,5	1,06
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	374	79,5	5,81
5 à 6	1 083	58,7	2,41
7 à 8	1 313	24,7	0,89
9 à 10	283	6,8	0,31
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	139	4,8	0,23
Bon	1 206	18,8	0,68
Moyen	1 395	57,1	2,35
Mauvais	348	85,8	8,82
Très mauvais	82	89,8	11,81
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	480	81,8	6,74
Oui, limité	932	64,3	3,20
Non	1 698	17,1	0,64
<b>Ensemble</b>	<b>3 191</b>	<b>26,7</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 42**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles**

Nombre de personnes ayant répondu = 12 296

Non réponse = 736

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	1 405	29,0	
40 à 64 ans	3 906	74,8	
65 ans et plus	1 774	88,3	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
16 à 19 ans	200	23,5	
20 à 29 ans	557	28,3	
30 à 39 ans	648	31,9	
40 à 49 ans	1 229	52,8	
50 à 59 ans	1 956	89,7	
60 à 69 ans	1 159	90,9	
70 à 79 ans	922	88,0	
80 ans et plus	414	86,9	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	3 175	53,8	
Femme	3 910	64,1	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	3 483	51,7	0,94
Chômeur	337	47,1	0,92
Retraité / veuf	2 280	88,9	1,47
Femme au foyer	451	71,7	0,96
Autre inactif	172	78,0	1,74
Etudiant, enfant	339	27,8	0,93
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	416	67,8	0,84
Artisan commerçant	598	62,2	0,87
Cadre et profession intellectuelle	1 347	64,4	1,24
Profession intermédiaire	1 508	60,2	1,10
Employé administratif	562	58,9	0,97
Employé de commerce	268	61,8	1,09
Ouvrier qualifié	1 746	54,9	0,89
Ouvrier non qualifié	598	54,6	0,90
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	143	78,2	0,98
Maternelle, primaire, CEP	1 646	86,7	1,40
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	2 146	57,2	0,86
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 029	56,9	0,95
Supérieur	1 697	55,1	1,12
Enfant, études en cours	339	27,8	0,93

.../...

**Tableau 42 (suite)**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles**

Nombre de personnes ayant répondu = 12 296

Non réponse = 736

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	343	67,5	1,08
de 840 à moins de 990 euros	150	71,4	1,09
de 990 à moins de 1 300 euros	544	66,3	0,96
de 1 300 à moins de 1 600 euros	549	62,8	1,01
de 1 600 à moins de 1 900 euros	433	60,5	0,96
de 1 900 à moins de 2 200 euros	567	59,6	1,09
de 2 200 à moins de 2 500 euros	465	52,8	0,91
de 2 500 à moins de 3 100 euros	1 022	53,3	0,94
de 3 100 à moins de 4 600 euros	1 294	55,4	1,02
4 600 euros et plus	611	58,2	1,03
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	871	58,5	0,93
Deuxième quintile	1 202	60,1	0,94
Troisième quintile	1 086	53,0	0,88
Quatrième quintile	1 216	55,8	0,98
Cinquième quintile	1 603	65,6	1,25
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	828	70,0	1,17
2 personnes	2 959	74,3	1,25
3 personnes	1 312	51,8	0,99
4 personnes	1 260	42,6	0,77
5 personnes	537	41,8	0,80
6 personnes et plus	189	37,7	0,69
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	828	70,0	1,17
Famille monoparentale	390	51,1	0,89
Couple sans enfant	2 684	76,4	1,31
Couple avec enfant(s)	2 908	45,2	0,84
Autres	275	58,4	1,02
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	2 169	58,3	0,92
Unité urbaine < 20 000 hbts	1 223	59,7	0,99
20 000 à 199 999 hbts	1 379	58,8	1,00
200 000 à 1 999 999 hbts	1 379	59,7	1,07
Unité urbaine de Paris	935	61,1	1,10
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	6 056	58,7	1,02
RSI	374	66,5	0,98
MSA	527	64,0	0,75
Autre régime ou Inconnu	128	52,3	0,90
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 448	81,3	1,39
Non	5 635	55,1	0,96

.../...

**Tableau 42 (suite)**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à voir de près ou de loin sans lunettes ni lentilles**

Nombre de personnes ayant répondu = 12 296

Non réponse = 736

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	22	31,2	0,61
Non	7 052	59,4	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	6 479	60,3	1,02
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	592	50,6	0,87
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	177	44,3	0,81
Non	6 813	59,9	1,01
Ne sait pas	95	52,8	0,85
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	6 644	59,8	1,01
Non	414	53,0	0,89
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	385	85,7	1,64
5 à 6	1 434	80,7	1,41
7 à 8	3 334	63,2	1,10
9 à 10	1 669	39,8	0,77
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	1 032	36,2	0,73
Bon	3 750	59,1	1,02
Moyen	1 841	79,0	1,34
Mauvais	330	86,9	1,78
Très mauvais	85	87,6	1,58
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	2 268	77,4	1,34
Non	4 339	51,5	0,90
Ne sait pas	261	68,5	1,37
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	490	85,7	1,77
Oui, limité	1 102	79,8	1,43
Non	5 307	54,1	0,94
<b>Ensemble</b>	<b>7 085</b>	<b>59,3</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 43**

**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique**

Nombre de personnes ayant répondu= 12 808

Non réponse = 224

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	63	1,2	
40 à 64 ans	415	7,7	
65 ans et plus	708	31,8	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
16 à 19 ans	8	0,9	
20 à 29 ans	17	0,8	
30 à 39 ans	38	1,8	
40 à 49 ans	109	4,6	
50 à 59 ans	204	9,0	
60 à 69 ans	218	15,5	
70 à 79 ans	331	27,8	
80 ans et plus	261	48,6	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	679	11,5	
Femme	507	8,8	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	286	4,1	0,83
Chômeur	29	3,7	0,89
Retraité / veuf	748	26,9	1,06
Femme au foyer	74	13,1	0,98
Autre inactif	38	16,4	2,78
Etudiant, enfant	10	0,8	0,61
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	126	20,5	1,05
Artisan commerçant	119	12,6	1,00
Cadre et profession intellectuelle	163	8,1	0,88
Profession intermédiaire	201	8,3	0,91
Employé administratif	76	8,1	0,84
Employé de commerce	43	10,5	1,00
Ouvrier qualifié	329	10,4	1,14
Ouvrier non qualifié	127	11,6	1,15
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	45	24,1	1,16
Maternelle, primaire, CEP	492	24,2	1,11
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	347	9,3	1,03
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	127	7,5	0,90
Supérieur	150	4,8	0,78
Enfant, études en cours	10	0,8	0,61

.../...

Tableau 43 (suite)

Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique

Nombre de personnes ayant répondu= 12 808

Non réponse = 224

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	82	15,8	1,07
de 840 à moins de 990 euros	41	19,3	1,12
de 990 à moins de 1 300 euros	153	17,2	1,13
de 1 300 à moins de 1 600 euros	113	12,5	0,99
de 1 600 à moins de 1 900 euros	75	10,2	0,89
de 1 900 à moins de 2 200 euros	100	10,5	1,06
de 2 200 à moins de 2 500 euros	62	7,0	0,88
de 2 500 à moins de 3 100 euros	138	7,0	0,98
de 3 100 à moins de 4 600 euros	146	6,2	0,92
4 600 euros et plus	61	5,8	0,87
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	188	12,6	1,06
Deuxième quintile	244	12,6	1,08
Troisième quintile	157	7,8	0,87
Quatrième quintile	185	8,6	1,03
Cinquième quintile	197	8,1	0,93
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	195	15,7	1,00
2 personnes	645	15,1	1,03
3 personnes	167	6,3	1,10
4 personnes	103	3,3	0,73
5 personnes	51	3,8	0,90
6 personnes et plus	25	4,7	1,15
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	195	15,7	1,00
Famille monoparentale	70	9,0	1,27
Couple sans enfant	590	15,6	1,02
Couple avec enfant(s)	256	3,9	0,82
Autres	75	15,1	1,55
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	436	11,7	1,08
Unité urbaine < 20 000 hbts	188	9,3	0,90
20 000 à 199 999 hbts	221	9,6	1,00
200 000 à 1 999 999 hbts	226	10,2	1,04
Unité urbaine de Paris	115	7,8	0,86
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	938	9,3	1,01
RSI	60	10,6	0,78
MSA	160	19,2	0,98
Autre régime ou Inconnu	28	11,2	1,16
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	452	24,6	1,29
Non	733	7,3	0,89

.../...

Tableau 43 (suite)

Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir des difficultés à entendre sans l'aide d'un appareillage spécifique

Nombre de personnes ayant répondu= 12 808

Non réponse = 224

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	1	1,6	0,36
Non	1 181	10,1	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	1 066	10,1	0,98
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	119	10,4	1,19
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	26	5,9	1,29
Non	1 147	10,3	1,00
Ne sait pas	13	8,3	0,97
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	1 089	9,9	0,99
Non	93	12,6	1,16
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	144	31,2	1,64
5 à 6	413	22,5	1,33
7 à 8	445	8,5	0,88
9 à 10	108	2,6	0,54
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	68	2,3	0,54
Bon	417	6,6	0,74
Moyen	532	22,2	1,38
Mauvais	128	31,2	1,60
Très mauvais	35	37,3	2,12
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	606	20,3	1,31
Non	472	5,7	0,74
Ne sait pas	56	15,1	1,49
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	180	31,2	1,58
Oui, limité	322	22,5	1,40
Non	630	6,5	0,79
<b>Ensemble</b>	<b>1 186</b>	<b>10,1</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006



**Tableau 44**  
**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique**  
**(marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)**  
**en dehors de l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique**

Nombre de personnes ayant répondu = 12 576

Non réponse = 456

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	98	2,0	
40 à 64 ans	478	9,4	
65 ans et plus	889	43,3	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
10 à 19 ans	11	1,3	
20 à 29 ans	25	1,2	
30 à 39 ans	62	3,1	
40 à 49 ans	128	5,7	
50 à 59 ans	233	10,9	
60 à 69 ans	235	17,9	
70 à 79 ans	427	39,3	
80 ans et plus	344	68,9	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	621	11,1	
Femme	844	15,0	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	233	3,5	0,56
Chômeur	62	8,3	1,60
Retraité / veuf	891	34,7	1,04
Femme au foyer	140	24,0	1,14
Autre inactif	125	55,5	14,02
Etudiant, enfant	13	1,0	0,49
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	161	28,0	1,09
Artisan commerçant	129	14,6	0,90
Cadre et profession intellectuelle	144	7,5	0,64
Profession intermédiaire	214	9,6	0,80
Employé administratif	126	14,9	1,07
Employé de commerce	85	20,4	1,38
Ouvrier qualifié	395	12,9	1,13
Ouvrier non qualifié	202	18,6	1,43
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	91	51,6	2,53
Maternelle, primaire, CEP	680	35,5	1,25
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	400	11,2	0,99
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	136	8,8	0,79
Supérieur	132	4,8	0,60
Enfant, études en cours	13	1,0	0,49

.../...

**Tableau 44 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique**  
**(marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)**  
**en dehors de l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique**

*Nombre de personnes ayant répondu = 12 576*

*Non réponse = 456*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	154	29,3	1,50
de 840 à moins de 990 euros	78	35,3	1,63
de 990 à moins de 1 300 euros	201	24,1	1,20
de 1 300 à moins de 1 600 euros	158	17,6	1,07
de 1 600 à moins de 1 900 euros	118	16,2	1,11
de 1 900 à moins de 2 200 euros	112	12,2	0,97
de 2 200 à moins de 2 500 euros	88	10,0	1,00
de 2 500 à moins de 3 100 euros	133	7,0	0,77
de 3 100 à moins de 4 600 euros	115	5,0	0,57
4 600 euros et plus	39	3,9	0,46
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	319	22,2	1,47
Deuxième quintile	346	18,4	1,19
Troisième quintile	210	11,0	0,95
Quatrième quintile	166	8,3	0,75
Cinquième quintile	155	7,0	0,62
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	305	25,1	1,13
2 personnes	753	18,2	0,98
3 personnes	187	7,2	0,99
4 personnes	120	4,0	0,68
5 personnes	65	4,9	0,90
6 personnes et plus	35	7,1	1,32
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	305	25,1	1,13
Famille monoparentale	107	14,1	1,34
Couple sans enfant	660	18,1	0,94
Couple avec enfant(s)	299	4,6	0,78
Autres	94	19,7	1,53
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	471	13,7	0,95
Unité urbaine < 20 000 hbts	271	14,3	1,09
20 000 à 199 999 hbts	281	13,1	1,05
200 000 à 1 999 999 hbts	273	12,4	0,96
Unité urbaine de Paris	169	12,1	1,00
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	1 154	12,1	1,00
RSI	67	12,6	0,74
MSA	212	27,6	1,10
Autre régime ou Inconnu	32	13,1	1,10
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	763	43,6	2,17
Non	702	7,4	0,67

.../...

**Tableau 44 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus déclarant avoir au moins une limitation fonctionnelle physique**  
**(marcher 500 mètres, monter et descendre les escaliers, se couper les ongles des pieds)**  
**en dehors de l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique**

*Nombre de personnes ayant répondu = 12 576*

*Non réponse = 456*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	6	8,9	1,47
Non	1 455	13,2	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	1 254	12,7	0,94
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	206	18,0	1,64
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	57	13,6	2,34
Non	1 395	13,3	0,98
Ne sait pas	13	8,7	0,75
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	1 306	12,7	0,96
Non	147	19,8	1,44
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	341	74,3	6,57
5 à 6	634	35,9	1,76
7 à 8	352	7,4	0,56
9 à 10	49	1,3	0,20
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	21	0,8	0,14
Bon	284	4,9	0,41
Moyen	788	34,6	1,77
Mauvais	270	69,5	5,22
Très mauvais	85	90,9	20,67
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	904	31,9	1,71
Non	417	5,4	0,53
Ne sait pas	70	18,7	1,42
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	442	76,9	7,41
Oui, limité	559	40,5	2,29
Non	409	4,6	0,42
<b>Ensemble</b>	<b>1 465</b>	<b>13,2</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 45**  
**Personnes déclarant un « mauvais » ou « très mauvais » état de santé dentaire**  
*Personnes ayant répondu à la question = 15 963*  
*Non réponse = 352*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	119	3,8	
16 à 39 ans	617	12,3	
40 à 64 ans	1 333	24,5	
65 ans et plus	758	35,7	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
<b>Moins de 2 ans</b>			
2 à 9 ans	46	2,7	
10 à 19 ans	110	5,3	
20 à 29 ans	204	10,1	
30 à 39 ans	376	17,6	
40 à 49 ans	540	22,7	
50 à 59 ans	557	24,7	
60 à 69 ans	406	30,0	
70 à 79 ans	378	33,6	
80 ans et plus	210	42,3	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 423	18,8	
Femme	1 404	18,4	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	1 274	18,2	0,94
Chômeur	214	29,1	1,91
Retraité / veuf	884	32,8	1,00
Femme au foyer	185	28,9	1,20
Autre inactif	96	41,5	2,48
Etudiant, enfant	168	3,8	0,59
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	155	21,9	0,82
Artisan commerçant	212	18,0	0,84
Cadre et profession intellectuelle	361	13,7	0,72
Profession intermédiaire	523	16,5	0,91
Employé administratif	216	18,5	0,97
Employé de commerce	130	24,8	1,36
Ouvrier qualifié	850	20,1	1,16
Ouvrier non qualifié	362	24,8	1,49
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	70	35,3	1,28
Maternelle, primaire, CEP	719	35,5	1,22
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	990	24,9	1,17
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	378	21,1	1,01
Supérieur	461	14,8	0,75
Enfant, études en cours	168	3,8	0,59

.../...

**Tableau 45 (suite)**  
**Personnes déclarant un « mauvais » ou « très mauvais » état de santé dentaire**  
*Personnes ayant répondu à la question = 15 963*  
*Non réponse = 352*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	195	32,3	1,53
de 840 à moins de 990 euros	88	33,6	1,58
de 990 à moins de 1 300 euros	248	26,3	1,17
de 1 300 à moins de 1 600 euros	274	24,9	1,24
de 1 600 à moins de 1 900 euros	196	20,1	1,07
de 1 900 à moins de 2 200 euros	211	17,1	0,93
de 2 200 à moins de 2 500 euros	197	15,8	0,94
de 2 500 à moins de 3 100 euros	415	15,9	0,97
de 3 100 à moins de 4 600 euros	410	12,9	0,77
4 600 euros et plus	151	11,0	0,61
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	502	24,7	1,39
Deuxième quintile	580	22,1	1,20
Troisième quintile	448	16,3	0,95
Quatrième quintile	395	14,5	0,79
Cinquième quintile	460	16,0	0,79
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	373	30,1	1,23
2 personnes	1 050	24,4	0,96
3 personnes	486	15,0	0,92
4 personnes	508	11,1	0,83
5 personnes	275	12,6	1,07
6 personnes et plus	135	15,3	1,36
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	373	30,1	1,23
Famille monoparentale	194	18,5	1,22
Couple sans enfant	925	24,8	0,93
Couple avec enfant(s)	1 196	12,3	0,90
Autres	139	23,8	1,33
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	872	18,5	0,97
Unité urbaine < 20 000 hbts	472	18,4	0,97
20 000 à 199 999 hbts	556	18,8	1,02
200 000 à 1 999 999 hbts	558	18,7	1,03
Unité urbaine de Paris	369	18,8	1,05
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	2 422	18,3	1,02
RSI	122	18,7	0,80
MSA	230	23,9	0,94
Autre régime ou Inconnu	53	17,7	0,95
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	659	34,4	1,34
Non	2 168	16,2	0,93

.../...

**Tableau 45 (suite)**  
**Personnes déclarant un « mauvais » ou « très mauvais » état de santé dentaire**  
*Personnes ayant répondu à la question = 15 963*  
*Non réponse = 352*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	17	16,9	1,36
Non	2 806	18,6	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	2 388	17,5	0,92
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	427	27,6	1,83
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	145	24,0	1,96
Non	2 638	18,3	0,97
Ne sait pas	44	21,2	1,23
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	2 525	17,8	0,95
Non	286	30,0	1,78
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	234	48,2	2,21
5 à 6	718	37,6	1,59
7 à 8	1 242	21,0	1,02
9 à 10	511	7,5	0,56
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	316	6,5	0,52
Bon	1 295	17,1	0,87
Moyen	917	36,1	1,54
Mauvais	216	52,0	2,52
Très mauvais	58	59,8	3,33
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	978	30,7	1,29
Non	1 642	14,4	0,87
Ne sait pas	123	27,2	1,47
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	265	43,9	1,86
Oui, limité	530	35,4	1,50
Non	1 949	15,0	0,87
<b>Ensemble</b>	<b>2 827</b>	<b>18,6</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Comportement habitudes de vie**

---





**Tableau 46**  
**Personnes de 16 ans ou plus fumant de façon habituelle**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 12 428*  
*Non réponse = 604*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	1 597	33,8	
40 à 64 ans	1 417	26,3	
65 ans et plus	141	6,6	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
10 à 19 ans	147	19,4	
20 à 29 ans	764	39,1	
30 à 39 ans	686	33,6	
40 à 49 ans	776	33,4	
50 à 59 ans	510	23,4	
60 à 69 ans	183	13,9	
70 à 79 ans	68	6,3	
80 ans et plus	21	3,8	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 808	30,4	
Femme	1 347	20,8	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	2 088	31,0	1,05
Chômeur	347	48,5	2,17
Retraité / veuf	256	9,3	0,75
Femme au foyer	136	19,1	1,08
Autre inactif	77	35,3	1,44
Etudiant, enfant	215	19,3	0,47
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	60	8,5	0,42
Artisan commerçant	244	23,5	1,01
Cadre et profession intellectuelle	413	19,2	0,67
Profession intermédiaire	632	24,7	0,92
Employé administratif	276	27,4	1,19
Employé de commerce	147	30,2	1,42
Ouvrier qualifié	948	28,7	1,11
Ouvrier non qualifié	400	33,5	1,47
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	20	11,1	0,67
Maternelle, primaire, CEP	277	13,1	0,92
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 358	34,6	1,47
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	550	29,5	1,16
Supérieur	704	23,2	0,76
Enfant, études en cours	215	19,3	0,47

.../...

**Tableau 46 (suite)**  
**Personnes de 16 ans ou plus fumant de façon habituelle**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 12 428*  
*Non réponse = 604*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	162	31,0	1,71
de 840 à moins de 990 euros	62	25,3	1,56
de 990 à moins de 1 300 euros	210	25,2	1,34
de 1 300 à moins de 1 600 euros	231	27,3	1,24
de 1 600 à moins de 1 900 euros	193	25,9	1,08
de 1 900 à moins de 2 200 euros	271	27,4	1,10
de 2 200 à moins de 2 500 euros	248	25,9	0,94
de 2 500 à moins de 3 100 euros	530	26,3	0,91
de 3 100 à moins de 4 600 euros	578	23,9	0,80
4 600 euros et plus	187	17,5	0,54
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	486	30,7	1,43
Deuxième quintile	521	24,4	1,05
Troisième quintile	587	27,6	1,06
Quatrième quintile	561	25,5	0,93
Cinquième quintile	517	20,7	0,73
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	323	26,8	1,42
2 personnes	831	20,7	0,98
3 personnes	746	29,3	1,01
4 personnes	782	26,9	0,85
5 personnes	338	26,6	0,82
6 personnes et plus	135	27,2	0,85
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	323	26,8	1,42
Famille monoparentale	274	36,5	1,57
Couple sans enfant	662	18,6	0,88
Couple avec enfant(s)	1 754	27,3	0,87
Autres	142	30,1	1,25
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	940	23,7	0,94
Unité urbaine < 20 000 hbts	593	27,5	1,13
20 000 à 199 999 hbts	635	26,9	1,06
200 000 à 1 999 999 hbts	622	25,7	1,01
Unité urbaine de Paris	365	23,2	0,87
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	2 826	26,3	1,03
RSI	143	24,3	1,02
MSA	127	13,7	0,67
Autre régime ou Inconnu	59	22,8	0,79
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	335	18,1	1,04
Non	2 819	26,7	0,99

.../...

**Tableau 46 (suite)**  
**Personnes de 16 ans ou plus fumant de façon habituelle**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 12 428*  
*Non réponse = 604*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	24	37,8	1,39
Non	3 127	25,3	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	2 682	23,8	0,93
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	460	38,1	1,67
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	195	48,4	2,25
Non	2 906	24,4	0,96
Ne sait pas	54	29,3	1,13
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	2 867	24,7	0,97
Non	272	33,0	1,41
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	87	19,5	1,29
5 à 6	415	21,6	1,23
7 à 8	1 435	26,5	1,06
9 à 10	1 110	26,7	0,83
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	717	25,5	0,76
Bon	1 773	27,1	1,04
Moyen	539	21,9	1,21
Mauvais	85	20,2	1,35
Très mauvais	18	19,2	1,52
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	568	18,7	0,92
Non	2 391	27,7	1,01
Ne sait pas	135	33,4	1,50
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	115	19,7	1,29
Oui, limité	304	20,7	1,10
Non	2 653	26,4	0,97
<b>Ensemble</b>	<b>3 155</b>	<b>25,3</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 47**  
**Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendantes**  
*Nombre de personnes classable dans un profil d'alcoolisation = 12 278*  
*Non réponse = 754*

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
16 à 39 ans	1 492	31,6		259	5,7	
40 à 64 ans	1 197	21,9		533	10,1	
65 ans et plus	152	6,7		187	8,6	
<b>Age détaillé de la personne</b>						
10 à 19 ans	137	18,0		17	2,5	
20 à 29 ans	720	37,6		116	6,2	
30 à 39 ans	635	30,6		126	6,4	
40 à 49 ans	636	26,8		194	8,4	
50 à 59 ans	430	19,3		249	11,0	
60 à 69 ans	188	14,1		150	11,9	
70 à 79 ans	79	6,7		98	8,8	
80 ans et plus	16	3,1		29	5,3	
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	1 965	32,6		825	14,2	
Femme	876	13,8		154	2,7	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	1 984	29,5	1,14	538	7,9	0,94
Chômeur	172	24,1	0,85	74	11,4	1,57
Retraité / veuf	278	9,8	0,87	284	10,5	1,10
Femme au foyer	54	7,3	0,59	14	2,3	0,73
Autre inactif	22	11,2	0,40	27	11,6	1,25
Etudiant, enfant	300	26,5	0,79	34	3,2	0,56
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	94	14,0	0,84	61	9,5	1,14
Artisan commerçant	243	22,9	1,13	84	8,4	0,95
Cadre et profession intellectuelle	576	27,4	1,22	201	9,6	1,12
Profession intermédiaire	659	25,1	1,10	217	8,7	1,08
Employé administratif	216	21,0	1,02	55	5,5	0,86
Employé de commerce	88	18,0	0,92	25	5,3	0,93
Ouvrier qualifié	724	21,9	0,88	227	7,1	0,80
Ouvrier non qualifié	205	17,2	0,70	101	9,3	1,20
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	7	3,8	0,26	7	3,9	0,51
Maternelle, primaire, CEP	194	8,9	0,71	150	7,4	0,87
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	941	24,1	1,00	358	9,3	1,02
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	460	24,1	1,04	140	8,0	1,03
Supérieur	908	29,6	1,23	280	9,2	1,21
Enfant, études en cours	300	26,5	0,79	34	3,2	0,56

.../...

**Tableau 47 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendantes**  
*Nombre de personnes classable dans un profil d'alcoolisation = 12 278*  
*Non réponse = 754*

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel du ménage</b>						
Moins de 840 euros	90	17,9	0,98	51	10,4	1,57
de 840 à moins de 990 euros	34	15,2	0,99	15	6,2	0,90
de 990 à moins de 1 300 euros	128	15,7	0,86	60	7,4	0,95
de 1 300 à moins de 1 600 euros	175	20,7	1,00	79	9,8	1,21
de 1 600 à moins de 1 900 euros	163	22,4	1,04	55	7,5	0,89
de 1 900 à moins de 2 200 euros	202	21,3	0,90	70	7,5	0,91
de 2 200 à moins de 2 500 euros	197	21,7	0,85	69	7,6	0,94
de 2 500 à moins de 3 100 euros	542	27,3	1,12	157	8,1	0,98
de 3 100 à moins de 4 600 euros	612	25,4	1,01	190	7,8	0,94
4 600 euros et plus	332	31,4	1,36	90	8,9	1,03
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>						
Premier quintile	266	16,9	0,77	113	7,9	1,08
Deuxième quintile	398	18,6	0,87	140	6,7	0,85
Troisième quintile	532	24,3	1,02	164	7,8	0,96
Quatrième quintile	574	25,7	1,09	183	8,4	1,04
Cinquième quintile	705	28,1	1,27	236	9,7	1,12
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	255	21,5	1,22	123	10,2	1,45
2 personnes	767	19,1	1,03	371	9,1	1,01
3 personnes	633	25,1	0,95	197	7,6	0,96
4 personnes	813	28,0	1,05	178	6,0	0,76
5 personnes	288	23,1	0,79	80	6,2	0,80
6 personnes et plus	85	17,8	0,57	30	6,0	0,79
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	255	21,5	1,22	123	10,2	1,45
Famille monoparentale	134	18,3	0,74	37	5,0	0,81
Couple sans enfant	695	19,6	1,08	344	9,5	1,02
Couple avec enfant(s)	1 669	26,0	0,94	443	6,8	0,85
Autres	88	18,7	0,78	32	6,7	0,88
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	990	24,7	1,15	360	9,4	1,16
Unité urbaine < 20 000 hbts	525	24,1	1,09	157	7,3	0,88
20 000 à 199 999 hbts	536	22,2	0,95	174	7,6	0,92
200 000 à 1 999 999 hbts	507	21,2	0,91	176	7,4	0,94
Unité urbaine de Paris	283	18,7	0,78	112	7,9	1,00
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général	2 470	22,9	1,00	793	7,6	0,97
RSI	161	26,2	1,25	57	9,7	0,96
MSA	141	15,3	0,83	103	12,4	1,40
Autre régime ou Inconnu	69	27,2	1,08	26	10,1	1,07
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	231	12,3	0,75	171	9,1	0,97
Non	2 610	24,7	1,04	808	7,9	1,01

.../...

**Tableau 47 (suite)**  
**Personnes de 16 ans et plus consommatrices d'alcool à risque ponctuel, chronique ou dépendantes**  
*Nombre de personnes classable dans un profil d'alcoolisation = 12 278*  
*Non réponse = 754*

	Consommateurs à risque ponctuel			Consommateurs à risque chronique ou dépendants		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Personne vivant du RMI</b>						
Oui	12	19,6	0,57	2	3,6	0,48
Non	2 826	22,7	1,00	976	8,1	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>						
A une Couverture complémentaire privée	2 618	23,1	1,04	879	8,0	0,98
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	217	18,4	0,69	99	9,0	1,16
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>						
Oui	75	19,9	0,71	26	7,0	1,02
Non	2 715	22,7	1,01	933	8,1	0,99
Ne sait pas	51	26,9	1,17	20	11,8	1,58
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>						
Oui	2 681	23,0	1,02	905	8,0	0,99
Non	154	19,0	0,74	70	9,5	1,15
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	39	8,2	0,56	34	7,5	0,94
5 à 6	266	13,9	0,86	171	9,1	1,07
7 à 8	1 305	24,0	1,09	489	9,3	1,14
9 à 10	1 162	27,9	1,00	252	6,2	0,79
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>						
Très bon	767	27,3	0,94	161	5,9	0,78
Bon	1 683	25,7	1,12	542	8,5	1,04
Moyen	334	13,3	0,80	233	9,6	1,16
Mauvais	35	8,0	0,54	28	7,0	0,81
Très mauvais	2	2,2	0,17	7	6,5	0,95
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>						
Oui	505	16,0	0,90	284	9,4	1,10
Non	2 193	25,3	1,03	630	7,5	0,95
Ne sait pas	94	24,5	1,11	41	10,2	1,25
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>						
Oui, fortement limité	38	6,6	0,43	41	6,7	0,80
Oui, limité	222	15,0	0,87	145	10,1	1,19
Non	2 536	25,1	1,05	776	7,9	0,99
<b>Ensemble</b>	<b>2 841</b>	<b>22,6</b>	<b>1,00</b>	<b>979</b>	<b>8,1</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 48**  
**Personnes en surpoids ou obèses**  
 Nombre de personnes ayant répondu = 15 060  
 Non réponse = 1 255

	Surpoids			Obésité		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques</b>						
<b>Age de la personne</b>						
Moins de 16 ans	265	10,5		95	3,7	
16 à 39 ans	901	18,3		291	5,8	
40 à 64 ans	1 948	35,2		760	14,1	
65 ans et plus	888	39,8		404	18,3	
<b>Age détaillé de la personne</b>						
2 à 9 ans	146	10,2		68	4,7	
10 à 19 ans	188	10,0		45	2,4	
20 à 29 ans	305	15,5		93	4,5	
30 à 39 ans	527	24,6		180	8,3	
40 à 49 ans	773	32,0		271	11,4	
50 à 59 ans	861	37,6		336	14,7	
60 à 69 ans	536	38,5		265	19,6	
70 à 79 ans	488	42,0		226	19,9	
80 ans et plus	178	34,7		66	12,7	
<b>Sexe de la personne</b>						
Homme	2 391	32,5		774	10,5	
Femme	1 611	21,4		776	10,5	
<b>Occupation principale de la personne</b>						
Actif occupé	2 065	29,5	1,08	643	9,2	0,88
Chômeur	175	23,5	0,87	97	13,2	1,42
Retraité / veuf	1 122	39,7	1,01	515	18,5	1,08
Femme au foyer	188	30,3	1,24	112	16,8	1,39
Autre inactif	71	29,7	0,89	55	22,2	1,98
Etudiant, enfant	371	9,9	0,74	122	3,2	0,73
<b>Milieu social</b>						
Agriculteur	250	34,2	1,10	107	15,0	1,15
Artisan commerçant	340	28,5	0,97	112	9,2	0,76
Cadre et profession intellectuelle	615	23,5	0,84	157	6,3	0,57
Profession intermédiaire	763	24,3	0,92	256	8,4	0,82
Employé administratif	313	25,7	1,03	129	11,7	1,12
Employé de commerce	128	23,5	0,93	75	14,7	1,44
Ouvrier qualifié	1 180	29,5	1,15	512	12,4	1,24
Ouvrier non qualifié	396	28,3	1,11	191	13,9	1,41
<b>Niveau d'études</b>						
Non scolarisé, jamais scolarisé	69	37,0	1,11	47	25,5	1,97
Maternelle, primaire, CEP	846	40,4	1,16	446	20,8	1,34
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 334	33,6	1,11	533	13,5	1,14
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	556	29,4	1,04	158	8,8	0,76
Supérieur	780	24,4	0,87	221	7,2	0,68
Enfant, études en cours	371	9,9	0,74	122	3,2	0,73

.../...

**Tableau 48 (suite)**  
**Personnes en surpoids ou obèses**  
 Nombre de personnes ayant répondu = 15 060  
 Non réponse = 1 255

	Surpoids			Obésité		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>						
<b>Revenu mensuel du ménage</b>						
Moins de 840 euros	160	28,3	0,94	98	15,5	1,30
de 840 à moins de 990 euros	72	26,2	0,84	35	14,3	1,12
de 990 à moins de 1 300 euros	295	30,9	1,04	154	15,5	1,25
de 1 300 à moins de 1 600 euros	269	25,9	0,86	174	16,5	1,50
de 1 600 à moins de 1 900 euros	262	27,8	1,01	118	12,4	1,16
de 1 900 à moins de 2 200 euros	345	29,8	1,19	129	11,1	1,09
de 2 200 à moins de 2 500 euros	319	28,1	1,16	133	11,7	1,23
de 2 500 à moins de 3 100 euros	652	25,9	1,05	211	8,3	0,87
de 3 100 à moins de 4 600 euros	730	24,2	0,98	194	6,4	0,67
4 600 euros et plus	274	20,9	0,76	80	6,2	0,60
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>						
Premier quintile	503	25,5	0,97	287	14,2	1,41
Deuxième quintile	701	26,9	1,01	348	13,6	1,29
Troisième quintile	710	26,6	1,07	250	9,5	0,97
Quatrième quintile	703	25,8	0,99	250	9,7	0,97
Cinquième quintile	761	26,8	0,93	191	6,9	0,60
<b>Taille du ménage</b>						
1 personne	355	29,1	0,91	158	13,0	1,00
2 personnes	1 482	34,7	1,06	595	13,9	0,99
3 personnes	783	26,4	1,09	290	9,8	1,07
4 personnes	866	20,5	0,96	291	6,9	0,89
5 personnes	358	18,2	0,89	134	6,8	0,94
6 personnes et plus	158	19,6	1,00	82	10,2	1,49
<b>Type de ménage</b>						
Personne seule	355	29,1	0,91	158	13,0	1,00
Famille monoparentale	180	18,1	0,80	106	10,7	1,26
Couple sans enfant	1 369	36,9	1,10	533	14,3	0,98
Couple avec enfant(s)	1 954	22,1	1,00	667	7,6	0,93
Autres	144	26,8	1,00	86	15,9	1,63
<b>Taille d'unité urbaine</b>						
Commune rurale	1 367	28,9	1,10	515	11,2	1,06
Unité urbaine < 20 000 hbts	690	26,8	0,99	288	11,3	1,07
20 000 à 199 999 hbts	732	25,4	0,93	301	10,6	1,01
200 000 à 1 999 999 hbts	736	25,4	0,97	258	8,9	0,86
Unité urbaine de Paris	477	25,1	0,95	188	10,0	0,97
<b>Variables de protection sociale</b>						
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>						
Régime général	3 347	25,7	0,99	1 325	10,3	1,01
RSI	217	31,5	0,97	62	9,2	0,71
MSA	340	34,3	1,09	136	14,3	1,10
Autre régime ou Inconnu	98	33,2	1,27	27	9,2	0,86
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>						
Oui	723	36,6	1,06	399	20,4	1,49
Non	3 278	25,0	0,99	1 151	8,9	0,90

.../...



**Tableau 48 (suite)**  
**Personnes en surpoids ou obèses**  
 Nombre de personnes ayant répondu = 15 060  
 Non réponse = 1 255

	Surpoids			Obésité		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comp.
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>						
<b>Personne vivant du RMI</b>						
Oui	18	22,1	1,07	8	9,2	1,22
Non	3 976	26,7	1,00	1 539	10,5	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>						
A une Couverture complémentaire privée	3 675	27,2	1,02	1 371	10,4	0,98
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	319	22,0	0,84	173	11,4	1,23
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>						
Oui	108	19,6	0,87	70	12,0	1,54
Non	3 833	26,9	1,00	1 459	10,5	0,98
Ne sait pas	61	28,7	1,19	21	9,5	0,96
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>						
Oui	3 775	26,9	1,01	1 437	10,4	0,99
Non	215	23,5	0,82	106	11,4	1,11
<b>Variables d'état de santé</b>						
<b>Note de santé perçue</b>						
0 à 4	151	31,1	0,85	122	25,6	2,00
5 à 6	707	36,5	1,10	385	19,5	1,41
7 à 8	1 809	30,5	1,08	646	11,1	0,96
9 à 10	1 184	18,8	0,88	336	5,3	0,69
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>						
Très bon	746	16,8	0,83	188	4,1	0,58
Bon	2 168	28,9	1,07	736	9,9	0,91
Moyen	911	35,6	1,09	484	18,6	1,36
Mauvais	143	32,8	0,88	103	25,3	1,90
Très mauvais	21	23,4	0,59	32	32,6	2,71
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>						
Oui	1 111	33,7	1,03	566	17,3	1,31
Non	2 670	24,2	0,99	865	7,9	0,84
Ne sait pas	117	26,7	0,90	71	16,4	1,53
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>						
Oui, fortement limité	185	29,8	0,80	151	24,7	1,94
Oui, limité	552	36,0	1,10	296	19,2	1,43
Non	3 159	25,1	1,00	1 059	8,5	0,86
<b>Ensemble</b>	<b>4 002</b>	<b>26,7</b>	<b>1,00</b>	<b>1 550</b>	<b>10,5</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006



**Recours aux soins**

---



**Tableau 49**  
**Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les 3 dernières années**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 2 239*  
*Non réponse = 49*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
40 à 64 ans	164	10,7	
65 ans et plus	127	19,9	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
50 à 59 ans	122	10,8	
60 à 69 ans	81	11,5	
70 à 79 ans	88	25,0	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	86	10,1	0,92
Chômeur	12	15,9	1,57
Retraité / veuf	132	14,9	0,88
Femme au foyer	51	18,6	1,51
Autre inactif	9	14,3	1,37
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	25	20,3	1,36
Artisan commerçant	28	14,3	1,04
Cadre et profession intellectuelle	20	4,9	0,34
Profession intermédiaire	47	11,0	0,85
Employé administratif	33	16,1	1,15
Employé de commerce	18	16,7	1,25
Ouvrier qualifié	75	14,5	1,07
Ouvrier non qualifié	42	23,2	1,83
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	13	24,7	1,97
Maternelle, primaire, CEP	153	20,3	1,43
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	65	10,7	0,80
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	35	11,6	0,91
Supérieur	21	5,2	0,39

.../...

**Tableau 49 (suite)**  
**Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les 3 dernières années**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 2 239*  
*Non réponse = 49*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	33	28,7	2,31
de 840 à moins de 990 euros	14	20,6	1,32
de 990 à moins de 1 300 euros	43	22,4	1,55
de 1 300 à moins de 1 600 euros	34	16,8	1,21
de 1 600 à moins de 1 900 euros	23	13,0	0,93
de 1 900 à moins de 2 200 euros	22	11,3	0,80
de 2 200 à moins de 2 500 euros	23	13,4	0,99
de 2 500 à moins de 3 100 euros	23	8,0	0,61
de 3 100 à moins de 4 600 euros	25	7,6	0,59
4 600 euros et plus	8	4,6	0,35
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	65	25,9	2,03
Deuxième quintile	68	17,3	1,21
Troisième quintile	48	16,4	1,19
Quatrième quintile	30	8,4	0,62
Cinquième quintile	37	7,0	0,52
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	58	19,4	1,36
2 personnes	159	12,1	0,85
3 personnes	39	10,7	0,91
4 personnes	24	13,7	1,27
5 personnes	5	8,2	0,72
6 personnes et plus	6	21,9	2,19
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	58	19,4	1,36
Famille monoparentale	28	22,1	1,90
Couple sans enfant	136	11,2	0,78
Couple avec enfant(s)	45	8,6	0,74
Autres	24	25,3	2,36
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	106	15,8	1,18
Unité urbaine < 20 000 hbts	46	13,2	0,94
20 000 à 199 999 hbts	57	13,7	1,01
200 000 à 1 999 999 hbts	56	13,7	1,01
Unité urbaine de Paris	26	8,8	0,64
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	238	12,8	0,95
RSI	16	17,3	1,30
MSA	35	23,0	1,56
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	74	17,5	1,23
Non	217	12,6	0,94

.../...

**Tableau 49 (suite)**  
**Femmes de 50 à 75 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de mammographie dans les 3 dernières années**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 2 239*  
*Non réponse = 49*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	2	28,8	2,98
Non	288	13,6	0,99
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	239	12,1	0,87
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	51	35,0	3,62
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	19	37,0	4,58
Non	270	13,0	0,94
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	258	12,8	0,93
Non	31	31,9	2,91
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	28	22,7	1,61
5 à 6	72	14,6	1,01
7 à 8	116	11,2	0,83
9 à 10	43	13,1	1,06
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	19	9,3	0,73
Bon	132	11,6	0,88
Moyen	101	15,5	1,07
Mauvais	24	23,5	1,68
Très mauvais	9	28,5	2,39
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	110	14,6	1,01
Non	156	13,1	1,00
Ne sait pas	15	16,2	1,26
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	27	20,5	1,46
Oui, limité	58	15,4	1,07
Non	196	12,7	0,95
<b>Ensemble</b>	<b>291</b>	<b>13,6</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 50**  
**Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis dans les 5 dernières années**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 4 983*  
*Non réponse = 102*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	371	17,5	
40 à 64 ans	445	16,9	
65 ans et plus	11	22,2	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
20 à 29 ans	274	26,0	
30 à 39 ans	97	9,2	
40 à 49 ans	159	13,5	
50 à 59 ans	180	16,8	
60 à 69 ans	117	25,0	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	380	12,2	0,67
Chômeur	97	25,6	1,65
Retraité / veuf	82	21,7	1,31
Femme au foyer	108	22,1	1,37
Autre inactif	40	35,3	2,65
Etudiant, enfant	113	40,2	3,18
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	40	25,2	1,63
Artisan commerçant	49	13,6	0,76
Cadre et profession intellectuelle	91	10,6	0,57
Profession intermédiaire	152	15,2	0,86
Employé administratif	77	16,9	0,98
Employé de commerce	52	26,0	1,69
Ouvrier qualifié	223	17,4	1,01
Ouvrier non qualifié	126	27,1	1,78
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	26	48,1	4,53
Maternelle, primaire, CEP	150	28,7	1,94
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	237	15,7	0,90
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	123	14,5	0,82
Supérieur	164	11,1	0,60
Enfant, études en cours	113	40,2	3,18

.../...



**Tableau 50 (suite)**  
**Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis dans les 5 dernières années**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 4 983*  
*Non réponse = 102*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	66	37,0	2,83
de 840 à moins de 990 euros	19	26,5	1,72
de 990 à moins de 1 300 euros	78	27,0	1,77
de 1 300 à moins de 1 600 euros	75	24,0	1,52
de 1 600 à moins de 1 900 euros	63	19,8	1,19
de 1 900 à moins de 2 200 euros	57	15,2	0,86
de 2 200 à moins de 2 500 euros	57	15,1	0,85
de 2 500 à moins de 3 100 euros	95	10,9	0,59
de 3 100 à moins de 4 600 euros	123	11,8	0,64
4 600 euros et plus	50	11,3	0,61
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	187	32,3	2,28
Deuxième quintile	162	21,9	1,35
Troisième quintile	122	14,8	0,83
Quatrième quintile	104	11,3	0,61
Cinquième quintile	108	10,4	0,56
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	88	25,0	1,61
2 personnes	244	16,5	0,95
3 personnes	179	15,4	0,87
4 personnes	159	12,5	0,69
5 personnes	100	19,1	1,13
6 personnes et plus	57	30,0	2,05
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	88	25,0	1,61
Famille monoparentale	92	25,0	1,61
Couple sans enfant	187	14,8	0,83
Couple avec enfant(s)	401	14,3	0,80
Autres	59	32,6	2,32
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	221	15,5	0,88
Unité urbaine < 20 000 hbts	138	18,1	1,06
20 000 à 199 999 hbts	167	17,9	1,05
200 000 à 1 999 999 hbts	177	17,9	1,05
Unité urbaine de Paris	124	17,8	1,04
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	758	17,3	1,00
RSI	19	12,1	0,66
MSA	43	25,0	1,61
Autre régime ou Inconnu	7	9,9	0,53
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	104	21,2	1,30
Non	723	16,7	0,97

.../...

**Tableau 50 (suite)**  
**Femmes de 20 à 65 ans ayant déclaré ne pas avoir fait de frottis dans les 5 dernières années**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 4 983*  
*Non réponse = 102*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	11	47,8	4,39
Non	815	17,1	0,99
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	644	14,9	0,84
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	178	38,0	2,95
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	76	36,2	2,73
Non	735	16,2	0,93
Ne sait pas	16	23,3	1,47
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	718	16,0	0,91
Non	104	39,6	3,15
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	37	31,7	2,24
5 à 6	133	22,5	1,40
7 à 8	330	14,6	0,83
9 à 10	282	16,6	0,95
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	190	16,6	0,95
Bon	414	15,4	0,87
Moyen	169	20,6	1,25
Mauvais	32	33,2	2,40
Très mauvais	9	35,2	2,64
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	181	18,8	1,12
Non	585	16,4	0,94
Ne sait pas	31	20,0	1,21
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	46	33,2	2,38
Oui, limité	94	21,4	1,31
Non	661	16,0	0,92
<b>Ensemble</b>	<b>827</b>	<b>17,2</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 51**  
**Personnes n'ayant jamais fait de test hemocult (sang dans les selles) chez les 50-74 ans**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 3 991*  
*Non réponse = 484*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
40 à 64 ans	2 022	69,3	
65 ans et plus	617	57,9	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
50 à 59 ans	1 562	73,5	
60 à 69 ans	710	56,7	
70 à 79 ans	367	61,3	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	1 246	64,0	
Femme	1 393	67,7	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	1 245	73,2	1,22
Chômeur	129	76,3	1,44
Retraité / veuf	986	57,6	0,83
Femme au foyer	188	71,5	1,17
Autre inactif	88	66,7	0,89
Etudiant, enfant	1	100,0	
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	164	70,8	1,39
Artisan commerçant	267	68,0	1,12
Cadre et profession intellectuelle	501	64,2	0,91
Profession intermédiaire	547	64,0	0,89
Employé administratif	188	70,1	1,18
Employé de commerce	102	73,0	1,34
Ouvrier qualifié	637	62,8	0,89
Ouvrier non qualifié	228	71,0	1,28
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	59	75,5	1,65
Maternelle, primaire, CEP	756	64,5	1,01
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	844	65,9	0,97
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	401	68,2	1,06
Supérieur	531	65,2	0,93
Enfant, études en cours	1	100,0	

.../...

**Tableau 51 (suite)**  
**Personnes n'ayant jamais fait de test hemocult (sang dans les selles) chez les 50-74 ans**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 3 991*  
*Non réponse = 484*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	110	62,9	0,90
de 840 à moins de 990 euros	60	71,4	1,42
de 990 à moins de 1 300 euros	226	71,9	1,46
de 1 300 à moins de 1 600 euros	236	70,6	1,29
de 1 600 à moins de 1 900 euros	182	63,3	0,91
de 1 900 à moins de 2 200 euros	182	57,5	0,71
de 2 200 à moins de 2 500 euros	165	60,4	0,79
de 2 500 à moins de 3 100 euros	358	63,8	0,87
de 3 100 à moins de 4 600 euros	450	67,8	1,03
4 600 euros et plus	241	67,6	0,99
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	306	67,2	1,10
Deuxième quintile	442	70,6	1,29
Troisième quintile	356	63,9	0,94
Quatrième quintile	425	62,4	0,84
Cinquième quintile	681	65,3	0,93
Abandon avant 2ème appel	32	69,7	1,30
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	295	68,9	1,18
2 personnes	1 405	61,7	0,86
3 personnes	483	69,6	1,07
4 personnes	309	78,0	1,64
5 personnes	101	71,4	1,15
6 personnes et plus	46	85,4	2,66
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	295	68,9	1,18
Famille monoparentale	116	74,7	1,40
Couple sans enfant	1 307	60,9	0,84
Couple avec enfant(s)	813	72,8	1,24
Autres	108	71,9	1,23
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	851	68,5	1,13
Unité urbaine < 20 000 hbts	458	66,0	1,01
20 000 à 199 999 hbts	507	64,5	0,95
200 000 à 1 999 999 hbts	445	58,9	0,74
Unité urbaine de Paris	378	72,5	1,32
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	2 195	65,1	0,95
RSI	173	69,7	1,22
MSA	221	70,6	1,38
Autre régime ou Inconnu	50	74,7	1,57
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	556	62,2	0,92
Non	2 083	67,1	1,03

.../...

**Tableau 51 (suite)**  
**Personnes n'ayant jamais fait de test hemocult (sang dans les selles) chez les 50-74 ans**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 3 991*  
*Non réponse = 484*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	6	65,5	0,85
Non	2 629	66,0	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	2 424	65,2	0,97
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	210	75,6	1,55
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	59	75,8	1,39
Non	2 547	65,7	0,99
Ne sait pas	33	71,2	1,25
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	2 479	65,4	0,98
Non	151	76,8	1,72
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	117	61,7	0,86
5 à 6	543	62,3	0,89
7 à 8	1 322	65,6	0,97
9 à 10	529	72,9	1,31
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	299	72,9	1,30
Bon	1 478	66,7	1,02
Moyen	699	62,4	0,90
Mauvais	112	65,4	1,04
Très mauvais	22	56,1	0,64
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	860	60,4	0,82
Non	1 590	69,4	1,14
Ne sait pas	89	64,7	0,93
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	143	64,9	1,00
Oui, limité	397	59,1	0,78
Non	2 011	67,7	1,07
<b>Ensemble</b>	<b>2 639</b>	<b>66,0</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 52**  
**Description des séances avec le généraliste**

	Effectif brut	Répartition des séances pondérées (en %)
<b>La dernière séance avec de médecin généraliste a-t-elle eu lieu avec le médecin traitant ?</b>		
Oui	9 593	88,9
Non	852	8,0
<i>Inconnu / refus</i>	335	3,2
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Votre médecin traitant était absent ?</b>		
Oui	233	26,9
Non	528	62,1
<i>Inconnu / refus</i>	91	11,0
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Vous étiez loin de votre domicile ?</b>		
Oui	148	17,8
Non	613	71,2
<i>Inconnu / refus</i>	91	11,0
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : C'était urgent et votre médecin n'était pas disponible ?</b>		
Oui	117	13,0
Non	644	76,0
<i>Inconnu / refus</i>	91	11,0
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Vous n'avez pas de médecin traitant ?</b>		
Oui	208	25,0
Non	553	64,0
<i>Inconnu / refus</i>	91	11,0
<b>Ce n'était pas votre médecin traitant : Pour une autre raison ?</b>		
Oui	78	9,2
Non	683	79,8
<i>Inconnu / refus</i>	91	11,0
<b>Cette consultation a eu lieu :</b>		
A votre domicile	846	7,0
Dans le cabinet de médecin	12 399	90,6
A l'hôpital ou dans un dispensaire	102	0,8
Autre	31	0,2
<i>Inconnu / refus</i>	192	1,4
<b>Pour cette consultation, avez-vous pris rendez-vous ?</b>		
Oui	9 060	66,6
Non	4 196	31,1
<i>Inconnu / refus</i>	314	2,3
<b>S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?</b>		
Oui	5 199	37,7
Non	7 951	59,1
<i>Inconnu / refus</i>	420	3,2
<b>Était-ce dans le cadre d'un suivi régulier ?</b>		
Oui	5 472	42,2
Non	7 734	55,1
<i>Inconnu / refus</i>	364	2,7

.../...

**Tableau 52 (suite)**  
**Description des séances avec le généraliste**

	Effectif brut	Répartition des séances pondérées (en %)
<b>Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?</b>		
Oui	3 567	27,6
Non	9 600	69,4
<i>Inconnu / refus</i>	403	3,1
<b>Le médecin vous a-t-il envoyé aux urgences ?</b>		
Oui	230	1,7
Non	12 939	95,3
<i>Inconnu / refus</i>	401	3,0
<b>La médecin vous a-t-il envoyé voir un spécialiste ?</b>		
Oui	2 210	16,4
Non	10 876	80,1
<i>Inconnu / refus</i>	484	3,6
<b>Le médecin vous a-t-il prescrit : des médicaments ?</b>		
Oui	10 215	75,9
Non	2 307	16,6
<i>Inconnu / refus</i>	1 048	7,5
<b>Le médecin vous a-t-il prescrit : des examens biologiques du sang ou des urines ?</b>		
Oui	2 100	16,0
Non	10 422	76,5
<i>Inconnu / refus</i>	1 048	7,5
<b>Le médecin vous a-t-il prescrit : d'autres examens ?</b>		
Oui	1 299	9,5
Non	11 223	83,0
<i>Inconnu / refus</i>	1 048	7,5
<b>Le médecin vous a-t-il prescrit : un arrêt de travail ?</b>		
Oui	861	6,2
Non	11 661	86,3
<i>Inconnu / refus</i>	1 048	7,5
<b>Le médecin vous a-t-il prescrit : aucune prescription ?</b>		
Oui	1 252	9,0
Non	11 270	83,5
<i>Inconnu / refus</i>	1 048	7,5
<b>Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?</b>		
Oui, tout à fait	11 032	81,1
Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps	751	5,7
Non, mais je n'avais pas besoin de discuter	1 174	8,6
Non	247	1,9
<i>Inconnu / refus</i>	366	2,7
<b>Avez-vous compris les explications de votre médecin ?</b>		
Oui, tout à fait	11 307	83,3
Oui, en partie	804	6,1
Non, je n'ai pas compris	54	0,4
Je n'avais pas besoin d'explication	776	5,6
Il ne m'a pas expliqué	110	0,8
<i>Inconnu / refus</i>	519	3,8

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 53**  
**Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans)**  
*Nombre de personne ayant répondu à la question = 10 445*  
*Non réponse = 335*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
16 à 39 ans	3 278	85,5	
40 à 64 ans	4 293	94,3	
65 ans et plus	2 022	97,0	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
10 à 19 ans	459	88,0	
20 à 29 ans	1 334	83,1	
30 à 39 ans	1 485	87,0	
40 à 49 ans	1 732	93,1	
50 à 59 ans	1 847	95,1	
60 à 69 ans	1 186	95,2	
70 à 79 ans	1 066	97,9	
80 ans et plus	484	96,5	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	4 404	91,0	
Femme	5 189	92,4	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	5 001	90,0	0,97
Chômeur	545	89,0	0,95
Retraité / veuf	2 522	96,5	1,06
Femme au foyer	532	94,7	1,19
Autre inactif	200	94,2	1,26
Etudiant, enfant	725	85,6	1,00
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	528	94,3	0,98
Artisan commerçant	765	91,6	0,80
Cadre et profession intellectuelle	1 591	88,6	0,70
Profession intermédiaire	1 979	91,7	1,03
Employé administratif	786	93,3	1,26
Employé de commerce	368	89,5	0,76
Ouvrier qualifié	2 614	93,8	1,43
Ouvrier non qualifié	894	91,6	1,03
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	157	95,0	0,96
Maternelle, primaire, CEP	1 843	96,5	1,19
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	3 032	93,1	1,18
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 437	91,2	0,99
Supérieur	2 290	88,2	0,82
Enfant, études en cours	725	85,6	1,00

.../...



**Tableau 53 (suite)**  
**Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans)**  
*Nombre de personne ayant répondu à la question = 10 445*  
*Non réponse = 335*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	426	90,0	0,70
de 840 à moins de 990 euros	187	91,3	0,72
de 990 à moins de 1 300 euros	693	93,7	1,06
de 1 300 à moins de 1 600 euros	722	94,2	1,31
de 1 600 à moins de 1 900 euros	591	92,6	1,06
de 1 900 à moins de 2 200 euros	767	91,4	0,98
de 2 200 à moins de 2 500 euros	727	92,0	1,17
de 2 500 à moins de 3 100 euros	1 522	91,7	1,12
de 3 100 à moins de 4 600 euros	1 776	90,9	1,00
4 600 euros et plus	726	88,4	0,72
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	1 204	91,4	0,92
Deuxième quintile	1 652	92,8	1,09
Troisième quintile	1 633	92,2	1,14
Quatrième quintile	1 764	92,1	1,14
Cinquième quintile	1 884	89,9	0,78
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	982	91,7	0,83
2 personnes	3 498	93,3	0,93
3 personnes	1 864	90,6	1,05
4 personnes	2 071	91,0	1,18
5 personnes	864	89,7	1,06
6 personnes et plus	314	90,7	1,16
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	982	91,7	0,83
Famille monoparentale	558	89,9	0,92
Couple sans enfant	3 144	93,7	0,94
Couple avec enfant(s)	4 565	90,7	1,12
Autres	344	91,0	0,93
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	3 048	92,7	1,10
Unité urbaine < 20 000 hbts	1 638	91,1	0,90
20 000 à 199 999 hbts	1 905	92,9	1,18
200 000 à 1 999 999 hbts	1 873	91,3	0,98
Unité urbaine de Paris	1 129	89,4	0,77
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	8 247	91,6	1,01
RSI	436	91,7	0,80
MSA	732	95,5	1,31
Autre régime ou Inconnu	178	88,5	0,74
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 734	96,2	1,39
Non	7 857	90,8	0,96

.../...

**Tableau 53 (suite)**  
**Taux de séances ayant eu lieu avec le médecin traitant (plus de 16 ans)**  
*Nombre de personne ayant répondu à la question = 10 445*  
*Non réponse = 335*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	45	93,1	1,74
Non	9 534	91,8	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	8 748	92,1	1,03
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	820	88,2	0,77
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	306	89,6	1,01
Non	9 145	92,0	1,01
Ne sait pas	142	85,9	0,61
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	9 032	92,1	1,03
Non	527	87,8	0,69
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	440	97,5	2,04
5 à 6	1 681	95,3	1,17
7 à 8	4 329	91,9	0,99
9 à 10	2 778	88,2	0,93
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	1 766	87,5	0,92
Bon	5 066	91,4	0,98
Moyen	2 222	94,8	1,10
Mauvais	370	97,3	1,84
Très mauvais	89	97,1	1,60
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	2 768	94,8	1,16
Non	6 208	90,2	0,95
Ne sait pas	318	92,2	1,05
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	532	95,4	1,14
Oui, limité	1 323	95,3	1,24
Non	7 478	90,8	0,97
<b>Ensemble</b>	<b>9 593</b>	<b>91,8</b>	<b>1,00</b>

**Note de lecture** : Les modalités "inconnu/refus" ne figurent pas dans les tableaux, néanmoins les indices indiqués sont calculés sur l'ensemble de la population.

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 54**  
**Taux de séances de généraliste pour un problème urgent**  
*Nombre de personne ayant répondu à la question = 13 150*  
*Non réponse = 420*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographique</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	1 091	42,8	
16 à 39 ans	1 919	47,9	
40 à 64 ans	1 779	39,3	
65 ans et plus	410	20,1	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
Moins de 2 ans	69	35,7	
2 à 9 ans	669	47,7	
10 à 19 ans	631	38,2	
20 à 29 ans	760	47,2	
30 à 39 ans	881	51,6	
40 à 49 ans	850	45,9	
50 à 59 ans	703	37,2	
60 à 69 ans	339	27,6	
70 à 79 ans	211	19,7	
80 ans et plus	86	17,7	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	2 387	37,7	
Femme	2 812	40,1	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	2 561	46,3	1,14
Chômeur	276	46,1	1,09
Retraité / veuf	566	21,9	0,86
Femme au foyer	179	30,3	0,77
Autre inactif	86	41,5	1,03
Etudiant, enfant	1 487	41,8	0,90
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	167	25,7	0,76
Artisan commerçant	395	37,6	1,04
Cadre et profession intellectuelle	906	39,5	1,00
Profession intermédiaire	1 143	40,7	1,03
Employé administratif	430	40,2	1,05
Employé de commerce	195	39,1	1,02
Ouvrier qualifié	1 409	39,1	0,98
Ouvrier non qualifié	514	40,4	1,05
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	53	30,9	1,08
Maternelle, primaire, CEP	475	24,9	0,87
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 349	40,8	1,10
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	640	40,7	1,04
Supérieur	1 145	43,8	1,07
Enfant, études en cours	1 487	41,8	0,90

.../...

**Tableau 54 (suite)**  
**Taux de séances de généraliste pour un problème urgent**  
*Nombre de personne ayant répondu à la question = 13 150*  
*Non réponse = 420*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographique (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	201	37,7	1,12
de 840 à moins de 990 euros	85	35,3	1,12
de 990 à moins de 1 300 euros	284	33,9	0,99
de 1 300 à moins de 1 600 euros	306	34,2	0,91
de 1 600 à moins de 1 900 euros	301	37,3	0,97
de 1 900 à moins de 2 200 euros	396	36,7	0,90
de 2 200 à moins de 2 500 euros	432	41,4	1,03
de 2 500 à moins de 3 100 euros	955	43,8	1,10
de 3 100 à moins de 4 600 euros	1 072	41,1	0,98
4 600 euros et plus	457	42,5	1,05
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	700	39,6	1,07
Deuxième quintile	843	36,3	0,94
Troisième quintile	957	39,7	0,99
Quatrième quintile	1 002	41,3	1,04
Cinquième quintile	987	40,1	1,03
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	369	34,8	1,07
2 personnes	1 206	32,2	0,92
3 personnes	1 086	43,2	1,04
4 personnes	1 542	44,3	1,03
5 personnes	732	43,7	1,01
6 personnes et plus	264	41,6	0,92
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	369	34,8	1,07
Famille monoparentale	336	39,7	0,91
Couple sans enfant	1 029	31,2	0,91
Couple avec enfant(s)	3 270	43,9	1,03
Autres	195	42,0	1,11
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 551	36,9	0,94
Unité urbaine < 20 000 hbts	931	39,1	1,01
20 000 à 199 999 hbts	1 000	39,0	0,99
200 000 à 1 999 999 hbts	1 066	41,1	1,07
Unité urbaine de Paris	651	40,7	1,04
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	4 641	39,9	1,01
RSI	194	35,1	0,99
MSA	262	28,8	0,87
Autre régime ou Inconnu	102	40,3	1,07
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	604	32,1	1,07
Non	4 593	40,2	0,99

.../...

**Tableau 54 (suite)**  
**Taux de séances de généraliste pour un problème urgent**  
*Nombre de personne ayant répondu à la question = 13 150*  
*Non réponse = 420*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	28	37,9	0,78
Non	5 162	39,0	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	4 687	38,9	1,00
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	503	39,8	0,97
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	240	46,4	1,12
Non	4 883	38,7	1,00
Ne sait pas	76	37,9	0,89
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	4 912	39,2	1,01
Non	273	35,7	0,89
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	188	40,3	1,61
5 à 6	693	37,4	1,29
7 à 8	2 124	40,5	1,07
9 à 10	2 043	38,7	0,83
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	1 419	38,5	0,81
Bon	2 579	39,0	0,96
Moyen	951	38,6	1,30
Mauvais	166	42,0	1,75
Très mauvais	48	51,3	2,64
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	1 179	37,3	1,18
Non	3 725	39,5	0,94
Ne sait pas	188	46,3	1,36
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	237	40,0	1,58
Oui, limité	589	39,8	1,37
Non	4 251	38,7	0,93
<b>Ensemble</b>	<b>5 199</b>	<b>39,0</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 55**  
**Taux de séances ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier**  
*Nombre de personne ayant répondu = 13 206*  
*Non réponse = 364*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	554	22,0	
16 à 39 ans	838	21,1	
40 à 64 ans	2 323	52,3	
65 ans et plus	1 757	83,4	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
Moins de 2 ans	99	50,9	
2 à 9 ans	269	19,3	
10 à 19 ans	330	20,3	
20 à 29 ans	305	19,3	
30 à 39 ans	389	23,1	
40 à 49 ans	683	37,0	
50 à 59 ans	1 115	58,2	
60 à 69 ans	908	72,3	
70 à 79 ans	930	84,4	
80 ans et plus	444	88,3	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	2 457	40,4	
Femme	3 015	45,8	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	1 892	34,3	0,85
Chômeur	224	37,1	1,07
Retraité / veuf	2 093	79,7	1,26
Femme au foyer	341	63,7	1,26
Autre inactif	164	74,4	3,23
Etudiant, enfant	748	21,2	0,97
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	387	63,7	1,13
Artisan commerçant	453	46,1	0,90
Cadre et profession intellectuelle	819	37,3	0,83
Profession intermédiaire	1 081	40,9	0,98
Employé administratif	448	46,0	1,07
Employé de commerce	234	49,9	1,20
Ouvrier qualifié	1 500	43,1	1,08
Ouvrier non qualifié	522	43,8	1,06
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	118	73,6	1,31
Maternelle, primaire, CEP	1 467	77,5	1,37
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 541	48,1	1,02
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	634	41,9	0,89
Supérieur	900	35,6	0,86
Enfant, études en cours	748	21,2	0,97

.../...

**Tableau 55 (suite)**  
**Taux de séances ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier**  
*Nombre de personne ayant répondu = 13 206*  
*Non réponse = 364*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	294	56,5	1,11
de 840 à moins de 990 euros	142	61,4	1,17
de 990 à moins de 1 300 euros	488	58,1	1,14
de 1 300 à moins de 1 600 euros	457	51,0	1,06
de 1 600 à moins de 1 900 euros	375	48,0	1,09
de 1 900 à moins de 2 200 euros	464	45,1	1,11
de 2 200 à moins de 2 500 euros	404	39,6	1,04
de 2 500 à moins de 3 100 euros	762	35,7	0,93
de 3 100 à moins de 4 600 euros	873	33,9	0,88
4 600 euros et plus	342	32,2	0,77
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	802	48,0	1,12
Deuxième quintile	1 023	47,1	1,06
Troisième quintile	884	39,1	0,96
Quatrième quintile	947	40,4	1,00
Cinquième quintile	945	39,7	0,85
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	634	58,7	1,03
2 personnes	2 366	61,4	1,17
3 personnes	922	36,0	0,99
4 personnes	910	25,6	0,79
5 personnes	463	27,4	0,94
6 personnes et plus	177	27,6	0,96
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	634	58,7	1,03
Famille monoparentale	334	39,5	1,14
Couple sans enfant	2 150	63,5	1,19
Couple avec enfant(s)	2 146	28,6	0,87
Autres	208	44,4	1,08
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	1 802	45,1	1,03
Unité urbaine < 20 000 hbts	1 021	46,3	1,11
20 000 à 199 999 hbts	1 054	43,3	1,00
200 000 à 1 999 999 hbts	1 001	40,7	0,94
Unité urbaine de Paris	594	38,9	0,88
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	4 613	41,9	1,00
RSI	248	47,6	0,86
MSA	509	60,3	1,05
Autre régime ou Inconnu	102	42,8	1,04
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 526	81,4	2,45
Non	3 944	36,3	0,87

.../...

**Tableau 55 (suite)**  
**Taux de séances ayant eu lieu dans le cadre d'un suivi régulier**  
*Nombre de personne ayant répondu = 13 206*  
*Non réponse = 364*

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	23	30,6	1,10
Non	5 441	43,4	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	4 962	43,5	0,99
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	496	41,8	1,13
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	196	39,5	1,40
Non	5 197	43,5	0,99
Ne sait pas	79	40,8	1,04
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	5 147	43,3	1,00
Non	306	43,7	1,01
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	378	81,9	2,25
5 à 6	1 303	73,1	1,63
7 à 8	2 250	45,1	0,97
9 à 10	1 257	24,2	0,76
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	797	22,2	0,74
Bon	2 521	40,1	0,91
Moyen	1 693	70,8	1,56
Mauvais	330	83,3	2,41
Très mauvais	84	88,1	3,21
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	2 222	72,1	1,88
Non	2 842	31,7	0,77
Ne sait pas	188	48,5	1,13
<b>"Êtes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	471	82,3	2,36
Oui, limité	1 043	72,3	1,71
Non	3 780	36,2	0,88
<b>Ensemble</b>	<b>5 472</b>	<b>43,30</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006



**Tableau 56**  
**Durée moyenne déclarée de la séance chez le généraliste déclarée par le patient**  
*Nombre de personnes ayant répondu à la question = 13131*  
*Non réponse = 439*

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age de la personne</b>			
Moins de 16 ans	2 538	17 min 00 sec	
16 à 39 ans	3 977	17 min 00 sec	
40 à 64 ans	4 544	17 min 40 sec	
65 ans et plus	2 072	18 min 20 sec	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
Moins de 2 ans	195	20 min 20 sec	
2 à 9 ans	1 397	16 min 40 sec	
10 à 19 ans	1 638	16 min 40 sec	
20 à 29 ans	1 588	16 min 50 sec	
30 à 39 ans	1 697	17 min 20 sec	
40 à 49 ans	1 858	17 min 20 sec	
50 à 59 ans	1 934	17 min 50 sec	
60 à 69 ans	1 241	17 min 50 sec	
70 à 79 ans	1 092	18 min 00 sec	
80 ans et plus	491	18 min 50 sec	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	6 212	17 min 10 sec	
Femme	6 919	17 min 40 sec	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	5 511	17 min 20 sec	1,00
Chômeur	611	17 min 30 sec	1,01
Retraité / veuf	2 601	18 min 10 sec	1,01
Femme au foyer	568	17 min 20 sec	0,97
Autre inactif	215	18 min 40 sec	1,06
Etudiant, enfant	3 538	16 min 50 sec	0,99
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	638	16 min 30 sec	0,93
Artisan commerçant	1 019	17 min 00 sec	0,97
Cadre et profession intellectuelle	2 275	17 min 40 sec	1,02
Profession intermédiaire	2 755	17 min 40 sec	1,01
Employé administratif	1 042	17 min 50 sec	1,02
Employé de commerce	497	17 min 30 sec	1,00
Ouvrier qualifié	3 571	17 min 10 sec	0,99
Ouvrier non qualifié	1 236	17 min 30 sec	1,00
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	163	19 min 20 sec	1,08
Maternelle, primaire, CEP	1 904	17 min 40 sec	0,98
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	3 271	17 min 30 sec	1,00
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	1 562	17 min 20 sec	0,99
Supérieur	2 579	17 min 50 sec	1,03
Enfant, études en cours	3 538	16 min 50 sec	0,99

.../...

**Tableau 56 (suite)**  
**Durée moyenne déclarée de la séance chez le généraliste déclarée par le patient**  
*Nombre de personnes ayant répondu à la question = 13131*  
*Non réponse = 439*

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	522	17 min 50 sec	1,01
de 840 à moins de 990 euros	236	17 min 40 sec	0,99
de 990 à moins de 1 300 euros	849	17 min 50 sec	1,01
de 1 300 à moins de 1 600 euros	887	17 min 20 sec	0,99
de 1 600 à moins de 1 900 euros	801	17 min 30 sec	1,00
de 1 900 à moins de 2 200 euros	1 048	17 min 00 sec	0,97
de 2 200 à moins de 2 500 euros	1 040	17 min 10 sec	0,99
de 2 500 à moins de 3 100 euros	2 164	17 min 30 sec	1,01
de 3 100 à moins de 4 600 euros	2 606	17 min 10 sec	1,00
4 600 euros et plus	1 082	17 min 30 sec	1,02
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	1 725	17 min 30 sec	1,01
Deuxième quintile	2 279	17 min 10 sec	0,98
Troisième quintile	2 353	17 min 10 sec	0,99
Quatrième quintile	2 421	17 min 20 sec	1,00
Cinquième quintile	2 457	17 min 40 sec	1,02
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	1 062	18 min 00 sec	1,01
2 personnes	3 813	17 min 40 sec	1,00
3 personnes	2 518	17 min 30 sec	1,01
4 personnes	3 458	16 min 40 sec	0,97
5 personnes	1 649	17 min 00 sec	0,99
6 personnes et plus	631	18 min 00 sec	1,05
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	1 062	18 min 00 sec	1,01
Famille monoparentale	838	17 min 40 sec	1,02
Couple sans enfant	3 354	17 min 40 sec	1,00
Couple avec enfant(s)	7 414	17 min 00 sec	0,99
Autres	463	18 min 40 sec	1,07
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	4 147	17 min 00 sec	0,97
Unité urbaine < 20 000 hbts	2 288	17 min 20 sec	0,99
20 000 à 199 999 hbts	2 529	17 min 30 sec	1,00
200 000 à 1 999 999 hbts	2 567	17 min 50 sec	1,03
Unité urbaine de Paris	1 600	17 min 50 sec	1,02
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	11 463	17 min 30 sec	1,00
RSI	549	17 min 40 sec	1,01
MSA	876	16 min 40 sec	0,93
Autre régime ou Inconnu	243	17 min 10 sec	0,99
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	1 865	18 min 40 sec	1,05
Non	11 263	17 min 10 sec	0,99

.../...

**Tableau 56 (suite)**  
**Durée moyenne déclarée de la séance chez le généraliste déclarée par le patient**  
*Nombre de personnes ayant répondu à la question = 13131*  
*Non réponse = 439*

	Effectif brut	Durée moyenne de la séance (séances pondérées)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	70	15 min 30 sec	0,91
Non	13 038	17 min 30 sec	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	11 876	17 min 30 sec	1,00
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	1 220	17 min 20 sec	1,00
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	509	16 min 50 sec	0,98
Non	12 426	17 min 30 sec	1,00
Ne sait pas	196	17 min 20 sec	1,00
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	12 357	17 min 20 sec	1,00
Non	722	17 min 50 sec	1,02
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	456	19 min 30 sec	1,08
5 à 6	1 801	18 min 30 sec	1,03
7 à 8	5 156	17 min 30 sec	1,00
9 à 10	5 240	16 min 50 sec	0,98
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	3 624	16 min 40 sec	0,98
Bon	6 521	17 min 20 sec	0,99
Moyen	2 415	18 min 10 sec	1,02
Mauvais	389	20 min 20 sec	1,13
Très mauvais	93	20 min 20 sec	1,12
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	3 114	18 min 20 sec	1,04
Non	9 295	17 min 00 sec	0,98
Ne sait pas	395	18 min 40 sec	1,07
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	572	20 min 00 sec	1,12
Oui, limité	1 446	18 min 30 sec	1,04
Non	10 805	17 min 00 sec	0,99
<b>Ensemble</b>	<b>13 131</b>	<b>17 min 30 sec</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 57**  
**Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 15 129*  
*Non réponse = 1 186*

	Personnes ayant consommé au moins un médicament la veille								
	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques</b>									
<b>Age de la personne</b>									
Moins de 16 ans	493	17,6		423	15,1		84	3,0	
16 à 39 ans	1 537	32,4		1 363	28,8		257	5,4	
40 à 64 ans	2 830	54,5		2 651	51,1		268	5,1	
65 ans et plus	1 848	86,0		1 801	83,7		53	2,7	
<b>Age détaillé de la personne</b>									
Moins de 2 ans	98	39,1		87	34,8		13	5,3	
2 à 9 ans	247	16,7		208	14,1		46	3,1	
10 à 19 ans	357	19,0		303	16,1		64	3,4	
20 à 29 ans	617	32,8		558	29,5		100	5,4	
30 à 39 ans	711	34,5		630	30,7		118	5,6	
40 à 49 ans	975	42,7		873	38,3		133	5,9	
50 à 59 ans	1 296	59,5		1 232	56,5		108	5,1	
60 à 69 ans	965	73,3		941	71,4		44	3,5	
70 à 79 ans	975	87,1		953	85,0		25	2,6	
80 ans et plus	467	90,3		453	87,8		11	2,0	
<b>Sexe de la personne</b>									
Homme	2 596	36,4		2 388	33,5		221	3,0	
Femme	4 112	55,3		3 850	52,0		441	5,7	
<b>Occupation principale de la personne</b>									
Actif occupé	2 748	41,4	0,90	2 513	38,0	0,90	332	5,0	0,97
Chômeur	312	44,1	1,06	290	40,9	1,08	43	5,8	1,11
Retraité / veuf	2 191	81,5	1,26	2 139	79,5	1,27	75	3,0	0,95
Femme au foyer	401	64,8	0,90	373	60,7	0,88	43	6,2	1,11
Autre inactif	191	84,6	5,28	183	80,9	4,68	8	3,7	0,70
Etudiant, enfant	844	21,3	0,95	722	18,2	0,93	158	4,0	1,09
Inconnu / refus	21	20,7	0,68	18	17,9	0,68	3	2,8	0,58
<b>Milieu social</b>									
Agriculteur	413	59,8	0,95	395	57,4	0,96	23	3,2	0,86
Artisan commerçant	533	47,1	0,85	493	43,7	0,83	53	4,5	1,09
Cadre et profession intellectuelle	1 185	45,8	1,05	1 073	41,7	1,01	174	6,4	1,47
Profession intermédiaire	1 385	44,8	1,01	1 278	41,6	1,01	154	4,7	1,06
Employé administratif	559	50,2	1,05	522	47,4	1,07	62	5,3	1,12
Employé de commerce	273	53,2	1,12	250	48,9	1,07	28	5,5	1,16
Ouvrier qualifié	1 708	43,9	0,99	1 622	41,7	1,02	110	2,7	0,62
Ouvrier non qualifié	607	44,9	0,98	566	41,9	0,99	50	3,4	0,78
Inconnu / refus	45	37,2	0,95	39	30,8	0,83	8	8,2	1,63
<b>Niveau d'études</b>									
Non scolarisé, jamais scolarisé	116	64,4	0,78	111	62,2	0,82	5	3,0	0,77
Maternelle, primaire, CEP	1 544	77,2	1,19	1 496	74,9	1,20	44	2,2	0,58
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	1 858	50,1	0,98	1 746	47,2	0,99	150	4,0	0,86
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	840	47,8	0,91	792	44,9	0,92	79	4,6	0,92
Supérieur	1 445	47,7	1,06	1 314	43,6	1,04	221	7,0	1,38
Autre	18	54,6	1,27	15	47,4	1,08	3	7,1	1,45
Enfant, études en cours	844	21,3	0,95	722	18,2	0,93	158	4,0	1,09
Inconnu / refus	43	41,8	0,64	42	40,5	0,69	2	2,3	0,45

.../...

**Tableau 57 (suite)**  
**Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 15 129*  
*Non réponse = 1 186*

	Personnes ayant consommé au moins un médicament la veille								
	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>									
<b>Revenu mensuel du ménage</b>									
de 990 à moins de 1 300 euros	532	58,7	1,01	502	55,5	1,00	32	3,4	0,82
de 1 300 à moins de 1 600 euros	518	51,3	0,97	486	48,1	0,97	37	3,9	0,92
de 1 600 à moins de 1 900 euros	442	49,5	1,05	420	47,1	1,08	30	3,2	0,72
de 1 900 à moins de 2 200 euros	544	46,8	1,04	505	43,5	1,04	51	4,4	1,01
de 2 200 à moins de 2 500 euros	508	44,7	1,10	478	42,2	1,13	52	4,4	0,98
de 2 500 à moins de 3 100 euros	971	40,1	0,96	907	37,4	0,98	101	4,2	0,93
de 3 100 à moins de 4 600 euros	1 166	39,2	0,95	1 058	35,7	0,94	148	5,0	1,10
4 600 euros et plus	529	40,6	0,98	469	36,0	0,93	98	7,3	1,66
Inconnu / refus	991	47,1	0,93	931	44,5	0,95	81	3,7	0,85
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>									
Premier quintile	886	48,1	0,99	822	44,9	0,98	77	3,9	0,91
Deuxième quintile	1 211	49,1	1,02	1 142	46,4	1,03	88	3,4	0,79
Troisième quintile	1 094	42,0	0,96	1 013	39,0	0,96	113	4,2	0,96
Quatrième quintile	1 199	45,2	1,05	1 118	42,3	1,06	119	4,4	0,97
Cinquième quintile	1 327	47,4	1,04	1 212	43,5	1,01	184	6,3	1,40
Inconnu / refus	917	47,9	0,95	866	45,5	0,98	76	3,8	0,86
<b>Taille du ménage</b>									
1 personne	761	63,3	1,12	720	59,9	1,10	58	4,8	1,17
2 personnes	2 669	63,9	1,14	2 582	61,8	1,18	145	3,5	0,81
3 personnes	1 247	41,2	1,04	1 130	37,3	1,01	167	5,6	1,18
4 personnes	1 281	31,1	0,86	1 136	27,6	0,84	184	4,5	1,01
5 personnes	571	28,5	0,84	511	25,4	0,84	84	4,2	0,98
6 personnes et plus	179	23,3	0,67	159	20,6	0,66	24	3,3	0,76
<b>Type de ménage</b>									
Personne seule	761	63,3	1,12	720	59,9	1,10	58	4,8	1,17
Famille monoparentale	375	39,1	0,94	353	36,8	0,97	37	3,8	0,81
Couple sans enfant	2 424	66,5	1,19	2 347	64,4	1,23	129	3,6	0,84
Couple avec enfant(s)	2 920	33,1	0,91	2 607	29,5	0,88	422	4,8	1,07
Autres	228	43,0	0,84	211	39,9	0,84	16	3,1	0,67
<b>Taille d'unité urbaine</b>									
Commune rurale	2 110	46,9	1,00	1 988	44,4	1,02	171	3,6	0,82
Unité urbaine < 20 000 hbts	1 186	47,8	1,04	1 118	45,1	1,06	104	4,1	0,93
20 000 à 199 999 hbts	1 285	45,9	0,99	1 207	43,3	1,01	115	3,9	0,88
200 000 à 1 999 999 hbts	1 311	46,0	1,00	1 193	41,9	0,96	165	5,7	1,29
Unité urbaine de Paris	816	44,7	0,97	732	40,4	0,92	107	5,6	1,23
<b>Variables de protection sociale</b>									
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>									
Régime général	5 761	45,7	1,02	5 353	42,6	1,02	593	4,5	1,01
RSI	293	46,9	0,84	268	43,0	0,80	28	4,3	1,12
MSA	535	57,4	0,94	511	55,1	0,95	30	3,0	0,83
Autre régime ou Inconnu	119	41,4	0,89	106	36,8	0,83	11	3,7	0,90
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>									
Oui	1 658	86,7	3,28	1 618	84,7	3,16	54	2,7	0,72
Non	5 048	39,8	0,87	4 618	36,5	0,86	608	4,7	1,04
Inconnu / refus	2	67,7	2,85	2	67,7	3,31	-	-	0,00

.../...

**Tableau 57 (suite)**  
**Taux de consommateurs de pharmacie prescrite et non prescrite dans une journée**  
*Nombre de personnes ayant répondu = 15 129*  
*Non réponse = 1 186*

	Personnes ayant consommé au moins un médicament la veille								
	Ensemble de la pharmacie			Pharmacie prescrite			Pharmacie non prescrite		
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Ind. à âge et sexe comp.
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>									
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>									
A une Couverture complémentaire privée	6 141	47,3	1,02	5 729	44,3	1,02	601	4,4	1,00
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	557	39,4	0,88	499	35,2	0,84	60	4,4	0,99
Inconnu / refus	10	27,6	0,54	10	27,6	0,62	1	2,4	0,52
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>									
Oui	217	40,6	1,17	200	37,4	1,18	20	3,9	0,82
Non	6 407	46,7	1,00	5 959	43,6	1,00	634	4,4	1,01
Ne sait pas	84	39,8	0,84	79	37,3	0,87	8	3,4	0,74
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>									
Oui	6 338	46,9	1,02	5 910	43,9	1,02	618	4,4	0,99
Non	352	39,7	0,77	310	34,9	0,72	43	5,0	1,19
Inconnu / refus	18	33,1	0,58	18	33,1	0,66	1	1,6	0,35
<b>Variables d'état de santé</b>									
<b>Note de santé perçue</b>									
0 à 4	415	86,7	2,89	399	83,6	2,57	12	2,3	0,61
5 à 6	1 550	82,0	2,36	1 490	79,0	2,21	94	4,7	1,14
7 à 8	2 929	52,3	1,08	2 746	49,1	1,08	288	5,1	1,09
9 à 10	1 543	24,8	0,66	1 353	21,8	0,65	251	4,0	0,91
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	271	50,5	0,83	250	46,3	0,79	17	3,3	0,80
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>									
Très bon	947	21,3	0,59	830	18,7	0,58	162	3,6	0,84
Bon	3 253	45,5	0,95	2 994	42,0	0,94	366	5,0	1,09
Moyen	2 002	80,6	2,29	1 928	77,8	2,19	119	4,6	1,10
Mauvais	366	90,2	3,98	352	86,8	3,24	10	2,5	0,66
Très mauvais	89	90,5	3,42	87	88,9	3,32	4	3,5	0,90
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	51	47,7	0,82	47	43,3	0,78	1	0,9	0,20
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>									
Oui	2 675	83,6	3,23	2 584	80,9	3,03	154	4,7	1,14
Non	3 561	33,5	0,72	3 212	30,3	0,71	473	4,3	0,96
Ne sait pas	239	56,0	1,30	220	51,5	1,23	23	5,1	1,13
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	233	66,0	1,44	222	62,5	1,40	12	3,2	0,68
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>									
Oui, fortement limité	522	87,4	3,14	507	85,1	2,95	17	2,7	0,72
Oui, limité	1 179	80,5	2,37	1 131	77,4	2,22	78	5,3	1,32
Non	4 806	39,4	0,87	4 416	36,3	0,87	551	4,4	0,97
Inconnu / refus / questionnaire santé non renvoyé	201	57,8	1,19	184	52,3	1,08	16	4,4	1,00
<b>Ensemble</b>	<b>6 708</b>	<b>46,4</b>	<b>1,00</b>	<b>6 238</b>	<b>43,3</b>	<b>1,00</b>	<b>662</b>	<b>4,4</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 58**  
**Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour par classe thérapeutique selon le sexe**

	Hommes (7 758)		Femmes (8 222)		Ensemble (15 980)	
	Nombre de consommateurs	Taux pondéré (%)	Nombre de consommateurs	Taux pondéré (%)	Nombre de consommateurs	Taux pondéré (%)
Appareil digestif métabolisme	360	4,9	488	6,7	848	5,8
Sang organes hématopoïétique	847	11,7	763	11,2	1 610	11,4
Appareil cardiovasculaire	1 058	14,9	1 324	18,8	2 382	16,9
Dermatologie	75	1,0	166	2,0	241	1,5
Antidiabétique	208	2,9	157	2,1	365	2,5
Vitamines, minéraux, métabolisme	132	1,9	370	5,1	502	3,6
App. génito-urinaire, horm. Sexuelle	189	2,7	1 157	14,1	1 346	8,8
Hormone	88	1,1	417	5,6	505	3,5
Anti-infectieux voie générale, anti-parasitaire	91	1,2	147	1,8	238	1,5
Antinéoplastiques immunomodulateurs	25	0,4	65	1,0	90	0,7
Appareil locomoteur	351	4,9	514	7,0	865	6,0
Système nerveux central	580	7,8	973	12,7	1 553	10,4
Psycholéptiques	343	4,7	711	9,7	1 054	7,3
Appareil respiratoire	371	4,9	452	5,6	823	5,3
Organes des sens	67	0,9	101	1,3	168	1,1
Divers	46	0,6	110	1,5	156	1,1

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 59**  
**Taux de consommateurs de médicaments prescrits et non prescrits en un jour par classe thérapeutique selon le l'âge**

	Moins de 16 ans (3 103)		16 à 39 ans (5 157)		40 à 64 ans (5 524)		65 ans et plus (2 196)	
	Nombre de consommateurs	Taux pondéré (%)	Nombre de consommateurs	Taux pondéré (%)	Nombre de consommateurs	Taux pondéré (%)	Nombre de consommateurs	Taux pondéré (%)
Appareil digestif métabolisme	61	2,1	103	2,0	334	6,2	350	16,3
Sang organes hématopoïétique	17	0,5	78	1,6	653	12,3	862	39,3
Appareil cardiovasculaire	2	0,1	88	1,7	1 030	19,2	1 262	58,1
Dermatologie	30	1,0	120	2,4	57	1,0	34	1,5
Antidiabétique	0	0,0	10	0,2	162	3,0	193	8,4
Vitamines, minéraux, métabolisme	40	1,3	75	1,6	173	3,2	214	10,3
App. génito-urinaire, horm. Sexuelle	7	0,2	675	13,7	451	8,2	213	9,4
Hormone	19	0,6	74	1,4	259	5,0	153	7,3
Anti-infectieux voie générale, anti-parasitaire	45	1,5	86	1,8	81	1,5	26	1,1
Antinéoplastiques immunomodulateurs	1	0,0	16	0,4	37	0,7	36	1,8
Appareil locomoteur	11	0,3	95	1,9	395	7,4	364	16,9
Système nerveux central	93	3,2	356	6,8	650	11,9	454	21,5
Psycholéptiques	13	0,4	153	2,8	499	9,5	389	18,5
Appareil respiratoire	207	6,7	196	4,0	264	4,8	156	7,2
Organes des sens	11	0,4	19	0,4	65	1,1	73	3,3
Divers	31	1,1	35	0,7	57	1,1	33	1,7

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 60**  
**Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins médicaux pour des raisons financières**  
**au cours des 12 derniers mois**

Nombre de personnes ayant répondu = 7 712

Non réponse = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques</b>			
<b>Age détaillé de la personne</b>			
Moins de 16 ans			
16 à 39 ans	392	15,3	
40 à 64 ans	580	16,0	
65 ans et plus	110	7,2	
<b>Age détaillé de la personne</b>			
10 à 19 ans	3	8,0	
20 à 29 ans	172	16,6	
30 à 39 ans	217	14,8	
40 à 49 ans	278	17,3	
50 à 59 ans	228	15,9	
60 à 69 ans	121	12,9	
70 à 79 ans	47	6,4	
80 ans et plus	16	3,7	
<b>Sexe de la personne</b>			
Homme	389	11,7	
Femme	693	16,5	
<b>Occupation principale de la personne</b>			
Actif occupé	647	14,4	0,91
Chômeur	152	28,0	2,07
Retraité / veuf	151	8,0	0,84
Femme au foyer	49	14,6	0,93
Autre inactif	46	27,6	1,99
Etudiant, enfant	31	16,9	1,13
<b>Milieu social</b>			
Agriculteur	21	5,4	0,46
Artisan commerçant	74	11,4	0,80
Cadre et profession intellectuelle	116	9,1	0,59
Profession intermédiaire	219	13,4	0,91
Employé administratif	123	19,4	1,41
Employé de commerce	80	21,2	1,62
Ouvrier qualifié	284	15,4	1,11
Ouvrier non qualifié	144	19,2	1,45
<b>Niveau d'études</b>			
Non scolarisé, jamais scolarisé	25	20,7	2,11
Maternelle, primaire, CEP	154	11,0	1,02
1er cycle, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, technique, jusqu'à CAP et BEP	417	16,9	1,19
2nd cycle, 2nde, 1ère, terminale, Bac technique (BT), Baccalauréat	187	14,3	0,95
Supérieur	262	12,0	0,76
Enfant, études en cours	31	16,9	1,13

.../...



**Tableau 60 (suite)**  
**Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins médicaux pour des raisons financières**  
**au cours des 12 derniers mois**

Nombre de personnes ayant répondu = 7 712

Non réponse = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables sociodémographiques (suite)</b>			
<b>Revenu mensuel du ménage</b>			
Moins de 840 euros	108	23,1	2,14
de 840 à moins de 990 euros	39	19,9	1,88
de 990 à moins de 1 300 euros	96	16,7	1,44
de 1 300 à moins de 1 600 euros	99	17,3	1,39
de 1 600 à moins de 1 900 euros	93	21,3	1,70
de 1 900 à moins de 2 200 euros	69	13,4	0,93
de 2 200 à moins de 2 500 euros	68	15,0	1,03
de 2 500 à moins de 3 100 euros	126	13,1	0,86
de 3 100 à moins de 4 600 euros	110	10,3	0,63
4 600 euros et plus	38	7,7	0,47
<b>Revenu mensuel par unité de consommation, répartition en quintile (Indice OCDE)</b>			
Premier quintile	229	24,1	2,02
Deuxième quintile	200	17,0	1,29
Troisième quintile	178	15,1	1,06
Quatrième quintile	130	9,6	0,62
Cinquième quintile	109	7,4	0,47
<b>Taille du ménage</b>			
1 personne	211	13,9	1,24
2 personnes	304	10,7	0,84
3 personnes	191	12,8	0,82
4 personnes	212	14,4	0,93
5 personnes	108	18,4	1,21
6 personnes et plus	56	26,0	1,98
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	211	13,9	1,24
Famille monoparentale	109	19,7	1,32
Couple sans enfant	234	9,6	0,76
Couple avec enfant(s)	477	15,1	0,98
Autres	51	20,0	1,48
<b>Taille d'unité urbaine</b>			
Commune rurale	258	11,1	0,78
Unité urbaine < 20 000 hbts	168	13,0	0,90
20 000 à 199 999 hbts	218	14,7	1,04
200 000 à 1 999 999 hbts	231	15,3	1,09
Unité urbaine de Paris	207	19,8	1,45
<b>Variables de protection sociale</b>			
<b>Régime déclaré de Sécurité sociale</b>			
Régime général	991	14,8	1,03
RSI	42	11,6	0,87
MSA	36	7,0	0,62
Autre régime ou Inconnu	13	11,3	0,80
<b>Exonération du ticket modérateur pour raison médicale</b>			
Oui	190	14,1	1,25
Non	892	14,2	0,96

.../...

**Tableau 60 (suite)**  
**Personnes ayant renoncé à voir un médecin ou à des soins médicaux pour des raisons financières**  
**au cours des 12 derniers mois**

Nombre de personnes ayant répondu = 7 712

Non réponse = 0

	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Indice à âge et sexe comparables
<b>Variables de protection sociale (suite)</b>			
<b>Personne vivant du RMI</b>			
Oui	1	14,1	0,82
<b>Non</b>	1 076	14,1	1,00
<b>Bénéficiaire d'une couverture complémentaire à titre privé</b>			
A une Couverture complémentaire privée	867	12,6	0,88
Ne bénéficie pas de Couverture complémentaire privée	209	27,3	2,26
<b>Bénéficiaire de la CMU complémentaire</b>			
Oui	60	19,1	1,27
Non	1 007	14,0	0,99
Ne sait pas	15	11,8	0,80
<b>Présence d'une Couverture complémentaire privée et/ou CMU</b>			
Oui	923	12,9	0,89
Non	153	32,0	3,06
<b>Variables d'état de santé</b>			
<b>Note de santé perçue</b>			
0 à 4	61	22,8	2,39
5 à 6	182	17,8	1,58
7 à 8	421	14,7	1,03
9 à 10	170	9,1	0,56
<b>"Comment est votre état de santé général ?"</b>			
Très bon	114	9,6	0,59
Bon	415	12,2	0,82
Moyen	266	19,2	1,72
Mauvais	51	22,8	2,40
Très mauvais	14	25,2	2,58
<b>"Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?"</b>			
Oui	287	16,1	1,35
Non	506	12,2	0,81
Ne sait pas	45	23,0	1,87
<b>"Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois à cause d'un problème de santé, dans des activités que les gens font habituellement ?"</b>			
Oui, fortement limité	81	24,4	2,61
Oui, limité	156	18,1	1,59
Non	614	12,4	0,83
<b>Ensemble</b>	<b>1 082</b>	<b>14,2</b>	<b>1,00</b>

Source : IRDES - ESPS 2006

**Tableau 61**  
**Nature des soins sur lesquels ont porté le renoncement**

Nombre de personne ayant répondu = 1 082

	Hommes (389)		Femmes (693)		Ensemble (1 082)	
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Effectif brut	Taux pondéré (%)
Lunettes, lentilles	96	23,9	183	25,7	279	25,0
Soins et prothèses dentaires	260	66,7	417	60,2	677	62,8
Pharmacie	19	4,4	45	6,0	64	5,3
Consultations, visites et soins de spécialistes	51	14,1	126	17,9	177	16,4
Consultations, visites et soins de généralistes	37	9,5	66	9,3	103	9,3
Analyses de laboratoire, examens d'imagerie	16	4,2	47	7,5	63	6,2
Autres soins	49	11,8	84	11,8	133	11,8

	16 à 39 ans (392)		40 à 64 ans (580)		65 ans et plus (110)	
	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Effectif brut	Taux pondéré (%)	Effectif brut	Taux pondéré (%)
Lunettes, lentilles	71	17,8	171	28,7	37	36,4
Soins et prothèses dentaires	254	65,2	360	62,0	63	56,8
Pharmacie	17	4,3	34	5,1	13	11,3
Consultations, visites et soins de spécialistes	61	15,5	98	17,1	18	16,5
Consultations, visites et soins de généralistes	46	11,8	51	8,1	6	5,6
Analyses de laboratoire, examens d'imagerie	20	5,4	39	7,1	4	4,4
Autres soins	51	12,9	65	10,3	17	14,9

Source : IRDES - ESPS 2006



## Les questionnaires de l'enquête ESPS 2006



## ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE

|\_2006\_|      |\_\_|      |\_\_|      |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_|  
Année      Vague      Mode      NO  
d'enquête

Département de l'enquêté : |\_\_| |\_\_|

Nom de l'enquêteur : ..... |\_\_| |\_\_| |\_\_|

### QUESTIONNAIRE PRINCIPAL

*Ce questionnaire rassemble toutes les questions posées par l'enquêteur  
soit par téléphone (en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> appel)  
soit en face à face (à la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> visite).*

*Ce questionnaire est réalisé au téléphone comme au face à face, à l'aide  
d'un ordinateur (méthode CATI et CAPI).*

date de la 1<sup>re</sup> visite : |\_\_| |\_\_| |\_\_| |\_\_| 2006

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire.

Label n° 2006X717AU du Conseil National de l'Information Statistique, valable pour l'année 2006.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au CREDES.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes physiques concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de ISL, 6 rue du 4 septembre 92130 Issy-les-Moulineaux.

1<sup>er</sup> Appel

Q 1. De combien de personnes se compose votre ménage y compris vous-même ?

|\_|\_|

Note à l'enquêteur : Un étudiant qui revient tous les week-ends est compté dans le ménage

Recueil de la composition du ménage avec les prénoms et le numéro de la personne interviewée (voir page 3)

Q 2. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il déjà arrivé de renoncer, pour vous-même, à certains soins pour des raisons financières ?

1. Oui                      2. Non

Si oui : ↓

Q 2.1 A quels soins avez-vous renoncé ? (3 réponses possibles)

(Ne pas suggérer)

	SOIN 1	SOIN 2	SOIN 3
01. Prothèses dentaires .....	01	01	01
02. Soins dentaires.....	02	02	02
03. Lunettes (verres, montures, lentilles) .....	03	03	03
04. Consultations, visites et soins de spécialistes .....	04	04	04
<i>précisez sa spécialité</i> .....	.....	.....	.....
05. Consultations, visites et soins de généralistes .....	05	05	05
06. Radios et autres examens d'imagerie .....	06	06	06
07. Pharmacie non remboursable .....	07	07	07
08. Pharmacie remboursable .....	08	08	08
09. Kinésithérapie, massages .....	09	09	09
10. Analyses de laboratoires .....	10	10	10
11. Cure thermique .....	11	11	11
12. Autres.....	12	12	12
<i>précisez</i> .....	.....	.....	.....
13. [nsp] .....	13	13	13
14. [pas d'autre soin].....	14	14	14

Si Q 2.1=04 Consultations, visites et soins de spécialistes :

Q 2.1b Précisez sa spécialité :

01. Allergologue .....	01	01	01
02. Anesthésiste.....	02	02	02
03. Cancérologue, Hématologue.....	03	03	03
04. Cardiologue ... ..	04	04	04
05. Chirurgien.....	05	05	05
06. Chirurgien orthopédiste .....	06	06	06
07. Dentiste .....	07	07	07
08. Dermatologue, Vénérologue.....	08	08	08
09. Diabétologue .....	09	09	09
10. Endocrinologue .....	10	10	10
11. Gastro-entérologue .....	11	11	11
12. Gynécologue .....	12	12	12
13. Médecin de rééducation fonctionnelle .....	13	13	13
14. Médecin du sport.....	14	14	14
15. Médecin thermaliste .....	15	15	15



16. Néphrologue.....	16	16	16
17. Neuro-psychiatre.....	17	17	17
18. Neurologue.....	18	18	18
19. O.R.L.....	19	19	19
20. Ophtalmologue, Oculiste.....	20	20	20
21. Pédiatre.....	21	21	21
22. Phlébologue.....	22	22	22
23. Pneumophtisiologue.....	23	23	23
24. Psychiatre.....	24	24	24
25. Radiologue.....	25	25	25
26. Radiothérapeute.....	26	26	26
27. Rhumatologue.....	27	27	27
28. Stomatologiste.....	28	28	28
29. Urologue.....	29	29	29
30. Spécialiste non précisé.....	30	30	30
31. Autre spécialiste.....	31	31	31

**Q 2.2 Avez-vous renoncé définitivement à ce soin ou l'avez-vous reporté dans le temps ?**

<i>(pour chaque soin)</i>	SOIN 1	SOIN 2	SOIN 3
Renoncé.....	01	01	01
Reporté.....	02	02	02
<i>[Ne sait pas]</i> .....	03	03	03

**Q 3. Vous ou votre famille, payez-vous un loyer pour votre logement ?**

**ENQ : CITER**

1. Oui
2. Non, car en accession à la propriété, c'est-à-dire que vous continuez à rembourser
3. Non, car propriétaire, c'est-à-dire que vous avez fini de payer
4. Non, car logé/hébergé gratuitement

**Q 4. De combien de pièces se compose votre logement (en dehors de la cuisine, de la salle de bain et des WC) ?**

|\_|\_|

Liste des personnes résidant dans le logement :

Q 5.	Q 6.	Q 7.	Q 8.	Q 9	Q 10	Q 11	Q 12
N° d'ordre individuel	Personne interviewée	Prénom(s) <i>en lettres capitales</i>	Sexe	Date de naissance	La personne vit-elle en couple ACTUELLEMENT ?	Quel est l'état matrimonial LÉGAL de la personne	Quel est le lien de la personne avec l'assuré principal ?
					Poser aux 15ans et +	Poser aux 15ans et + items en fonction de la q11	
				<b>Pour année</b> REFUS = 1800 NSP = 1700 Impossible avant 1890  <b>Pour jour/mois</b> REFUS/NSP = 0000		1. mariée ou remariée 2. divorcée 3. séparée 4. veuf/veuve 5. célibataire 6. pacsé 7. en concubinage 8. ne sait pas 9. refus	<i>(qui se trouve sur la première ligne)</i> 1. conjoint, concubin 2. enfant 3. père, mère 4. frère, sœur 5. grand-parent, petit-enfant 6. enfant du conjoint 7. beau-père, belle-mère (au sens de conjoint du parent) 8. demi-frère, demi-sœur ou enfant du beau-parent 9. gendre, belle-fille, beau parent (au sens conjoint des enfants ou parents du conjoint) 10. autre lien familial. Précisez 11. ami(e) 12. Autre. Précisez
01	1	.....	1 H 2 F				
02	1	.....	1 H 2 F				
03	1	.....	1 H 2 F				
04	1	.....	1 H 2 F				
05	1	.....	1 H 2 F				
06	1	.....	1 H 2 F				
07	1	.....	1 H 2 F				
08	1	.....	1 H 2 F				
09	1	.....	1 H 2 F				
10	1	.....	1 H 2 F				

L'état de santé pouvant être lié aux conditions de travail, je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre activité professionnelle. *Pour chaque membre (PRENOM) du ménage :*

**Q 13. Quelle est actuellement la situation principale de PRENOM vis-à-vis du travail ?**

1. Actif travaillant actuellement ⇒ **passer en Q 15**
2. Actif en congé maladie (de 6 mois à 3 ans) ⇒ **passer en Q 13.1**
3. Actif en congé maternité ⇒ **passer en Q 15**
4. Actif en congé parental ⇒ **passer en Q 13.a**
5. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré ⇒ **passer en Q 15**
6. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ⇒ **passer en Q 13.2**
7. Prêretraité ⇒ **passer en Q 13.3**
8. Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE) ⇒ **passer en Q 13.3**
9. Femme ou homme au foyer ⇒ **passer en Q 13.3**
10. Inactif avec pension d'invalidité ⇒ **passer en Q 13.4**
11. Étudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré ⇒ **passer à la personne suivante**
12. Enfant non scolarisé, bébé ⇒ **passer à la personne suivante**
13. Autre situation : précisez le motif d'inactivité si nécessaire ⇒ **passer en Q 13.3**
14. [nsp] ⇒ **passer à la personne suivante**
15. [refus] ⇒ **passer à la personne suivante**

**Q 13.a** Quelle est la durée du congé parental de PRENOM ? ⇒ **passer en Q 15**

**Q 13.1** Quelle est la maladie qui en est à l'origine ? ⇒ **passer en Q 15**

*ENQ : si plusieurs maladies, séparer par un /*

**Q 13.2** A quel âge PRENOM a pris sa retraite ?

Si âge < 50 ou âge > 65 alors relancer :

« Vous avez commencé à percevoir votre retraite en (2006-âge actuel+âge retraite) ? »

Si oui, confirmation de l'âge de départ à la retraite ⇒ **passer en Q 14**

Si non, modification de l'âge de départ à la retraite ⇒ **passer en Q 14**

**Q 13.3** Si PRENOM ne travaille pas, est-ce pour raison de santé ?

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en Q 14**
3. [nsp] ⇒ **passer en Q 14**

**Q 13.4** Quelle est la maladie qui en est à l'origine ?

*ENQ : si plusieurs maladies, séparer par un /*

**Les questions suivantes s'adressent aux personnes qui ne travaillent pas (Q 14 = 6,7,8,9,10 ou 13)**

**Q 14.** PRENOM a-t-il(elle) déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

1. Oui
2. Non ⇒ si Q 14 = 4 **passer en Q 15** (Partie conjoint décédé) sinon **Q 31**
3. [nsp] ⇒ **passer en Q 31**

**Q 14.1** Depuis quand a-t-elle cessé de travailler ? Diriez-vous...

1. Moins de 6 mois
2. De 6 mois à moins d'un an
3. De 1 an à moins de 2 ans
4. De 2 ans à moins de 3 ans
5. De 3 ans à moins de 5 ans
6. De 5 ans à moins de 10 ans
7. 10 ans et plus
8. Ne sait pas
9. Refus

**Les questions suivantes s'adressent aux personnes qui travaillent (Q 13 = 1, 2, 3, 4 ou 5)**

**Q 15. PRENOM est-il(elle) :**

1. Salarié(e) de l'État ?
2. Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?
3. Salarié de la Sécurité sociale
4. Salarié d'une entreprise publique nationalisée
5. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ?
6. Salarié(e) d'un particulier ?
7. Il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e)
8. Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
9. Indépendant(e) ou à son compte ?

**Si Q15 = 1 à 6 (salariés), poser partie ACTIF salarié, sinon passer à partie ACTIF à son compte/indépendant**

**PARTIE ACTIF SALARIE**

**Q 16. Quel est l'intitulé de la profession de PRENOM ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é, &...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGE".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

Vous allez maintenant poser les questions utiles pour préciser l'emploi

**Q 17. Quel est le type de contrat de PRENOM ?**

1. Contrat nouvelle embauche (CNE), contrat première embauche (CPE),
2. Emploi aidé : CES, CEC, CIE, contrat de qualification ...
3. Contrat à durée indéterminée (CDI, titulaire de la fonction publique)
4. Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois ou moins
5. Contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois
6. Placement par une agence d'intérim
7. Apprentissage sous contrat
8. Stage rémunéré en entreprise
9. Emploi saisonnier
10. Contractuel, vacataire
11. Autre type de contrat
12. [nsp]
13. [refus]

**Q17.1 Pour PRENOM, s'agit-il d'un emploi...**

1. à temps complet ?
2. à temps partiel choisi ?
3. à temps partiel non choisi ?
4. [nsp]

**Q17.2 PRENOM craint-il d'être obligé de cesser son activité professionnelle pour des raisons économiques d'ici un an ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q17.3 Combien d'heures PRENOM travaille par semaine hors trajet ?**

ENQ : on parle de la durée théorique ou contractuelle (celle inscrite sur le contrat de travail)

Indiquer les heures puis les minutes

ENQ : si nsp, taper 999 HEURES

**Q18. Dans son emploi, PRENOM est-il(elle) classé(e) comme ...**

Si **Q15**= 3 à 6 (*salarie d'entreprise*) :

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
5. Employé(e) de bureau, de commerce, agents de service, aides soignantes, gardienne d'enfants?
6. Technicien, dessinateur, VRP ?
8. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale ?
10. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
11. Directeur général ou adjoint direct au directeur ?
13. [nsp]

Si **Q15**= 1 ou 2 (*salarie de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics*) :

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
3. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
4. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé de la fonction publique ?( dont agents de services, aides soignantes ou autres)
7. Technicien(ne) ?
9. Personnels de catégorie B ou assimilé de la fonction publique ? (dont *Instituteur, assistante social, infirmière et autres* )
12. Personnel de catégorie A ou assimilé de la fonction publique (dont professeur)
13. [nsp]

**Q19. Dans son emploi, quelle est la fonction principale de PRENOM ?**

ENQ : CITER

Il s'agit de la fonction de la personne et non celle de l'activité de l'entreprise

1. Production, fabrication, chantiers, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commerce, vente, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins des personnes
11. Autre fonction (préciser)
12. [nsp]

⇒ **passer en Q31**

**Si Q15= 8 ou 9 (chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e), indépendant(e) ou à son compte) poser partie ACTIF à son compte/indépendant, sinon passer à partie ACTIF aide une personne**

**PARTIE ACTIF A SON COMPTE/INDEPENDANT**

**Q16 Quel est l'intitulé de la profession de PRENOM ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é, & ...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGE".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q20. Combien de salariés PRENOM emploie-t-il(elle) ?**

(nombre exact) SI NSP, coder 99999

**Q21. PRENOM est-il(elle) ?**

1. agriculteur exploitant
2. artisan
3. industriel, commerçant
4. profession libérale
5. autre
6. [nsp]

**Q17.2** PRENOM craint-il d'être obligé de cesser son activité professionnelle pour des raisons économiques d'ici un an ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

⇒ **passer en Q31**

*Si Q15= 7 (aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e)), poser partie **ACTIF** aide une personne, sinon passer à partie **INACTIF** ayant déjà travaillé*

**PARTIE ACTIF AIDE UNE PERSONNE**

**Q16** Quel est l'intitulé de la profession de la personne que PRENOM aide ?

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é,&...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGE".

**Q16.b** Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q20.** Combien de salariés la personne aidée par PRENOM emploie-t-il(elle) ?

(nombre exact) SI NSP, coder 99999

**Q21.** La personne aidée par PRENOM est-il(elle) ?

1. agriculteur exploitant
2. artisan
3. industriel, commerçant
4. profession libérale
5. autre
6. [nsp]

**Q19. Dans son emploi, quelle est la fonction principale de la personne aidée par PRENOM ?**

ENQ : CITER

Il s'agit de la fonction de la personne et non celle de l'activité de l'entreprise

1. Production, fabrication, chantiers, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commerce, vente, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins des personnes
11. Autre fonction (préciser)
12. [nsp]

**Q23. PRENOM fait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?**

1. Oui
2. Non

⇒ **passer en Q31**

**PARTIE INACTIF AYANT DÉJÀ TRAVAILLÉ**

**Les questions sont à poser aux personnes qui ne travaillent pas actuellement mais ont déjà travaillé (Q14=1).**

**Q15. Dans son dernier emploi, PRENOM était-il(elle) :**

1. Salarié(e) de l'État ?
2. Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?
3. Salarié de la Sécurité sociale
4. Salarié d'une entreprise publique nationalisée
5. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ?
6. Salarié(e) d'un particulier ?
7. Il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e)
8. Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
9. Indépendant(e) ou à son compte ?



**Si Q14=1 (ancien actif) et Q15= 1 à 6 (salariés), poser partie ANCIEN ACTIF salarié, sinon passer à partie ANCIEN ACTIF à son compte/indépendant**

**PARTIE ANCIEN ACTIF SALARIE**

**Q16. Quel était l'intitulé de la dernière profession de PRENOM ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é,&...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGÉ".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q18. Dans son dernier emploi, PRENOM était-il(elle) classé(e) comme ...**

Si **Q15= 3 à 6 (salarié d'entreprise)** :

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
3. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
5. Employé(e) de bureau, de commerce, agents de service, aides soignantes, gardienne d'enfants?
6. Technicien, dessinateur, VRP ?
8. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale ?
10. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
12. Directeur général ou adjoint direct au directeur ?
13. [nsp]

Si **Q15= 1 ou 2 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics)** :

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
3. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
4. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé de la fonction publique ?( dont agents de services, aides soignantes ou autres)
7. Technicien(ne) ?
9. Personnels de catégorie B ou assimilé de la fonction publique ? (dont *Instituteur, assistante social, infirmière et autres*)
12. Personnel de catégorie A ou assimilé de la fonction publique (dont professeur)
13. [nsp]

**Q19. Dans son emploi, quelle était la fonction principale de PRENOM ?**

ENQ : CITER

Il s'agit de la fonction de la personne et non celle de l'activité de l'entreprise

1. Production, fabrication, chantiers, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager

4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commerce, vente, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins des personnes
11. Autre fonction (préciser)
12. [nsp]

⇒ **passer en Q31**

**Si Q14=1 (ancien actif) et Q15= 8 ou 9 (chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e), indépendant(e) ou à son compte) poser partie ANCIEN ACTIF à son compte/indépendant, sinon passer à partie ANCIEN ACTIF aide une personne**

### **PARTIE ANCIEN ACTIF A SON COMPTE/INDEPENDANT**

**Q16. Quel était l'intitulé de la dernière profession de PRENOM ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é, & ...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGE".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q20. Combien de salariés PRENOM employait-il(elle) ?**

(nombre exact) SI NSP, coder 99999

**Q21. PRENOM était-il(elle) ?**

1. agriculteur exploitant
2. artisan
3. industriel, commerçant
4. profession libérale
5. autre
6. [nsp]

⇒ **passer en Q31**

**Si Q14=1 (ancien actif) et Q15= 7 (aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e)), poser partie ANCIEN ACTIF aide une personne, sinon passer à partie CONJOINT DECEDE**

**PARTIE ANCIEN ACTIF AIDE UNE PERSONNE**

**Q16. Quel était l'intitulé de la dernière profession de la personne que PRENOM aidait ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é, & ...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGE".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q20. Combien de salariés la personne aidée par PRENOM employait-il(elle) ?**

(nombre exact) SI NSP, coder 99999

**Q21. La personne aidée par PRENOM était-il(elle) ?**

1. agriculteur exploitant
2. artisan
3. industriel, commerçant
4. profession libérale
5. autre
6. [nsp]

**Q19. Dans son emploi, quelle était la fonction principale de la personne aidée par PRENOM ?**

ENQ : CITER

Il s'agit de la fonction de la personne et non celle de l'activité de l'entreprise

1. Production, fabrication, chantiers, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commerce, vente, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins des personnes
11. Autre fonction (préciser)
12. [nsp]

**Q23. PRENOM faisait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?**

1. Oui
2. Non

⇒ **passer en Q31**

### **PARTIE CONJOINT DECEDE**

**Les questions sont à poser aux personnes ayant un(e) conjoint(e) décédé(e) (si Q11=4 (veuf) et Q14=2 (jamais travaillé))**

**Q15. Le conjoint de PRENOM était-il(elle) :**

1. Salarié(e) de l'État ?
2. Salarié(e) d'une collectivité locale (mairie, conseils régionaux...), des HLM ou des hôpitaux publics ?
3. Salarié de la Sécurité sociale
4. Salarié d'une entreprise publique nationalisée
5. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ?
6. Salarié(e) d'un particulier ?
7. Il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e)
8. Chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
9. Indépendant(e) ou à son compte ?
10. [sans objet (conjoint n'ayant jamais travaillé)]

**Si Q11=4 (veuf) et Q14=2 et Q15= 1 à 6 (salariés), poser partie CONJOINT DECEDE ACTIF salarié, sinon passer à partie CONJOINT DECEDE ACTIF à son compte/indépendant**

### **PARTIE CONJOINT DECEDE ACTIF SALARIE**

**Q16. Quel était l'intitulé de la dernière profession du conjoint de PRENOM ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é, & ...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGÉ".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION

- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q18. Dans son dernier emploi, le conjoint de PRENOM était-il(elle) classé(e) comme ...**

Si **Q15= 3 à 6 (salarié d'entreprise) :**

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
4. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
5. Employé(e) de bureau, de commerce, agents de service, aides soignantes, gardienne d'enfants?
6. Technicien, dessinateur, VRP ?

8. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale ?
10. Ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
11. Directeur général ou adjoint direct au directeur ?
13. [nsp]

Si **Q15**= 1 ou 2 (salarié de l'État, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) :

1. Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
3. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
4. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé de la fonction publique ?( dont agents de services, aides soignantes ou autres)
7. Technicien(ne) ?
9. Personnels de catégorie B ou assimilé de la fonction publique ? (dont *Instituteur, assistante social, infirmière et autres*)
12. Personnel de catégorie A ou assimilé de la fonction publique (dont professeur)
13. [nsp]

**Q19. Dans son emploi, quelle était la fonction principale du conjoint de PRENOM ?**

ENQ : CITER

Il s'agit de la fonction de la personne et non celle de l'activité de l'entreprise

1. Production, fabrication, chantiers, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commerce, vente, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins des personnes
11. Autre fonction (préciser)
12. [nsp]

⇒ **passer en Q31**

**Si Q11=4 (veuf) et Q14=2 et Q15= 8 ou 9 (chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e), indépendant(e) ou à son compte) poser partie CONJOINT DECEDE ACTIF à son compte/indépendant, sinon passer à partie CONJOINT DECEDE ACTIF aide une personne**

**PARTIE CONJOINT DECEDE ACTIF A SON COMPTE/INDEPENDANT**

**Q16. Quel était l'intitulé de la dernière profession du conjoint de PRENOM ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é, &...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGE".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION
- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q20. Combien de salariés le conjoint de PRENOM employait-il(elle) ?**

(nombre exact) SI NSP, coder 99999

**Q21. Le conjoint de PRENOM était-il(elle) ?**

1. agriculteur exploitant
2. artisan
3. industriel, commerçant
4. profession libérale
5. autre
6. [nsp]

⇒ **passer en Q31**

**Si Q11=4 (veuf) et Q14=2 et Q15= 7 (aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e)), poser partie CONJOINT DECEDE ACTIF aide une personne, sinon passer Q31**

**PARTIE CONJOINT DECEDE ACTIF AIDE UNE PERSONNE**

**Q16. Quel était l'intitulé de la dernière profession de la personne que le conjoint de PRENOM aidait ?**

ENQ : INDIQUER EN CLAIR UN INTITULE CONCIS.

=> ne pas indiquer le nom de l'entreprise, le secteur d'activité, l'activité de l'entreprise le statut professionnel, le produit fabriqué...

=> ne pas indiquer des libellés génériques tels que enseignant, fonctionnaire, commercial, consultant, agent, attaché, responsable, chef...

Ecrire en majuscule, sans accents et sans caractères spéciaux (/ , é, & ...).

Ne pas mettre d'abréviations. Faire attention à l'orthographe

Par exemple, ne pas indiquer "EMPLOYE" mais "VENDEUR DE..."

Par exemple, ne pas indiquer "OUVRIER" mais "MONTEUR"

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "INSPECTEUR DE POLICE" ou "PROFESSEUR AGREGE".

**Q16.b Plus précisément, en quoi consiste sa profession ?**

ENQ :

- FAITES UN DESCRIPTIF DE LA PROFESSION
- INDIQUEZ EN CLAIR EN RELANÇANT SUR LE STATUT, LA QUALIFICATION ET LE SECTEUR D'ACTIVITE

**Q20. Combien de salariés la personne aidée par le conjoint de PRENOM employait-il(elle) ?**

(nombre exact) SI NSP, coder 99999

**Q21. La personne aidée par le conjoint de PRENOM était-il(elle) ?**

1. agriculteur exploitant
2. artisan
3. industriel, commerçant
4. profession libérale
5. autre
6. [nsp]

**Q19. Dans son emploi, quelle était la fonction principale de la personne aidée par le conjoint de PRENOM ?**

ENQ : CITER

Il s'agit de la fonction de la personne et non celle de l'activité de l'entreprise

1. Production, fabrication, chantiers, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commerce, vente, technico-commercial
8. Études, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins des personnes
11. Autre fonction (préciser)
12. [nsp]

**Q23. Le conjoint de PRENOM faisait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?**

1. Oui
2. Non

⇒ **passer en Q31**

**A TOUS, sauf pour les étudiants (q13=11) et enfants non scolarisés (q13=12)**

**Q31. Poursuit-elle actuellement des études ?**

1. Oui
2. Non

**A TOUS, sauf pour les enfants non scolarisés (q13=12)**

**Q32. Quel est son niveau d'études actuel ?**

*Si études en cours, coder le niveau actuel*

1. Non scolarisé, jamais scolarisé
2. Maternelle, primaire, certificat d'études (CEP)
3. 1<sup>er</sup> cycle : 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, technique jusqu'à CAP et BEP
4. 2<sup>nd</sup> cycle : 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup>, terminale, bac technique, bac
5. Études supérieures au bac
6. Autres. Précisez : ...
7. [nsp]

**Q33. Des personnes de votre foyer perçoivent-elles le REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI) ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Si oui en Q33:**

**Q33.1. Quelles personnes reçoivent le RMI ?**

**LE RÉGIME DE L'ASSURANCE MALADIE**

RÉGIMES RATTACHÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL	RÉGIMES NON RATTACHÉS AU RÉGIME GÉNÉRAL
1. Régime général des salariés	14. Régime agricole ASA (salariés agricoles)
2. Fonctionnaires et ouvriers de l'État	15. Régime agricole AMEXA (exploitants agricoles)
3. Agents des collectivités locales	16. Assurance Maladie des Professions Indépendantes (AMPI ou CANAM, encore appelé Régime social des indépendants (RSI))
4. EDF-GDF	17. SNCF, MINES, RATP
5. Étudiants	18. Autres régimes particuliers, précisez <i>Notez en clair dans la case</i>
6. CMU de base	19. Français, à l'étranger
7. Aide médicale d'état	20. [nsp]
8. Adultes handicapés bénéficiant de l'allocation adulte handicapé (AAH)	21. [régime SAI]
9. Invalides de guerre	22. [régime général SAI]
10. Titulaires d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale	23. [MSA SAI]
11. Régime local Alsace-Moselle	
12. Autre régime particulier dépendant du régime général. <i>Précisez. Notez en clair dans la case.</i>	

**Q34. PRENOM est-il(elle) protégé par l'Assurance Maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?**

ENQ :

Un enfant de moins de 16 ans est obligatoirement ayant droit sauf cas d'enfant de la DASS

Une personne active est normalement assurée et non ayant-droit.

- Oui, car il(elle) travaille ou perçoit des indemnités de chômage, est étudiant(e), retraité(e), veuf(ve) de pensionné, invalide ou bénéficiaire de la CMU...

**Q34d. Quel est son régime ?**..... | | | |

- Oui, car il(elle) est AYANT-DROIT d'une personne qui vit avec lui(elle), dans ce foyer.

**Q34f. De qui est-il(elle) ayant-droit ?** (n° d'ordre individuel) ..... | | | |

- Oui, car il(elle) est AYANT-DROIT d'une personne ne vivant pas ici, avec lui(elle).

**Q34d. Quel est son régime ?**..... | | | |

- Non

**Q34b. Etes-vous bien sûr que %S n'est pas protégé par l'assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?**

- OUI, je suis sûr qu'elle n'est pas protégée
- NON, elle est protégée

- Ne sait pas

**Question Cohérence pour les actifs (q13=1,2,3,4) n'ayant pas coché 1 en q34**

**Q34a1.- Vous m'avez dit que PRENOM travaillait, ce qui normalement lui garantit un droit à la Sécurité sociale ? Pourquoi n'en bénéficie-t-il(elle) pas ?**

- Il/elle ne travaille pas assez d'heures
- pour une autre raison (à préciser)
- [C'est une erreur, il/elle est protégé(e) par l'assurance maladie de la sécurité sociale [retour à la question précédente]]
- [C'est une erreur, il/elle est inactif ou au chômage [erreur à la question sur la situation professionnelle (q13)]] (à préciser)

**Question Cohérence pour individus de moins de 16 ans (âge calculé à partir de q9) ayant coché 1 en q34**

**Q34a2.- Habituellement, les enfants de moins de 16 ans sont ayant droit d'un des adultes dont ils sont à la charge. Etes-vous sûr que PRENOM est lui-même protégé par l'assurance maladie obligatoire de la Sécurité sociale ?**

- Oui, j'en suis sûr
- [C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne qui vit avec lui/elle dans ce foyer [retour à la question précédente]]
- C'est une erreur, il/elle est ayant droit d'une personne ne vivant pas ici avec lui/elle [retour à la question précédente]]
- [nsp]



**MOTIFS DE PRISE EN CHARGE A 100 %, POUR TOUT OU PARTIE DES SOINS**

**Q35. PRENOM a-t-il(elle) une affection de longue durée, appelée aussi ALD, pour laquelle ses soins sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ?**

ENQ : En général, les personnes ayant une affection longue durée le savent, car elles ont des ordonnances bi-zones

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en Q37**

**Si oui en Q35 :**

**Q35.1 Pour quel(s) maladie(s) ou problème(s) de santé PRENOM est-il(elle) pris(e) en charge à 100% ?**

ENQ : On parle ici de la maladie prise en charge à 100% dans le cadre de l'affection longue durée (ALD) dont il souffre.

ENQ : NOTER LE NOM DE LA MALADIE  
Si plusieurs maladies, les séparer par un /

**Q37. [si ALD, affichage « En dehors de cette maladie (ALD)] PRENOM est-il(elle) pris en charge à 100% par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale pour une autre raison [par exemple invalidité, rente accident du travail, CMU complémentaire, RMI, AME ...] ?**

ENQ : Ne pas confondre avec le fait d'avoir une mutuelle ou assurance complémentaire privée

1. Oui
2. Non ⇒ **passer en Q40**

**Q37.1 [si ALD, affichage « En dehors de cette maladie (ALD)] pour quelle autre raison PRENOM est-il(elle) pris en charge à 100% par l'Assurance maladie ou la Sécurité sociale ?**

1. Titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité  
⇒ **Q37.1.1- Précisez pour quel(s) problème(s) de santé PRENOM est-il(elle) titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une retraite ayant succédé à une pension d'invalidité ?**  
ENQ : Si plusieurs problèmes de santé, les séparer par un /

2. Titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle  
⇒ **Q37.1.2- Précisez pour quel(s) problème(s) de santé %S est-il(elle) Titulaire d'une rente accident du travail ou maladie professionnelle ?**  
ENQ : Si plusieurs problèmes de santé, les séparer par un /

3. Femme enceinte à partir du 6<sup>e</sup> mois

4. Nouveau-né de moins de 6 mois

5. Enfant ou adulte handicapé

6. CMU complémentaire (Couverture Maladie Universelle complémentaire)

7. RMI (Revenu Minimum d'Insertion)

8. AME (Aide Médicale d'État)

9. Pension militaire

10. Autre(s) motif(s)

⇒ **Q37.2- Précisez pour quel(s) autre(s) motif(s) %S est-il(elle) pris en charge à 100% ?**

ENQ : Si plusieurs motifs, les séparer par un /

11. [nsp]

**Q40. Actuellement, avez-vous la CMU complémentaire appelée aussi couverture maladie universelle complémentaire ?**

(cohérence faite avec la réponse en q37.1)

1. Oui ⇒ passer en Q41
2. Non
3. Ne sait pas

**Q38. Avez-vous entendu parler de la couverture maladie universelle complémentaire appelée aussi CMU complémentaire ou CMUC?**

1. Oui
2. Non

**Q39. Vous savez que la Sécurité sociale ne rembourse qu'une partie des frais médicaux.**

**La CMU complémentaire propose gratuitement une couverture plus élevée que la Sécurité sociale pour les personnes dont les ressources mensuelles sont faibles, par exemple moins de 1 233 euros (8 088 francs) pour un ménage de 4 personnes. [l'exemple est fait en fonction du nombre de personnes dans le ménage<sup>1</sup>]. Pensez-vous y avoir droit ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Si oui en Q39 et non en Q40**

**Q40.1 Vous pensez avoir droit à la CMU complémentaire mais vous ne l'avez pas, pourquoi ?**

(Ne rien suggérer)

1. Manque d'information sur les droits (pas au courant, ne pensait pas y avoir droit, personne ne m'en a parlé...)
2. Difficulté de la démarche (trop compliqué / ne sait pas où s'adresser/ n'ose pas)
3. Déjà couvert pas ailleurs (mutuelle ou assurance, 100 % sécu)
4. Pas intéressé / pas le temps / pas utile
5. Démarches en cours / va le faire / y pense
6. Demande rejetée
7. Autre
8. Ne sait pas

---

<sup>1</sup> Seuils arrondis : 587€ pour une personne seule, 881€ pour 2 personnes, 1 057€ pour 3, 1 233€ pour 4 + 235€ par personne supplémentaire. Seuils : 3 852 F pour une personne seule, 5 777 F pour 2 personnes, 6 933 F pour 3, 8 088 F pour 4 + 1 541 F par personne supplémentaire.

**Si oui ou non en Q39 ou oui en Q40.**

**Q41. L'année dernière, à la même époque, aviez-vous la CMU complémentaire?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Si non en Q40 et oui en Q41**

**Q41.1 Pourquoi n'avez-vous plus la CMU complémentaire ?**

(Ne rien suggérer)

1. Je n'y ai plus droit parce que je gagne trop (augmentation des revenus, dépasse le plafond, assez de ressources, travaille à plein temps, suppression des droits, changement de situation familiale...)
2. J'y ai toujours droit mais j'ai obtenu une autre couverture (100 % sécu, mutuelle ou assurance)
3. Je n'ai pas fait les démarches
4. Trop compliqué / pas le temps,
5. Plus besoin / pas envie / ça ne marche pas / je n'aime pas...
6. Démarche de renouvellement en cours
7. Autre (préciser)

**Si oui en Q40 et oui en Q41.**

**Q41.2 L'année dernière, votre CMU était-elle gérée par le même organisme ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q41.3 Si non, pourquoi avez-vous changé d'organisme ? (Question ouverte)**

**Si oui en Q40 et oui en Q41**

**Q41.4 Depuis quelle année avez-vous la CMU complémentaire ?**

**Si (oui en Q40 et non en Q41) ou (Q41.4 = 2004, 2005 et 2006) (on veut tous ceux qui ont la CMU depuis moins de 2 ans donc qui l'ont eu en 2004 ou 2005 ou 2006)**

**Q41.5 Comment avez-vous obtenu la CMU complémentaire ?**

1. Démarches faites à l'occasion d'un besoin médical dans le ménage (hospitalisation, lunette...)
2. Dégradation de la situation financière / changement dans le ménage
3. Quelqu'un vous a informé sur vos droits.  
⇒ **Q41.5b. Qui vous a informé sur vos droits ?.**
4. Autre, **Précisez**

*Il faut filtrer s'il s'agit d'un ménage d'une personne*

**Si oui en q40 :**

**Q42. Vous m'avez dit que vous bénéficiez de la CMU complémentaire, quelles sont toutes les personnes de votre ménage qui en bénéficient ?**

*Pré-cocher la personne qui répond (1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 - 10)*

**Si non en q40 :**

**Q43. Vous m'avez dit que vous ne bénéficiez pas de la CMU complémentaire, d'autres personnes de votre ménage en bénéficient-elles ?**

*Enlever de la liste la personne qui répond (1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 - 10)*

**Si plusieurs personnes cochées en Q42 ou Q43**

- Q44.** Vous m'avez dit que (reprendre les prénoms) bénéficient de la CMU complémentaire. Les contrats sont-ils gérés par un seul et même organisme gérée par un seul et même organisme ?
1. Oui
  2. Non
  3. Ne sait pas

**Si (une seule personne cochée en q42 ou q43) ou q44= 1**

- Q45.1** Auprès de quel organisme le contrat pour la CMU complémentaire a-t-il été souscrit ?
- la CPAM ou Sécurité sociale
- + Citer parmi une liste des 23 mutuelles, assurances ou caisse de prévoyance (les plus fréquemment rencontrées lors de l'enquête SPS 2004 [regarder qui a été cité en 2004 et prendre les plus fréquents])

**Si q44 = 2**, poser pour chaque personne bénéficiant de la CMU :

- Q46.1** Auprès de quel organisme le contrat de PRENOM pour la CMU complémentaire a-t-il été souscrit ?
- la CPAM ou Sécurité sociale
- + Citer parmi une liste des 23 mutuelles, assurances ou caisse de prévoyance (les plus fréquemment rencontrées lors de l'enquête SPS 2004 [regarder qui a été cité en 2004 et prendre les plus fréquents])

**Si oui en Q40 ou oui en Q44**

- Q47.** En dehors de la CMU complémentaire, quelqu'un dans votre ménage bénéficie-t-il d'une COUVERTURE COMPLEMENTAIRE MALADIE, c'est-à-dire d'une mutuelle, d'une assurance ou d'une caisse de prévoyance qui vous rembourse de vos soins médicaux en plus de la Sécurité sociale?
- Si la personne bénéficie d'une aide à la mutualisation, elle doit répondre OUI à cette question
1. Oui
  2. Non
  3. Ne sait pas

**Si non en Q40 et non en Q44**

- Q48.** Quelqu'un dans votre ménage bénéficie-t-il d'une COUVERTURE COMPLEMENTAIRE MALADIE, c'est-à-dire d'une mutuelle, d'une assurance ou d'une caisse de prévoyance qui vous rembourse de vos soins médicaux en plus de la Sécurité sociale ?
- Si la personne bénéficie d'une aide à la mutualisation, elle doit répondre OUI à cette question
1. Oui
  2. Non
  3. Ne sait pas

*[Si la personne bénéficie d'une aide à la mutualisation, elle doit répondre oui ici, et remplir une feuille jaune]*

**Si oui en Q47 ou oui en Q48**

**Nous allons maintenant parler plus précisément des différentes couvertures complémentaires maladie qui existent dans votre ménage**

**Q49. Citez-moi tous les organismes auprès desquels vous-même ou d'autres personnes de votre ménage avez une couverture complémentaire maladie.**

A citer parmi une liste des 23 mutuelles, assurances ou caisse de prévoyance (les plus fréquemment rencontrées lors de l'enquête SPS 2004).

+ un item « autres » pour les complémentaires n'appartenant pas à la liste. Les « ne sait pas » seront codés dans « autres ».

**Q50. (si Q49 = autres)**

**Quelle est cette couverture complémentaire ? (sigle et nom complet, adresse ville et code postal)**

**POUR CHAQUE COMPLEMENTAIRE DECLAREE EN Q49 et Q50.**

**Q51. Quelle est la personne qui est assurée à cette complémentaire, c'est-à-dire qui a souscrit le contrat ?**

*Je ne parle pas des personnes couvertes par cette couverture complémentaire mais bien de la personne assurée*

1. [nsp]

2. Quelqu'un hors foyer

03 04 05 06 07 08 09 10 11 12

**Q52. PRENOM est-il(elle) assurée par l'intermédiaire de son entreprise ?**

1. Oui

2. Non

3. Ne sait pas

**Q53. Quelles sont les personnes qui bénéficient de cette couverture complémentaire ? (y compris l'assuré)**

Liste des personnes du ménage + possibilités de personnes hors ménage.

1. [nsp]

2. Quelqu'un hors foyer

03 04 05 06 07 08 09 10 11 12

**Q Enquêteur : voulez-vous RAJOUTER une mutuelle qui n'aurait pas été déclarée précédemment ?**

Si plusieurs personnes du ménage sont adhérents à une même mutuelle, chacun a son propre contrat. Vous devez donc indiquer autant de mutuelles qu'il y a de contrats souscrits.

Exemple : le cas des couples travaillant dans une même entreprise (ex : couples d'enseignants)

1. Oui , je rajoute (on repart à la Q49.)

2. Non, je continue normalement

*(Cette question a été introduite pour récupérer des contrats de couvertures complémentaires non cités en Q49.)*

*Après un bilan des personnes qui ne sont pas couvertes par une couverture complémentaire :*

*si au moins une personne du ménage ne bénéficie pas d'une couverture complémentaire ;*

*Si aucune personne du ménage ne bénéficie d'une couverture complémentaire (Question Bis)*

**Pour chaque personne non couverte par une complémentaire :**

**Q55. Êtes-vous bien sûr que PRENOM n'est pas couverte par une mutuelle ?**

1. Oui, il n'est pas couvert (aller en [Q57](#))
2. Non, il est couvert (aller en [Q56](#))

**Q56. Diriez-vous que PRENOM est peut-être...**

1. ayant droit de quelqu'un du ménage
2. ayant droit de quelqu'un d'autre
3. assurée lui-même à une mutuelle, *allez en [q56c](#) et donnez un questionnaire jaune aller en [Q60](#)*
4. a la CMU [ possibilité de rattrapage] *allez en [q56c](#) et donnez un questionnaire jaune aller en [Q60](#)*
5. Autre, précisez
6. [nsp]

**Q56c. Par quelle mutuelle PRENOM est-il couvert ? (sigle et nom complet, adresse ville et code postal)**

**Q57. Pourquoi PRENOM n'est-il pas couvert par une mutuelle ?**

**Ou Pour quelles raisons aucune personne de votre ménage n'est assurée par une couverture complémentaire, autre que la CMU complémentaire ?**  
*(plusieurs réponses possibles)*

**[Ne pas suggérer]**

1. Pas malade, en bonne santé
2. Est pris en charge à 100 % par la CMU complémentaire ou RMI
3. Est pris en charge à 100 % pour autres motifs
4. Raisons financières
5. Est en cours d'adhésion
6. Autre (préciser)
7. Ne sait pas

**Q58. PRENOM a-t-il déjà été protégé par une couverture complémentaire auparavant ?**

**Ou En dehors de la CMU complémentaire, quelqu'un de votre ménage a-t-il déjà été protégé par une couverture complémentaire auparavant ?**

1. Oui (*allez en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***)
2. Non (*allez en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***)
3. Ne sait pas (*allez en **Erreur ! Source du renvoi introuvable.***)

**Q59. A quelle occasion PRENOM a-t-il perdu cette couverture complémentaire ?**

**Ou A quelle occasion cette ou ces personnes ont-elles perdu cette couverture complémentaire ?**  
*(plusieurs réponses possibles)*

**[Ne pas suggérer]**

1. Étudiant changeant de statut
2. Cessation d'activité due au chômage
3. Cessation d'activité due à la retraite
4. Changement d'emploi
5. Prise en charge à 100 % par la CMU complémentaire ou le RMI
6. Prise en charge à 100 % pour d'autres motifs
7. Problèmes financiers
8. Autre, *précisez*
9. Ne sait pas

**Introduction : Tout le monde peut, au cours de sa vie, être confronté à des moments particulièrement difficiles et on sait que ces événements peuvent avoir des effets sur la santé. Nous allons vous poser quelques questions concernant ce type d'évènements.**

**Q60.** Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de connaître des périodes d'inactivité professionnelle involontaires d'au moins 6 mois (maladie, chômage...)?

1. Oui, une fois
2. Oui, plusieurs fois
3. Non jamais

**Si oui Q60 :**

**Q60.1** Combien de temps a duré cette (la plus longue de ces) période(s) d'inactivité involontaire (qu'elle soit aujourd'hui terminée ou toujours en cours)?

- |\_|\_| 1. mois  
2. année

**Q61.** Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie de rencontrer des difficultés pour payer votre loyer, vos charges (y compris eau, électricité, téléphone), votre participation financière ou le remboursement de vos emprunts pour le logement?

1. Oui de grosses difficultés auxquelles vous ne pouviez pas faire face
2. Oui mais vous pouviez faire face
3. Non
4. Sans objet (n'a jamais payé de loyer, de charges et n'a jamais eu de prêt à rembourser)

**Q62.** Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie y compris durant l'enfance, de devoir être hébergé chez des proches, par une association, dans des hôtels, dans un foyer d'hébergement, voire dans un abri improvisé, à cause de problèmes d'argent?

1. Oui, une fois
2. Oui, plusieurs fois
3. Non jamais

**Q62.1** Si oui en Q62 était-ce :

1. Durant votre enfance
2. Depuis que vous êtes adulte
3. Les deux

**Q62.2** Combien de temps a duré cette (la plus longue de ces) période(s) (qu'elle soit aujourd'hui terminée ou toujours en cours) ?

- |\_|\_| 1. jour  
2. mois  
3. année

**Q63.** Vous est-il déjà arrivé au cours de votre vie, y compris durant l'enfance, de souffrir durablement d'isolement à la suite d'événements subis par vous ou vos proches (changement de pays ou de région, placement, conflit grave, incarcération...)?

1. Oui
2. Non

**Si oui en Q63**

**Q63.1 Était-ce :**

1. durant votre enfance
2. depuis que vous êtes adulte
3. les deux

+ un module nécessaire en cas de réponse positive (reconnaître les problèmes plus ou moins révélateurs de précarité)

**Q63.1.1 Quel(s) événement(s) survenu(s) durant l'enfance a (ont) provoqué cet isolement : (ne rien suggérer)**

1. Migration ou déménagement dans le pays pour raison économique ou de conflits
2. Placement prolongé (6 mois ou plus) en foyer, famille d'accueil ou chez des proches
3. Hébergement dans un centre spécialisé (6 mois ou plus) pour raison de santé
4. Décès d'un proche parent
5. Divorce ou séparation des parents
6. Éloignement prolongé contraint d'un (des) parent(s) du domicile (6 mois ou plus) (conflit, hospitalisation, incarcération...)
7. Autre (précisez)

**Q63.1.2 Quel(s) événement(s) survenu(s) depuis que vous êtes adulte a (ont) provoqué cet isolement: (ne rien suggérer)**

1. Migration ou déménagement dans le pays pour raison économique ou de conflits (de soi ou des proches)
2. Hébergement dans un centre spécialisé (6 mois ou plus) pour raison de santé
3. Éloignement prolongé contraint de son domicile (6 mois ou plus) (conflit, incarcération...)
4. Décès d'un conjoint, enfant ou proche parent.
5. Départ du conjoint suite à un divorce ou une séparation
6. Éloignement prolongé contraint du conjoint ou des enfants du domicile (6 mois ou plus) (conflit, placement, hospitalisation, incarcération...)
7. Autre (précisez)



**2ème appel**

**Q64.** En dehors du médecin du travail ou des visites de surveillance systématiques (par exemple : suivi gynécologique, surveillance d'une maladie connue ou d'un traitement...), vous arrive-t-il de consulter un généraliste pour faire un simple bilan de santé ?

ENQ : ne pas prendre en compte les certificats médicaux pour des activités sportives

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q65.** Mangez-vous des produits laitiers chaque jour ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q65.1** Si oui : Combien en mangez-vous par jour ?

1. 1 fois
2. 2 fois
3. 3 fois
4. 4 fois et plus

**Q65.2** Si non : Combien de fois en mangez-vous ? Est-ce...

1. 4 à 6 fois par semaine
2. 2 à 3 fois par semaine
3. 1 fois par semaine ou moins
4. jamais

**Q66.** Consommez-vous des fruits (y compris des jus de fruits 100 % pur jus) chaque jour ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q66.1** Si oui : Combien en mangez-vous par jour ?

1. 1 fois
2. 2 fois
3. 3 fois
4. 4 fois et plus

**Q66.2** Si non : Combien de fois en mangez-vous ? Est-ce...

1. 4 à 6 fois par semaine
2. 2 à 3 fois par semaine
3. 1 fois par semaine ou moins
4. jamais

**Q67.** Mangez-vous des légumes (sauf les pommes de terre) chaque jour ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q67.1** Si oui : Combien en mangez-vous par jour ?

1. 1 fois
2. 2 fois
3. 3 fois
4. 4 fois et plus

**Q67.2 Si non : Combien de fois en mangez-vous ? Est-ce...**

1. 4 à 6 fois par semaine
2. 2 à 3 fois par semaine
3. 1 fois par semaine ou moins
4. jamais

**Q68. Mangez-vous de la viande, de la volaille ou des œufs chaque jour ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q68..1 Si oui : Combien en mangez-vous par jour ?**

1. 1 fois
2. 2 fois
3. 3 fois
4. 4 fois et plus

**Q68..2 Si non : Combien de fois en mangez-vous ? Est-ce...**

1. 4 à 6 fois par semaine
2. 2 à 3 fois par semaine
3. 1 fois par semaine ou moins
4. jamais

**Q69. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de demander à votre médecin un arrêt de travail de plus de 3 jours, dont vous aviez besoin ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne travaille pas
4. Refus
5. Ne sait pas

**Q69.1 Si oui : Pour quel motif ?**

**Q70. Toujours au cours des 12 derniers mois, le médecin vous a-t-il proposé un arrêt de travail de plus de 3 jours ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne travaille pas
4. Refus
5. Ne sait pas

**Q70.1 Si oui : L'avez-vous pris ?**

1. Oui
2. Non
3. Refus
4. Ne sait pas

Depuis juillet 2005, l'Assurance maladie encourage à choisir un médecin traitant. Le rôle du médecin traitant est de suivre et d'orienter le patient dans le système de soins et notamment vers les spécialistes.

**Q71. Avez-vous déclaré un médecin traitant à la Sécurité sociale ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas, n'est pas au courant

**Si oui en Q71 :**

**Q71.1 Pour quelle(s) raison(s) avez vous fait cette démarche ?**

ENQ : CITER - plusieurs réponses possibles

1. Car votre médecin vous l'a conseillé
2. Car c'est obligatoire
3. Car cela va améliorer votre prise en charge médicale
4. Pour ne pas être pénalisé dans votre remboursement
5. Pour aider la Sécurité sociale à faire des économies
6. Pour une autre raison. Précisez...

**Q71.2 Avant de choisir votre médecin traitant...**

1. Vous n'aviez pas de médecin habituel ou de famille
2. Vous aviez un médecin habituel ou de famille qui est devenu votre médecin traitant
3. Vous aviez un médecin habituel ou de famille mais ce n'est pas lui que vous avez choisi

**Q71.3 Depuis que vous avez votre médecin traitant, avez-vous le sentiment d'être...**

1. Mieux suivi qu'avant
2. Suivi comme avant
3. Moins bien suivi qu'avant
4. Je n'ai pas eu l'occasion de le constater
5. Ne sait pas

**Si non en Q71:**

**Q71.4 Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas fait cette démarche ?**

ENQ : CITER - plusieurs réponses possibles

1. Vous n'avez pas eu l'occasion de voir un médecin ou le temps de vous en occuper
2. Vous préférez être libre de changer de médecin
3. Votre médecin habituel ou de famille ne vous l'a pas proposé
4. Pour une autre raison. Précisez...

**Q71.5 Avez-vous cependant un médecin généraliste habituel ou de famille ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q72. Avez-vous renoncé, depuis la réforme du médecin traitant, à consulter un médecin spécialiste ?**

1. Oui
2. Non
3. nsp, sans objet : vous n'avez pas eu l'occasion de consulter depuis la réforme

**Si oui en Q72:**

**Q72.1 Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui vous amené à renoncer à consulter un médecin spécialiste ?**

ENQ : CITER - plusieurs réponses possibles

1. Vous n'en aviez pas les moyens, c'était trop cher pour vous d'aller voir le médecin
2. C'était trop compliqué de passer par votre médecin traitant pour accéder au spécialiste
3. Vous vouliez aller voir directement le spécialiste, mais c'est devenu trop cher
4. Vous n'aviez pas le temps en raison de vos obligations professionnelles et familiales
5. Vous redoutiez d'aller voir le médecin, de faire faire des examens, de vous soigner
6. Vous ne connaissez pas de bon médecin
7. Autres raisons, précisez...
8. nsp
9. refus

*La protection sociale étant liée au niveau de revenu, nous allons maintenant vous poser quelques questions sur les revenus de votre ménage.*

**Q73. Dans votre ménage, quelqu'un, y compris vous-même, touche-t-il...?**

**Q73.1** des revenus salariés [oui / non / ne sait pas]

**Q73.2** des revenus agricoles, des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des bénéfices non commerciaux (BNC) [oui / non / ne sait pas]

**Q73.3** des pensions de retraite (y compris pension de reversion) [oui / non / ne sait pas]

**Q73.4** des allocations chômage (y compris ASS (allocation de solidarité spécifique) [oui / non / ne sait pas]

**Parlons maintenant des prestations familiales liées aux enfants**

Si la personne refuse de répondre à une de ces questions (de **Q73** à **Q80**) passer directement à la **Q81**

**Q74. Votre ménage perçoit-il?**

**Q74.1** des allocations familiales ? [oui / non / ne sait pas, plus d'enfant ou pas de grossesse]

**Q74.2** la PAJE, prestation d'accueil du jeune enfant (allocation de base, aide au salaire d'assistante maternelle, complément temps partiel ?) [oui / non / ne sait pas]

**Q74.4** l'allocation pour parent isolé ? [oui / non / ne sait pas]

**Q75. Certaines personnes de votre ménage, y compris vous-même, perçoivent-elles d'autres prestations, d'autres allocations, aides diverses telles que :**

**Q75.1** le RMI (revenu minimum d'insertion) [oui / non / ne sait pas]

**Q75.2** une prestation relative à une invalidité ou à un handicap (pension d'invalidité, minimum invalidité, AAH (allocation pour adulte handicapé), AES (allocation d'éducation spéciale)) [oui / non / ne sait pas]

**Q75.3** des rentes accident du travail et maladie professionnelle [oui / non / ne sait pas]

**Q75.4** le minimum vieillesse [oui / non / ne sait pas]

**Q75.5** une prestation dépendance (psd ou apa) [oui / non / ne sait pas]

**Q75.6** des aides financières au logement [oui / non / ne sait pas]

**Q75.7** autres (dont allocation veuvage, congés maladie de longue durée...) [oui : précisez... / non]

**Q76. Votre ménage a-t-il d'autres sources de revenus comme par exemple des loyers, d'autres pensions, des revenus financiers... ?**

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

**Q77. Quel est le montant net [voir filtres ci-dessous] pour tout le ménage ?**

**FILTRES :**

Si oui à la **Q73.1** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q77**, " **des revenus salariés y compris les 13<sup>e</sup> mois, primes...**"

Si oui à la **Q73.2** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q77** " **des revenus agricoles, des bénéfices industriels et commerciaux (BIC), des bénéfices non commerciaux (BNC)** "

Si oui à la **Q73.3** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q77** " **des pensions de retraite (y compris pension de reversion)** "

Si oui à la **Q73.4** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q77** " **des allocations chômage (y compris ASS (allocation de solidarité spécifique)** "

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros] (validation du montant si inférieur à 50€ par mois)
2. Ne sait pas
3. Refus

**Q78. Vous percevez [voir filtres ci-dessous], ces prestations sont versées par la CAF (Caisse d'allocation familiale) quel est le montant global perçu ?**

Si oui à la **Q74.1** : ajouter dans l'intitulé de la question , **Q78** " **des allocations familiales** "

Si oui à la **Q74.2** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q78** « **la PAJE, prestation d'accueil du jeune enfant (allocation de base, aide au salaire d'assistante maternelle, complément temps partiel ?** » »

Si oui à la **Q74.4** : ajouter dans l'intitulé de la question **Q78** " **l'allocation pour parent isolé** "

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros] (validation du montant si inférieur à 50€ par mois)
2. Ne sait pas
3. Refus

**Si oui en Q75.3 :**

**Q79. Quel est le montant net pour tout le ménage des rentes accident du travail et maladie professionnelle ?**

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros] (validation du montant si inférieur à 50€ par mois)
2. Ne sait pas
3. Refus

**Si oui en Q76 :**

**Q80. Quel est le montant net pour tout le ménage des autres sources de revenus (loyers, pensions, revenus financiers) ?**

1. ... [par mois / par an] - [en francs / en euros] (validation du montant si inférieur à 50€ par mois)
2. Ne sait pas
3. Refus

Si Q77, Q78, Q79 ou Q80 = 2 (ne sait pas)

**Q81. Vous n'avez pas su m'indiquer un des éléments des revenus de votre ménage, si je vous propose des tranches des revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre ménage par mois (ou par an) ?**

*Afficher le tableau des revenus*

Si Q77, Q78, Q79 ou Q80 = 3 (basculer au 1<sup>er</sup> refus)

**Q82. Si je vous propose des tranches de revenus, pouvez-vous m'indiquer le montant NET des revenus TOTAL de votre ménage (y compris salaire, prestations sociales, autres revenus du ménage) par mois (ou par an) ?**

*Afficher le tableau des revenus*

**FILTRE** : Si l'assuré principal est actif occupé et qu'il y a plus qu'un actif occupé dans le ménage ;

**Q83. En ce qui concerne PRENOM AP, quel est le montant net de son revenu salarié et/ou d'activité (y compris les 13<sup>ème</sup> mois, primes...) par mois (ou par an) ?**

*Afficher le tableau des revenus*

### Tableau des revenus

PAR MOIS (en francs)	↓	PAR AN (en francs)
moins de 2 600 F	1	moins de 31 200 F
de 2 600 à moins de 3 600 F	2	de 31 200 à moins de 43 200 F
de 3 600 à moins de 4 500 F	3	de 42 000 à moins de 54 000 F
de 4 500 à moins de 5 500 F	4	de 54 000 à moins de 66 000 F
de 5 500 à moins de 6 500 F	5	de 66 000 à moins de 78 000 F
de 6 500 à moins de 8 500 F	6	de 78 000 à moins de 102 000 F
de 8 500 à moins de 10 500 F	7	de 102 000 à moins de 126 000 F
de 10 500 à moins de 12 500 F	8	de 126 000 à moins de 150 000 F
de 12 500 à moins de 14 500 F	9	de 150 000 à moins de 174 000 F
de 14 500 à moins de 16 500 F	10	de 174 000 à moins de 198 000 F
de 16 500 à moins de 20 500 F	11	de 198 000 à moins de 246 000 F
de 20 500 à moins de 30 500 F	12	de 246 000 à moins de 366 000 F
plus de 30 500 F	13	plus de 366 000 F
refus	14	
ne sait pas	15	

PAR MOIS (en euros)	↓	PAR AN (en euros)
moins de 400 €	1	moins de 4 800 €
de 400 à moins de 550 €	2	de 4 800 à moins de 6 600 €
de 550 à moins de 690 €	3	de 6 600 à moins de 8 200 €
de 690 à moins de 840 €	4	de 8 200 à moins de 10 000 €
de 840 à moins de 990 €	5	de 10 000 à moins de 11 900 €
de 990 à moins de 1 300 €	6	de 11 900 à moins de 15 500 €
de 1 300 à moins de 1 600 €	7	de 15 500 à moins de 19 200 €
de 1 600 à moins de 1 900 €	8	de 19 200 à moins de 22 900 €
de 1 900 à moins de 2 200 €	9	de 22 900 à moins de 26 500 €
de 2 200 à moins de 2 500 €	10	de 26 500 à moins de 30 200 €
de 2 500 à moins de 3 100 €	11	de 30 200 à moins de 37 500 €
de 3 100 à moins de 4 600 €	12	de 37 500 à moins de 55 800 €
plus de 4 600 €	13	plus de 55 800 €
refus	14	
ne sait pas	15	

**Nous allons terminer ce questionnaire par quelques questions qui pourront vous sembler sans rapport avec la santé mais dont les études montrent qu'elles peuvent avoir une influence indirecte.**

**Q84.** Participez-vous régulièrement à des activités collectives (réunions, rencontres, actions) dans le cadre d'une association (bénévolat, parents d'élèves, de quartiers, crèche parentale, conseil syndical d'immeuble...), d'un club sportif, d'une communauté religieuse, d'un syndicat, d'un parti politique ?

1. Oui
2. Non

**Si oui en Q84 :**

**Q84.1** Est-ce en tant que...

1. responsable, organisateur ou membre actif
2. simple adhérent

*La question suivante concerne votre emploi actuel, si vous êtes en activité ou alors votre dernier emploi si vous n'avez actuellement plus de travail ou si vous êtes à la retraite.*

**Q85.** Etes-vous pas d'accord du tout, plutôt pas d'accord, plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation suivante :  
**"J'ai la possibilité d'influencer le déroulement de mon travail"**

1. Pas d'accord du tout
2. Pas d'accord
3. D'accord
4. Tout à fait d'accord
5. Sans objet ... (n'a jamais travaillé)

Les questions suivantes permettent d'étudier les inégalités sociales de santé et d'accès aux soins.

(Les questions que nous vous posons sont nécessaires à la compréhension des inégalités de santé. La France est l'un des pays d'Europe où les inégalités de santé sont les plus importantes. Les ouvriers français vivent en moyenne 7 ans de moins que les cadres. Les conditions de vie dans l'enfance, les origines culturelles sont des informations qui permettent de mieux comprendre les causes de ses inégalités. Par ailleurs, le label de la CNIL garantit le strict anonymat de ces informations.)

Nous allons maintenant vous poser des questions concernant la ou les personne(s) qui vous élevai(en)t lorsque vous aviez 12 ans, qu'il s'agisse de vos parents ou non. Pour permettre aux interviewés de se repérer dans le temps, n'hésitez pas à préciser que "12 ans" correspond à la fin de l'école primaire et aux premières années du collège. Pour les personnes plus âgées, cela correspond aussi à l'âge de l'obtention du certificat d'études primaires.

**Q86. Lorsque vous aviez 12 ans, quelle était la situation professionnelle principale de l'homme qui vous élevait (votre père, votre beau-père...) ?**

1. Il travaillait (allez en [Q87](#))
2. Il était au chômage (allez en [Q88a](#))
3. Il était retraité, retiré des affaires, préretraité (allez en [Q88a](#))
4. Il était homme au foyer (allez en [Q88a](#))
5. Il était inactif ( invalide,...) (allez en [Q88a](#))
6. Il était temporairement absent du foyer à cette époque (appelé sous les drapeaux, hospitalisation...) (allez en [Q88a](#))
7. Il était décédé (allez en [Q94](#))
8. Il n'y avait pas d'homme qui vous élevait à cette époque (allez en [Q102](#))
9. Vous viviez alors dans un foyer de l'assistance publique (allez en [Q119](#))
10. [nsp] (allez en [Q89](#))

**Q87. Quelle était alors sa profession principale ?**

*Il est nécessaire de donner un intitulé exact.  
Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeur de...", ne pas indiquer "ouvrier" mais "monteur". Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé"  
(allez en [Q89](#))*

**Q88a. A-t-il déjà travaillé même s'il y a longtemps ?**

**Si oui en q88a**

**Q88. Quelle était alors sa dernière profession principale avant d'être [retraité, retiré des affaires, préretraité / inactif / absent momentanément] ?**

*Si cet homme était retraité, au chômage, inactif, en longue maladie ou décédé, il faut indiquer la dernière profession qu'il ait occupée.*

*Il est nécessaire de donner un intitulé exact. Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeur de...", ne pas indiquer "ouvrier" mais "monteur". Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé"*

**Q89. Toujours lorsque vous aviez 12 ans, quel était son niveau d'études ?**

*Préciser qu'il s'agit du niveau d'études que la personne avait au moment où l'interviewé était âgé de 12 ans. Des études reprises par la suite, quand l'interviewé était adulte, ne sont pas prises en considération.*

1. non scolarisé
2. maternelle, primaire, certificat d'études primaire
3. 1er cycle : 6°, 5°, 4°, 3°, technique, jusqu'au CAP, BEP
4. 2nd cycle : 2°, 1°, terminale, Baccalauréat technique, Baccalauréat
5. études supérieures au baccalauréat
6. autres, Précisez...
7. [nsp]
8. [ne se souvient pas]



**Q90. Jusqu'à vos 12 ans, avait-il connu des périodes d'inactivité professionnelle involontaires d'au moins 6 mois (maladie, chômage...) l'amenant par exemple à être présent au foyer dans la journée ?**

*Il est bien important de mettre en évidence que l'on parle d'inactivité professionnelle involontaire et que la précision "l'amenant par exemple à être présent au foyer dans la journée" n'est qu'un exemple qui permet de donner un repère dans les souvenirs.*

*En aucun cas, un militaire de retour de mission par exemple n'est pris en compte ici.*

1. Non, jamais
2. Oui
3. [nsp]
4. [ne se souvient pas]
5. [n'a jamais travaillé entre votre naissance et vos 12 ans]

**Si Q90 = 2 :**

**Q90.1 Était-ce, selon vous, principalement lié à des problèmes de santé ?**

*Il peut s'agir d'un problème de santé même quand la période d'inactivité a été un évènement ponctuel et que la personne n'est pas restée inactive définitivement*

1. Oui
2. Non
3. [nsp]

**Q91. Lorsque vous aviez 12 ans, son état de santé général était-il, selon vous...**

*Il s'agit bien de l'état de santé au moment où l'interviewé avait 12 ans.*

1. ...Très bon
2. ...Bon
3. ...Moyen
4. ...Mauvais
5. ...Très mauvais
6. [nsp]

**Q92. En quelle année est-il né ?**

*ENQ : INDICHER L'ANNEE EN ENTIER - exemple : 1945  
SI NSP, TAPER 9999*

**Si ne sait pas en Q92 :**

**Q92.1 En quelle année ou en quelle décennie est-il né approximativement ?**

*ENQ : Exemple : si c'est dans les années 40, notez 1940  
Si nsp, taper 9999*

**Q93. Est-il toujours vivant ?**

1. Oui (*allez en Q102*)
2. Non
3. [nsp] (*allez en Q102*)

**Q94. Quelle est l'année de son décès ?**

*ENQ : INDICHER L'ANNEE EN ENTIER - exemple : 1945  
SI NSP, TAPER 9999*

**Si ne sait pas en Q94 :**

**Q94.1 En quelle année ou en quelle décennie est-il décédé approximativement ?**

*ENQ : Exemple : si c'est dans les années 40, notez 1940  
Si nsp, taper 9999*

**Q95. Quelle est la cause de son décès ?**

**Q96. En quelle année était-il né ?**

*ENQ : INDIQUER L'ANNEE EN ENTIER - exemple : 1945  
SI NSP, TAPER 9999*

**Q97. En quelle année ou en quelle décennie était-il né approximativement ?**

*ENQ : Exemple : si c'est dans les années 40, notez 1940  
Si nsp, taper 9999*

**Q98. Quelle était alors la dernière profession principale qu'il ait occupée avant son décès ?**

*Si cet homme était retraité, au chômage, inactif, en longue maladie ou décédé, il faut indiquer la dernière profession qu'il ait occupée.*

*Il est nécessaire de donner un intitulé exact.*

*Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeur de..."*

*Par exemple, ne pas indiquer "ouvrier" mais "monteur"*

*Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé"*

**Q99. Quel était son niveau d'études ?**

1. non scolarisé
2. maternelle, primaire, certificat d'études primaire
3. 1er cycle : 6°, 5°, 4°, 3°, technique, jusqu'au CAP, BEP
4. 2nd cycle : 2°, 1°, terminale, Baccalauréat technique, Baccalauréat
5. études supérieures au baccalauréat
6. autres. Précisez
7. [nsp]
8. [ne se souvient pas]

**Q100. Avant son décès, avait-il connu des périodes d'inactivité professionnelle involontaire d'au moins 6 mois (maladie, chômage...) l'amenant par exemple à être présent au foyer dans la journée ?**

*Il est important de mettre en évidence que l'on parle d'inactivité professionnelle involontaire et que la précision "l'amenant par exemple à être présent au foyer dans la journée" n'est qu'un exemple qui permet de donner un repère dans les souvenirs.*

*En aucun cas, un militaire de retour de mission par exemple n'est pris en compte ici.*

1. Non, jamais (*allez en Q102*)
2. Oui, au moins une fois
3. Oui, à plusieurs reprises
4. [nsp] (*allez en Q102*)
5. [ne se souvient pas] (*allez en Q102*)

**Q101. Était-ce, selon vous, principalement lié à des problèmes de santé ?**

*Il peut s'agir d'un problème de santé même quand la période d'inactivité a été un évènement ponctuel et que la personne n'est pas restée inactive définitivement.*

1. Oui
2. Non
3. [nsp]

**Q102. Lorsque vous aviez 12 ans, quelle était la situation professionnelle principale de la femme qui vous élevait (votre mère, votre belle-mère...) ?**

1. elle travaillait
2. elle était au chômage (allez en **Q104a**)
3. elle était retraitée, retirée des affaires, préretraîtée (allez en **Q104a**)
4. elle était femme active (allez en **Q104a**)
5. elle était inactive (invalide...) (allez en **Q104a**)
6. elle était absente du foyer à cette époque (hospitalisation...) (allez en **Q104a**)
7. elle était décédée (allez en **Q109**)
8. Il n'y avait pas de femme qui vous élevait à cette époque (allez en **Q115**)
9. [nsp] (allez en **Q119**)

**Q103. Quelle était alors sa profession principale ?**

*Il est nécessaire de donner un intitulé exact. Par exemple, ne pas indiquer "employée" mais "vendeuse de...". Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé". (allez en **Q105**)*

**Q104a. A-t-elle déjà travaillé même s'il y a longtemps ?**

Si oui en q104a

**Q104. Quelle était alors sa dernière profession principale avant d'être [retraîtée, retirée des affaires, préretraîtée / inactive / absente momentanément] ?**

*Si cette femme était retraitée, au chômage, inactive, en longue maladie ou décédée, il faut indiquer la dernière profession qu'elle ait occupée.*

*Il est nécessaire de donner un intitulé exact.*

*Par exemple, ne pas indiquer "employée" mais "vendeuse de..."*

*Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé"*

*Utiliser "Femme au foyer" uniquement pour les personnes n'ayant jamais travaillé.*

**Q105. Toujours lorsque vous aviez 12 ans, quel était son niveau d'études ?**

*Préciser qu'il s'agit du niveau d'études que la personne avait au moment où l'interviewé était âgé de 12 ans. Des études reprises par la suite, quand l'interviewé était adulte, ne sont pas prises en considération.*

1. non scolarisé
2. maternelle, primaire, certificat d'études primaire
3. 1er cycle : 6°, 5°, 4°, 3°, technique, jusqu'au CAP, BEP
4. 2nd cycle : 2°, 1°, terminale, Baccalauréat technique, Baccalauréat
5. études supérieures au baccalauréat
6. autres. Précisez...
7. [nsp]
8. [ne se souvient pas]

**Q106. Lorsque vous aviez 12 ans, son état de santé général était-il, selon vous...**

*Il s'agit bien de l'état de santé au moment où l'interviewé avait 12 ans.*

1. ...Très bon
2. ...Bon
3. ...Moyen
4. ...Mauvais
5. ...Très mauvais
6. [nsp]

**Q107. En quelle année est-elle née ?**

ENQ : INDIQUER L'ANNEE EN ENTIER - exemple : 1945  
SI NSP, TAPER 9999

**Si ne sait pas en Q107 :**

**Q107.1 En quelle année ou en quelle décennie est-elle née approximativement ?**

Exemple : si c'est dans les années 40, notez 1940

Si nsp, taper 9999 ERREUR : année incorrecte. On parle de la femme qui vous élevait (mère, belle-mère...) lorsque vous aviez 12 ans.

**Q108. Est-elle toujours vivante ?**

1. Oui (allez en **Q115**)
2. Non
3. [nsp] (allez en **Q115**)

**Q109. Quelle est l'année de son décès ?**

ENQ : INDIQUER L'ANNEE EN ENTIER - exemple : 1945  
SI NSP, TAPER 9999

**Si ne sait pas en Q109 :**

**Q109.1 En quelle année ou en quelle décennie est-elle décédée approximativement ?**

ENQ : Exemple : si c'est dans les années 40, notez 1940  
Si nsp, taper 9999

**Q110. Quelle est la cause de son décès ?**

**Q111. En quelle année était-elle née ?**

ENQ : INDIQUER L'ANNEE EN ENTIER - exemple : 1945  
SI NSP, TAPER 9999

**Q112. En quelle année ou en quelle décennie est-elle née approximativement ?**

ENQ : Exemple : si c'est dans les années 40, notez 1940  
Si nsp, taper 9999

**Q113. Quelle était alors la dernière profession principale qu'elle ait occupée avant son décès ?**

Si cette femme était retraitée, au chômage, inactif, en longue maladie ou décédé, il faut indiquer la dernière profession qu'elle ait occupée

Il est nécessaire de donner un intitulé exact. Par exemple, ne pas indiquer "employé" mais "vendeuse de..."

Pour un fonctionnaire, indiquer le titre exact, par exemple "inspecteur de police" ou "professeur agrégé"

Utiliser "Femme au foyer" uniquement pour les personnes n'ayant jamais travaillé.

**Q114. Quel était son niveau d'études ?**

1. non scolarisé
2. maternelle, primaire, certificat d'études primaire
3. 1er cycle : 6°, 5°, 4°, 3°, technique, jusqu'au CAP, BEP
4. 2nd cycle : 2°, 1°, terminale, Baccalauréat technique, Baccalauréat
5. études supérieures au baccalauréat
6. autres. Précisez
7. [nsp]
8. [ne se souvient pas]

Si q86=8 et q102=8 alors aller q119

*Je vais maintenant vous poser des questions plus générales concernant votre enfance et le foyer dans lequel vous avez grandi.*

**Q115.** Lorsque vous aviez 12 ans, diriez-vous que la ou les personne(s) qui vous élevai(en)t (parents, beaux-parents,...) étaient financièrement...

ENQ : CITER - une seule réponse

1. ...très à l'aise
2. ...plutôt à l'aise
3. ...plutôt gênés
4. ...très gênés
5. [nsp]

**Q116.** Si vous comparez votre niveau de vie à celui des (ou de la ) personne(s) qui vous élevaient, lorsqu'elles avaient [âge calculé] ans, c'est-à-dire le même âge que vous aujourd'hui, diriez-vous que votre niveau de vie est aujourd'hui :

ENQ : CITER TOUS LES ITEMS - une seule réponse

1. BIEN MEILLEUR que le leur à cette époque
2. MEILLEUR que le leur à cette époque
3. IDENTIQUE au leur à cette époque
4. INFÉRIEUR au leur à cette époque
5. BIEN INFÉRIEUR au leur à cette époque
6. elles (elle) étai(en)t décédée(s) à cet âge-là
7. [nsp] Précisez
8. [refus] Précisez

**Q117.** Lorsque vous aviez 12 ans, y avait-il une personne qui fumait dans le ménage où vous avez grandi ?

ENQ : CITER - plusieurs réponses possibles

1. Oui, l'homme qui vous élevait
2. Oui, la femme qui vous élevait
3. Oui, vous-même
4. Oui, une autre personne (soeur, frère,...)
5. Non, personne ne fumait
6. [nsp]
7. [refus]

**Q118. Durant votre enfance, pensez-vous qu'une personne avec qui vous avez vécu ait eu un problème d'alcool ?**

*ENQ : CITER - plusieurs réponses possibles.*

*La question se pose sur l'enfance en général et non pas seulement à l'âge de 12 ans.*

*Il est donc possible qu'il n'y ait plus d'homme ou de femme dans le foyer de l'interviewé lorsqu'il a 12 ans, mais que par le passé, il y ait bien eu un homme ou une femme qui l'élevait et qui avait un problème avec l'alcool et cette information est importante.*

1. Oui, l'homme qui vous a élevé(e)
2. Oui, la femme qui vous a élevé(e)
3. Oui, vous-même
4. Oui, une autre personne (soeur, frère, beau-père, belle-mère...)
5. Non, personne n'avait de problème avec l'alcool
6. [nsp]
7. [refus]

*Je vais maintenant vous poser des questions concernant vos origines familiales et culturelles. Elles permettront d'approfondir l'étude des causes des problèmes d'accès aux soins en France aujourd'hui.*

**Q119. Quel est votre pays de naissance ?**

1. France
2. Autre pays. Précisez (liste pré-codée)

**Si France :**

**Q119.1 Quel est votre région de naissance ?**

**Q120. Etes-vous...**

1. Né français
2. Devenu français par acquisition (naturalisation, mariage, déclaration, option à votre majorité...)
3. Etranger
4. Nsp

**Si Q119 = 2 :**

**Q121. En quelle année êtes-vous arrivé en France ?**

**Q122. Quel est le pays de naissance de votre père ?**

**Q123. Quel était la nationalité de votre père à sa naissance ?**

1. Française
2. Étrangère
3. nsp/refus

**Q124. Quel est le pays de naissance de votre mère ?**

**Q125. Quel était la nationalité de votre mère à sa naissance ?**

1. Française
2. Étrangère

**Q126. Quand vous étiez enfant, vers l'âge de 5 ans, en quelle langue, dialecte ou patois vous parlait-on ?**

ENQ : plusieurs réponses possibles

- 1 Français
- 2 autre
- 3 [refus]

**Q127. De quelle religion ou courant religieux vous sentez-vous le plus proche ?**

1. Bouddhiste
2. Catholique
3. Hindoue
4. Juif
5. Musulman
6. Orthodoxe
7. Protestant
8. Autre. Précisez
9. [aucune] **Fin du questionnaire.**
10. [refus]

**Q128. Aujourd'hui, diriez-vous que par rapport à la religion, vous avez...**

ENQ : CITER - une seule réponse Précision : si l'interviewé ne fait que les mariages, baptêmes ou enterrements, il est considéré comme non pratiquant.

- 1 ...une pratique religieuse régulière (au moins une fois par mois)
- 2 ...une pratique religieuse occasionnelle (en dehors des mariages, baptêmes et enterrements)
- 3 ...pas de pratique, mais un sentiment d'appartenance à une religion
- 4 ...ni pratique, ni sentiment d'appartenance
- 5 ...un rejet de la religion
- 6 [nsp/refus]







## Comment remplir ce questionnaire ?

En cochant pour chaque question la case correspondant à votre réponse, comme par exemple :

### 2. Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?

- <sub>1</sub> oui
- <sub>2</sub> non
- <sub>3</sub> Je ne sais pas

Attention, **vous n'êtes pas concerné par toutes les questions**. En suivant les **instructions** qui vous guideront tout au long du questionnaire, vous gagnerez du temps car elles vous permettront de « **passer** » les **questions** qui ne vous concernent pas.

Voici un exemple :

### 16. Combien de fois vous arrive-t-il de consommer de l'alcool ?

- <sub>1</sub> jamais ➡ Allez à la question 19.
- <sub>2</sub> 1 fois par mois ou moins
- <sub>3</sub> 2 à 4 fois par mois
- <sub>4</sub> 2 à 3 fois par semaine
- <sub>5</sub> 4 fois par semaine ou plus

Le symbole  attire votre attention sur des précisions ou des informations utiles.

***Les informations recueillies dans ce questionnaire contribuent à une meilleure connaissance de l'état de santé de la population et de son expérience du système de soins. Plus vous serez nombreux à participer, plus les résultats seront fiables. Toutefois, votre participation n'a pas de caractère obligatoire.***

**1 Comment est votre état de santé général ?**

- <sub>1</sub> Très bon  
<sub>2</sub> Bon  
<sub>3</sub> Moyen  
<sub>4</sub> Mauvais  
<sub>5</sub> Très mauvais

**2 Souffrez-vous d'une maladie ou d'un problème de santé chronique ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non  
<sub>3</sub> Je ne sais pas

**3 Etes-vous limité(e) depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?**

- <sub>1</sub> Oui, fortement limité  
<sub>2</sub> Oui, limité  
<sub>3</sub> Non

**4 Indiquez votre poids :** | \_ | \_ | \_ | kg

votre taille : | \_ | m | \_ | \_ | cm

**5 Avez-vous déjà été opéré(e) ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

Si oui, précisez la nature des interventions :

.....  
 .....  
 .....

**6 Portez-vous ?**

- <sub>1</sub> Des lunettes ou des lentilles  
<sub>2</sub> Une prothèse auditive  
<sub>3</sub> Une prothèse dentaire fixe (couronne, bridge...)  
<sub>4</sub> Une prothèse dentaire amovible (dentier)  
<sub>5</sub> Un appareil de redressement dentaire  
<sub>6</sub> Une autre prothèse (hanche, pile pour le cœur...)

Si oui, précisez : .....

- <sub>7</sub> Aucune prothèse

**7 Pouvez-vous noter, entre 0 et 10, votre état de santé ? (0 = en très mauvaise santé, 10 = en excellente santé) :**

.....| \_ | \_ |

**8 Diriez-vous que votre état dentaire est ?**

- <sub>1</sub> Très bon  
<sub>2</sub> Bon  
<sub>3</sub> Mauvais  
<sub>4</sub> Très mauvais

**9****Pouvez-vous voir clairement les caractères d'imprimerie d'un journal sans lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 10.  
<sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés  
<sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non,** avec des lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage, pouvez-vous voir clairement les caractères d'imprimerie d'un journal ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté  
<sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés  
<sub>3</sub> Je n'ai pas de lunettes, ni de lentilles de contact

**10****Pouvez-vous voir clairement le visage d'une personne qui se trouve à 4 mètres de vous sans lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage spécifique ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 11.  
<sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés  
<sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non,** avec des lunettes ou lentilles de contact ou autre appareillage, pouvez-vous voir clairement le visage d'une personne qui se trouve à 4 mètres ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté  
<sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés  
<sub>3</sub> Je n'ai pas de lunettes, ni de lentilles de contact

**11****Pouvez-vous entendre ce qui se dit dans une conversation, sans appareillage auditif ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 12.  
<sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés  
<sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non,** avec un appareillage auditif, pouvez-vous entendre ce qui se dit dans une conversation ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté  
<sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés  
<sub>3</sub> Je n'ai pas d'appareillage auditif

**12****Pouvez-vous monter et descendre les escaliers, sans difficulté, sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 13.  
<sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés  
<sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non,** avec un appareillage spécifique ou avec l'aide de quelqu'un, pouvez-vous monter et descendre les escaliers, sans difficulté ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté  
<sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés  
<sub>3</sub> Je n'ai pas d'appareillage spécifique

### 13 **Pouvez-vous vous couper les ongles des orteils, sans difficulté, sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 14.  
<sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés  
<sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non,** avec un appareillage spécifique ou l'aide de quelqu'un, pouvez-vous vous couper les ongles des orteils sans difficulté ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté  
<sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés  
<sub>3</sub> Je n'ai pas d'appareillage spécifique

### 14 **Pouvez-vous marcher 500 mètres, sans difficulté, sans l'aide de quelqu'un ou d'un appareillage spécifique ?**

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté ➔ Allez à la question 15.  
<sub>2</sub> Non, j'ai des difficultés  
<sub>3</sub> Non, je ne peux pas du tout

**Si non,** avec un appareillage spécifique ou l'aide de quelqu'un, pouvez-vous marcher 500 mètres sans difficulté ?

- <sub>1</sub> Oui, sans difficulté  
<sub>2</sub> Non, j'ai toujours des difficultés  
<sub>3</sub> Je n'ai pas d'appareillage spécifique

### 15 **Vous arrive-t-il de ne pas vous souvenir à quel moment de la journée nous sommes ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 16 **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous renoncé à voir un médecin ou à des soins médicaux dont vous aviez besoin (dentiste, lunettes...) ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui, pourquoi ?**

- <sub>1</sub> Pour des raisons financières  
<sub>2</sub> Parce que c'était trop compliqué  
<sub>3</sub> A cause du délai d'attente  
<sub>4</sub> Parce que je redoutais d'aller voir un médecin ou un dentiste  
<sub>5</sub> Parce que je préférerais attendre que les choses aillent mieux d'elles-mêmes  
<sub>6</sub> Pour une autre raison  
 Précisez :  
 .....



Si vous êtes une femme de plus de 16 ans, répondez aux questions ci-dessous. Sinon, passez à la question 22 (page suivante).

### 17 **Etes-vous ménopausée ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 18 **Prenez-vous un traitement hormonal pour la ménopause ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 19 **Souffrez-vous de pertes involontaires d'urines ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 20 **Avez-vous déjà eu une mammographie (radiographie des seins) ?**

- <sub>1</sub> Oui, il y a moins de 2 ans  
<sub>2</sub> Oui, il y a entre 2 et 3 ans  
<sub>3</sub> Oui, il y a plus de 3 ans  
<sub>4</sub> Non, jamais

**Si oui, votre mammographie vous a été :**

- proposée gratuitement dans le cadre du dépistage organisé ? (pris en charge à 100 %)
 

<input type="checkbox"/> <sub>1</sub> Oui
<input type="checkbox"/> <sub>2</sub> Non
- prescrite par un médecin car vous aviez des symptômes concernant vos seins ?
 

<input type="checkbox"/> <sub>1</sub> Oui
<input type="checkbox"/> <sub>2</sub> Non
- prescrite par un médecin pour surveillance ?
 

<input type="checkbox"/> <sub>1</sub> Oui
<input type="checkbox"/> <sub>2</sub> Non

### 21 **Avez-vous déjà eu un frottis cervico-utérin (appelé également frottis) ?**

- <sub>1</sub> Oui, il y a moins de 3 ans  
<sub>2</sub> Oui, il y a entre 3 et 5 ans  
<sub>3</sub> Oui, il y a plus de 5 ans  
<sub>4</sub> Non, jamais

**Si oui, le médecin qui l'a réalisé était :**

- <sub>1</sub> Un généraliste  
<sub>2</sub> Un gynécologue ou un obstétricien  
<sub>3</sub> Un autre médecin spécialiste

**22 Quelle(s) maladie(s) ou problème(s) de santé avez-vous actuellement ?**

Voici une liste pour vous aider à répondre :

Si oui cochez cette case      Avez-vous été traité au cours des 12 derniers mois ?

- 1. Maladies cardiovasculaires**
  - Hypertension artérielle ..... <sub>01</sub>
  - Angine de poitrine ..... <sub>02</sub>
  - Infarctus du myocarde de moins de 5 ans .... <sub>03</sub>
  - Infarctus du myocarde de plus de 5 ans..... <sub>04</sub>
  - Troubles du rythme cardiaque ..... <sub>05</sub>
  - Accident vasculaire cérébral avec séquelle ... <sub>06</sub>
  - Accident vasculaire cérébral sans séquelle ... <sub>07</sub>
  - Artérite des membres inférieurs (maladie des artères) ..... <sub>08</sub>
  - Varices, ulcère de jambe..... <sub>09</sub>
  - Hémorroïdes..... <sub>10</sub>
  - Autres, précisez :..... <sub>11</sub>
- 2. Cancer(s). Précisez localisation et année du diagnostic**
  - 1. .... | \_ | \_ | \_ | \_ | <sub>01</sub>
  - 2. .... | \_ | \_ | \_ | \_ | <sub>02</sub>
- 3. Maladies respiratoires et ORL**
  - Bronchite chronique..... <sub>01</sub>
  - Asthme ..... <sub>02</sub>
  - Angine aiguë ..... <sub>03</sub>
  - Sinusite ..... <sub>04</sub>
  - Rhinopharyngite..... <sub>05</sub>
  - Rhinite allergique (rhume des foins) ..... <sub>06</sub>
  - Autres, précisez :..... <sub>07</sub>
- 4. Maladies de l'oreille**
  - Otite ..... <sub>01</sub>
  - Surdit , baisse de l'audition ..... <sub>02</sub>
  - Autres, précisez :..... <sub>03</sub>
- 5. Maladies ou probl mes oculaires**
  - Glaucome ..... <sub>01</sub>
  - Cataracte..... <sub>02</sub>
  - Probl mes de vue. Pr cisez :..... <sub>03</sub>
  - Autres, pr cisez :..... <sub>04</sub>
- 6. Maladies concernant les dents et les gencives**
  - Caries ..... <sub>01</sub>
  - Autres, pr cisez :..... <sub>02</sub>
- 7. Probl mes digestifs**
  - Ulc re de l'estomac ou du duod num ..... <sub>01</sub>
  - Reflux oesophagien (reflux acide)..... <sub>02</sub>
  - Gastralgie (douleurs, br lures de l'estomac) <sub>03</sub>
  - Colite, diarrh e chronique (douleurs intestinales chroniques) ..... <sub>04</sub>
  - Autres, pr cisez :..... <sub>05</sub>
- 8. Maladies du foie**
  - H patites chroniques virales..... <sub>01</sub>
  - Autres, pr cisez :..... <sub>02</sub>

Si oui cochez cette case      Avez-vous  t  trait  au cours des 12 derniers mois ?

**9. Maladies concernant les os et les articulations**

- Lombalgie (mal de rein), sciatique, lumbago <sub>01</sub>
- Arthrose du genou ..... <sub>02</sub>
- Arthrose de la hanche..... <sub>03</sub>
- Arthrose, autre localisation
- Pr cisez : ..... <sub>04</sub>
- Autres, pr cisez :..... <sub>05</sub>
- .....

**10. Maladies ou probl mes g nitaux et urinaires**

- Infections urinaires fr quentes ..... <sub>01</sub>
- Troubles des r gles ..... <sub>02</sub>
- Troubles li s   la m nopause ..... <sub>03</sub>
- Ad nome de la prostate..... <sub>04</sub>
- Autres, pr cisez :..... <sub>05</sub>

**11. Maladies endocriniennes et m taboliques**

- Diab te..... <sub>01</sub>
- Affection de la thyro de (goitre, hyper ou hypothyro die) ..... <sub>02</sub>
- Cholest rol, triglyc rides (trop de lipides dans le sang) ..... <sub>03</sub>
- Autres, pr cisez : ..... <sub>04</sub>

**12. Maladies ou probl mes psychiques**

- D pression (d pression nerveuse) ..... <sub>01</sub>
- Anxi t  ..... <sub>02</sub>
- Autres, pr cisez :..... <sub>03</sub>

**13. Maladies neurologiques**

- Maladie de Parkinson..... <sub>01</sub>
- Migraine..... <sub>02</sub>
- Maladie d'Alzheimer..... <sub>03</sub>
-  pilepsie ..... <sub>04</sub>
- Autres, pr cisez :..... <sub>05</sub>

**14. Maladies de la peau**

- Ecz ma ..... <sub>01</sub>
- Psoriasis..... <sub>02</sub>
- Autres, pr cisez :..... <sub>03</sub>

**15. Autres maladies**

- Handicap moteur acquis (amputation, s quelle accident...) ..... <sub>01</sub>
- Infirmit , handicap de naissance ..... <sub>02</sub>

**23 Vous avez un ou plusieurs probl mes de sant  ne faisant pas partie de cette liste. Pr cisez :**

.....

.....

**24 Vous n'avez rien coch , pour quelle raison ?**

- <sub>1</sub> Je n'ai aucune maladie ou probl me de sant 
- <sub>2</sub> Je refuse de d clarer mes maladies ou probl mes de sant 

## 25 Au cours de ces 4 dernières semaines, à quelle fréquence avez-vous éprouvé les sentiments suivants ?

	En permanence	Très souvent	Souvent	Quelquefois	Rarement	Jamais
- Vous êtes-vous senti(e) particulièrement nerveux(se)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>6</sub>
- Vous êtes-vous senti(e) si découragé(e) que rien ne pouvait vous remonter le moral	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>6</sub>
- Vous êtes-vous senti(e) calme et détendu(e)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>6</sub>
- Vous êtes-vous senti(e) triste et abattu(e)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>6</sub>
- Vous êtes-vous senti(e) heureux(se)	<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>5</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>6</sub>

## 26 Au cours des dernières 24 heures, c'est-à-dire depuis hier à la même heure, avez-vous consommé des médicaments ?



**Ne pas oublier** les pilules et autres contraceptifs, les somnifères, les antidouleurs, les médicaments injectés (vaccins), les patchs (hormones, nicotine...), les crèmes et les pommades, etc.

<sub>1</sub> oui

<sub>2</sub> non ➔ **Passez à la question 27.**

Nom du produit (y compris dosage)	Forme et quantité contenues dans une boîte	Pour quelle maladie ou problème de santé avez-vous pris ce médicament ?	Quantité consommée depuis hier à la même heure ?	A-t-il été prescrit, c'est-à-dire obtenu avec une ordonnance ?	
				Oui	Non
Exemple : TILDIEM 300 mg, ASPRO 500mg, etc.	Exemple : boîte de 25 comprimés, flacon de 100 ml, boîte de 15 suppositoires, etc.	Exemple : hypertension, mal de tête, grippe, etc.	Exemple : 1 mesure, 3 comprimés, 3 cuillères à café, etc.		
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>
				<input type="checkbox"/> <sub>1</sub>	<input type="checkbox"/> <sub>2</sub>

Extrait du manuel : *Le questionnaire MOS SF-36 (Leplège, éditions Estem, 2001).*



Vous avez **moins de 16 ans** ➔ Allez directement à la question 34.

Vous avez **16 ans ou plus** ➔ Merci de répondre aux questions qui suivent.

## 27 Avez-vous désigné un médecin traitant ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui, est-ce...**

- <sub>1</sub> Un généraliste  
<sub>2</sub> Un spécialiste  
Précisez la spécialité :  
.....

## 28 Fumez-vous de façon habituelle ?

- <sub>1</sub> Oui

**Si oui :**

**Combien fumez-vous par jour...**

de cigarettes ? ..... | \_ | \_ |

de pipes ? ..... | \_ | \_ |

de cigarillos ou cigares ? ..... | \_ | \_ |

**Depuis combien d'années fumez-vous ?** ..... | \_ | \_ |

**Fumez-vous habituellement à l'intérieur de votre habitation ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Avez-vous déjà essayé d'arrêter de fumer ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui :**

Nombre de tentatives d'arrêt : ..... | \_ | \_ |

Date de la dernière tentative d'arrêt : | \_ | \_ | | \_ | \_ |  
mois année

- <sub>2</sub> Non

**Si non :**

**Avez-vous déjà fumé ?**

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui :**

Pendant combien d'années : ..... | \_ | \_ |

Date de l'arrêt : .. | \_ | \_ | | \_ | \_ |  
mois année

## 29 Avez-vous déjà eu un test hemocult (test de recherche de sang dans les selles) ?

- <sub>1</sub> Oui, il y a moins de 2 ans  
<sub>2</sub> Oui, il y a plus de 2 ans  
<sub>3</sub> Non, jamais  
<sub>4</sub> Je ne sais pas

## 30 Avez-vous déjà eu une coloscopie ?

- <sub>1</sub> Oui, il y a moins de 5 ans  
<sub>2</sub> Oui, il y a plus de 5 ans  
<sub>3</sub> Non, jamais



Les 3 questions suivantes concernent votre consommation d'alcool de l'année écoulée, et pas seulement des dernières semaines.

**Alcool =**

**toute boisson alcoolisée (vin, bière, whisky...)**

**Tous ces verres standard contiennent 10 grammes d'alcool.**



7 cl  
d'apéritif  
à 18°



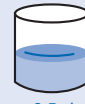
2,5 cl  
de digestif  
à 45°



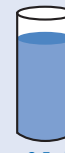
10 cl  
de champagne  
à 12°



25 cl  
de cidre "sec"  
à 5°



2,5 cl  
de whisky  
à 45°



2,5 cl  
de pastis  
à 45°



25 cl  
de bière  
à 5°



10 cl  
de vin rouge / blanc  
à 12°

## 31 Combien de fois vous arrive-t-il de consommer de l'alcool ?

- <sub>1</sub> Jamais ➔ Allez à la question 34.  
<sub>2</sub> 1 fois par mois ou moins  
<sub>3</sub> 2 à 4 fois par mois  
<sub>4</sub> 2 à 3 fois par semaine  
<sub>5</sub> 4 fois par semaine ou plus

## 32 Combien de verres standard consommez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool (voir illustration du « verre standard » ci-dessus) ?

- <sub>1</sub> 1 ou 2 verres  
<sub>2</sub> 3 ou 4 verres  
<sub>3</sub> 5 ou 6 verres  
<sub>4</sub> 7 à 9 verres  
<sub>5</sub> 10 verres ou plus

## 33 Combien de fois vous arrive-t-il de boire 6 verres standard ou plus au cours d'une même occasion ?

- <sub>1</sub> Jamais  
<sub>2</sub> Moins d'1 fois par mois  
<sub>3</sub> 1 fois par mois  
<sub>4</sub> 1 fois par semaine  
<sub>5</sub> Chaque jour ou presque



**34** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu des sifflements dans la poitrine, à un moment quelconque ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui, avez-vous eu ces sifflements alors que vous n'étiez pas enrhumé ?**

<sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**35** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu une crise d'essoufflement, au repos, pendant la journée, à un moment quelconque ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**36** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été réveillé par une crise d'essoufflement, à un moment quelconque ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**37** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu des sifflements dans la poitrine pendant ou après un effort ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**38** Avez-vous déjà eu de l'asthme à un moment quelconque de votre vie ?

- <sub>1</sub> Oui ➔ Questions 38.1 à 38.10 (colonne ci-contre)  
<sub>2</sub> Non ➔ Allez à la question 39 (page suivante).

**38.1** Votre asthme a-t-il été confirmé par un médecin ?..... <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**38.2** À quel âge avez-vous eu :  
votre **première** crise d'asthme ? ..... |\_\_|\_\_| ans  
votre **dernière** crise d'asthme ?..... |\_\_|\_\_| ans

**38.3** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous eu une ou plusieurs crises d'asthme ? <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui : combien ?** ..... |\_\_|\_\_|

**38.4** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des médicaments contre l'asthme ? (Y compris produits inhalés, aérosols, comprimés...)

- <sub>1</sub> Oui, tous les jours  
<sub>2</sub> Oui, en cas de besoin seulement (lors des crises d'asthme)  
<sub>3</sub> Oui, pendant les périodes où je risque de faire une crise (médicaments à but préventif)  
<sub>4</sub> Non, aucun traitement depuis plus d'un an

**38.5** Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu des difficultés à respirer à cause de votre asthme ?

- <sub>1</sub> Jamais  
<sub>2</sub> Moins d'1 fois par semaine  
<sub>3</sub> Au moins 1 fois par semaine, mais moins d'1 fois par jour  
<sub>4</sub> Environ 1 fois par jour  
<sub>5</sub> Tout le temps

**38.6** Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous êtes-vous réveillé la nuit à cause de votre asthme ?

- <sub>1</sub> Jamais  
<sub>2</sub> Moins de 2 fois par mois  
<sub>3</sub> 2 à 4 fois par mois  
<sub>4</sub> 2 à 4 fois par semaine  
<sub>5</sub> Presque toutes les nuits

**38.7** Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été gêné dans vos activités entre les crises d'asthme ?..... <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**Si oui : ces gênes ont-elles été jusqu'à limiter vos activités physiques (marche, sport...) ?**..... <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

**38.8** Au cours des 12 derniers mois, combien de jours d'école ou de travail avez-vous manqués à cause de votre asthme ?..... |\_\_|\_\_| jours

**38.9** Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous consulté un médecin ou êtes-vous allé aux urgences à l'occasion d'une crise d'asthme ? ..... |\_\_|\_\_| fois

**38.10** Au cours de ces 12 derniers mois, avez-vous été hospitalisé pour une crise d'asthme ?..... <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non





**Ne concerne pas** : les médecins vus au cours d'une hospitalisation, en hôpital de jour, aux urgences d'une clinique ou d'un hôpital ou dans le cadre de la médecine du travail.

### 39 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu au moins une fois un médecin généraliste pour vous-même ?

- <sub>1</sub> Oui    <sub>2</sub> Non ➔ **Allez à la partie « Médecin spécialiste ».**



### 40 Au cours de ces 12 derniers mois, combien de fois avez-vous vu un généraliste ?

|\_|\_|

### 41 Quand avez-vous vu un généraliste pour la dernière fois ?

|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|  
mois            année



Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** de généraliste.

### 42 Était-ce votre médecin traitant ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

#### Si non, pourquoi ?

- <sub>1</sub> Votre médecin traitant (ou son remplaçant) était absent
- <sub>2</sub> Vous étiez loin de votre domicile (vacances, déplacement...)
- <sub>3</sub> C'était urgent et votre médecin (ou son remplaçant) n'était pas disponible
- <sub>4</sub> Vous n'avez pas de médecin traitant
- <sub>5</sub> Pour une autre raison.  
Précisez :  
.....

### 43 Cette consultation a-t-elle eu lieu :

- <sub>1</sub> À votre domicile ?
- <sub>2</sub> Dans le cabinet du médecin ?
- <sub>3</sub> À l'hôpital ou dans un dispensaire ?
- <sub>4</sub> Autre, précisez : .....

### 44 Pour cette consultation (ou cette visite) avez-vous pris rendez-vous ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

#### Si oui :

- Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez pris rendez-vous et la séance ? (précisez heures ou jours)  
.....
- Auriez-vous souhaité obtenir ce rendez-vous plus rapidement ? <sub>1</sub> Oui <sub>2</sub> Non <sub>3</sub> nsp

### 45 Pour quelle raison avez-vous vu le médecin ? Plusieurs réponses possibles

- <sub>1</sub> Problème de santé  
Précisez : .....
- <sub>2</sub> Parce que vous étiez anxieux, stressé, démoralisé, pour un problème personnel  
Précisez : .....
- <sub>3</sub> Parce que vous souhaitiez voir un spécialiste
- <sub>4</sub> Raison administrative (certificat médical...)
- <sub>5</sub> Bilan de prévention ou conseils (diététique, bilan de routine, départ en voyage, vaccination, contraception)
- <sub>6</sub> Autre, précisez : .....

### 46 S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 47 Était-ce dans le cadre d'un suivi régulier ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 48 Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 49 Le médecin vous a-t-il envoyé aux urgences ?

- <sub>1</sub> Oui  
<sub>2</sub> Non

### 50 Le médecin vous a-t-il envoyé voir un spécialiste ?

- <sub>1</sub> Oui    **Si oui, quelle est sa spécialité ?**  
<sub>2</sub> Non    .....

### 51 Le médecin vous a-t-il prescrit...

- <sub>1</sub> des médicaments ?
- <sub>2</sub> des examens biologiques du sang ou des urines ?
- <sub>3</sub> d'autres examens (radio, échographie...)
- <sub>4</sub> un arrêt de travail ?
- <sub>5</sub> aucune prescription
- <sub>6</sub> autre, précisez : .....

**52 Combien de temps le médecin a-t-il passé avec vous ?**

|\_|\_| minutes

**53 Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?**

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait
- <sub>2</sub> Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps
- <sub>3</sub> Non, mais je n'avais pas besoin de discuter
- <sub>4</sub> Non

**54 Avez-vous compris les explications de votre médecin ?**

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait
- <sub>2</sub> Oui, en partie
- <sub>3</sub> Non, je n'ai pas compris
- <sub>4</sub> Je n'avais pas besoin d'explication
- <sub>5</sub> Il ne m'a pas expliqué

**Médecin spécialiste**

**Ne concerne pas** : les médecins spécialistes vus au cours d'une hospitalisation ou d'un passage aux urgences.

**55 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu au moins une fois un médecin spécialiste pour vous-même ?**

<sub>1</sub> Oui      <sub>2</sub> Non      ➔ **Vous avez terminé ce questionnaire.**

↓

Si oui, de quel(s) spécialiste(s) s'agissait-il ? <i>plusieurs réponses possibles</i>	Combien de fois au cours des 12 derniers mois
Radiologue	<input type="checkbox"/> <sub>01</sub>  _ _
Gynécologue	<input type="checkbox"/> <sub>02</sub>  _ _
Ophthalmologue	<input type="checkbox"/> <sub>03</sub>  _ _
Pédiatre	<input type="checkbox"/> <sub>04</sub>  _ _
Dermatologue	<input type="checkbox"/> <sub>05</sub>  _ _
Cardiologue	<input type="checkbox"/> <sub>06</sub>  _ _
Rhumatologue	<input type="checkbox"/> <sub>07</sub>  _ _
Psychiatre	<input type="checkbox"/> <sub>08</sub>  _ _
ORL	<input type="checkbox"/> <sub>09</sub>  _ _
Chirurgien	<input type="checkbox"/> <sub>10</sub>  _ _
Gastro-entérologue	<input type="checkbox"/> <sub>11</sub>  _ _
Pneumologue	<input type="checkbox"/> <sub>12</sub>  _ _
Diabétologue, endocrinologue	<input type="checkbox"/> <sub>13</sub>  _ _
Autre, précisez : .....	<input type="checkbox"/> <sub>14</sub>  _ _

Les questions qui suivent concernent **CETTE DERNIÈRE SÉANCE** de spécialiste.

**58 Cette consultation a-t-elle eu lieu**

- <sub>1</sub> Dans son cabinet ?
- <sub>2</sub> Dans une clinique ?
- <sub>3</sub> A l'hôpital ?
- <sub>4</sub> Autre, précisez : .....

**59 Qui vous a conseillé cette consultation ?**

- <sub>1</sub> Personne, j'ai consulté de moi-même malgré l'avis contraire de mon médecin traitant
- <sub>2</sub> Personne, j'ai consulté de moi-même
- <sub>3</sub> Mon médecin traitant
- <sub>4</sub> Un autre médecin généraliste
- <sub>5</sub> Ce même médecin spécialiste qui m'a dit de revenir
- <sub>6</sub> Un autre médecin spécialiste
- <sub>7</sub> Autre, précisez : .....

**56 Quelle est la spécialité du dernier spécialiste que vous avez consulté ?**

.....

**57 Quelle est la date de cette dernière consultation ?**

|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|  
mois      année

**60 Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez pris rendez-vous et cette consultation ?**

|\_|\_| mois  
OU |\_|\_| semaine(s)  
OU |\_|\_| jour(s)

**61 Auriez-vous souhaité obtenir cette consultation plus rapidement ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**62 Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consulté ce spécialiste ?**

*Plusieurs réponses possibles*

- <sub>1</sub> Pour un problème de santé. Précisez :  
.....
- <sub>2</sub> Pour un bilan de prévention ou des conseils (contraception, bilan de routine...)
- <sub>3</sub> Pour un renouvellement d'ordonnance d'un problème de santé déjà connu. Précisez :  
.....
- <sub>4</sub> Autre. Précisez :  
.....

**63 S'agissait-il, pour vous, d'un problème urgent ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**64 Etait-ce dans le cadre d'un suivi régulier ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**65 Aviez-vous déjà consulté ce spécialiste auparavant ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**66 Combien de temps le médecin a-t-il passé avec vous ?**

|\_|\_| minutes

**67 Avez-vous eu le temps de discuter de votre problème de santé avec le médecin ?**

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait
- <sub>2</sub> Oui, mais j'aurais souhaité avoir plus de temps
- <sub>3</sub> Je n'avais pas besoin de discuter
- <sub>4</sub> Non

**68 Avez-vous compris les explications de votre médecin ?**

- <sub>1</sub> Oui, tout à fait
- <sub>2</sub> Oui, en partie
- <sub>3</sub> Non, je n'ai pas compris
- <sub>4</sub> Non, mais je n'avais pas besoin d'explication
- <sub>5</sub> Il ne m'a pas expliqué

**69 Le médecin vous a-t-il demandé de revenir le voir ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**70 Le médecin vous a-t-il demandé de consulter votre généraliste ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

**71 Le médecin a-t-il pris contact avec votre généraliste ?**

- <sub>1</sub> Oui, il a pris contact
- <sub>2</sub> Non, il n'a pas pris contact
- <sub>3</sub> Je ne sais pas

**72 Le médecin vous a-t-il envoyé voir un autre spécialiste ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non

Si oui, quelle est sa spécialité ?

.....

**73 Combien avez-vous payé pour cette consultation ?**

|\_|\_| euros

**74 Vous attendiez-vous à payer cette somme ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non, je pensais payer moins
- <sub>3</sub> Non, je pensais payer plus

**75 A votre connaissance, ce médecin pratique-t-il des dépassements d'honoraires ?**

- <sub>1</sub> Oui
- <sub>2</sub> Non
- <sub>3</sub> Je ne sais pas

**Merci de votre participation.**





**5. L'année dernière, à la même époque, l'assuré était-il déjà protégé par une mutuelle ou assurance ?**

- 1 oui, déjà par cette mutuelle (ou assurance).  
↳ Depuis combien d'années ? ..... | | | |
- 2 oui, mais par une autre mutuelle (ou assurance)  
↳ question 5.1
- 3 non ⇒ allez à la question 6.

**5.1 Pourquoi a-t-il changé ?**

- 1 changement de situation familiale (divorce, sortie du foyer, déménagement...)
- 2 changement de situation professionnelle (étudiant, changement de travail, retraite...)
- 3 décision de l'employeur (changement de prestataire, contrat devenu obligatoire, restructuration...)
- 4 sortie de la CMU
- 5 non satisfait de la précédente mutuelle ou assurance (trop chère, remboursements trop faibles, délais trop longs...)
- 6 autre, précisez : .....

**Qui paie pour cette mutuelle ou assurance ?**

**6. L'assuré ou quelqu'un de son foyer, verse-t-il une cotisation pour cette mutuelle ou assurance ?**

- 1 oui
- 2 non
- 3 ne sait pas

↳ **Si oui :**  
quel montant de cotisation, ou prime, versez-vous à cette mutuelle ou assurance ? | | | | | euros

- Précisez :**
- 1 par mois
  - 2 par trimestre
  - 3 par semestre
  - 4 par an
  - 5 autre, précisez : .....

**7. Un employeur ou comité d'entreprise verse-t-il une cotisation pour cette mutuelle ou assurance ?**

- 1 oui
- 2 non
- 3 ne sait pas

**Rapport qualité/prix de cette mutuelle ou assurance**

**8. Pensez vous que votre mutuelle ou assurance vous offre un rapport qualité / prix :**

- 1 très bon
- 2 plutôt bon
- 3 plutôt mauvais
- 4 très mauvais
- 5 ne sait pas

**9. Pour chacun des soins suivants, pensez vous être plutôt bien, ou plutôt mal remboursé par votre complémentaire santé ?**

	lunettes	prothèses dentaires	soins de spécialistes	forfait hospitalier
<b>Plutôt bien</b>	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1
<b>Plutôt mal</b>	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 2
<b>Ne sait pas</b>	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 3

**10. Cette mutuelle ou assurance propose-t-elle :**

	oui	non	ne sait pas
un réseau de <b>dentistes agréés</b> :	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
un réseau d' <b>opticiens agréés</b> :	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
<b>le tiers payant intégral</b> dans certaines pharmacies :	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
<b>des conseils de prévention</b> (nutrition, tabac, diabète...) :	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3
l'étude de vos <b>devis</b> pour certains soins :	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3

**11. Depuis la réforme du médecin traitant, les consultations de certains spécialistes réalisées sans l'accord du médecin traitant sont moins bien remboursés par la Sécurité sociale.**

**Votre contrat complémentaire compense-t-il ces moins bons remboursements de spécialistes par la Sécurité sociale ?**

- 1 oui
- 2 non
- 3 ne sait pas

## **LE SERVICE DOCUMENTATION DE L'IRDES**

### **Achats de publications**

#### **Sur place ou par courrier :**

IRDES  
Service Diffusion  
10, rue Vauvenargues  
75018 Paris

Horaires d'ouverture :

*Lundi au vendredi : 9 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h*

### **Consultation du fonds documentaire**

**Sur rendez-vous** tél. : 01.53.93.43.51

Horaires d'ouverture :

*Lundi, mardi, jeudi: 9 h - 12 h 15*

### **Informations sur les travaux de l'IRDES**

Toute personne peut demander à être intégrée dans le fichier des correspondants de l'IRDES afin d'être régulièrement informée des dernières publications.

tél. : 01.53.93.43.17/06 - fax. : 01.53.93.43.50

## **INTERNET : E-MAIL & WEB**

Vous pouvez communiquer avec l'IRDES aux adresses suivantes :

#### **avec le service Diffusion**

*E-mail : diffusion@irdes.fr*

#### **avec le service Documentation**

*E-mail : documentation@irdes.fr*

#### **avec le service informatique des logiciels Eco-Santé**

*E-mail : ecosante@irdes.fr*

### **www.irdes.fr**

*notre serveur Web*

L'IRDES met à votre disposition un serveur sur Internet

#### **Ce service vous permet d'obtenir en direct des informations sur l'IRDES :**

Présentation du centre et de l'équipe

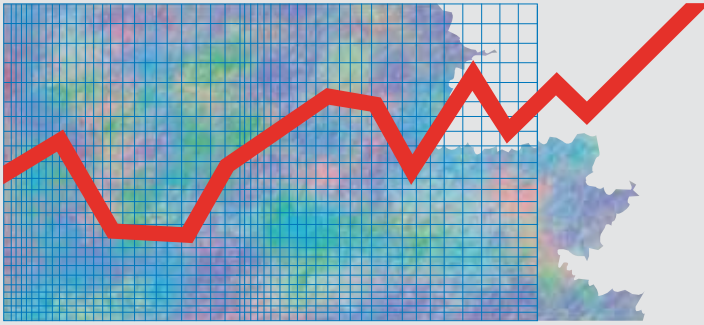
Informations sur les enquêtes de l'IRDES

Informations sur les logiciels Eco-Santé

Consultation des bibliographies chronologiques et thématiques

Description du fonds documentaire

Commandes de rapports



## Enquête sur la Santé et la Protection Sociale 2006

Conduite par l'IRDES, l'Enquête Santé protection sociale (ESPS) 2006 est un outil pluridisciplinaire qui recueille et permet d'étudier, au niveau de l'individu, les relations entre l'état de santé, l'accès aux services de santé, l'accès à l'assurance publique et privée et le statut économique et social.

Sa périodicité bisannuelle et sa dimension longitudinale lui permettent de participer à l'évaluation des politiques de santé, de traiter les problématiques d'équité du système ou de santé publique. De plus, son lien avec les données de prestation de la Sécurité sociale rend possible des analyses fines des déterminants du recours aux soins.

En 2006, ESPS a interrogé plus de 8 000 ménages et 22 000 individus. Ce document expose ses objectifs et sa méthodologie, présente de nouvelles problématiques et propose des premiers résultats sous la forme de tableaux.

**Mots-clefs :** *évaluation des politiques en santé, état de santé, couverture maladie, couverture complémentaire, accès aux soins, médecin traitant*

\* \* \*

## The French Health, Health Care and Insurance Survey 2006

The French Health, Health Care and Insurance Survey 2006 (ESPS 2006) is a multidisciplinary survey conducted by the Institute for Research and information in Health economics (IRDES, France) that aims at studying complex relationships between health, health care, health insurance and socioeconomic status.

The survey has a two years periodicity and a panel dimension. This allows the collected micro data to be used for purposes of public policy evaluation, equity in health and access to care analysis, or public health issues monitoring. Moreover, since part of the data is merged with the National Health Insurance files, providing exhaustive information on reimbursed outpatient care, the survey enables thorough analysis of access to care and health consumption.

**Keywords:** *France, health care reform evaluation, health status, health insurance, supplemental health insurance, health care consumption, preferred doctor, micro data.*